

Microsoft coupé en deux

■ La justice américaine décide le démantèlement du numéro un mondial des logiciels

■ Bill Gates, le fondateur du groupe, fait appel

■ La décision dope les ambitions de ses concurrents

Lire notre dossier p. 17 à 19

« Erika » : menace sur les plages

LES SERVICES de l'Etat, qui procèdent au contrôle des plages souillées par la cargaison de l'Erika, considèrent que les risques sanitaires sont « négligeables ». Mais le fioul encore accroché dans les engrelements immergés ou les algues flottantes pourrait de nouveau polluer les lieux de baignade du littoral atlantique et imposer la fermeture au public de certains d'entre eux. Dans le même temps, TotalFinaElf a mis en place le dispositif pour le pompage des 12 000 tonnes de fioul encore contenues dans les épaves du navire, par 120 mètres de fond. Cette opération à hauts risques ne devrait commencer qu'en juillet.

Lire pages 12-13

Le moteur franco-allemand



ANGELA MERKEL

AVANT le sommet franco-allemand de vendredi, Angela Merkel, présidente de la CDU, explique au Monde ses positions sur l'avenir de l'Europe. Les relations s'enveniment entre Français et Allemands dans le groupe EADS, retardant toute décision sur l'Airbus A3XX.

Lire pages 2 et 20

Allemagne, 3 DM; Antilles-Guyane, 10 F; Autriche, 25 ATS; Belgique, 48 FB; Canada, 2,50 \$ CAN; Côte-d'Ivoire, 900 F CFA; Danemark, 15 KR; Espagne, 225 PTA; Gabon, 900 F CFA; Grande-Bretagne, 1 £; Grèce, 500 DR; Irlande, 1,40 £; Italie, 3000 L; Luxembourg, 46 FL; Maroc, 10 DH; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal CON, 270 PTE; Réunion, 10 F; Sénégal, 900 F CFA; Suède, 16 KRS; Suisse, 2,20 FS; Tunisie, 1,4 Din; USA (NY), 2 \$; USA (others), 2,50 \$.

M 0147 - 609 - 7,50 F



Paris, capitale de la fraude électorale

● Les enquêtes judiciaires montrent que, depuis longtemps, le suffrage universel était faussé à Paris ● Electeurs fictifs, fausses domiciliations, avantages matériels contre bulletins de vote : un système organisé par le RPR ● Un cas d'école : le 5^e arrondissement, fief des maires de Paris

LYNE COHEN-SOLAL (PS), adversaire du maire de la capitale, Jean Tiberi (RPR), dans le 5^e arrondissement, a annoncé, mercredi 7 juin, son intention de déposer un nouveau recours devant le Conseil

constitutionnel afin d'obtenir l'annulation de l'élection de M. Tiberi, aux législatives de juin 1997, dans la 2^e circonscription de Paris.

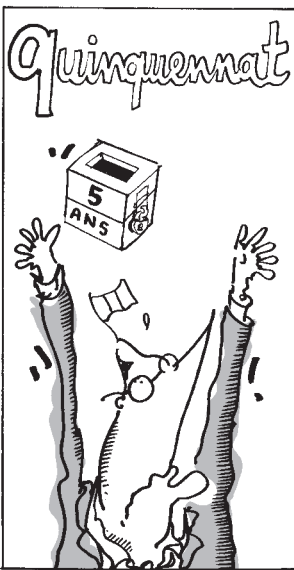
Cette démarche de M^{me} Cohen-Solal est motivée par les résultats

de l'enquête conduite par les gendarmes, à la demande du parquet de Paris. Les gendarmes ont mis progressivement en lumière l'existence d'un système organisé de recrutement de faux électeurs et de

faux adhérents du RPR. 3 300 personnes, fictivement domiciliées dans le 5^e arrondissement de la capitale - fief électoral de Jacques Chirac puis de Jean Tiberi - et, pour certains, à des adresses inexistantes, auraient participé au scrutin de 1997.

Une centaine, sur les 180 interrogées, ont déjà reconnu avoir agi frauduleusement. Selon ces témoignages, une grande partie des cartes d'électeur étaient délivrées à la permanence électorale de M. Tiberi, par les proches collaborateurs du maire. Les recruteurs paraissent avoir, dans chaque cas, promis des avantages matériels en contrepartie d'un vote en faveur de M. Tiberi : logements de la Ville de Paris ou de l'office HLM, places en crèche, parfois même emplois municipaux. M. Tiberi a assuré, mercredi 7 juin, que son élection « ne peut pas être invalidée », car « le Conseil constitutionnel s'est déjà prononcé » en 1998.

Lire page 6 et notre éditorial page 16



Quand Hollywood lui vole ses faits d'armes, l'Angleterre rugit

LONDRES de notre correspondant

Les Anglais sont en colère contre Hollywood et Tony Blair s'est fait, mercredi 7 juin, leur interprète. Passe encore que le célèbre film de Steven Spielberg *Il faut sauver le soldat Ryan* ait largement minimisé le rôle de l'armée britannique dans le débarquement allié. Le réalisateur s'en est excusé et il a promis de filmer la suite de son histoire en Grande-Bretagne. Passe encore, à la limite, que Mel Gibson se soit ingénié à présenter les Anglais comme une bande de sauvages sans foi ni loi dans son histoire écossaise, *Braveheart*. Avec *U-571*, un film de guerre sorti la semaine dernière sur les écrans britanniques et éreinté par la critique locale, Hollywood a « passé les bornes de la décence », entendait-on rugir mercredi aux Communes.

Ce film, qui attribue à un sous-marin américain, commandé par Harvey Keitel, la gloire d'avoir réussi à enlever aux Allemands les fameuses machines de cryptage « Enigma », opération qui eut un impact sur le déroule-

ment de la seconde guerre mondiale, est non seulement « un mensonge pur et simple », comme l'écrivait dimanche avec horreur *The Sunday Times*, c'est surtout « un affront à la mémoire des deux soldats britanniques qui ont perdu leur vie dans cette action », selon le député travailliste Brian Jenkins. Tony Blair, qui faisait sa rentrée parlementaire après deux semaines de congé parental, ne pouvait rester coi. « Je suis entièrement d'accord avec ce que mon honorable ami vient de dire », a lancé le premier ministre d'un ton très ferme. La fameuse « relation spéciale » qui unit le Royaume-Uni et les « cousins » d'Amérique n'autorise pas tous les dérapages.

La semaine précédente, Chris Smith, ministre de la culture, s'est permis de protester par écrit auprès des producteurs de *U-571*. Une mention, saluant l'action du *Bulldog*, le sous-marin britannique, et de son équipage qui furent les vrais vainqueurs d'Enigma - six bons mois avant l'entrée des Etats-Unis dans la guerre, fin 1941 - avait déjà été ajoutée in extremis à la demande d'un député conservateur. Mais, affichée tout à la fin du géné-

rique de fin, quand les salles sont vides, la dédicace aux héros véritables de cette histoire est ignorée par ceux à qui elle est en principe destinée, « notamment ces jeunes qui préfèrent regarder un film approximatif plutôt que d'ouvrir un livre pour découvrir la vérité », déplore l'historienne Judith MacKinlay.

« Quand on bricole un fait historique, cela devrait être absolument clair pour le spectateur », a dit le ministre Chris Smith, qui plaide pour un avertissement dans les génériques d'ouverture du genre : « Le film que vous allez voir est une fiction. » Parce que, a ajouté M. Smith, « je dois dire que voir un film qui prétend que ce sont les Américains qui ont tout fait quand la réalité est autre a quelque chose d'un peu humiliant... » Sans doute. Mais avec des héros américains, aux Etats-Unis d'Amérique, en six semaines seulement d'exploitation, le film a rapporté 17 millions de dollars. Dans quelque temps, pour beaucoup de jeunes Américains, l'opération « Enigma » sera un fait d'armes américain.

Patrice Claude

Trop de football ne tue pas le football

LES CHAÎNES de télévision françaises retransmettent-elles trop de matches de football ? Alors que se profile le Championnat d'Europe des nations (Euro 2000) et sa copieuse programmation (trente et une rencontres proposées en direct entre le 10 juin et le 2 juillet sur TF 1, France 2 et France 3) et que la saison qui vient de s'achever s'est révélée particulièrement riche en la matière (cent quarante-huit matches diffusés en direct, plus d'une centaine en différé), la question du trop-plein footballistique sur le petit écran se pose avec de plus en plus d'acuité.

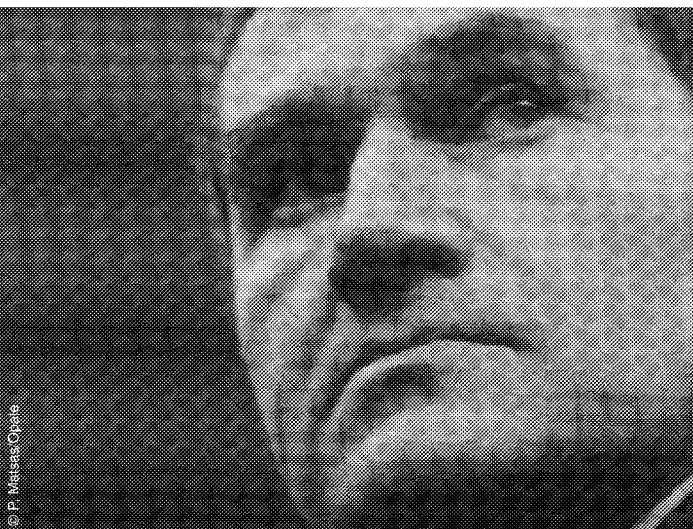
En quinze ans, le téléspectateur français amateur de football est passé du statut de frustré à celui de fan comblé. Hormis les matches de l'équipe nationale, la finale de la Coupe de France et quelques rencontres de Coupes d'Europe, les rendez-vous retransmis en direct jusqu'au début des années 80 étaient rares. La création de Canal+, en 1984, a marqué le début d'une nouvelle ère cathodique, celle du football-roi. Dès sa naissance, la chaîne cryptée décidait de retransmettre systématiquement et en direct un match de championnat par semaine. Une

stratégie payante puisque, selon des études récentes, près de 40 % de ceux qui s'abonnent à Canal+ le font uniquement pour le football. Ce sport est devenu un formidable produit d'appel pour une majorité des 4,6 millions d'abonnés que compte aujourd'hui, en France, la chaîne dirigée par Pierre Lescuré. Cette saison, avec soixante-quinze matches retransmis en direct, Canal a battu tous les records.

De son côté, TF 1 en a diffusé vingt-sept, le tandem France 2-France 3 vingt et un et Eurosport vingt-cinq. A ce total, il faut ajouter plus d'une centaine de rencontres retransmises en différé, dont quatre-vingt-deux sur Canal+. Depuis 1984, le football de haut niveau est non seulement devenu une énorme industrie mais aussi un phénomène de mode qui a saisi la France, où la passion pour le ballon rond était traditionnellement bien en dessous de l'engouement qu'il provoquait en Allemagne, en Angleterre, en Espagne ou en Italie.

Alain Constant

Lire la suite page 16 et un point de vue page 15



Antoine Volodine

DES ANGES MINEURS



FRANCK COURTIÈS

LITTÉRATURE

San-Antonio sans Dard

Frédéric Dard, le père de San-Antonio, est mort des suites d'une crise cardiaque mardi 6 juin en Suisse, à l'âge de soixante-dix-huit ans. Napoléon Pommier, dernière en date des aventures du célèbre commissaire, était sorti en librairie il y a moins d'un mois. Formidable jongleur de la langue, inventeur de vingt mille néologismes, admirateur de Céline, Frédéric Dard était doué d'une étonnante puissance créatrice. Depuis 1949, les quelque 300 livres qu'il avait écrits se sont vendus dans le monde à plus de 220 millions d'exemplaires.

p. 32-33 et la chronique de Pierre Georges p. 36



GUIDE Festivals

Le Monde et aden proposent un guide de 36 pages consacré aux festivals culturels de l'été partout en France et en Europe.

Lire notre supplément



JOËL SAGET/AFP

URBANISME

La fin des barres HLM

La barre Renoir (photo) de La Courneuve (Seine-Saint-Denis) devait être détruite, jeudi 8 juin. L'Etat accélère les démolitions, présentées comme un moyen d'introduire la mixité sociale dans les quartiers déshérités. p. 8

International.....	2	Aujourd'hui.....	26
France.....	6	Météorologie-Jeux.....	30
Société.....	8	Carnet.....	31
Régions.....	12	Culture.....	32
Horizons.....	14	Guide culturel.....	33
Entreprises.....	17	Kiosque.....	34
Communication.....	21	Abonnements.....	34
Tableau de bord.....	22	Radio-Télévision.....	35

UNION EUROPÉENNE Au sommet franco-allemand de Mayence (Allemagne), vendredi 9 juin, MM. Schröder, Chirac et Jospin veulent se mettre d'accord sur

les réformes institutionnelles nécessaires à l'élargissement européen. Cette rencontre marquera les retrouvailles du couple franco-allemand après quelques années de dif-

ficultés et avant la présidence française de l'Union, qui doit commencer le 1^{er} juillet. ● HUBERT VÉDRINE, le ministre des affaires étrangères français, explique, dans un livre, en

quoi le moteur franco-allemand est irremplaçable. ● ANGELA MERKEL, présidente de l'Union chrétienne-démocrate allemande, explique au Monde que « l'unité allemande a

permis à l'Allemagne de se resituer clairement en tant que nation. » Et que « c'est à l'unisson avec les autres nations européennes qu'elle pourra façonner l'Europe ».

Le couple franco-allemand scelle ses retrouvailles à Mayence

La réunification allemande, les changements des dirigeants et les questions posées par l'« après-euro » avaient refroidi les relations entre les deux pays. A la veille de la présidence française de l'Union, MM. Chirac, Jospin et Schröder veulent montrer que le « moteur » franco-allemand reste indispensable

EN L'ESPACE de quelques semaines, le climat a complètement changé. Le couple franco-allemand, que l'on disait usé, a retrouvé une nouvelle jeunesse. Le soixante-quatrième sommet franco-allemand, qui doit se tenir à Mayence vendredi 9 juin, doit sceller les retrouvailles entre les deux pays. Depuis que le ministre des affaires étrangères Joschka Fischer a prononcé le 12 mai à l'université de Berlin un discours en faveur d'une Europe fédérale, les doutes sont levés : l'Allemagne a une politique résolument européenne et c'est avec la France qu'elle souhaite poursuivre cette œuvre.

Le couple franco-allemand était en panne depuis le sommet d'Amsterdam en 1997, lorsque Helmut Kohl avait bloqué la réforme des institutions européennes dans la nuit des négociations. Avec l'euro, les ambitions de l'Allemagne semblaient arrivées à leur terme. Quand Gerhard Schröder, social-démocrate du Nord, longtemps dubitatif sur la monnaie unique, attiré par l'Angleterre blairiste et qui ne



connaissait pas la France, arrive au pouvoir à l'automne 1998, les malentendus se multiplient. Réforme des finances, de l'agriculture européennes, sortie du nucléaire, publication du manifeste Blair-Schröder sur la moder-

nisation de la social-démocratie, tout dossier devient source de conflit. Il faut attendre la fin de l'été 1999 pour que le chancelier prenne conscience de l'importance du couple franco-allemand et en rappelle, dans un discours à

Berlin, le rôle moteur. Tous les désaccords n'ont pas disparu comme par magie, ce dont témoigne le bras de fer en cours sur le programme d'Airbus et le futur avion de transport militaire (lire page 20). L'Europe sociale, thème officiel du Sommet de Mayence, continue à susciter beaucoup de doutes outre-Rhin. Mais le discours de M. Fischer marque le retour d'une politique européenne volontariste de l'Allemagne. On attend désormais à Berlin la réponse française. L'entourage du ministre allemand place ses espoirs dans le discours que Jacques Chirac doit prononcer au Reichstag fin juin lors de sa visite d'Etat en Allemagne.

MISE AU POINT

Pour les prochains mois, les Français doivent cependant d'abord réussir leur présidence de l'Union, qui débute le 1^{er} juillet. A Mayence, selon la porte-parole de l'Élysée Catherine Colonna, Allemands et Français s'attacheront à poursuivre la mise au point d'une approche commune sur les institutions européennes, dont le principe avait été acquis lors du Sommet informel de Rambouillet, le 19 mai. Paris et Berlin doivent manœuvrer subtilement : ils doivent montrer leur détermination à ne pas laisser d'autres pays, comme la Grande-Bretagne, paralyser les réformes nécessaires. Mais ils doivent veiller en même temps à ne pas donner l'impression que l'Europe est sous direction franco-allemand, ce qui contraint à une certaine discrétion. Enfin, il faut résoudre les points de frictions qui demeurent.

Une source allemande avait indiqué la semaine dernière au Monde que les diplomates des

deux pays avaient trouvé un accord de principe global, précisant qu'il devait encore être béni par les ministres Joschka Fischer et Hubert Védrine (Le Monde du 2 juin). « On est d'accord à 95 % » et, à Mayence, il est possible qu'il y ait un accord total ou presque total à l'issue des discussions entre le chancelier allemand Ger-

magne dans le Conseil européen, parce que la France est aussi un grand pays », a-t-il dit. Très sensible en France, le sujet l'est aussi en Grande-Bretagne et en Italie, ainsi que dans les pays plus petits.

Du côté français, on cherche à calmer les choses, en rappelant que la question de la repondération des voix de l'Allemagne n'est

La Pologne se veut rassurante sur sa « stabilité politique »

Le ministre des affaires étrangères polonais, Bronislaw Geremek, a voulu rassurer ses homologues français et allemand, mercredi 7 juin, après l'éclatement de la coalition qui rend le gouvernement polonais minoritaire et conduit au départ de plusieurs ministres dont lui-même. « La Pologne est bien ancrée dans la stabilité politique qu'aucune secousse ne peut ébranler. Notre orientation pro-européenne reste intacte », a-t-il affirmé à Cracovie à ses homologues présents dans le cadre des consultations tripartites régulières dites du Triangle de Weimar.

Lors d'une intervention télévisée, le premier ministre Jerzy Buzek a, quant à lui, précisé que son gouvernement allait en premier lieu « assurer la stabilité politique et économique du pays, poursuivre les préparatifs à l'adhésion à l'Union européenne, mettre de l'ordre dans les réformes sociales en cours, et préparer le budget de 2001 garantissant l'équilibre et le développement ».

hard Schröder, le président et le premier ministre français, Jacques Chirac et Lionel Jospin, a indiqué mardi 9 juin à l'AFP un haut responsable français.

Un point d'achoppement concerne la pondération des voix au conseil européen. L'Allemagne souhaite avoir un poids supérieur à la France, la Grande-Bretagne et l'Italie, à cause de sa population plus élevée, ne serait-ce que de façon symbolique. Le ministre français délégué aux affaires européennes, Pierre Moscovici, a réaffirmé lundi 5 juin à Paris dans une interview ses réticences : « Nous n'avons pas accepté que la France ait moins de voix que l'Alle-

pagne qu'en liaison avec celle de la généralisation des décisions prises à la majorité qualifiée. Chacun en est encore à réfléchir aux problèmes concrets que celle-ci posera et là où il conviendrait de faire des exceptions. Le règlement définitif de la question pourrait ne se faire qu'à la fin de la présidence française, les chefs d'Etat et de gouvernement décidant en dernier ressort. Mais cette méthode comporte le risque d'avoir un conflit franco-allemand la nuit du sommet de Nice. C'est justement ce que MM. Schröder, Chirac et Jospin doivent éviter.

H. de B. et Ar. Le. (à Berlin)

M. Védrine : « Le moteur franco-allemand est irremplaçable »

DANS SON LIVRE d'entretien avec Dominique Moïsi, directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI) - Les Cartes de la France à l'heure de la mondialisation (Fayard, juin 2000) -, Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères, interrogé sur le « moteur franco-allemand » répond :



VERBATIM

« Je suis content que vous employiez le mot "moteur", terme que j'ai toujours préféré à celui de "couple", trop introverti. Cela exprime mieux la force d'entraînement souhaitable que représentent ces deux pays vis-à-vis du reste de l'Europe. C'est en tout cas ainsi que cela s'est passé pendant trente-cinq ans jusqu'à la ratification du traité de Maastricht. Après, à la fin de l'ère Kohl, cette relation s'est trouvée un peu modifiée du fait de la réunification de l'Allemagne, des réticences des Länder à aller plus loin dans la construction européenne, puis en quelque sorte dépassée par ses propres succès après la création de l'euro et, enfin, perturbée par des changements d'hommes, tant à Paris qu'à Bonn - Berlin. (...)

» A partir de l'été 1999, relancer la relation franco-allemande devenait possible. Cela passait (...) par un travail commun pour ré-

laborer une vision de l'avenir à long terme de l'Europe. (...) C'est ce travail que j'ai amorcé avec Joschka Fischer (vice-chancelier et ministre des affaires étrangères allemand) à partir de l'automne 1998 et qui a déjà donné des résultats à Helsinki (en décembre 1999), puisque c'est en partie ainsi qu'avaient été surmontées les divergences de ces dernières années sur l'élargissement. Un certain nombre de ces réflexions ont

d'ailleurs inspiré le discours fédéraliste de Berlin (de M. Fischer).

(...) Nous avons constaté que quand le "moteur franco-allemand" est affaibli, rien ne vient le remplacer. Au cœur de toute formule de relance européenne, "noyau dur" ou "géométrie variable", il y aura la France et l'Allemagne. Mais nous savons aussi que ce duo doit être aujourd'hui relayé et complété par d'autres. »

« Le discours du ministre allemand des affaires étrangères Joschka Fischer sur le renforcement de l'intégration européenne a fait beaucoup de bruit, auriez-vous pu le tenir ?

— Oui et non. Il a permis de relancer un débat sur l'Europe, sa finalité, son caractère, à un moment où l'architecture de l'Union est remise en cause par les élargissements à venir. Je trouve bien qu'il ait évoqué la question de la répartition des compétences, mais il ne s'est pas prononcé sur le moment auquel il faudra en discuter. L'élargissement réussira d'autant mieux si on clarifie, avant, la question de savoir qui fait quoi en Europe.

» Sur la coopération renforcée et les noyaux durs, Fischer s'est

Angela Merkel, présidente de l'Union chrétienne-démocrate allemande

« Les Etats-nations continueront d'exister dans l'Europe future »

inspiré d'idées chrétiennes-démocrates développées par Wolfgang Schäuble et Karl Lamers, que nous devons pousser en avant. La France et l'Allemagne ont là un rôle de traits d'union pour rassembler cette Europe élargie et promouvoir son approfondissement.

— M. Fischer insiste sur le rôle des nations dans la construction européenne. Est-ce une façon de voir qui correspond à la vôtre ?

— Je viens de l'ex-RDA, et en 1990, lors de la réunification, nous nous sommes réjouis de pouvoir enfin dire que l'Allemagne est notre terre natale (Heimat), notre patrie. L'unité allemande a permis à l'Allemagne de se resituer clairement en tant que nation. Nation et Europe ne sont pas des notions qui s'opposent. Elles se conditionnent et se renforcent mutuellement. C'est la raison pour laquelle l'Union européenne et les relations franco-allemandes sont importantes pour nous. C'est à l'unisson avec les autres nations européennes que nous pourrions façonner l'Europe.

» Les Etats-nations continueront d'exister dans l'Europe future. S'ils ont abandonné un grand nombre de compétences, ils l'ont consenti en tant qu'Etat, qu'Etat souverain. Je ne voudrais pas que l'Union puisse définir elle-même ses compétences.

— Il y a traditionnellement plusieurs conceptions de la nation en Europe, celle ethnique de l'Allemagne, celle républicaine de la France. Où en est la CDU, qui s'est opposée à l'introduction du droit du sol dans le code de la nationalité ?

— Nous avons au départ une conception de la nation fondée sur l'origine, tandis que la conception française était imprégnée de l'idée de Renan, selon laquelle la nation rassemble ceux qui veulent vivre ensemble. Il faut cependant reconnaître que le fossé que l'on

s'efforce souvent d'établir entre les notions de nation en France et en Allemagne est quelque peu théorique.

» Nous avons actuellement un débat passionnant en Allemagne sur l'immigration. Depuis que les sociaux-démocrates et les Verts ont pris leurs distances avec l'idée de société multiculturelle, ils sont, eux aussi, prêts à reconnaître que l'immigration a quelque chose à voir avec l'intégration. Or ad-

par les traités mais sont de surcroît contre-productives. Ces sanctions douteuses risquent de renforcer la position de M. Haider. La CDU aurait d'ailleurs aussi souhaité que l'on témoigne plus de confiance à l'égard du chancelier autrichien Schüssel, dont les convictions européennes sont hors de doute.

— Jacques Delors a parlé d'un traité dans le traité, est-ce que cela vous choque ?

« Nation et Europe ne sont pas des notions qui s'opposent. Elles se conditionnent et se renforcent mutuellement. C'est la raison pour laquelle l'Union européenne et les relations franco-allemandes sont importantes pour nous. »

mettre l'importance de l'intégration suppose l'existence de rapports normaux vis-à-vis de sa propre nation, ce qui n'était pas toujours évident en Allemagne.

— La CDU a pris une autre position que la droite française à propos des sanctions imposées à l'Autriche après l'entrée de l'extrême droite au gouvernement. Est-ce que cela ne souligne pas une différence de perception sur la manière de concevoir une communauté de valeurs ?

— La CDU n'est certainement pas un parti proche de Jörg Haider. Il n'y a d'ailleurs pas de divergences de vues entre la France et l'Allemagne à propos de ce qu'est la communauté de valeurs européenne. Nous sommes unanimes à estimer qu'il importe d'affaiblir M. Haider. La CDU est, en revanche, d'avis que les sanctions prises à l'égard de l'Autriche non seulement ne sont pas couvertes

choque pas. On peut imaginer qu'un groupe de pays s'entendent sur un traité constitutionnel auquel d'autres pourraient plus tard se joindre. Je ne veux pas de discrimination, qu'il y ait à la fin deux unions, une bonne et une moins bonne. Il faut pour cela que le noyau soit ouvert, qu'il n'apparaisse pas comme une construction dirigée contre les autres. Un centre de gravité doit être une incitation pour les autres à s'ouvrir à une plus grande intégration. La proposition de M. Delors est un aspect du débat que je souhaite voir mené avec beaucoup plus d'intensité, mais sans en fixer d'avance les résultats.

— Partagez-vous l'opinion qu'on se trouve à un tournant de l'histoire de l'Union ?

— Nous sommes à la veille de la définition d'orientations fondamentales pour l'Union. Il est pré-

férable de dégager dès maintenant les problèmes, les aires de conflits, d'en discuter plutôt que les mettre sous la table. Alain Juppé a raison de dire qu'une crise constructive est préférable à une mauvaise réforme de l'Union. Toute crise offre aussi une chance.

» Un débat est plus important que jamais sur la finalité, sur le sens et l'objectif d'une Union élargie dont la cohésion n'est plus assurée par une pression extérieure, comme ce fut le cas durant la guerre froide. C'est pourquoi je plaide en faveur d'un débat approfondi qu'il conviendrait d'engager maintenant et sans craindre la controverse. La forme de la future Union ne doit pas être le résultat d'une course en avant incontrôlée.

» Plus que jamais la France et l'Allemagne devront servir à l'avenir de trait d'union entre les diverses conceptions des Etats membres. Tel était le cas depuis le début de l'intégration européenne, mais cela est plus nécessaire encore en raison du manque d'orientation que l'on note depuis les années 1989-1990. Du temps de l'Allemagne de l'Est, les relations franco-allemandes m'ont toujours inspiré beaucoup d'admiration. Plus tard, pendant les huit années où j'ai été ministre dans l'Allemagne réunifiée, j'ai souvent pu me rendre compte que bien des acquis reposaient sur les efforts consentis dans le passé, sur l'engagement et les liens personnels de quelques-uns. Il faut élargir cela et ne pas le considérer comme allant de soi. Nos deux pays ne pourront remplir le rôle qui leur incombe dans l'Union qu'à condition de prendre au sérieux la coopération franco-allemande en tant que projet politique. »

Propos recueillis par Henri de Bresson et Arnaud Leparmentier

L'Autriche s'efforce d'améliorer son image en Europe

Benito Ferrero-Waldner est reçue à Paris par une délégation du Sénat

Munie d'une brochure en quatre langues exposant « la vérité sur l'Autriche », la ministre des affaires étrangères autrichienne, Benito Ferrero-Waldner, a

entrepris une tournée de relations publiques en Espagne, en France et en Grande-Bretagne, pour tenter d'améliorer l'image de son pays.

VIENNE

de notre correspondante

A Madrid, M^{me} Ferrero-Waldner a dû ainsi expliquer, à l'antenne d'une émission de radio populaire, qu'elle n'était pas « la ministre des affaires étrangères de Jörg Haider », comme on l'avait présentée aux auditeurs, mais que son parti conservateur (ÖVP) appartenait à la même « famille » politique, chrétienne conservatrice, que l'actuel président du gouvernement espagnol, José María Aznar. Elle a été reçue, jeudi 8 juin, à Paris par la délégation du Sénat pour l'Union européenne, avant de gagner Londres où elle rencontrera vendredi l'un des plus fervents soutiens de la cause autrichienne : l'ancienne dirigeante des Tories, Margaret Thatcher.

RÉHABILITATION

Annoncé à la dernière minute, ce voyage coïncide avec la réhabilitation presque triomphale de l'ÖVP au sein du Parti populaire européen (PPE) qui rassemble trente-huit formations de la droite conservatrice ou modérée au Parlement des Quinze. En février - au sommet de la vague d'indignation suscitée par l'alliance de l'ÖVP avec un parti noirement xénophobe - l'UDF française, le Parti social chrétien belge francophone et le Parti populaire italien avaient réclamé l'exclusion des Autrichiens mais s'étaient heurtés à la résistance farouche de nombreux partis-frères, notamment des chrétiens-démocrates allemands et de la CSU bavaroise.

Mardi, seuls les Wallons ont voté contre le rapport de la commission d'observation formée il y a deux mois par le PPE, qui ne constate pas de dérive xénophobe du nouveau gouvernement à Vienne, ni de changement défavorable à l'élargissement de l'Union vers ses voisins de l'est. Même les réserves initialement

exprimées dans le texte sur une éventuelle « consultation populaire » au sujet des « sanctions » européennes, une idée acceptée par l'ÖVP sous pression de ses alliés populistes, ont été gommées de la version finale.

Salué par le chancelier autrichien, Wolfgang Schäussel, comme « une preuve extraordinaire de confiance » dans le travail de son gouvernement, le rapport du PPE annonce-t-il pour autant une levée rapide des « sanctions » des Quatorze, dont plusieurs membres ont clairement laissé entendre ces dernières semaines que l'isolement de l'Autriche avait assez duré ? Sur ce front, la situation semble à nouveau figée depuis que Vienne a refusé de saisir la perche discrètement tendue par les Quatorze, qui proposaient un mécanisme de surveillance.

M^{me} Ferrero-Waldner ayant une nouvelle fois laissé entendre que son pays pourrait bloquer les décisions communes s'il n'était pas correctement traité par ses partenaires, le chef de la diplomatie portugaise, Jaime Gama, a, au nom de la présidence de l'Union, mis en garde l'Autriche, à deux semaines du sommet de Feira, contre un comportement trop « agressif ». Tandis qu'à Bruxelles le Commissaire européen à l'agriculture, l'Autrichien Franz Fischler, un chrétien conservateur hostile à l'alliance conclue avec le parti de la liberté (FPÖ) de Jörg Haider, invitait ses compatriotes à ne pas « dramatiser » inutilement les « sanctions ».

Le succès diplomatique remporté par les conservateurs autrichiens auprès de leurs alliés du PPE est, par ailleurs, assombri par le récent dérapage verbal d'un responsable provincial du FPÖ, qui a rappelé à quel point le parti de Jörg Haider était encore imprégné des relents de l'idéologie nazie, et souvent éloigné de la culture démocratique qui s'est imposée depuis la guerre en Eu-

rope de l'Ouest. Après son élection, dimanche 4 juin, à la tête de la section de Basse-Autriche, Ernest Windholz, 40 ans, avait cité « spontanément » - selon ses propres termes - la célèbre devise inscrite sur les ceinturons des membres de la Waffen-SS : « Notre honneur s'appelle fidélité ». Pour sa défense, il a invoqué le fait qu'il était né après la guerre et ne connaissait pas l'origine de cette devise, excuse aussitôt admise par les dirigeants du FPÖ qui n'ont pas exigé sa démission, même si le chef de la fraction parlementaire, Peter Westenthaler, a déclaré qu'une telle référence était « inacceptable ». « Ou bien c'est un nazi, ou bien c'est un idiot » a pour sa part répliqué le maire socialiste de Vienne, Michael Haupl.

GÈNE AU SPÖ

Prompt à critiquer les populistes, le Parti socialiste (SPÖ) est cependant gêné par le scandale provoqué il y a encore quelques mois par l'un de ses responsables en Carinthie, Gebhard Arbeiter, qui a dû démissionner après avoir invoqué en connaissance de cause le grand inspirateur de la propagande nazie, Josef Goebbels. Et le quotidien libéral *Standard* dresse une liste des « dérapages » notoires commis par les élites politiques autrichiennes, souvent au plus haut niveau dans les années d'après-guerre : « les Juifs veulent s'enrichir rapidement » avait ainsi déclaré le chancelier Leopold Figl, un conservateur, lors des premières discussions sur le dédommagement des victimes du nazisme, tandis que le chancelier socialiste Adolf Scharf avait sollicité sans aucun complexe les voix des anciens membres du parti national-socialiste, avec ce slogan mémorable : « Qui était autrefois pour Adolf, doit aussi voter cette année pour Adolf ».

Joëlle Stolz

Les Serbes du Kosovo, inquiets pour leur sécurité, bloquent des routes

Le Conseil de sécurité de l'ONU examinera, lundi 12 juin, le bilan d'un an d'action dans la province.

Belgrade demande le retrait de la KFOR et de la Minuk de la région

DÉNONÇANT la recrudescence des violences dont ils sont victimes, les Serbes du Kosovo ont commencé, mercredi 7 juin, leurs actions de protestation avant l'examen, le 12 juin, au Conseil de sécurité des Nations unies, d'un an de présence de l'ONU et de l'OTAN dans la province.

A Kosovska Mitrovica (nord du Kosovo) et dans ses environs, mercredi, les Serbes ont bloqué pendant deux heures, à l'aide de véhicules, des rues et des routes à au moins six endroits. Oliver Ivanovic, organisateur de ces actions et un des principaux dirigeants du Conseil national serbe (SNV), attend de la communauté internationale des mesures contre les violences menées par des extrémistes albanais. La Mission des Nations unies au Kosovo (Minuk) a fait savoir qu'elle n'interviendrait pas pour empêcher les manifestations « pacifiques » des Serbes, estimant qu'il s'agit là d'un « droit démocratique ». « Si ces blocages n'apportent pas de résultats (...), nous bloquerons toutes les organisations internationales et même les bases de la KFOR », a toutefois menacé M. Ivanovic.

Par ailleurs, une délégation de Serbes du Kosovo est partie mercredi

à New York pour s'entretenir avec des responsables de l'ONU, auxquels ils devaient demander des garanties écrites sur leur sécurité. Cette démarche se fait sans l'aval de Belgrade, qui, pour sa part, a demandé, mercredi, ni plus ni moins que le retrait du Kosovo des forces de l'OTAN (KFOR) et de la Minuk, les jugeant « directement responsables de violations systématiques » de la résolution 1244 du Conseil de sécurité, adoptée l'année dernière avant le déploiement des forces de l'OTAN au Kosovo. Dans une lettre adressée au Conseil de sécurité, Momir Bulatovic, premier ministre yougoslave, exige également que le Conseil condamne et mette un terme au mandat de Bernard Kouchner, le chef de la Minuk. Celle-ci et l'OTAN « ont totalement trahi la confiance que nous leur avions accordée », a-t-il ajouté.

VIOLENCES ANTI-SERBES

La semaine dernière, une série d'attaques anti-serbes ont fait huit morts, dont un enfant de quatre ans, et huit blessés. Mardi, dans le réduit serbe de Gracanica (sud de Pristina), une attaque à la grenade a fait au moins six blessés, dont un Serbe atteint d'une balle tirée par un soldat

britannique afin de dégager son commandant encerclé par une foule hostile.

Sur fond de tensions, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a rendu public un livre contenant les noms de 3 368 personnes disparues au Kosovo entre janvier 1998 et la mi-mai 2000. Parmi elles figurent 370 personnes enlevées par des civils albanais ou par l'Armée de libération du Kosovo. Mais la plupart des disparus, 2 018 personnes, sont des Albanais du Kosovo qui auraient été arrêtés par les forces armées yougoslaves ou enlevés par des civils serbes. Cette liste de prend pas en compte les 2 050 personnes, presque toutes albanaises, transférées du Kosovo vers le reste de la Serbie en juin 1999. Plusieurs centaines d'entre elles ont déjà été condamnées à de lourdes peines. Mercredi toutefois, la Cour suprême de Serbie a cassé le jugement de douze ans de prison pour « terrorisme » infligé à Flora Brovina (cinquante-deux ans), une Albanaise du Kosovo, militante des droits de l'homme. Cette décision ouvre la voie à un nouveau jugement, voire à une libération sous caution.

Christophe Châtelot

Alija Izetbegovic quitte la présidence bosniaque

SYMBOLE de la résistance des Bosniaques pendant le siège de Sarajevo par les Serbes de 1992 à 1995, Alija Izetbegovic jette l'éponge, « principalement » en raison de son âge avancé et de sa santé défaillante. Mais, en annonçant mardi 6 juin qu'il quitterait prématurément ses fonctions, le représentant musulman à la présidence collégiale de Bosnie-Herzégovine (BIH) a aussi laissé poindre de l'amertume, reprochant à la communauté internationale « d'œuvrer parfois aux dépens des Musulmans ».

Alija Izetbegovic a expliqué qu'il ne se sentait « plus dans les conditions physiques et mentales » nécessaires pour assumer ses responsabilités jusqu'à la fin 2002, terme du mandat de chacun des trois « présidents tournants » (un Serbe, un Croate, un Musulman) de la BIH. (Il se retirera donc à la fin de sa présidence tournante, en octobre. Sa succession risque de poser un problème constitutionnel.

Celui que les Musulmans avaient surnommé « De-do » (papy), un hommage affectueux au père de l'indépendance bosniaque, a rappelé qu'il fêtera ses soixante-quinze ans au mois d'août. Malade du cœur, il se retire rongé par un sentiment mitigé. Signataire des accords de Dayton, qui mirent fin au conflit bosniaque en décembre 1995, il s'accorde, comme plus grand succès, d'avoir empêché la Bosnie de « devenir une partie de la grande Serbie ». Mais Alija Izetbegovic reconnaît aussi « plusieurs échecs ». « Je ne suis pas satisfait du rythme du processus de création d'une Bosnie unifiée, démocratique et prospère », a-t-il dit. Il en a rejeté une part de la responsabilité sur une communauté internationale qui invite maintenant le pays à prendre son destin en main après lui avoir versé 5,2 milliards de dollars d'aide depuis 1995.

C. Ct

Une femme kamikaze fait exploser un camion contre une caserne russe en Tchétchénie

MOSCOU

de notre correspondant

Pour la première fois depuis le début de la guerre de Tchétchénie, les combattants indépendantistes disent avoir organisé, mercredi 7 juin à Alkhan-lourt, un bourg au sud-ouest de Grozny, une attaque-suicide contre les troupes russes, attentat confirmé par Moscou.

En fin d'après-midi, une voiture chargée d'explosifs, conduite par un homme accompagné d'une femme, a forcé un point de contrôle menant à une école où sont logées des troupes spéciales (Omon) du ministère de l'intérieur. Le véhicule a explosé alors que des soldats se précipitaient vers lui. Selon Movladi Oudougov, un des

porte-parole des combattants tchétiens, au moins 27 militaires ont été tués. Le conseiller du président Poutine, Sergueï Iastrjembski, a fait état de deux morts et cinq blessés côté russe. « Les deux terroristes kamikazes ont été réduits en morceaux », a-t-il précisé. Selon M. Oudougov, une jeune femme de vingt-deux ans, Khala Baraieva, cousine du chef de guerre Arbi Baraïev, avait choisi de participer à cette attaque-suicide. Elle a déclaré à des amis : « Je vais en toute conscience à la mort, au nom d'Allah et de la liberté du peuple tchéchien », a expliqué M. Oudougov, dans un entretien téléphonique à l'Agence France-Presse, ajoutant que M. Baraïev avait jugé héroïque

l'acte de sa cousine. Cette attaque a été accompagnée de violents combats autour du casernement des troupes russes, ont reconnu des militaires. Fusillades et tirs de mortiers ont visé le bâtiment, tandis que des hélicoptères de l'armée russe ont été appelés à la rescousse. La nuit venue, les combattants tchétiens semblent avoir pu se retirer sans gros dommages.

EMBUSCADES QUOTIDIENNES

C'est à Alkhan-lourt que s'était produit, en décembre 1999, après des semaines de bombardements, l'un des plus importants massacres de civils commis par les troupes russes. Selon l'organisation internationale, Human Rights Watch, entre

40 et 70 personnes avaient alors été exécutées. Depuis, le bourg et ses environs sont en principe sous le plein contrôle de l'armée russe.

L'attaque spectaculaire survenue mercredi n'est qu'une des dizaines d'embuscades tendues quotidiennement par les combattants tchétiens aux soldats russes. Pour la seule journée de mercredi, les militaires russes ont reconnu 19 attaques, 27, lundi, et plus de 30 la veille.

Des combats sporadiques se poursuivent également à Grozny, en particulier dans les faubourgs du nord-ouest de la ville. Les troupes russes y mènent de nouvelles opérations de nettoyage, estimant que des combattants se mêlent aux ci-

vils pour s'infiltrer dans la ville. Basé à Khankala, un faubourg de Grozny, le quartier général des troupes russes, a expliqué, mercredi, que la situation demeurait complexe. Depuis dix jours, une vaste offensive, qui mobiliserait plus de vingt mille hommes, a été engagée dans le sud et l'est de la république. En début de semaine, Guennadi Trochev, responsable des opérations, avait expliqué que plus de 200 terroristes avaient été tués en une semaine. Il avait également affirmé que le président tchéchien, Aslan Maskhadov, aurait été blessé à la tête et à la poitrine, ce qu'a démenté, mercredi, M. Oudougov.

L'armée russe, qui affirmait il y a quelques semaines avoir repoussé

définitivement les combattants tchétiens dans les montagnes du sud de la république, est confrontée à une guérilla sur tout le territoire tchéchien. Mardi, le général Trochev a estimé : « Les politiques ont commencé cette guerre, ils doivent maintenant la terminer. » Il a ajouté qu'un référendum devait être rapidement organisé en Tchétchénie et que l'ancien mufti, Ahmed Kadourov, devait devenir le nouveau leader tchéchien. Plutôt qu'un appel à la paix, ces déclarations font partie des batailles de pouvoir que se livrent plusieurs responsables nommés par Moscou ainsi que des Tchétchiens pro-Russes.

François Bonnet



BREITLING
1884

ARFAN
35, boulevard des Capucines
75002 PARIS
Tél. 01 42 61 66 74

BREITLING FRANCE · TÉL. 01 56 43 67 00
www.breitling.com

INSTRUMENTS POUR PROFESSIONNELS



OLD NAVITIMER

La Mauritanie ordonne le départ des Sénégalais de son territoire

Risque d'affrontements intercommunautaires

COMME en 1989, l'histoire va-t-elle se répéter entre la Mauritanie et le Sénégal voisin ? Cette année-là, des incidents entre éleveurs mauritaniens et agriculteurs sénégalais sur une petite île du fleuve Sénégal, qui délimite la frontière entre les deux Etats, avaient dégénéré en un affrontement intercommunautaire dans les deux pays. Plusieurs centaines de personnes avaient été tuées tandis que des dizaines de milliers de Noirs mauritaniens étaient expulsés vers le Sénégal où une partie d'entre eux résident toujours.

De nouveau, la crise couve, avec une autre origine. Une dépêche de l'agence de presse officielle mauritanienne AMI, publiée dimanche 4 juin, a accusé Dakar de puiser dans les eaux du fleuve Sénégal pour revivifier des cours d'eau taris dans le nord du pays, au mépris de tous les accords officiels conclus avec la Mauritanie. Sévère dans son commentaire, l'agence officielle critiquait l'« arrogance » du Sénégal, son « diktat » et concluait en parlant d'une « politique inacceptable ». A l'escalade verbale sont venues s'ajouter des mesures de rétorsion. Nouakchott a demandé aux citoyens sénégalais qui résident en Mauritanie – une centaine de milliers de personnes seraient concernées – de quitter le pays d'ici à deux semaines. Et, aux Mauritaniens installés au Sénégal (60 000 environ), de retourner dans leur patrie.

FRANC-PARLER

La consigne semble être suivie. Selon l'Agence France-Presse, « un important afflux de Mauritaniens rentrant chez eux a été constaté », mardi et mercredi, à la ville frontalière de Rosso tandis que les Sénégalais qui tentaient d'entrer en Mauritanie se voyaient refouler par les services de sécurité. Jusqu'ici, les autorités sénégalaises se sont efforcées de ne pas jeter d'huile sur le feu. Le premier ministre, Moustapha Niasse, a rencontré, lundi à Nouakchott, le chef de l'Etat mauritanien, le colonel Ould Taya, et lui a demandé, selon certaines sources, de suspendre le départ des Sénégalais. Le lendemain à Dakar, au cours d'une conférence de presse, plusieurs ministres sénégalais ont insisté sur le fait que « ni le président (Abdoulaye Wade), ni le premier ministre (sénégalais) n'ont fait une déclaration ou n'ont pris une décision sur la question des vallées fossiles ». Mais tous ces efforts, toutes ces exhortations pour conserver des relations « normales de bon voisinage » ne semblent guère avoir porté de fruits pas plus qu'une offre de médiation marocaine. Le Sénégal en a pris acte. Mercredi, Dakar a annoncé qu'il allait prendre des mesures pour l'évacuation de ses ressortissants vivant en Mauritanie « confor-



mément à la volonté exprimée par ce pays ».

Encore faudrait-il connaître les raisons qui ont poussé le chef de l'Etat mauritanien à faire brusquement monter la tension avec le Sénégal. Il n'est pas exclu que le franc-parler du nouveau président sénégalais a agacé Nouakchott. Le président Abdoulaye Wade n'avait-il pas, dans son discours d'investiture, prononcé le 1^{er} mars, déclaré « révolue » l'ère de « l'exercice solitaire du pouvoir » ? Le chef de l'Etat mauritanien, présent à la cérémonie, a pu se sentir visé par ces propos. La volonté affichée par le chef de l'Etat sénégalais, lors de sa visite en France fin mai, d'acheter des armes à Paris a servi de déclencheur à la crise actuelle, selon d'autres sources. Nouakchott y aurait vu un geste inamical fait avec la complicité de la France (entre Paris et Nouakchott les relations se sont dégradées depuis plusieurs mois).

Une troisième explication a cours à Dakar. Elle concerne les militants Noirs mauritaniens du FLAM (Forces de libération africaine de Mauritanie). Implantés au Sénégal – et interdits en Mauritanie –, ils prônent la lutte armée contre le pouvoir en place à Nouakchott, lequel est largement dominé par les Maures. Or, lorsqu'il est arrivé à la tête de l'Etat, le président Wade a reçu une lettre de félicitations des FLAM, à laquelle il a répondu au grand dam du pouvoir mauritanien. La télévision sénégalaise s'est fait l'écho de ces échanges, alors que du temps du président Abdou Diouf les militants du FLAM étaient surveillés de près. Selon certaines sources sénégalaises, l'affaire du fleuve Sénégal ne serait qu'un prétexte pour obtenir du président Wade qu'il se comporte à l'égard des FLAM avec la même fermeté que son prédécesseur. En attendant, l'exode continue pour des milliers de Sénégalais et de Mauritaniens.

Brigitte Breuillac
et Jean-Pierre Tuquoi

En Israël, le gouvernement d'Ehoud Barak est menacé d'élections législatives anticipées

La Knesset a adopté en lecture préliminaire un texte en faveur de la dissolution

Trois des six membres de la coalition gouvernementale israélienne, dont le puissant parti ultra-orthodoxe Shass, ont joint leurs voix, mercredi

7 juin, à celles de l'opposition pour réclamer des élections anticipées. Un projet de loi proposé en ce sens a été adopté par 61 voix contre 48.

Mais il ne s'agit que d'un vote en lecture préliminaire et le texte doit encore être voté trois fois pour entrer en vigueur.

JÉRUSALEM correspondance

Onze mois et un jour après la formation du gouvernement, le 6 juillet 1999, 61 députés, dont 26 faisant partie de la coalition gouvernementale, contre 48, ont voté en lecture préliminaire, mercredi 7 juin, en faveur de la dissolution de la Knesset et de la tenue d'élections anticipées. Il ne s'agit, pour le moment, que d'une étape – une « manœuvre », selon Yossi Sarid, ministre de l'éducation et membre du parti Meretz – dans le cadre d'un processus parlementaire qui peut durer des semaines, voire des mois, avant de se concrétiser, mais ce vote n'en est pas moins un sérieux signal d'alerte pour le premier ministre.

Le parti ultraorthodoxe sépharade Shass, celui des immigrants russes, Israël Ba'alya, et le Parti national religieux (PNR), avaient plusieurs fois menacé de quitter le gouvernement et voté aux côtés de l'opposition. Début mars, pour la première fois, ils avaient soutenu une proposition de loi présentée par le Likoud, prévoyant une majorité qualifiée en cas de référendum sur la cession de territoires. Aujourd'hui, le PNR et Israël Ba'alya s'inquiètent des conces-

sions territoriales qui pourraient être faites aux Palestiniens. La position du Shass est plus complexe, puisque ses responsables sont plutôt favorables à l'échange de terres contre la paix, tandis que son électoral y est rétif. Mais le Shass veut faire pression sur M. Barak, pour

pour un vote en première, deuxième et troisième lectures, étant entendu que le Parlement est en vacances de début août à fin octobre. C'est la même procédure qui avait entraîné, en décembre 1998, la chute du gouvernement de Benyamin Nétanyahou.

fiteraient pas forcément à ceux qui les ont provoquées. Le Likoud, divisé par les luttes internes, n'a pas en core de candidat solide à présenter pour le poste de premier ministre, face à Ehoud Barak, qui, crédité du retrait de l'armée du bourbier libanais, aurait de bonnes chances d'être réélu.

Lors de deux entretiens télévisés, mercredi, M. Barak s'est montré déterminé, sûr de lui et rassurant, rappelant à plusieurs reprises qu'il fut élu avec une large majorité de 56 % des suffrages. Il a trois options : garder le même gouvernement, former un gouvernement restreint, ou prendre lui-même l'initiative de nouvelles élections. Il est resté relativement flou. « Dans les prochains jours, nous aurons un gouvernement reposant sur une coalition différente ou similaire, mais qui agira de façon plus cohérente », a-t-il dit. Et si, pour le moment, il semble totalement exclure l'organisation d'élections anticipées, il pourrait y recourir d'ici quelques semaines, les couplant à un référendum, en cas d'accord de paix avec les Palestiniens ou les Syriens.

Catherine Dupeyron

Les Etats-Unis et la Syrie dissipent les « malentendus »

La rencontre des chefs de diplomatie américaine, Madeleine Albright, et syrienne, Farouk El Chareh, mercredi 7 juin, au Caire n'a pas permis de réaliser une « percée » dans le processus de paix au Proche-Orient mais a permis de « clarifier l'atmosphère » entre Washington et Damas après l'échec du sommet des présidents Bill Clinton et Hafez El Assad, à Genève en mars. M. Chareh a souligné que sa rencontre avec la secrétaire d'Etat américaine avait été « constructive et positive » et avait « permis de dissiper beaucoup de malentendus ». Les discussions israélo-syriennes butent sur le tracé de la frontière autour du lac de Tibériade. La Syrie veut avoir accès à sa rive orientale, ce que lui conteste Israël. – (Corresp.)

obtenir la modique somme de 12 millions de dollars (13,3 millions d'euros) pour le financement de son réseau scolaire, Maayan.

Le texte voté mercredi doit encore passer devant la commission des lois de la Knesset, qui peut ralentir son inscription à l'ordre du jour, puis revenir devant l'Assemblée

A l'époque toutefois, après deux années au pouvoir, M. Nétanyahou était plus isolé, jusques et y compris au sein de son propre parti, le Likoud, que ne l'est M. Barak. En outre, nul aujourd'hui n'est prêt à se lancer dans une nouvelle campagne électorale, essentiellement parce que de nouvelles élections ne pro-

De nouveaux obstacles pour le processus de paix

JÉRUSALEM

de notre correspondant

A force de le voir surmonter les nombreuses crises qui, en un an, ont secoué son gouvernement, on avait fini par croire Ehoud Barak insubmersible. L'incontestable majorité qui s'est dégaïcée à la Knesset, mercredi 7 juin, en fa-

ANALYSE

Une majorité de députés est opposée aux négociations israélo-palestiniennes telles que les mène M. Barak

veur de nouvelles élections prouve le contraire, même si le vote de mercredi n'est que la lecture préliminaire d'une proposition de loi qui doit franchir de nombreux obstacles avant d'être définitivement ratifiée. Le premier ministre devrait rester d'autant moins passif devant l'offensive qu'elle doit son succès à la défection d'une partie de la coalition gouvernementale, autrement dit à une trahison, ce qui devrait fouetter son appétit de contre-attaque.

Le coup qui frappe le premier ministre trouve son origine réelle dans le refus d'une majorité des députés d'accepter les concessions qu'impliquent les négociations en cours avec les Palestiniens. C'est évident pour le Likoud, le Parti national religieux (PNR) et Israël Ba'alya qui, depuis longtemps déjà, et à des degrés divers, s'opposent à la restitution de territoires aux Palestiniens en échange de la paix, singulièrement lorsqu'il s'agit de communes situées aux alentours de Jérusalem. Mais cela vaut aussi pour le Shass qui, au-delà

de ses différends avec M. Barak quant au financement de son réseau scolaire, apparaît plus rétif qu'hier à suivre la voie ouverte à Oslo en 1993. En témoignent les milliers de partisans du parti qui, réunis le 6 juin dans un stade des environs de Tel-Aviv, ont acclamé durant des heures les rabbins de diverses obédiences venus les exhorter à ne pas céder un pouce de « la terre d'Israël ».

Une majorité de députés – ce qui n'équivaut pas nécessairement à une majorité de l'opinion publique – est aujourd'hui opposée aux négociations israélo-palestiniennes telles que les mène M. Barak. Un constat qui devrait faire réfléchir Yasser Arafat aujourd'hui placé devant un nouveau choix. Soit il temporise, se prononçant sur des faiblesses parlementaires de son partenaire et des conséquences que cela aura sur ses capacités à négocier. Soit il accélère, craignant le retour au pouvoir d'une droite encore moins disposée à faire des concessions.

TOUT EST DANS LE « PLUS TARD »

« Pour M. Arafat, une négociation n'est jamais terminée avant la signature de l'accord », expliquait récemment Shimon Pérès qui le connaît bien. Cette obstination qui fait toute sa valeur explique pour partie les difficultés actuelles des négociations israélo-palestiniennes. Pendant des mois, celles-ci ont évolué selon le principe des petits pas, Israël se retirant lentement, et par étapes, de la Cisjordanie. Peu satisfait du résultat, menaçant de proclamer unilatéralement, en septembre, l'Etat palestinien, M. Arafat a finalement changé son fusil d'épaule, demandant un règlement global et définitif des problèmes demeurés pendents. Depuis quelques semaines, il semble avoir changé à nouveau de perspective, favorable à

une évolution par étapes qui, estime-t-il, lui permettrait d'atteindre un meilleur résultat.

M. Barak, fragilisé par la cristallisation des oppositions politiques, voudrait maintenant en finir au plus vite. Convaincu qu'il ne peut tout régler au fond, il propose à son partenaire, en échange de la création rapide d'un Etat palestinien qu'Israël serait le premier à reconnaître, la signature d'un accord solennel déclarant la « fin du conflit » et repoussant à plus tard le règlement des dossiers non résolus, notamment celui des réfugiés et celui du statut de Jérusalem.

Tout est ici dans le « plus tard ». S'il ne s'agit que de quelques semaines ou de quelques mois, l'affaire est jouable. Mais si, comme le craignent les Palestiniens qui ont perdu une bonne partie de la confiance investie autrefois dans M. Barak, le « plus tard » renvoie aux calendes grecques, alors M. Arafat craint d'être la victime d'un marché de dupes. Le chef de l'Autorité palestinienne est d'autant plus hésitant que, comme son homologue israélien, il doit aujourd'hui compter avec une opposition dopée par le récent retrait israélien du Liban vécu comme la victoire d'une stratégie militaire au moment où la négociation ne rapporte guère.

Quelle conclusion va tirer le chef de l'Autorité palestinienne du récent vote des parlementaires israéliens ? Les Américains lui conseillent de forcer l'allure, agitant la promesse d'une aide financière importante et certaine... tant que le président Clinton demeure aux affaires. L'argument ne peut être négligé : l'avenir de l'Etat palestinien dépend aussi des ressources financières qu'il est capable de mobiliser pour sa construction.

Georges Marion

La France se prépare à accueillir avec faste le chef de l'Etat algérien

DEPUIS près de dix-sept ans, aucun chef d'Etat algérien n'avait effectué de visite officielle en France. La dernière, celle du président Chadli Bendjedid, remonte à novembre 1983. Cinq ans plus tard, des émeutes réprimées dans le sang allaient entraîner l'Algérie vers la tragédie et l'isoler durablement de la scène internationale.

Comme s'il s'agissait de rattraper le temps perdu, les autorités françaises se préparent donc à dérouler le tapis rouge pour le président Abdelaziz Bouteflika, en visite officielle en France du mardi 13 juin au samedi 17. Etalé sur plus de quatre jours – une durée exceptionnellement longue –, le séjour du chef de l'Etat algérien ne devrait être marqué par aucune annonce frac-

sante mais, plus simplement, confirmer le « climat nouveau » et la « volonté de rapprochement entre les deux pays » maintenant que « l'Algérie est en train de sortir de la crise », selon des diplomates français.

VISITE À DOUAUMONT

Accompagné d'une importante délégation, le président algérien arrivera, mardi en fin de journée, à l'aéroport d'Orly, où il sera accueilli par le président Jacques Chirac avec qui il aura un premier entretien suivi d'un dîner à l'Elysée. Le programme de la journée du mercredi s'annonce très chargé : petit déjeuner avec le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine ; réception à l'Hôtel de Ville de Paris ; en-

tretien avec le premier ministre, Lionel Jospin ; discours à l'Assemblée nationale et, pour finir, soirée-débat à l'initiative de l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Le lendemain matin, jeudi, le président algérien rencontrera les représentants du Mouvement des entreprises de France (Medef), avant de s'entretenir avec le président du Sénat, Christian Poncelet. Une réception et un dîner-débat organisés par la revue *Passages* clôtureront cette journée.

Vendredi, après un entretien en fin de matinée avec le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Laurent Fabius, le chef de l'Etat algérien, qui est aussi président en exercice de l'Organisation

de l'unité africaine (OUA), se rendra à Verdun puis à l'ossuaire de Douaumont (Meuse) pour rendre hommage aux musulmans tombés au cours des combats de la guerre de 1914-1918.

Samedi, dernier jour de la visite, un entretien est prévu avec Koïchiro Matsuura, le directeur général de l'Unesco, organisation dont le siège est à Paris. Après une ultime réception donnée à la communauté algérienne, le président Bouteflika regagnera son pays.

Hormis des marques d'attention, la France n'a guère à offrir à son hôte sur le plan économique. Le retour de la compagnie Air France en Algérie n'est toujours pas d'actualité malgré la multiplication des rencontres techniques depuis deux

mois. Le dossier continue à achopper sur les conditions d'un ultime contrôle des passagers avant l'embarquement : Air France refuse qu'il soit effectué sous le seul contrôle des autorités algériennes.

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE

En revanche, la question des visas, après avoir longtemps empoisonné les relations entre les deux capitales, ne pose plus de problème majeur. A Alger, les services consulaires français ont été agrandis et modernisés. L'ouverture du nouveau consulat d'Annaba, sur la côte Est, devrait être officialisée la semaine prochaine ; la décision de principe d'en ouvrir un à Oran, sur la côte Ouest, est également prise. Actuellement, une demande de visa sur deux recevrait une réponse positive.

Ce que souhaitent désormais les Algériens, c'est que la France investisse en Algérie. Convertie au libéralisme, favorable aux privatisations, l'ancienne colonie française aimerait que son principal partenaire commercial s'engage à moderniser l'économie. Jusqu'ici, il s'agit d'un vœu pieux.

J.-P. T.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES Office Spécial de Publicité

47, rue Louis Blanc
92984 LA DEFENSE Cedex
Tél. : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE RENNES

Par arrêt Contradictoire, définitif, rendu par la Chambre des Appels Correctionnels de la Cour d'Appel de RENNES le 4 Mai 2000, sur appel d'un jugement du Tribunal Correctionnel de NANTES en date du 26 Novembre 1998,

René TRAGER, né le 13 Février 1943 à METZ (57), demeurant chez Mme MOTHE, 17, rue Van Loo, 1^{er} étage droite, 4^{ème} étage (75016) PARIS a été condamné en application des ART. 1741 AL. 1, 2, 3, 4 et 1750 AL.1 du Code Général des Impôts pour : SOUSTRACTION À L'ETABLISSEMENT ou AU PAIEMENT DE L'IMPOT, OMISSION DE DECLARATION, FRAUDE FISCALE, à un an d'emprisonnement avec sursis ;

La Cour a en outre ordonné : 1^o La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : LE MONDE et dans le Journal Officiel de la République Française, à la charge du prévenu ; 2^o L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, sur les panneaux réservés à l'affichage des publications officielles de la commune de PARIS 16^{ème}.

Pour le Greffier en Chef.

INÉDIT. Le FAIT FRANÇAIS dans le monde. Tome II

LES MOISSONS DE LA FRANCITÉ

(suite de la « France 3^e super puissance »). Ressources, économie des 56 pays d'expression française. Droit de la mer : les zones maritimes sont bien des prolongements « territoriaux » des États riverains (France : 2^e domaine territorial mondial). Structure des États d'expression française : métropole, les 10 DOM-TOM, la zone franc, conférence franco africaine (40 nations), Agence de la Francophonie (56 nations), et la possible UDELF (Union des États de la langue française : 56 nations), 250 p., 98 F. - (Tome I : 120 F. - Les deux tomes : 200 F. franco). L'AYON chez l'auteur.

MARTINOT DE PREUIL - 49560 NUEIL SUR LAYON

COMMUNE DE CHATENOY-LE-ROYAL ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTÉ DU MAUPAS

Par délibération du 31 mai 2000, le conseil municipal a approuvé la modification du Plan d'Aménagement de Zone de la Z.A.C. du Maupas.

La délibération et le dossier de modification sont tenus à la disposition du public en mairie, aux heures et jours habituels d'ouverture.

Le maire,
Bernard ANDRIOT.

Kisangani : au moins 50 civils tués dans les combats

KINSHASA. Les combats qui se poursuivaient, mercredi 7 juin, depuis trois jours entre soldats rwandais et ougandais à Kisangani (nord-est de la République démocratique du Congo), ont fait au moins cinquante morts et une centaine de blessés parmi les habitants, selon le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Ces combats se poursuivent malgré un accord de cessez-le-feu conclu mardi soir par les deux armées, sous l'égide de la Mission d'observation de l'ONU en République démocratique du Congo (Monuc). Selon cette dernière, ces affrontements à l'arme lourde ont occasionné des « destructions massives » dans la ville. — (AFP)

Libération prochaine des Burundais des camps de regroupement

JOHANNESBOURG. Tous les Burundais internés dans des camps de regroupement seront libérés d'ici au 31 juillet, a annoncé, mercredi 7 juin, le médiateur du processus de paix au Burundi, Nelson Mandela, aux termes d'un accord passé avec le président burundais, Pierre Buyoya. Les deux hommes se sont également mis d'accord sur une restructuration de l'armée burundaise (dominée par la minorité tutsie) afin qu'elle soit à l'avenir composée à parts égales des communautés hutues et tutsies. « La décision doit être approuvée par le cabinet, l'Assemblée nationale, l'armée, l'appareil judiciaire, les leaders religieux, et tous les échelons du peuple du Burundi. C'est pour cela que je vais là-bas pour trois jours », a ajouté M. Mandela. — (AFP)

Roumanie : victoire du parti de M. Iliescu au premier tour des municipales

BUCAREST. Les résultats définitifs du premier tour des élections municipales en Roumanie du 4 juin font état d'une nette victoire du Parti de la démocratie sociale de Roumanie (PDSR), dirigé par l'ex-président Ion Iliescu, en place de 1990 à 1996. Environ 27 % des maires et des conseillers élus appartiennent au PDSR, formation d'orientation sociale démocrate. Les chrétiens démocrates et les libéraux, qui s'étaient imposés contre le PDSR aux élections de 1996, viennent d'essuyer une défaite surprenante. Les deux formations de centre droit n'ont recueilli que 17 % des suffrages pour les maires et 15 % pour les conseillers. Ce scrutin, dont le second tour aura lieu le 18 juin, est un test pour les élections législatives et présidentielles de novembre qui pourraient annoncer le retour d'Ion Iliescu. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE : un nouveau séisme a frappé**, jeudi 8 juin, l'île indonésienne de Sumatra, victime déjà d'un tremblement de terre dimanche ayant fait une centaine de morts et mille trois cents blessés. L'Observatoire des sciences de la terre de Strasbourg a évalué la magnitude à 6,7 degrés sur l'échelle de Richter. Un séisme de même amplitude a été également ressenti dans le nord de la Birmanie et le sud de la Chine ce même jeudi. — (AFP)

■ **SALOMON : l'Australie va évacuer les étrangers** bloqués dans la tentative de coup d'Etat, depuis lundi 5 juin, aux îles Salomon dans le Pacifique Sud. La situation semble se détériorer dans la capitale et aux alentours entre les deux factions qui se disputent le pouvoir. La Nouvelle Zélande a également annoncé qu'elle avait positionné une frégate pour des évacuations d'urgence si nécessaire. — (AFP)

■ **LIBAN : Israël est, aux côtés de sa milice supplétive de l'Armée du Liban sud (ALS), « entièrement responsable »** des « crimes de guerre » commis dans le centre de détention de Khiam au Liban sud, a estimé Amnesty International dans un rapport publié le 7 juin. « Les crimes commis à Khiam peuvent être considérés comme parmi les plus graves violations des droits de l'homme, en résumé des crimes de guerre (...) commis par les géôliers et leurs maîtres », affirme l'organisation internationale de défense des droits de l'homme.

■ **MAROC : la Cour suprême du Maroc a reporté d'une semaine l'examen du cas du capitaine d'aviation Moustapha Adib**, condamné à cinq ans de prison le 17 février pour avoir fait état de corruption au sein de la hiérarchie militaire. Les cinq juges ont déclaré, après avoir siégé pendant une heure le 7 juin, qu'ils prendraient une décision le 14 juin sur le cas d'Adib : soit casser la condamnation et la peine prononcées par un tribunal militaire de Rabat, soit rejeter l'appel de la défense. — (Reuters.)

■ **Nations unies : les droits « sexuels » des femmes**, notamment la contraception, l'avortement et l'homosexualité, font l'objet d'âpres débats en marge de l'Assemblée générale de l'ONU sur les femmes, à New York. Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent pour dénoncer une remise en cause des acquis de la conférence de Pékin sur ces sujets sensibles par les mêmes pays (musulmans et catholiques conservateurs) qui les avaient déjà contestés il y a cinq ans. — (AFP)

■ **GRÈCE / GRANDE-BRETAGNE : l'attaché militaire de l'ambassade britannique à Athènes, Steven Brecaedier**, grièvement blessé, jeudi 8 juin, sur la route qui conduit à Kifissia (banlieue nord-athénienne) par deux inconnus à bord d'une moto qui ont ouvert le feu contre lui, est décédé à l'hôpital Erythros Stavros, où il avait été transféré. La police a attribué cet attentat au groupe terroriste du 17 novembre, déjà responsable depuis 1975 de plusieurs attentats de ce genre. — (AFP)

■ **ALLEMAGNE : un SS surnommé « l'assassin d'Oradour-sur-Glane » perd sa pension de guerre.** Heinz Barth, 79 ans, pour son implication dans le massacre commis par des SS à la fin de la seconde guerre mondiale dans cette commune du sud de la France, va perdre la pension d'invalidité de guerre qu'il percevait depuis 1991. C'est ce qu'a décidé, mercredi 7 juin, le tribunal du travail de Potsdam (est), en vertu d'une loi de 1998. — (AFP)

■ **Le gouvernement de Gerhard Schröder** a décidé, mercredi 7 juin, d'autoriser les femmes à s'engager dans des troupes de combat de la Bundeswehr. Auparavant, elles pouvaient servir dans des formations de santé ou de logistique. Consultée, la Cour européenne a récemment considéré que cette interdiction faite aux femmes allemandes de porter les armes était une mesure de discrimination sexiste. — (AFP)

Kosovo : l'aviation canadienne manquait de munitions

OTTAWA. Dans une revue officielle des forces armées canadiennes, huit officiers ayant participé à l'opération « Force allée » au Kosovo au printemps 1999 se sont plaints du manque d'équipements modernes (munitions inadaptées, transmissions sensibles au brouillage, capacités inexistantes de tirs de nuit) à bord de leurs avions CF-18.

« En l'absence de ressources supplémentaires, écrivent-ils, la chasse canadienne risque d'être reléguée au second plan, avant de devenir une espèce en voie d'extinction ». Le ministre canadien de la défense, Art Eggleton, a reconnu, après avoir rappelé que ses pilotes avaient effectué plus de sept cents missions sans aucune perte avec leurs dix-huit avions au-dessus de la Serbie et du Kosovo, que la flotte des avions de combat CF-18, achetés aux Etats-Unis, avait besoin d'être modernisée. — (AFP)

Un attentat-suicide au Sri Lanka a provoqué la mort de vingt et une personnes dont un ministre

L'action est attribuée aux Tigres de libération de l'Eelam tamoul

La Journée des héros, qu'organise chaque année le gouvernement sri-lankais, s'est terminée dans la tragédie, mercredi 7 juin, avec un nouvel attentat-

suicide attribué aux séparatistes du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul). Vingt et une personnes sont mortes, dont le ministre de l'industrie,

C. V. Gooneratne, et une soixantaine sont blessées, dont plusieurs dans un état grave. Cette guerre a déjà fait 60 000 morts, dont 11 000 soldats.

NEW-DELHI
de notre correspondante
en Asie du Sud

Ce qui devait être une journée de célébration pour remonter le moral d'une armée rétive au combat s'est terminée dans la tragédie. Agé de soixante-cinq ans, le ministre de l'industrie, C. V. Gooneratne, marchait sur la rue principale de sa circonscription, à 15 kilomètres au sud de Colombo, quand un homme porteur d'une veste bourrée d'explosifs s'est approché de lui pour l'étreindre et a déclenché le dispositif de mise à feu. Ce type d'attentat est généralement effectué par une unité spéciale du LTTE, les « Tigres noirs », dont 147 membres, selon le chef du LTTE (Tigres de libération de l'Eelam tamoul), Velupillai Prabhakaran, sont déjà morts dans des circonstances semblables depuis 1983.

Cet nouvel attentat intervient au moment où la grande offensive « Vagues incessantes III », lancée en novembre 1999 par le LTTE, en lutte pour un Etat séparé de la minorité tamoule, marque le pas

devant Jaffna, au nord de l'île. Depuis près de trois semaines, les positions militaires du LTTE, qui campe aux portes de cette ville, et de l'armée n'ont pas changé de façon significative, le fait nouveau étant que celle-ci semble désormais mieux résister. A moins d'un cessez-le-feu improbable, le sort de la bataille dépend, d'une part, de la capacité de mobilisation du LTTE et de la capacité de l'armée à soutenir la logistique de 40 000 hommes avec un seul aéroport et un port sous le feu intermittent des batteries du LTTE.

RECRUTEMENT FORCÉ

Selon des sources militaires, le LTTE aurait perdu ces trois dernières semaines de 500 à 1 000 hommes, chiffre considérable pour une force évaluée à environ 7 000 hommes. D'un autre côté, l'aéroport de Palali, le seul de la péninsule, n'est plus accessible, sauf cas d'urgence, qu'à des hélicoptères. La voie maritime à partir du port de Trincomale n'est pas sûre, comme l'a encore démontré, lundi, l'attaque contre deux vedettes ra-

pidées, coulées par la marine du LTTE. L'armée a toutefois reçu de nouveaux équipements, des lanceurs de roquettes multiples notamment, et des munitions et des renforts d'environ 4 000 hommes sont en cours d'acheminement.

Le besoin de mobilisation du LTTE, qui pratique largement le recrutement forcé parmi les populations sous son contrôle, explique peut-être les difficultés du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à trouver un terrain d'entente entre les deux parties pour venir en aide aux milliers de civils pris dans les combats. Si le CICR a un accord de principe, une divergence subsiste sur le point d'entrée, l'armée souhaitant voir la population se réfugier dans des zones sous son contrôle alors que le LTTE veut la faire venir dans la province du Wanni, qu'il tient entièrement.

La situation militaire demeure donc incertaine et la présidente Chandrika Kumaratunga a durci le ton ces derniers jours. Elle a affirmé que le LTTE ne voulait pas la paix et que si des négociations par l'entremise de la Norvège s'ou-

vraient, ce serait à ses conditions. Selon un responsable sri-lankais, le gouvernement est toutefois prêt à discuter sur la recherche d'un règlement politique, tout en excluant toute négociation sur les positions militaires. « Dans le cas d'un cessez-le-feu sur les positions présentes, nous serions prêts à ouvrir le dialogue », affirme ce responsable, qui veut garder l'anonymat.

Sur le plan politique, M^{me} Kumaratunga, qui doit affronter des élections législatives à l'automne, a décidé de soumettre un plan de dévolution des pouvoirs au Parlement, avec ou sans l'accord du parti d'opposition, le Parti national unifié. Elle espère ainsi convaincre la minorité tamoul du sérieux d'un plan débattu depuis 1995 et qui donnerait une large autonomie aux régions Nord et Est, à majorité tamoule. L'amélioration de la situation pour l'armée a en tout cas entraîné la levée de la censure pour la presse étrangère et la levée de l'interdiction des rassemblements politiques.

Françoise Chipaux

BOUCHERON
PARIS
JOAILLIER DEPUIS 1858

FRAUDE Lyne Cohen-Solal (PS), adversaire du maire de la capitale, Jean Tiberi (RPR), lors des élections législatives de 1997, a annoncé, mercredi 7 juin, son intention de dépo-

ser devant le Conseil constitutionnel un recours en révision de l'élection législative dans la 2^e circonscription de Paris, qui englobe notamment le 5^e arrondissement. ● L'ENQUÊTE

conduite par les gendarmes, à la demande de la justice, met en lumière un système organisé de recrutement de faux électeurs par des collaborateurs de M. Tiberi. 3 300 personnes,

faussement domiciliées dans l'arrondissement, auraient participé au scrutin de 1997 et une centaine ont déjà reconnu avoir agi frauduleusement. ● M. TIBERI a assuré, mercredi

7 juin, que son élection « ne peut pas être invalidée », car « le Conseil constitutionnel s'est déjà prononcé » en 1998. (Lire aussi notre éditorial page 16.)

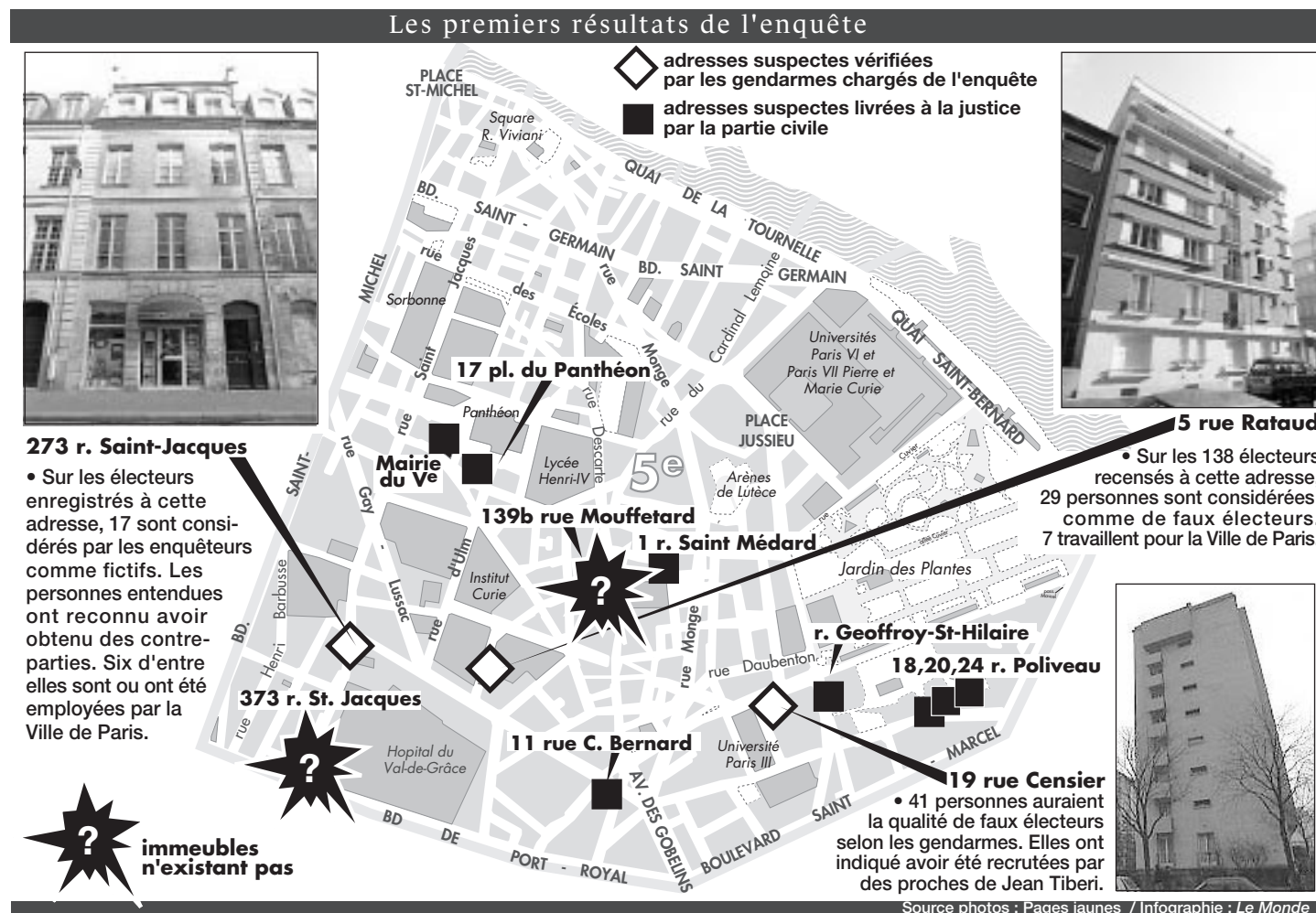
Faux électeurs RPR : le cas d'école du 5^e arrondissement de Paris

L'enquête conduite par les gendarmes dans le fief de Jean Tiberi a permis d'identifier 3 300 électeurs faussement domiciliés dans la circonscription législative du maire de Paris. Son adversaire socialiste de 1997 demande l'invalidation de son élection

LA JUSTICE parfait, peu à peu, sa connaissance des rouages de la fraude électorale à Paris. Dans le 3^e arrondissement, l'enquête judiciaire a déjà révélé le caractère organisé de ces pratiques, notamment grâce aux moyens informatiques (*Le Monde* du 31 mai). Les recherches conduites sur les listes du 5^e arrondissement, fief électoral de Jean Tiberi et de Jacques Chirac, ont quant à elles mis en lumière un système particulier, alliant le recrutement de faux électeurs et de militants fictifs du RPR. Chargés par la juge d'instruction Chantal Perdrix de minutieux recoupements, les gendarmes ont étayé ces soupçons grâce aux vérifications effectuées à six adresses de cet arrondissement. Au total, l'enquête porte cependant sur une centaine d'adresses où de faux électeurs auraient été domiciliés depuis le début des années 80, par l'entremise de proches de M. Tiberi.

Ouverte à la suite d'une plainte relative aux élections législatives de 1997, cette information judiciaire a mis en valeur certains dysfonctionnements touchant aux scrutins municipal de 1995 et régional de 1998. Si les enquêteurs ont isolé, pour 1997, un collège de 3 300 inscriptions suspectes, plus d'une centaine d'électeurs fictifs paraissent, à ce jour, avoir été identifiés et interrogés. Leurs témoignages permettent de dresser un tableau d'ensemble des pratiques découvertes dans ce bastion historique de l'implantation parisienne de l'actuel chef de l'Etat.

A en croire ces témoignages, une grande partie des cartes d'électeurs étaient délivrées à la permanence électorale de M. Tiberi, rue Vesale, par les proches collaborateurs du maire. Les recruteurs paraissent avoir, dans chaque cas, promis certains avantages matériels en contrepartie d'un vote en faveur de M. Tiberi : logements appartenant au parc de la Ville de Paris ou à l'office HLM, places en crèche, parfois même emplois au sein des services municipaux. L'examen des inscriptions frauduleuses sur les listes de l'arrondissement a aussi fait apparaître un système dans lequel il était demandé aux personnes recrutées de prendre, dans le même temps,



une carte de membre du RPR dans la section du 5^e arrondissement – sans pour autant exiger qu'elle s'engage dans une activité militante. Cette opération aurait permis à M. Tiberi d'afficher un nombre de militants surévalué, dans le but de conforter son assise au sein du parti gaulliste.

Au début des années 80, Marlène P., Martiniquaise domiciliée à Sevran (Seine-Saint Denis), assurait, en tant que stagiaire, le gardiennage du square Trouseau, dans le 12^e arrondissement de Paris. Grâce à une de ses amies, en contact avec Anne-Marie Affret, proche collaboratrice de M. Tiberi à la mairie du 5^e arrondissement, elle apprend

qu'il est possible d'obtenir un logement ou un travail stable à la Ville contre une inscription sur les listes électorales. « Monique m'a fait connaître madame Affret, a-t-elle expliqué aux gendarmes. Nous avons été reçues par cette personne. Je lui ai demandé d'intervenir afin que je puisse conserver mon travail. M^{me} Affret m'a dit que, si j'avais l'intention de travailler pour la Ville de Paris, il fallait que je m'inscrive sur les listes électorales de la mairie du 5^e et que j'adhère à son parti. (...) L'intervention de M^{me} Affret a été positive, je savais qu'initialement je ne devais pas être reprise. Après une courte période d'arrêt, j'ai été intégrée en qualité de gardien stagiaire puis titu-

laire, toujours square Trouseau. (...) Comme convenu avec M^{me} Affret, je me suis présentée rue Vesale à Paris. Là, je lui ai remis mon identité et mon adresse à Sevran. » Les enquêteurs ont établi que cette électricité faisait partie d'un groupe de onze personnes domiciliées au 373, rue Saint-Jacques. Or cette adresse n'existe pas.

Au 273, rue Saint-Jacques, en revanche, il y a bien un immeuble : les enquêteurs y ont relevé la présence de 17 faux électeurs. « Les investigations effectuées ne laissent planer aucune doute, écrivent-ils dans leur synthèse, il y a bien eu des incitations afin de recueillir ces inscriptions. Cette remarque est accentuée par le

fait que les électeurs fictifs se connaissent directement, membres de la même famille ou indirectement, qu'ils avancent un même contact, Anne-Marie Affret. »

Au 5, rue Rataud, les enquêteurs ont découvert une filière originale de Pondichéry. Selon les dires d'une dizaine d'entre eux, Smash Babu J. paraît avoir joué le rôle de recruteur auprès de personnes d'origine indienne, qui ont adhéré au RPR pour obtenir un travail comme éboueur ou pris une carte d'électeur contre un emploi d'agent hospitalier dans un établissement de l'AP-HP. A cette adresse, les gendarmes ont établi qu'une trentaine de faux électeurs avaient été domiciliés fictive-

ment. Dans leur rapport, ils précisent que le directeur du Centre d'action sociale de la mairie du 5^e a joué un rôle dans la « planification de la domiciliation » frauduleuse.

« Si j'avais l'intention de travailler pour la Ville, il fallait que je m'inscrive sur les listes électorales de la mairie du 5^e »

L'adversaire de M. Tiberi aux législatives de 1997, Lyne Cohen-Solal, partie civile dans cette affaire, a livré au juge le fruit de ses propres vérifications. Elles concernent notamment l'existence d'une filière africaine au 11, rue Claude-Bernard, qui aurait permis la domiciliation fictive de 35 personnes, d'origine malienne ou mauritanienne et employées par les services municipaux. Membre de la commission des listes électorales, le propriétaire de l'immeuble, présenté comme un ami d'enfance de M. Tiberi, coordonnait la remise des cartes d'électeurs et conviait les intéressés à se déplacer dans les bureaux de vote le jour des scrutins.

Les enquêteurs s'attachent également à vérifier l'utilisation qui aurait pu être faite d'un hôtel, rue Mouffetard, dans lequel étaient domiciliées 11 personnes, ou encore l'inscription suspecte de 15 autres électeurs dans l'appartement – situé au-dessus de la mairie du 5^e arrondissement – d'un huissier travaillant auprès de M. Tiberi. La partie civile a aussi fourni une liste de quatre personnes inscrites sur les listes de l'arrondissement au 139 bis, rue Mouffetard, dont le numéro ne figure pourtant sur aucun plan. Il semble que cette domiciliation corresponde à un emplacement de 7 mètres carrés, jadis dévolu à une marchande de colifichets et resté inutilisé depuis vingt ans.

Jacques Follorou

Une fraude électorale avérée dans ce bastion chiraquien

L'AFFAIRE de la fraude électorale dans le 5^e arrondissement de Paris éclate le 23 avril 1997, dans le *Canard enchaîné*. L'hebdomadaire satirique révèle alors que 3 000 à 4 000 personnes seraient illégalement inscrites sur les listes électorales de l'arrondissement dont Jean Tiberi est élu depuis 1965. Un mois avant le premier tour des élections législatives, la nouvelle fait l'effet d'une bombe. Démarrent alors trois années d'un feuilleton judiciaire que d'autres affaires liées à la « maison Tiberi » viendront, paradoxalement, occulter – HLM, domaine privé, « rapport » de Xavière Tiberi au conseil général de l'Essonne.

Devenu maire de Paris en 1995, en lieu et place de Jacques Chirac, M. Tiberi se sent « intouchable ». C'est peu dire, en effet, que le 5^e arrondissement est un fief : celui qu'il a construit pour son mentor, autant que pour lui-même. La 2^e circonscription législative de la capitale, dont M. Tiberi est le dé-

puté depuis 1968, englobe cet arrondissement, où il est né, ainsi qu'une partie du 6^e, mitoyen. Né lui aussi dans le 5^e arrondissement, c'est de là que M. Chirac, en 1977, est parti à l'assaut de la Mairie de Paris. C'est là que son successeur s'est, trente années durant, façonné un bastion. Alors à la tête de la fédération RPR de Paris, M. Tiberi n'y aura connu qu'une seule situation de ballottage, en 1973. Quant à la mairie du 5^e arrondissement, s'il l'a cédée, en 1995, à un de ses proches, Jean-Charles Bardou, il continue à s'y conduire en maître.

Pourtant, quand l'affaire des « faux électeurs » éclate, la forteresse chiraquienne est déjà ébranlée. Après les deux « grands chelems » de la droite dans la capitale, en 1983 et en 1989, les municipales de 1995 ont permis à la gauche de reconquérir six arrondissements. Le soupçon qui pèse, désormais, sur l'honnêteté du scrutin législatif à venir enfonce un coin. Les adversaires de M. Tiberi aux législatives, la socialiste Lyne Cohen-Solal et le Vert Yves Frémion-Danet, ont déposé plainte avec constitution de parties civiles dès le 5 mai 1997. A l'issue du premier tour, le 25 mai 1997, M. Tiberi est en ballottage, en chute de 20 points par rapport à ses résultats de 1988 et 1993. Il l'emporte au second tour, avec seulement 2 725 voix d'avance sur sa concurrente socialiste.

Pour autant, la polémique sur l'honnêteté du scrutin n'est pas close. M^{me} Cohen-Solal dépose, le 12 juin, un recours en annulation de l'élection devant le Conseil

constitutionnel. Parallèlement, le lendemain, le parquet de Paris ouvre une information judiciaire. « Les opérations électorales semblent s'être déroulées dans un contexte accumulant les irrégularités de toute nature », souligne l'avis transmis au Conseil constitutionnel par Jean-Pierre Dupont, alors directeur de cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, et aujourd'hui préfet de la région Ile-de-France et préfet de Paris. Il y est fait état de « doutes » sur l'« impartialité » des travaux de la commission chargée de la révision des listes. Il s'étonne du « nombre d'immeubles municipaux correspondant aux adresses des électeurs incriminés ».

« MANŒUVRE CONDAMNABLE »

Il faudra attendre le 20 février 1998 pour que le Conseil constitutionnel rende sa décision. Malgré des attendus reconnaissant explicitement qu'il y a eu fraude, le Conseil, alors présidé par Roland

Dumas, valide l'élection de M. Tiberi. Il souligne pourtant qu'un « nombre important d'électeurs sont domiciliés dans des logements sociaux de la Ville alors qu'ils sont inconnus des organismes gestionnaires », que, dans certains cas, « ces personnes résident dans des logements de la Ville de Paris situés dans d'autres arrondissements ». Il évoque des « bâtiments inexistant », « un nombre anormal d'électeurs domiciliés dans les appartements de la mairie du 5^e » ou « des certificats d'hébergement de complaisance établis par des personnes liées au candidat élu ». Mais il estime qu'« il résulte de l'instruction que le nombre des électeurs dont l'inscription peut être suspectée de fraude et qui ont voté au second tour du scrutin est sensiblement inférieur à l'écart des voix entre les candidats à ce tour ». Et de conclure : « La manœuvre en cause, aussi condamnable soit-elle, n'a pu, dès lors, inverser le résultat du scrutin. »

L'enquête se poursuit, depuis, sur le terrain pénal (lire ci-dessus). Les auditions conduites par les gendarmes de la brigade de recherche de Paris auraient permis d'identifier 3 300 personnes faussement domiciliées dans le 5^e, qui auraient participé au scrutin législatif de 1997 – soit un nombre sensiblement plus élevé que l'écart de voix entre les deux candidats. Les avocats de Lyne Cohen-Solal ont annoncé leur intention de déposer, d'ici à la fin juin, un recours en révision devant le Conseil constitutionnel.

Christine Garin

Jean Tiberi s'appuie sur le Conseil constitutionnel

« CELA n'est pas sérieux : mon élection ne peut pas être invalidée, le Conseil constitutionnel s'est déjà prononcé. » C'est dans ces termes que le maire de Paris, Jean Tiberi, a répondu, mercredi 7 juin, dans les couloirs de l'Assemblée nationale, aux questions concernant la décision de son adversaire socialiste, Lyne Cohen-Solal, d'introduire devant le Conseil constitutionnel un recours en révision de la décision du 20 février 1998 qui avait validé l'élection de M. Tiberi comme député de la 2^e circonscription de Paris.

« Il y a quelque temps, a poursuivi le maire, on parlait de quinze mille [faux électeurs], après j'ai vu dix mille, après sept mille, après cinq mille. Ce matin, je vois trois mille... Il y a une évolution. Nous verrons dans huit jours. »

CONTRE-ATTAQUE

Le dernier chiffre évoqué par le maire est, en fait, proche de celui des électeurs faussement domiciliés dans le 5^e que l'enquête de gendarmerie a identifiés comme ayant participé au scrutin législatif de juin 1997. Sur les 7 228 personnes inscrites sur les listes électorales bien que ne résidant pas dans l'arrondissement, 3 300 auraient ainsi participé à ce scrutin.

« Tout cela est lancé par mon adversaire socialiste, Lyne Cohen-Solal, dont chacun sait que, sur le plan du comportement politique, judiciaire et moral, il y aurait beaucoup à dire, a encore argumenté M. Ti-

beri, mercredi. Il faudrait qu'elle donne des explications sur le fait qu'elle a eu deux emplois rémunérés à temps plein, l'un à Lille et l'autre à Paris. »

En décembre 1997, six mois après l'ouverture d'une information judiciaire contre X... pour fraude électorale dans la 2^e circonscription de Paris, M. Tiberi avait demandé au procureur de Paris d'engager des vérifications sur la réalité des emplois occupés par son adversaire socialiste. Aujourd'hui chef de file socialiste pour les municipales dans le 5^e arrondissement et membre de l'équipe de campagne de Bertrand Delanoë, M^{me} Cohen-Solal était, à l'époque, membre du cabinet de Pierre Mauroy, à Lille, et rédactrice en chef de l'hebdomadaire du PS, *Vendredi*.

Le procureur, après enquête, avait classé l'affaire pour absence d'infraction. « A court d'arguments et alors que ses amis reconnaissent les fraudes sur les listes du 5^e, l'acharnement du maire de Paris à tenter de rouvrir ce dossier ne saurait tromper personne », a répondu M^{me} Cohen-Solal.

Le maire de Paris, qui s'est déclaré « favorable à tout ce qui peut améliorer la clarté et la transparence », a, par ailleurs, jugé que la proposition de Philippe Séguin de révision totale des listes électorales parisiennes était « sujette à caution ».

Ch. G

LEONARD VINCI
3^{ème} cycle
INGÉNIERIE ET NÉGOCIATION
COMMERCIALES INTERENTREPRISES
Pour devenir
Ingénieur d'affaires/
Chef de produits "b to b"
Recrutement Bac +4/5, Ingénieurs, DEA,
DESS, ESC... jusqu'à fin juillet 2000
Formation d'octobre 2000 à septembre 2001
dont 6 mois de mission en entreprise.
www.devinci.fr/inci
Brochure et dossier au 01 41 16 73 12
Courrier ou E-mail : inci@devinci.fr
INCI - Pôle Universitaire Léonard de Vinci
92916 Paris La Défense Cedex
ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR TECHNIQUE PRIVÉ

professionpolitique.com
TOUT SUR LES
CABINETS MINISTÉRIELS,
LES ÉLUS,
L'ADMINISTRATION
EN
35 000 BIOGRAPHIES
professionpolitique.com

Les députés se résignent à accepter le quinquennat « sec »

La commission des lois de l'Assemblée nationale devait adopter le projet jeudi 8 juin

La commission des lois de l'Assemblée nationale devait adopter, jeudi 8 juin, le projet de loi constitutionnelle instaurant le quinquennat « sec ». Le

texte a été examiné, mercredi, par le conseil des ministres. La commission ne devait pas modifier le texte, conformément à la demande formulée

par Jacques Chirac. Mais, à droite et à gauche, plusieurs députés profiteront de cette réunion pour défendre leurs propositions.

LE QUINQUENNAT SEC, à contrecœur... Jeudi 8 juin, la commission des lois de l'Assemblée nationale devait adopter le projet de loi constitutionnelle, examiné par le conseil des ministres, mercredi 7 juin, avant le débat à l'Assemblée nationale, mercredi 14 juin. Le texte prévoit que « le président de la République est élu pour cinq ans au suffrage universel direct ». Reprenant mot pour mot l'exposé des motifs du projet de loi, Jacques Chirac a souligné que cette réforme « peut aujourd'hui être réalisée sans remettre en cause les institutions de la V^e République », tandis que Lionel Jospin s'est réjoui de « l'initiative que le président de la République a prise sur proposition du premier ministre ».

Conformément à la consigne de M. Chirac, les députés ne devaient pas modifier le texte (*Le Monde* du 7 juin), jeudi matin. Faute de quoi, M. Chirac avait indiqué qu'il « ar-rêtera[ît] les choses », c'est-à-dire qu'il n'organiserait pas la ratification de la réforme lors d'un référendum ou d'une réunion du Parlement en Congrès.

Censure! se sont indignés de nombreux parlementaires, qui rechignent à examiner en quelques heures le « cinq à sec ». De fait, jeudi, la commission devait examiner plusieurs dizaines d'amendements. Les Verts en ont signé une vingtaine visant notamment à interdire le cumul des mandats et à instaurer le vote des résidents étrangers aux élections locales; un amendement commun entre les Verts et les radicaux de gauche prévoit d'instaurer l'élection des députés pour moitié à la proportionnelle, pour moitié au scrutin majoritaire. Le PRG propose la réduction de tous les mandats à cinq ans, la suppression du poste... de premier ministre, et du droit de dissolution. L'unique amendement du Mouvement des citoyens vise à dissuader le chef de l'Etat d'utiliser son droit de dissolution, en permettant à la nouvelle Assemblée, issue de la dissolution, de « délibérer sur une motion de défiance » au président de la République. En cas d'adoption à la majorité absolue, le président serait alors « déclaré démissionnaire ».

Jacques Brunhes, porte-parole du groupe communiste, devait seulement « exprimer l'hostilité du PCF au quinquennat sec », le groupe ne s'étant pas encore prononcé sur le fond des amendements. Les socialistes sont pris dans un étau: ne pas déposer d'amendements, c'est renoncer aux propositions du PS pour rénover les institutions; en adopter, c'est aller à l'échec. Pour sortir du dilemme, Paul Quilès a suggéré, mercredi, que les socialistes déposent une proposition de loi rassemblant les modifications institutionnelles qu'ils préconisent. Dans un communiqué, le 5 juin, le président de la commission de la défense dénonce une « réforme hâtive et superficielle ». Conscient de la grogne, M. Jospin fait la tournée des présidents de parti de la majorité: après avoir rencontré Jean-Pierre Chevènement (MDC), Dominique Voynet (Verts) et Jean-Michel Baylet (PGR), le premier ministre devrait s'entretenir sans tarder avec Robert Hue (PCF).

La droite n'est guère plus à l'aise. Jeudi, Hervé de Charette, président

délégué de l'UDF, devait déposer un amendement limitant à deux le nombre de mandats présidentiels successifs, comme le souhaite Valéry Giscard d'Estaing. Huit députés UDF et DL, hostiles au quinquennat « sec », parmi lesquels Yves Nicolin (DL) et Henri Plagnol (UDF), ont déposé, chacun, trois motions de procédure. L'objectif est double: développer un point de vue différent de celui de la majorité des groupes DL et UDF et, surtout, éviter que le Rassemblement pour la France (RPF), par la voix de Philippe de Villiers, qui en est le vice-président, ne soit le seul porte-drapeau du « non ». Quant au groupe RPR, c'est dans une ambiance morne que les députés ont accepté de faire profil bas, mercredi, lors de la réunion de leur groupe. Nicolas Sarkozy a appelé les troupes à faire preuve de « cohérence » et d'« intelligence ». « Qui vous demande de voter le quinquennat? C'est Jacques Chirac », a ajouté le maire de Neuilly...

Clarisse Fabre

L'UDF investit ses chefs de file pour les élections municipales

L'UDF a investi, mercredi 7 juin, lors d'un bureau politique, ses 236 premiers chefs de file pour les élections municipales de 2001 dans les villes de plus de 20 000 habitants. Comme prévu, Didier Bariani a été investi à Paris, Michel Mercier à Lyon, Philippe Douste-Blazy à Toulouse et Jean-Louis Borloo a été reconduit à Valenciennes. Fabienne Keller, à Strasbourg, a été préférée au président du Parti radical, François Loos. A Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), c'est le maire sortant, Jean-Pierre Fourcade, sénateur, qui a obtenu l'investiture de son parti. Son premier adjoint, le député Pierre-Christophe Baguet, qui brigue la succession de M. Fourcade, s'est engagé à rétrograder au poste de deuxième adjoint et à voter le nouveau plan d'occupation des sols, qui organise notamment l'aménagement des terrains Renault.

DÉPÊCHES

■ **EXTRÊME GAUCHE: des délégations de Lutte ouvrière et de la Ligue communiste révolutionnaire ont constaté leurs désaccords**, mercredi 7 juin, quant à d'« éventuelles listes communes » aux élections municipales de mars 2001. LO estime que la LCR « rejette toutes [ses] propositions » et la somme d'« adopter la politique de la LCR ». Le comité central de LO se réunira avant la fin du mois de juin pour donner une réponse définitive.

■ **OUTRE-MER: la commission des lois du Sénat a rejeté**, mercredi 7 juin, les deux principales dispositions institutionnelles du projet de loi d'orientation pour l'outre-mer. Elle s'est opposée à la création d'un second département à la Réunion. Contre l'avis de son rapporteur, José Balarello (RI, Alpes-Maritimes), elle a rejeté l'article instituant, pour les trois autres DOM, la procédure du « congrès », c'est-à-dire la réunion des conseillers régionaux et généraux pour délibérer des propositions institutionnelles.

■ **FRONT NATIONAL: la cour d'appel de Versailles a déclaré « irrecevable »**, mercredi 7 juin, la demande de Jean-Marie Le Pen de le relever de l'inéligibilité d'un an qu'elle avait prononcée contre lui le 17 novembre 1998. Ce jugement avait été confirmé par la Cour de cassation.

■ **CORSE: Le Front armé révolutionnaire corse (FARC) menace de reprendre ses actions** avant la fin de l'été si « l'Etat colonial ne montre pas rapidement sa bonne foi » dans le processus engagé par Lionel Jospin, dans un communiqué authentifié publié le 7 juin par *Corse Matin*, à Ajaccio. Le FARC exige « l'arrêt immédiat de la répression (...) qui vise les militants nationalistes corses et leurs familles, y compris les personnes recherchées » et « le retour en Corse (...) de tous les prisonniers politiques ». « Quant aux élus traîtres et fourbes, ils doivent savoir que nous serons sans pitié », souligne le communiqué.

Les députés pressent le gouvernement d'aider l'investissement forestier

LA FORÊT, ce gros quart du territoire français, méritait bien une loi d'orientation prévoyant la mise en valeur de ses diverses fonctions (économiques, sociales, écologiques). Tempêtes ou non! C'est l'objectif du projet que les députés ont examiné, du mardi 6 au jeudi 8 juin, alors que les communes, les massifs forestiers et la filière bois se remettent lentement des deux ouragans de la fin décembre 1999. Dans ce contexte, qui a pesé sur les débats, le ministre de l'agriculture, Jean Glavany, a dû se livrer à un exercice délicat: ne pas sacrifier l'avenir, qui appelle des mesures de long terme peu spectaculaires, tout en rassurant propriétaires et professionnels modérément requinqués par le plan national sur la forêt et les dégrèvements fiscaux inscrits dans le dernier collectif budgétaire.

D'emblée, M. Glavany a mis les députés de droite en garde contre toute « tentation démagogique », opposant un « non » catégorique à ceux qui demandent à l'Etat de verser des indemnités aux 4 millions de propriétaires privés. Ce serait « mettre le doigt dans un engrenage infernal pour les finances de l'Etat, leur a-t-il répondu. J'ai choisi une autre philosophie, le soutien à l'activité économique » (stockage, transport des chablis, etc.). M. Glavany s'est néanmoins « engagé formellement » à définir « très prochainement les modalités selon lesquelles les propriétaires sinistrés pourront bénéficier d'une déduction de charges exceptionnelle ».

Au total, ce sont 2 milliards de francs d'aides qui seront versés en 2000, 12 milliards de francs de prêts bonifiés sur dix ans et 600 millions par an pendant dix ans pour la reforestation, a rappelé le ministre. Pour preuve de sa bonne volonté, il a décidé de laisser ouvertes « autant que de besoin » les enveloppes financières pour le transport des grumes (trunks abattus). Il s'est engagé à publier avant fin juillet la circulaire sur la reconstitution de la forêt, élaborée sur la base d'expertises scientifiques. Les députés ont également voté un élargissement de l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés non bâties, à compter du 1^{er} janvier 2001, pour les forestiers qui privilégient les futaies irrégulières (ensemble d'arbres d'âge et de taille différents ayant poussé naturellement) et la régénération naturelle.

Reste un morceau de taille: le soutien à l'investissement forestier, peu attractif au moment où des fortunes se font en quelques mois dans la « net-économie ». Les députés avaient voté à l'unanimité, en commission, un article additionnel prévoyant un « plan d'épargne-forêt ». L'épargne serait

mobilisée pour restructurer la forêt, renforcer la compétitivité de la filière bois et mutualiser les risques (prêts d'urgence en cas de dégradation, etc.). « Inacceptable en l'état », a tranché M. Glavany. Les députés se sont repliés sur un amendement « d'attente » inscrit dans le texte « un dispositif financier destiné à favoriser l'investissement forestier ». Le ministre s'est engagé à constituer un groupe de travail comptant des parlementaires, et à trouver une solution avant la deuxième lecture.

Le ministre s'est engagé à trouver une solution avant la deuxième lecture

Les députés ont aussi adopté des mesures destinées à favoriser la compétitivité de la filière bois, comme l'assouplissement des conditions de ventes de bois par l'Office national des forêts ou des exonérations de charges sociales pour les jeunes entrepreneurs. Les discussions ont, pour l'essentiel, tourné autour de l'économie forestière. Dès l'ouverture des débats, Jean Proriot (DL, Haute-Loire) et François Guillaume (apparenté RPR, Meurthe-et-Moselle) avaient pourtant déploré qu'en insistant sur la gestion durable et le caractère « multifonctionnel » de la forêt « la dimension écologique ait pris le pas sur la dimension économique et sociale ».

Marie-Hélène Aubert (Verts, Eure-et-Loire) a au contraire reproché au gouvernement de présenter un texte « trop peu ambitieux » où la gestion durable « n'est pas assez affirmée ». Quant à Patrice Carvalho (PCF, Oise), il a dénoncé le « manque de mesures fortes » en matière d'emploi, de sécurité au travail et de soutien à la filière bois.

A l'exception du PS, gauche et droite se sont rejointes pour regretter que le projet se soit éloigné des ambitions affichées dans le rapport que Jean-Louis Bianco (PS, Alpes-de-Haute-Provence) a rédigé, à la demande de Lionel Jospin, pour préparer la loi. L'ancien secrétaire général de l'Elysée – unanimement salué pour la qualité de son travail – y prônait une stratégie forestière de quinze ans et estimait que le secteur peut créer 100 000 emplois.

Jean-Michel Bezat



Cette année encore, notre exigence de résultats a donné des résultats. Pour votre plus grand bénéfice.

- 2000 ■ Victoire du Meilleur Promoteur de plus de 10 fonds sur 1 an,
 ■ Victoire du Meilleur Promoteur de plus de 10 fonds sur 5 ans,
 ■ Victoire du Meilleur Promoteur de plus de 10 fonds sur 10 ans,
 ■ Victoire du Meilleur Fonds dans la catégorie Actions USA sur 5 ans.
- 1998 Victoire du meilleur fonds de la catégorie Actions USA (fonds: DWS US Aktien Typ O) sur 1 an.
- 1997 Victoire du Meilleur Promoteur sur 5 ans.

Osez la gestion privée, contactez-nous dès maintenant

www.deutschebank.fr

LOGEMENT La politique de démolition de logements sociaux dans des cités datant des années 60 et 70 s'accélère. Cette année, 5 000 appartements HLM seront détruits, ce

nombre devant doubler dans les années à venir. ● LES DÉMOLITIONS signent l'échec des formes urbanistiques de l'après-guerre mais aussi celui de la politique de réhabilitation

menée depuis les années 80. ● CLAUDE BARTOLONE, ministre délégué à la ville, assure que démolir n'est pas « un acte d'urbanisme négatif » mais participe de la redynamisa-

tion des quartiers en difficulté. ● À LA CITÉ DES 4 000 DE LA COURNEUVE (Seine-Saint-Denis), la barre Renoir devait être détruite jeudi 8 juin. Les projets de restructuration du quartier

restent imprécis. ● « SEUL DIEU SAIT » ce que va devenir la cité de Rhumont, à Remiremont (Vosges), où quatre tours ont été abattues, affirme Christian Poncelet, maire de la ville.

Les démolitions, nouveau « remède miracle » à la déprime des cités ghettos

Symbole de l'urbanisme des années 60, la barre Renoir de La Courneuve devait être détruite jeudi 8 juin. Après avoir privilégié une politique de réhabilitation, l'Etat présente les démolitions comme un moyen d'introduire la mixité sociale dans les quartiers déshérités

APRÈS la réhabilitation, la démolition. Une dizaine de jours après la Muraille de Chine à Saint-Etienne, c'est au tour de la barre Renoir à La Courneuve (Seine-Saint-Denis) d'être détruite, jeudi 8 juin, en présence de Louis Besson, secrétaire d'Etat au logement, et de Claude Bartolone, ministre délégué à la ville. En tout, plus de 800 logements et quelque 600 familles sont concernés par ces deux chantiers emblématiques. Longtemps, la démolition dans les grands ensembles s'est limitée à des opérations chirurgicales de portée symbolique, priorité étant donnée à la rénovation. Aujourd'hui, elle change d'échelle et se veut l'outil d'une ambitieuse politique de renouvellement urbain. Objectif : favoriser la mixité sociale dans les banlieues par un logement intelligent et désenclaver les quartiers sensibles en luttant contre la concentration de logements sociaux.

De Lille à Toulouse en passant par la banlieue parisienne, 5 000 appartements HLM devraient disparaître à coups d'explosifs en 2000. Selon les prévisions officielles, 100 000 à 150 000 logements pourraient subir le même sort dans les dix prochaines années, soit une moyenne annuelle appelée à plus que doubler. « Au rythme actuel, il faudrait près de mille ans pour renouveler les 3,6 millions de logements HLM », constate Frédéric Paul, directeur de la maîtrise d'ouvrage et du patrimoine à l'Union des HLM. Au-delà de l'usure des grands ensembles, l'accent mis sur la démolition traduit aussi la volonté politique de tourner la page d'un

urbanisme dépassé, celui des cités-ghettos héritées des années 60 et 70.

La démolition ne consiste pas à se « débarrasser d'un problème » mais à « apporter réparation aux populations », se plaît à souligner Gilles Poux, le maire (PCF) de La Courneuve. Présentée comme un modèle du genre en matière de concertation et d'accompagnement dans le logement, la démolition de la barre Renoir à la Cité des 4 000 s'accompagne d'un ambitieux projet urbain.

TOUJOURS PAS DE MIXITÉ SOCIALE

Le slogan de l'opération, « S'inventer un autre avenir », n'en suscite pas moins un certain scepticisme dans une partie de la population du quartier (lire ci-dessous). De plus, 90 % des occupants de la barre Renoir ont été relogés à La Courneuve, qui compte un taux de logement social supérieur à 50 %. La municipalité a beau souligner que les habitants eux-mêmes ont exprimé le choix de rester dans la commune, l'objectif de mixité sociale dans le logement n'est pas vraiment atteint.

Par rapport à l'effort de rénovation entrepris auparavant, la destruction sonne souvent comme un constat d'échec pour le quartier et laisse une impression de gâchis. Avant d'être démolie, la Muraille de Chine a ainsi bénéficié de quasiment tous les dispositifs de la politique de la Ville et a englouti quelque 150 millions de francs. « On démolit presque toujours quand on ne peut pas faire autrement, quand la population déserte l'immeuble ou

5 000 logements devraient disparaître dès cette année

LES PRINCIPALES DÉMOLITIONS D'HLM ENTRE 2000 ET 2004

en nombre de logements	
1 LA COURNEUVE Immeubles Renoir, Ravel, Presov : 967	20 WATTRELOS Van Gogh, Léo Lagrange : 62
2 BONDY Rue Edouard-Vaillant : 144	21 LILLE Lille-Sud, Lille-Belfort : 160
3 BAGNOLET Cité des Malassis : 60	22 HAUCOURT-MOULAIN Saint-Charles : 131
4 GENTILLY Cité Gabriel-Péri : 224	23 STRASBOURG Neuhof : 60
5 MANTES-LA-JOLIE Le Val-Fourré : 226	24 SAINT-DIÉ Kellermann : 205
6 LES MUREAUX Vigne Blanche, Quartier des Musiciens : 99	25 REMIREMONT Le Rhumont : 169
7 MALAUNAY Les Rapatriés : 80	26 CHENÔVE Quartier du Mail bat. 11 : 154
8 LILLEBONNE Goubertmoullins : 58	27 CHALON-SUR-SAÛNE Stade Fontaine-au-Loup : 65
9 ROUEN Les Pépinières, la Sablière : 225	28 SAINT-CLAUDE Quartier de la Patience : 64
10 LOUVIERS Saint-Hilvert : 150	29 MÂCON Les Saugeraies : 92
11 CREIL Plateau-Rouher : 176	30 SAINT-ÉTIENNE Muraille de Chine : 456
12 MEAUX Pierre Collinet, Capucines : 262	31 SAINT-CHAMOND Sonacotra : 110
13 CORBEIL-ESSONNES Les Tartretes : 59	32 BÉZIERS Cité d'urgence les Oiseaux : 70
14 MONTERAULT Surville : 108	33 CARMAUX Impasse Verrerie : 90
15 ST-JEAN-DE-LA-RUELLE Les Salmoneries : 100	34 TOULOUSE Bagatelle : 374
16 LE MANS Cité Angevine, Fresnelierie : 71	
17 BOURGES Quartier Nord : 158	
18 ISSOUDUN Terres-Rouges : 118	
19 POITIERS Bel-Air : 100	

Source : ministère de la ville

le quartier. Le taux de vacance est important, les familles qui restent sont assignées à résidence, elles ne peuvent pas faire autrement et certaines préfèrent habiter des logements précaires dans le privé », explique M. Paul.

La démolition n'est ni « une fin en soi » ni « un acte d'urbanisme négatif », plaide inlassablement M. Bartolone, à l'occasion de chaque opération à laquelle il assiste. Le ministre de la ville souligne que la destruction d'immeubles s'inscrit dans le cadre d'un pro-

gramme de redynamisation des quartiers défavorisés dans leur globalité (accès à l'emploi et aux services publics, transports en commun) et à l'échelle des agglomérations. Les 250 contrats de ville en cours de renouvellement seront intercommunaux à 80 % et bénéficieront d'une enveloppe de l'Etat en hausse de 70 %, soit 17,7 milliards de francs (2,7 milliards d'euros). Le dispositif a été récemment complété par la loi sur la solidarité et le renouvellement urbain (SRU), qui instaure un seuil obligatoire de

20 % de logements sociaux par commune afin de mieux répartir et stimuler l'offre d'HLM.

En matière de démolition comme de construction, cet effort d'impulsion a du mal à se traduire dans les faits. Il se heurte à un obstacle financier ; la démolition coûte, peu ou prou, aussi chère que la réhabilitation - entre 100 000 et 150 000 francs par logement. Autre frein, la réticence de certaines communes à accueillir les logements de remplacement, comme l'a montré l'opposition manifestée par

certaines d'entre elles à la loi SRU. « Pour recomposer les quartiers difficiles par la démolition, il faut que le reste de la ville accepte du logement social. Les élus et l'opinion publique doivent avoir une attitude d'accueil et non une attitude de rejet ou de refus », souligne M. Paul.

« ON DÉMOLIT DU SYMBOLE »

Concernant la démolition elle-même, le choix des immeubles et l'élaboration d'un vrai projet urbain posent encore souvent problème. « Il y a aujourd'hui une vraie réflexion pour faire de la démolition un outil de politique publique en matière d'urbanisme, mais on n'a pas vraiment franchi le pas, on démolit encore du symbole », explique Daniel Behar, de la coopérative d'urbanistes Acadie. Comme le montre l'exemple de Remiremont, dans les Vosges (lire ci-dessous), la destruction de logements sociaux se limite parfois à une opération de « nettoyage », dépourvue d'un vrai plan d'urbanisme. « La démolition est encore souvent une opération de curetage qui vise les immeubles les plus enkystés. Elle n'a pas d'effet d'entraînement et de recomposition sur le marché du logement. Au contraire, elle renforce la stigmatisation du quartier concerné, assure M. Behar. Dans le choix et l'ampleur des logements détruits, il faut arriver à recréer des morceaux de ville et il ne faut pas attendre que le quartier concerné soit laissé à l'abandon, sinon il est impossible de le revaloriser. » Après la démolition, la reconstruction...

Frédéric Chambon

Avec la destruction de Renoir, La Courneuve parie sur « un nouvel avenir »

« TOUT ÇA, c'est du vent ! » Karim, vingt-huit ans, lâche sa colère. Le jeune homme, qui déambule à VTT dans la Cité des 4 000, est passé quelques minutes auparavant devant la barre Renoir. Sur la façade, une large bache a été accrochée, qui proclame : « La Courneuve s'invente un autre avenir ». Le slogan, annonceur de lendemains radieux, a été lancé par la municipalité à l'occasion de la démolition de cet immeuble, qui devait avoir lieu jeudi 8 juin à 13 heures. Pour de nombreux anciens locataires de Renoir, cette opération de « restructuration urbaine » fait « mal au cœur ». « Ils auraient dû faire des travaux mais pas démolir, confie Raymonde Caron. On vivait comme dans une famille, à Renoir. Le 8 juin, je serai en deuil. »

La destruction totale du bâtiment a été approuvée par une famille sur deux, rappelle la municipalité. Elle semble également recueillir l'adhésion du reste de la population des « 4 000 ». « Bien sûr, je compatissais avec ceux qui y habitaient, mais l'immeuble était dans un état de délabrement tel qu'il devait être démolit », pense Amar, vingt-quatre ans, de l'ASAD (Association solida-

rité, assistance et dialogue). « Je crois qu'il n'y a pas de regret, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'il n'y a pas de tristesse », estime, pour sa part, Mimouna Hadjam, de l'association Africa. Construit en 1963, l'immeuble avait fière allure au départ : 186 mètres de long, une quinzaine d'étages, 362 logements... Mal conçu, édifié à l'économie, il est peu à peu parti en queue de lézard. La crise économique a accéléré cette spirale de la dégradation (Le Monde du 20 novembre 1999).

RECONSTITUER LE MAILLAGE URBAIN

La destruction s'impose, semble-t-il, « mais après, il y aura quoi ? », s'interroge Mimouna Hadjam. La municipalité annonce le programme : « remodelage » du centre commercial, construction de bâtiments pour accueillir des associations, une « pépinière d'entreprises » et un centre de formation, réhabilitation du centre culturel, réaménagement de l'avenue qui longe la barre... Il est également question d'édifier quelque 120 logements. Sociaux ? En accession à la propriété ? En prêt locatif intermédiaire (PLI) ? Rien n'est vraiment arrêté

pour l'heure : « Nous ne reconstruirons pas avant que le maillage urbain soit redessiné, indique Olivier Duvernois, chef de projet du GPU (grand projet urbain). Il faut également voir comment le quartier évolue : l'idée est d'inverser son image. Le programme d'habitat devra prendre en compte ces transformations. Le site a du potentiel, avec la proximité d'une gare RER et du Stade de France. »

Les mots n'ont pas été prononcés, mais l'objectif se dessine en filigrane : « injecter » de la mixité sociale dans une cité où « on a entassé toutes les misères du monde », comme l'affirme le docteur Roger Amar, qui a ouvert son cabinet à Renoir en 1968 avant d'être relogé au Mail de Fontenay. L'ambition de panacher les types de logements s'inscrit dans cette stratégie : les appartements PLI, par exemple, auraient pour vocation d'attirer les classes moyennes. Le risque, s'inquiètent certains militants associatifs, est de provoquer une hausse des loyers. Mimouna Hadjam, elle, insiste sur la nécessité de construire du logement social : « On ne peut pas faire autrement à La Courneuve, estime-t-elle. Le revenu moyen des

ménages est extrêmement faible, le quotient familial est le plus bas du département, il y a des milliers de RMistes. » Amar exprime une autre préoccupation, également liée au projet de renouvellement urbain : « Avec ces opérations, ne va-t-on pas, à terme, être rejetés vers des périphéries plus lointaines ? »

SOIGNER LES « CANCERS SOCIAUX »

Mettre fin à « quarante années d'urbanisme délirant », selon l'expression d'Olivier Duvernois, c'est une chose ; « inventer un autre avenir » implique de soigner les « cancers sociaux qui rongent la cité », rappelle le docteur Amar. « Ce n'est pas en explosant la barre qu'on va régler le problème de la délinquance ! », s'exclame Hamza, seize ans. « On ne résoudra rien si on ne fait pas disparaître le chômage », insiste Maurice Bernard, élu municipal de 1970 à 1989 et ex-membre du PCF. D'après la municipalité, près de 2 000 Courneuviens sont inscrits sur les listes de l'ANPE ; 53 % d'entre eux résident aux « 4 000 » alors que la cité abrite 35 % des 12 300 habitants de la commune. « Pourquoi ne pas instaurer une zone franche pendant quelques années pour

relancer le centre commercial ? », suggère le docteur Roger Amar. Il faut rouvrir ces boutiques avec des gens du quartier, ils ont des idées. »

Après la démolition de la barre Debussy, en 1986, le quartier subit aujourd'hui une nouvelle ablation. Daniel Zylberberg, qui travaille depuis vingt-cinq ans au centre médico-psychologique, craint que surgisse une « angoisse du vide » chez certains habitants. Fabienne Thiéry, qui a participé à la réalisation du livre La Courneuve, rue Renoir avant démolition (Le Monde du 25 mai) en recueillant les témoignages d'habitants de la barre, souligne les difficultés qu'elle a rencontrées « pour les faire parler sur l'avenir ». Pour dissiper ce brouillard, prévenir d'éventuels « coups de blues », « il faudra sans doute mettre quelque chose en place », ajoute Daniel Zylberberg. D'autant que deux autres destructions sont programmées : Ravel et Presov doivent, elles aussi, être rayées de la carte. « Si ça continue, murmure Amar, ça ne sera plus la Cité des 4 000, mais la "cité des 40". »

Bertrand Bissuel

Les « 4 000 » en images sur Internet

« Nous ne voulons pas changer notre quartier, nous voulons que notre quartier change. » C'est le leitmotiv du site Internet sur la Cité des 4 000 (www.geocities.com/ma93), conçu par Mourad Amriou, un jeune du quartier. Au moment où la cité tourne une page de son histoire avec la démolition de la barre Renoir, le site propose un regard de l'intérieur, loin des clichés. « Beaucoup parlent des cités sans y mettre les pieds alors on s'est dit que la cité allait venir à eux grâce à Internet », explique M. Amriou. Au sommaire, une présentation de La Courneuve, un plan d'accès au quartier et une galerie de photos qui présente les immeubles, les cages d'escalier et les halls d'entrée de la cité : « Ici, tout est gris : les murs, les esprits, et les rats la nuit. » Le site comporte une rubrique hip-hop et une page consacrée aux rapports jeunes-police intitulée « Et que fait la police dans tout ça ? ».

A Remiremont, le vide après la destruction de quatre tours

EPINAL (Vosges)
de notre correspondant
Elles s'appelaient Luxannes, Ménéstrel, Jonchette et Gand, baptisées dans les années 70 d'après les noms de l'ancien bourg de la ville de Remiremont. Lundi 5 juin, à 11 h 10, elles se sont effondrées en moins de trois secondes, dynamitées grâce à 264 kilos d'explosifs. Le projet du quartier de Rhumont est né en 1964. A l'époque, il fallait aller vite. En juillet 1966, l'architecte Guy Wurmser présentait « un projet novateur » : il s'agissait de construire une ville d'environ 2 000 habitants. Les appartements, très convoités, étaient réservés en priorité aux ouvriers de l'usine de textile Montéfière. Trente ans après, les temps ont changé. Les usines textiles n'embauchent plus, la confection essaie de survivre et l'érosion de la population se fait sentir. Et le 11 décembre 1994, un dramatique incendie provoque la mort de sept enfants d'une famille sénégalaise dans la tour de Jonchette et réveille

les consciences. Le foudroyage des quatre tours a coûté 6,3 millions de francs à l'OPAC. Pour la ville de Remiremont et son maire (RPR) et président du Sénat, Christian Poncelet, c'est aussi une question d'image. Il s'agit de réduire le fossé entre cette cité bourgeoise et son quartier défavorisé.

LE MAIRE CERNÉ PAR LES JEUNES

A dix mois des élections municipales, le dossier est sensible. Une demi-heure après le foudroyage, le sénateur et maire s'est engagé dans une discussion avec les jeunes du quartier. Le fossé entre la « ville basse » au centre et la « ville haute » au Rhumont n'est pas seulement géographique. Les adolescents réclament une salle de réunion, des terrains de football et de basket. Ils parlent de déracinement, de racisme au quotidien. M. Poncelet se laisse volontiers cerner par les jeunes sous le crépitement des flashes. Stérile, la discussion aura au moins permis aux jeunes d'être écoutés.

Que faire de la montagne de gravats, qui git désormais à la place des quatre tours ? Ils seront enterrés sur place. Les décombres concassés transformeront le terrain en grande plate-forme. A la question « que va devenir le Rhumont ? », M. Poncelet répond : « Seul Dieu le sait », en précisant que la municipalité n'a encore pris aucune décision. Dans le quartier, en tout cas, on ne veut pas de parc, ni d'espaces verts supplémentaires. Les jeunes rêvent d'un terrain de football ou d'un énorme centre commercial. « On n'irait plus en ville embêter les gens. Les bourgeois viendraient chez nous pour faire des courses », ironise l'un d'entre eux. « Il faut profiter de l'occasion pour dynamiser le Rhumont et le sortir de son isolement », estime la directrice du centre social, Catherine Bigorne. Lundi, elle a récupéré un bout de fresque de la tour Luxannes : un petit personnage vert, qui lève le poing en signe de victoire. Le symbole d'un nouveau départ.

Katrin Tluczykont

VENTES PAR ADJUDICATION
Office Spécial de Publicité
47, rue Louis Blanc 92984 LA DEFENSE Cedex
Tél : 01.49.04.01.84 - Fax : 01.43.33.51.36

LA VILLE DE PARIS VEND LIBRES
sur surenchère du 1/10^{ème}, à BERCY EXPO, salle MADRID
MARDI 27 JUIN 2000 à 14h
Séance organisée par la Chambre des Notaires de PARIS

2. CITÉ-NOËL/RUE RAMBUTEAU à PARIS 3^{ème}
LOGEMENT d'une pièce (31,45 m²) - Mise à Prix : 550.000 F
Visite le Samedi 17 Juin 2000 de 11h à 13h

22/24, RUE JACOB à PARIS 6^{ème}
APPARTEMENT de 4 pièces (95,90 m²) - Mise à Prix : 4.950.000 F
Visites le Samedi 17 Juin 2000 de 10h à 12h et
le Jeudi 22 Juin 2000 de 13h à 15h

S'adr. à Me BELLARGENT, Notaire Associé à PARIS (75001)
14, rue des Pyramides - Tél : 01.44.77.37.35 - 01.44.77.37.71

74 Vente s/sais. imm. au Palais de Justice d'ANNECY (74)
Jeudi 22 Juin 2000 à 14h - En deux lots
1^{er} lot : Ensemble immobilier à **USAGE D'HOTEL RESTAURANT**
Lieu dit « Le Vivier » à **TALLOIRES (Haute-Savoie)**
2^{ème} lot : **4 APPARTEMENTS** et 3 caves
Lieu dit « Le Vivier » à **TALLOIRES (Haute-Savoie)**

Mises à Prix : 1^{er} lot : 200.000 F - 2^{ème} lot : 600.000 F
S'adr. à la SCP Jean-Pierre FRANCILLON, Jean-François JULLIEN,
Avocats à ANNECY (74), 10, Quai Eustache Chapuis - Tél : 04.50.45.07.05
Visite le Mercredi 14 Juin 2000 à 14h 30

« Vache folle » : le gouvernement va lancer un programme de dépistage

48 000 animaux seront testés d'ici à la fin 2000

LES REPRÉSENTANTS des trois ministères en charge de la gestion du dossier de l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ou maladie de la « vache folle » – agriculture, santé, économie – devaient annoncer, jeudi 8 juin, le lancement du premier programme de dépistage de cette maladie neurodégénérative transmissible à l'homme. Parmi les pays exposés au risque de l'ESB, seule la Suisse a, jusqu'ici, lancé une campagne de dépistage au sein du cheptel bovin. La France anticipe sur les dispositions prévues pour 2001 par la Commission européenne tout en prenant des mesures beaucoup plus larges que celles qui sont demandées.

Le gouvernement avait, le 9 mai, chargé l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afsa) d'assurer la responsabilité scientifique d'une « étude pilote sur l'usage des tests rapides de détection de l'ESB ». Le protocole reprend dans les grandes lignes les propositions formulées dans un avis daté du 2 mars par les experts français des maladies à prions, réunis au sein du comité présidé par le docteur Dominique Dormont. Au total, 48 000 bovins feront, dans les prochains mois, l'objet d'un dépistage afin de déterminer s'ils sont ou non porteurs de l'agent de l'ESB. En cas de résultat positif (ou de suspicion de positivité), l'ensemble du troupeau correspondant sera abattu et les animaux incinérés.

Ce dépistage sera effectué sur des fragments cérébraux de 350 mg prélevés chez des animaux âgés de plus de deux ans retrouvés morts (à cause d'une maladie ou d'un accident) ou abattus d'urgence en dehors de toute suspicion d'ESB. Les experts estiment en effet, à la lumière notamment des résultats obtenus en Suisse, que cette fraction du cheptel bovin est la plus exposée au risque. « La stratégie proposée est d'étudier d'abord des populations de bovins dans lesquelles la prévalence de l'ESB pourrait être particulièrement élevée », écrivaient, dans leur avis du 2 mars, les membres du comité Dormont. Cette proposition paraît

une réponse adaptée à l'urgence des interrogations actuelles sur l'épidémie de l'ESB en France. L'étude envisagée pourrait fournir des résultats dans un délai de six mois. »

Quarante mille tests seront pratiqués dans les régions de Bretagne, de Basse-Normandie et des Pays de la Loire, qui totalisent à elles seules 80 % des cas français d'ESB et 75 % des cas concernant des animaux dits NAIF (nés après l'interdiction des farines). Les huit mille autres seront effectués, à la demande de la Commission européenne, dans l'ensemble des autres régions françaises.

EFFICACITÉ COMPARÉE

C'est le test commercialisé par la firme suisse Prionics qui a été retenu par les autorités françaises. Toutefois, les deux autres tests disponibles (celui de la firme irlandaise Enfer et celui mis au point par une équipe du Commissariat à l'énergie atomique [CEA] et commercialisé par la firme américaine Biorad) seront également utilisés afin de comparer l'efficacité et les performances des trois méthodes, qui, toutes, fournissent des résultats dans des délais très courts. L'ensemble de l'étude – pour laquelle un budget de 271 millions de francs est prévu – sera suivi par un comité scientifique présidé par le professeur Marc Girard, directeur du Centre européen de recherches en virologie et immunologie (Lyon).

La principale inconnue concerne aujourd'hui le nombre d'animaux qui seront identifiés comme étant porteurs de l'agent pathogène. L'étude réalisée par l'Office fédéral vétérinaire suisse avec le même test que celui qui sera utilisé en France et une méthodologie similaire a montré des résultats positifs dans une proportion de 2 à 3 pour mille. Cette proportion était de 0,5 pour mille chez les animaux conduits normalement à l'abattoir. Au total, ce dépistage a conduit au doublement des cas d'ESB officiellement recensés dans ce pays.

J.-Y. N.

La directive européenne sur le génome humain est incompatible avec le droit français, selon M^{me} Guigou

Le texte de Bruxelles précise que la séquence d'un gène peut être brevetée

La ministre de la justice, Elisabeth Guigou, a déclaré, mercredi 7 juin, à l'Assemblée nationale, que la directive européenne sur la brevetabilité

des séquences du patrimoine génétique humain était « incompatible avec les lois bioéthiques de 1994, le code de la propriété industrielle (...) et le

code civil, qui prohibe la commercialisation du corps humain ». Elle a annoncé « très prochainement » un projet de loi.

S'EXPRIMANT dans le cadre des questions au gouvernement, Elisabeth Guigou a déclaré, mercredi 7 juin, à l'Assemblée nationale que la directive européenne sur la prise de brevets sur des séquences du patrimoine génétique humain était « incompatible » avec les lois françaises. Selon la ministre de la justice, cette directive est « incompatible avec nos lois, elle est incompatible avec les lois bio-éthique de 1994, elle l'est avec le code de la propriété industrielle (...) et avec le code civil qui prohibe la commercialisation du corps humain ». Elle a précisé que le gouvernement avait sollicité l'avis du Comité consultatif national d'éthique et de l'Académie des Sciences et de l'Académie de médecine. « Il est indispensable que le Parlement puisse débattre des conséquences de la mise en œuvre de ce texte. Un projet de loi sera très prochainement soumis à votre assemblée. »

La directive sur la brevetabilité du vivant du 6 juillet 1998 a déjà connu bien des avatars. Au début des années 90, une première version avait fait l'objet d'âpres discussions au

sein des institutions européennes. Les partisans de ce texte faisaient alors valoir que l'Union risquait de prendre un retard dommageable par rapport aux Etats-Unis dans le domaine en pleine expansion des biotechnologies si elle ne facilitait pas la prise des brevets sur les gènes humains.

Ses adversaires s'insurgeaient contre un texte qu'ils jugeaient contraire aux principes fondamentaux de l'éthique parce qu'il ouvrait la voie à une forme d'utilisation commerciale du corps humain. A l'issue des deux lectures par le Conseil et le Parlement européen, il avait fallu faire appel à une procédure de conciliation qui avait conduit à l'approbation d'un texte quelque peu ambigu qui permettait de donner une garantie juridique à l'industrie.

Mais, fait exceptionnel dans l'histoire de l'Union européenne, le Parlement avait, en 1995, désavoué ceux de ses membres qui avaient participé à la conciliation, le débat et le vote ayant été précédés par une active campagne d'associations écologistes, dont Greenpeace. Un nou-

veau projet de directive a donc été élaboré par la Commission afin de donner des garanties quant à l'interdiction de la commercialisation des éléments du corps humain. La directive a finalement été adoptée en 1998, avec obligation pour les Etats membres de la transposer dans leur législation nationale avant la fin du mois de juillet 2000.

La directive sur la brevetabilité du vivant a déjà connu bien des avatars

Tout en proclamant que les éléments du corps ne peuvent être brevetés, le texte ajoute qu'« un élément isolé du corps humain ou autrement produit par un procédé technique, y compris la séquence ou la séquence partielle d'un gène, peut constituer une invention brevetable, même si la struc-

ture de cet élément est identique à celle d'un élément naturel. »

Cette disposition est à l'origine d'une pétition lancée en France par le professeur Jean-François Mattei, spécialiste de génétique et député (DL) des Bouches-du-Rhône. Ce texte qui réunit aujourd'hui près de 4 000 signatures de personnalités d'origine très diverses (*Le Monde* du 26 mai) réclame un « moratoire immédiat » sur la transposition de la directive afin d'ouvrir largement, à l'échelon européen, un débat public sur une question qui « met en jeu l'avenir de tout Homme ». « Je me réjouis des propos tenus par la ministre de la justice, a déclaré au *Monde* le professeur Mattei. En revanche, la solution proposée par le gouvernement me laisse dubitatif. En quoi un projet de loi discuté devant le Parlement pourrait-il changer les choses ? Je demeure persuadé que la seule issue possible est de profiter de la prochaine présidence française pour demander que la directive soit corrigée sur deux ou trois dispositions qui, en l'état, sont inacceptables. »

Philippe Lemaître (à Bruxelles) et Jean-Yves Nau

Un sursis accordé à un Algérien quelques heures avant son expulsion

LYON

de notre correspondante

Le 6 juin, Ahmed Sahi, a reçu une convocation du commissariat de Saint-Etienne l'invitant à se présenter pour une « régularisation de sa situation ». L'homme ne s'est pas méfié mais lorsqu'il est arrivé, les policiers l'attendaient pour exécuter l'arrêté du préfet de la Loire, pris le jour même, ordonnant son expulsion du territoire français. Placé au centre de rétention de Lyon-Satolas, Ahmed Sahi devrait être transféré, jeudi 8 juin, à Marseille pour embarquer sur la *Liberté*, un bateau en direction de l'Algérie. Mais, en quarante-huit heures, son avocate, Marie-Noëlle Fréry a obtenu une audience d'urgence devant le tribunal administratif de Lyon qui lui a accordé, in extremis, une suspension pour trois mois de la décision de renvoi.

Né en France en 1962 dans la Loire de parents algériens, marié à une française, père d'une petite fille française, Ahmed Sahi a vécu trente-huit ans dans l'Hexagone. A cause d'une admonestation reçue avant dix-huit ans, il n'a pu acquérir la nationalité française, alors que ses dix frères et sœurs sont français. En 1987, le tribunal de Saint-Etienne le condamne pour usage et cession de stupéfiants à dix-huit mois de prison, dont quatorze avec sursis. Après appel du procureur, la cour d'appel de Lyon lui inflige, en 1990, une peine de quarante-deux mois de prison ferme assortie d'une interdiction définitive du territoire français.

En 1992, Ahmed Sahi est condamné à six mois de prison pour tentative de vol, puis sanctionné pour conduite en état d'ivresse. Son avocate veut déposer devant la cour

d'appel une requête en relèvement de son interdiction du territoire. Mais la loi lui fait obligation d'obtenir auprès du ministre de l'intérieur une assignation à résidence. Or, le 21 décembre 1997, le ministre lui notifie son refus. Ahmed Sahi conteste la décision, les procédures sont en cours. Le 6 juin, dix ans après son prononcé, l'interdiction est mise à exécution par le préfet de la Loire.

DÉSÉQUILIBRE FAMILIAL

Devant le tribunal administratif, M^e Fréry n'a pas nié « l'agacement provoqué par ces petits délits à répétition ». Mais elle a souligné le fait que, depuis quatre ans, l'homme s'est stabilisé sous l'influence de sa future femme. Et ce alors même que sa vie prenait un tour dramatique avec la mort d'une de ses deux petites filles dans un accident de la circulation, dans lequel son épouse fut également gravement blessée. L'avocate a insisté sur le déséquilibre familial entraîné par l'expulsion, rappelant qu'Ahmed Sahi était indispensable à sa femme diminuée, à sa mère paraplégique, à sa petite fille de deux ans. Elle a enfin mis en avant la fragilité de l'état de santé de son client, atteint d'une hépatite C.

Le juge a considéré que l'arrêté préfectoral avait « des conséquences irréversibles pour le requérant » et constituait une atteinte disproportionnée au droit à la vie privée et familiale, au regard de l'article 8 de la convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme. Quelques heures avant que le *Liberté* ne lève l'ancre.

Sophie Landrin

www.interepargne.fr

Cliquez,* Souriez, Vous êtes client d'Interépargne

Un site multilingue

www.interepargne.fr. c'est instantanément et partout dans le monde, par un accès hautement sécurisé, toute l'épargne salariale :

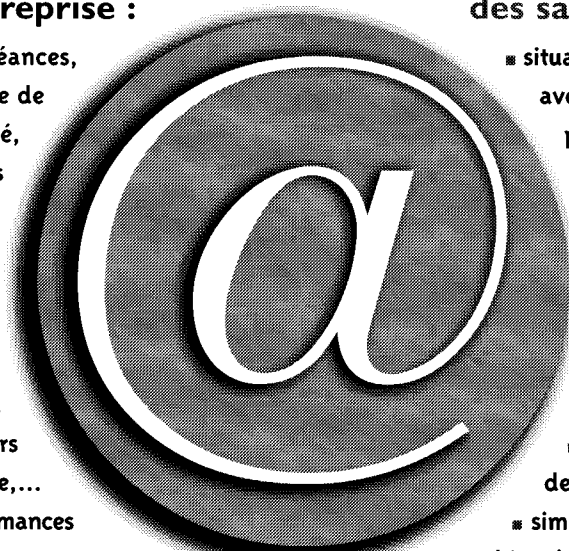
de l'entreprise :

- état des créances,
- avoirs des salariés par date de disponibilité,
- évolution de la valeur des parts des FCPE,
- statistiques globales : nombre et montant total des rachats, des versements, par entité, par pays, par âge, par catégorie,...
- traitement des fichiers transmis on line,...

et bientôt l'analyse des performances FCPE par FCPE.

des salariés :

- situation globale du compte, avoirs disponibles et indisponibles par date et par FCPE,
- composition et évolution des FCPE,
- gestion des opérations de transfert entre FCPE,
- règlement des avoirs disponibles,
- changement d'adresse ou de domiciliation bancaire,
- choix de la monnaie de tenue de compte (franc ou euro),
- simulations "Epargne Long Terme",... et bientôt comment optimiser son PEE.



pour tous, en accès libre :

toute l'information sur l'épargne salariale, l'actualité juridique, fiscale, financière et boursière...

* www.interepargne.fr : simplifiez-vous l'épargne salariale.

Pour toute demande d'information, contactez Catherine Sayag au 01 55 80 44 10

E-mail : catherine.sayag@interepargne.fr

ou adressez votre carte de visite à Interépargne - 176, rue Montmartre - 75002 Paris

Nous gérons, avec vous, des solutions d'avenir.

INTERÉPARGNE



Un policier comparaît devant la justice après avoir tué un homme de quatre balles dans le dos

Poursuivi pour homicide volontaire, il avait tiré à la suite d'une altercation au sujet d'une cigarette

La cour d'assises des Hautes-Pyrénées a examiné, mercredi 7 juin, le cas d'un gardien de la paix, Alain Marty, poursuivi pour homicide vo-

lontaire. Le 31 août 1998, le policier avait tué de quatre balles dans le dos un jeune homme qui s'était enfui après une altercation à propos

d'une cigarette. « J'ai tiré sans discernement. J'étais pris dans ce qui se passait », a raconté le policier aux jurés de la cour d'assises.

TARBES

de notre envoyé spécial

Dans le box des accusés, le gardien de la paix Alain Marty se concentre, baisse les yeux. « Je reste figé dans l'horrible horreur, bafouille-t-il. Conscient que ma seule présence est une offense à la douleur de la famille. » Le



PROCÈS

31 août 1998, le policier tue de quatre balles dans le dos Eric Benfatima, un jeune homme de vingt-cinq ans qui faisait la manche devant un bureau de tabac. Poursuivi pour homicide volontaire, il comparaît devant la cour d'assises des Hautes-Pyrénées.

Ce soir du 31 août, le policier craque. Il avait arrêté de fumer, il décide de s'acheter des cigarettes. Il n'a pas beaucoup dormi ces jours derniers. Devant le tabac, entouré de toute une bande, Eric Benfatima, le crâne rasé surmonté d'une crête, lui demande « une clope ». Le policier dit qu'il n'en a pas puisqu'il va

en acheter. Eric Benfatima est décrit par un client du tabac comme un sans-abri « courtois, toujours poli ». Il était « agressif, je me souviens qu'il m'a traité de tous les noms d'oiseaux », se souvient en revanche un autre.

Le gardien Alain Marty est sur le point de prendre son service à la brigade anticriminalité. Il ne peut pas s'empêcher de faire le policier devant le bureau de tabac. « Je connaissais le buraliste. On avait discuté des désagréments causés par la présence de SDF devant son établissement. Il était inquiet. Fallait-il faire intervenir la police ? Il craignait les représailles. » Interrogé à la barre, le buraliste Laurent Front est moins formel : « On en a parlé vaguement. On a simplement dit qu'il n'y avait pas moyen de discuter avec les SDF. » A la sortie, Alain Marty décide d'intervenir. « L'idée, c'était juste qu'ils quittent les lieux. »

Alain Marty montre sa carte de policier. Eric Benfatima se rebelle. Il le traite de « petit flic de merde ». Les deux hommes en viennent aux mains. « On se battait, on était énervés, j'essayais de le maîtriser, les

autres m'en empêchaient. J'étais seul, je voyais l'animosité monter, je ne savais pas comment réagir », raconte le policier. Eric Benfatima enlève son tee-shirt.

Les deux hommes s'empoignent contre un panneau publicitaire, puis sur le capot d'une voiture. La petite amie d'Eric Benfatima ne cesse de crier : « Arrêtez ! Tout ça pour une clope... » Un homme s'interpose, essaie de les calmer. « Je ne savais pas quel rôle il jouait », note le policier. Le buraliste appelle la police, mais celle-ci tarde à répondre. Le policier voudrait menotter le jeune homme. Il n'y arrive pas.

« INSTRUMENT DE DISSUASION »

Eric Benfatima se met à courir. Il s'engage dans une ruelle. « Dans ma tête, rien n'avancait correctement », confesse le policier. Il court après le jeune. Il a peur, dit-il. « Voyons, vous aviez peur de quoi ? Il était ivre, vous, vous étiez en bonne condition physique, joueur de rugby, il ne vous est pas venu à l'esprit de le plaquer ? », demande le président de la cour d'assises, Laurent Tignol. « J'ai sorti mon arme en courant.

C'était un instrument de dissuasion. »

Selon le gardien de la paix, Eric Benfatima allait l'entraîner « vers un terrain vague » (il n'y en a pas en plein centre-ville), vers une ruelle malfamée ou un guet-apens. « Je ne sais pas, j'ai paniqué, j'allais vers quelque chose où je ne voulais pas aller, quelque chose que je n'allais pas maîtriser. » Le président demande : « Pourquoi ne pas avoir tiré en l'air ? » Le policier : « Je ne sais pas, j'ai tiré sans discernement. J'étais pris dans ce qui se passait. » Le président : « Vous avez tiré quatre fois et les quatre balles ont fait mouche. » Le policier : « Le tir pour moi, c'était qu'il allait s'arrêter. »

Le gardien de la paix a le réflexe de s'approcher du corps, de vouloir faire un point de compression avec sa main pour stopper l'hémorragie. « Il était très excité, très énervé. Il ne voulait pas que je le touche. » Les policiers arrivent. Alain Marty leur confie : « J'ai fait une bêtise. » Eric Benfatima, lui, meurt trois quarts d'heure plus tard.

Dominique Le Guilledoux

L'ombre des rites vaudous plane sur le procès d'Edgar Boulai, à Melun

Il est accusé d'avoir tué quatre personnes en 1995

IL PLANE un mystérieux fument de magie noire, mercredi 7 juin, sur l'audience de la cour d'assises de Seine-et-Marne. « Du vaudou main sale, suggère un enquêteur, du vaudou main gauche. » Edgar Boulai, un Martiniquais de quarante-quatre ans, est jugé à Melun pour le quadruple assassinat de Donald Davila, de son épouse et de leurs deux petits enfants (Le Monde du 8 juin). Et se garde bien d'avancer sur ce terrain : il a déjà beaucoup à faire avec la justice des hommes.

Le soupçon est né dans un mouchoir. Les policiers sont tombés sur un curieux message à l'accusé d'un certain Wilfrid André, qui se fait appeler Wilfrid Katil ou, plus superbement, Arnold Seranus : « Je t'envoie un mouchoir, il s'appelle Ti mari ; il est arrangé. Je suis le parrain ; la marraine, c'est Monique. » Monique, c'est sa compagne, et le mode d'emploi était sur une cassette, le mouchoir avait été enveloppé pour séduire les femmes. On n'a pas retrouvé le mouchoir, mais lorsque le capitaine Béatrice Mouras est entrée la première fois dans sa cellule pour l'interroger, l'Antillais a sorti un mouchoir, s'est tamponné le nez et l'a remis dans sa poche. « J'ai trouvé le geste suspect, raconte la policière assez peu séduite, et j'ai saisi le mouchoir. »

Wilfrid André est un Haïtien qui passait pour un puissant sorcier en région parisienne. « Il était très craint par les Antillais, il en terrifiait certains. » La magie a cependant ses limites, et Edgar Boulai a rencontré Wilfrid André en 1989 à Fleury-Mérogis pendant que le sorcier purgeait une peine pour avoir tenté, en vain, d'assassiner sa copine. L'Haïtien a ensuite filé clandestinement au Canada. Edgar Boulai voulait le rejoindre pour trouver en Haïti un prêtre vaudou, parce qu'il avait fait « quelque chose de mauvais ». L'accusé assure qu'il ne cherchait dans les Iles qu'un simple philtre d'amour, mais la justice le soupçonne d'un plus sombre remord.

Lorsqu'ont été déterrés les cadavres des Davila, un an après leur assassinat en septembre 1995, les corps gisaient sous un matelas, au milieu de plumes et d'os de poulet, dans la plus grande tradition vaudou. Et les policiers ont été frappés par un grand masque en plâtre trouvé dans la maison. Un gamin l'avait fabriqué pour Halloween, en 1994, puis abandonné tout abîmé quand les citrouilles s'étaient éteintes. Le masque, « grotesque » et « affreux », avait été réparé, repeint en blanc et bleu, avec des coulées rouges et coiffé de cheveux humains. La victime, Donald Davila, n'était pas spécialement calée en vaudou, mais les policiers croient savoir qu'il craignait fort « papa Ogu, un puissant esprit blanches calmé avec des armes blanches ».

POUR SE PRÉMUNIR

Edgar Boulai non plus ne plaisantait pas avec les rites. Quand les policiers ont détruit son poulailler, une poule noire s'est échappée et a trépassé après une nuit de liberté. « Il a tenu à l'enterrer de ses propres mains », raconte le capitaine Mouras. Qui avait aussi été frappée par le nombre de jouets étalés partout, et les petits pots de bléline ouverts et mois, un an après le crime. Un obscur contact martiniquais lui a expliqué que « c'était une façon de se prémunir de la vengeance des esprits des enfants sacrifiés ». Le capitaine n'a pas jugé bon de noter tout ça sur un procès-verbal, et s'est justement attiré les foudres de la défense. Edgar Boulai n'a pas dit un mot. Ce n'est jamais une bonne idée de parler des esprits.

Franck Johannès

Sanction d'exclusion pour l'ancien directeur de la prison de Riom

L'ANCIEN CHEF D'ÉTABLISSEMENT de la maison centrale de Riom (Puy-de-Dôme) et son adjoint, qui avaient été suspendus à titre conservatoire, le 12 novembre 1999, pour des « dysfonctionnements importants » dans la gestion de la prison, ont été sanctionnés, le 30 avril, par la commission de discipline de l'administration pénitentiaire. L'ex-directeur, Jean-Luc Favreau, a été condamné à vingt-quatre mois d'exclusion, dont six mois avec sursis, tandis que son adjoint a été condamné à quinze mois d'exclusion, dont treize avec sursis.

Il est notamment reproché à M. Favreau, sur la base d'une inspection des services pénitentiaires, d'avoir organisé, pendant les heures de service, des pots avec les surveillants, dont certains auraient tourné à la beuverie. Certains surveillants ont fait part de son comportement « arbitraire » et parlé de brimades et d'humiliations. M. Favreau qui « nie absolument les faits », parle d'une « décision inique et scandaleuse ». Il a fait un recours gracieux auprès d'Elisabeth Guigou et a formé un recours administratif contre sa sanction (Le Monde du 19 novembre 1999).

DÉPÊCHES

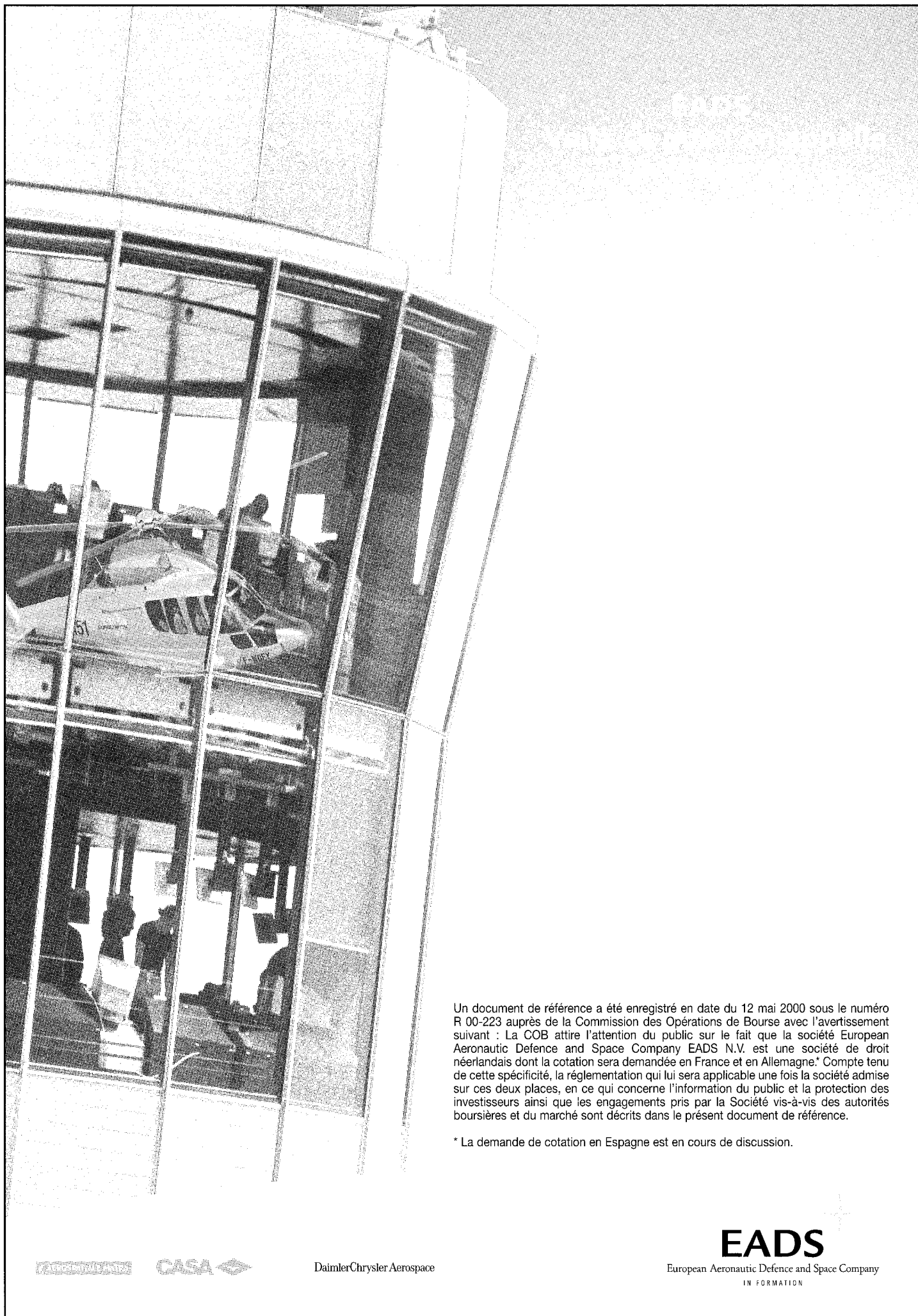
■ **JUSTICE** : un militant indépendantiste breton, Yann Solon, mis en examen et placé en détention provisoire depuis un mois dans l'enquête sur les attentats contre deux restaurants McDonald's en Bretagne, a été remis en liberté, lundi 6 juin. Il avait reconnu avoir participé à l'élaboration du communiqué de l'Armée révolutionnaire bretonne (ARB) remis fin avril à un journaliste. Dans ce texte, l'ARB niait toute implication dans l'attentat contre le restaurant de Quévert, qui a fait un mort, tout en revendiquant celui commis cinq jours plus tôt à Pornic (Le Monde du 10 mai).

■ **Trois membres d'une famille de nationalité turque ont été condamnés**, mercredi 7 juin, à des peines de six mois de prison avec sursis, par le tribunal correctionnel de Versailles, pour l'enlèvement et la séquestration de leur fille et sœur majeure et pour des violences commises sur son ami Mauricien. La famille, qui n'avait pas accepté la liaison de la jeune femme, âgée de 22 ans, avec son ami de 37 ans, devra également verser 10 000 francs de dommages et intérêts à ce dernier.

■ **IMMIGRATION** : quatorze voyageurs clandestins turcs découverts, mardi 6 juin, dans un wagon plombé en gare de Bourg-en-Bresse (Ain), ont demandé l'asile politique. Les premiers éléments de l'enquête semblent indiquer qu'ils seraient d'origine kurde. Ce sont les pleurs d'un bébé de deux mois qui avaient alerté un cheminot et qui avaient permis de découvrir les passagers clandestins, certains en mauvais état sanitaire, cachés depuis une quinzaine d'heures dans un wagon surchauffé en métal qui transportait du kaolin. Ils ont été provisoirement hébergés dans une structure d'accueil. (Corresp.)

■ **Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) a demandé**, mercredi 7 juin, au gouvernement d'« agir avant l'irréparable » suite à l'évacuation des vingt-six sans-papiers en grève de la faim depuis soixante jours à Lille (Le Monde du 8 juin). « Il est urgent de mettre en œuvre la régularisation de l'ensemble des sans-papiers présents sur le territoire français », déclare l'association.

■ **EDUCATION** : un comité national anti-violence scolaire, composé de magistrats, de policiers, de représentants des professeurs et de parents d'élèves, sera mis en place prochainement sous la présidence de Sonia Heinrich, inspecteur général de l'éducation nationale, a annoncé le ministre de l'éducation nationale, Jack Lang, mercredi 7 juin, devant l'Assemblée nationale.



Un document de référence a été enregistré en date du 12 mai 2000 sous le numéro R 00-223 auprès de la Commission des Opérations de Bourse avec l'avertissement suivant : La COB attire l'attention du public sur le fait que la société European Aeronautic Defence and Space Company EADS N.V. est une société de droit néerlandais dont la cotation sera demandée en France et en Allemagne. Compte tenu de cette spécificité, la réglementation qui lui sera applicable une fois la société admise sur ces deux places, en ce qui concerne l'information du public et la protection des investisseurs ainsi que les engagements pris par la Société vis-à-vis des autorités boursières et du marché sont décrits dans le présent document de référence.

* La demande de cotation en Espagne est en cours de discussion.

EADS

European Aeronautic Defence and Space Company

INFORMATION

AGENCIAMENTO

CASA

DaimlerChrysler Aerospace

Les plages souillées par le fioul de l'« Erika » sont menacées d'interdiction

Les services de l'Etat procèdent au contrôle des lieux de baignade du littoral atlantique. Si le risque sanitaire est aujourd'hui considéré comme « négligeable », l'arrivée de nouvelles plaques au gré du vent et des marées n'est pas à exclure

NANTES

de notre correspondant

En Loire-Atlantique, les services de l'Etat ont entamé, le 30 mai, une inspection des soixante-douze plages habituellement suivies au plan sanitaire. Cette tournée débouchera sur un avis favorable ou défavorable à leur ouverture cet été. Ces plages constituent l'essentiel des lieux de baignade du département qui a été de loin le plus touché par la marée noire de l'Erika, puisque les deux tiers des 160 000 tonnes de déchets recueillis à ce jour en sont issus.

Chaque année, la direction départementale des affaires sanitaires et sociales (Ddass) effectue des analyses de l'eau de mer. Cette fois, ses représentants auscultent également le sable, les rochers, les algues et les accès des plages, selon une méthodologie fixée par la direction générale de la santé. La consigne du ministère est d'avoir achevé ces inspections le 20 juin. Le risque sanitaire a beau avoir été jugé « négligeable », voire « non mesurable », mercredi 7 juin, par le directeur général de la santé, Lucien Aben-

haïm, il n'est pas question de laisser les maires user, sans garde-fous, de leur pouvoir de police pour autoriser ou non les accès. En cas d'accès autorisé malgré un avis négatif de la Ddass, le préfet de Loire-Atlantique, Michel Blangy, pourra au besoin se substituer au maire pour interdire l'accès d'une plage : « Je n'ai pas le sentiment que les maires du littoral sont prêts à prendre des risques », estime-t-il.

Pour conforter ses analyses, la Ddass de Loire-Atlantique a constitué des « groupes de visite » composés d'experts de la direction régionale de l'environnement (Diren), du Centre de recherches et d'expérimentation sur les pollutions des eaux (Cedre), du Service de navigation maritime et des postes de commandement avancés (PCA) qui coordonnent les chantiers de nettoyage.

TROIS CRITÈRES « MAJEURS »

Les contrôles portent sur trois critères « majeurs » et cinq « accessoires », indique la circulaire de la direction générale de la santé du 30 mai. Sont considérés comme critères majeurs l'état du

sable sec, l'état du sable mouillé et l'état de l'eau de baignade. La présence de « nombreuses boulettes » sur les chaussures ou dans le sable issu de carottages ou de tamisages, de galettes fraîches sur le sable mouillé, ou d'irisations sur l'eau doivent entraîner un avis défavorable. L'état des rochers, des galets, des enrochements, des épis, des algues et des déchets ainsi que la propreté de l'« environnement immédiat » de la plage sont classés comme « accessoires ».

Si l'un ou l'autre de ces critères secondaires n'est pas jugé satisfaisant, la « décision de fermeture prendra en compte l'importance des surfaces concernées, leur accessibilité, la possibilité d'en interdire l'accès, les capacités de nettoyage disponibles et l'importance de la fréquentation du lieu ». Une fermeture pourra ainsi être limitée à la seule partie de la plage jugée polluée.

Toute la difficulté de l'exercice auquel s'est attelé l'Etat tient à ce

que la situation est très mouvante. Les enrochements immergés, les lignes de failles du fond de la mer et les algues flottantes emprisonnent toujours du pétrole qui s'en détache au gré des marées et des vents.

Une plage propre un jour peut être sale le lendemain à cause d'une petite plaque dispersée en microboulettes. Malgré toutes les précautions prises, les chantiers de nettoyage des zones rocheuses libèrent eux aussi des polluants susceptibles de se retrouver sur les plages propres. Cette situation vaut particulièrement pour la Côte sauvage, entre Le Pouliguen et Le Croisic, dont les falaises et certaines criques difficiles d'accès restent souillées comme au premier jour de la marée noire.

OPÉRATION COMMANDO

« Un lundi matin, il a fallu que je discute une heure et demie avec mes gars pour qu'ils reprennent le boulot. Ils étaient découragés. Les enrochements qu'ils venaient de finir de nettoyer étaient à nouveau noirs, raconte le responsable du chantier de nettoyage du bassin artificiel de La Bernerie. Cela vient d'un plateau rocheux situé trois milles à l'ouest qui largue régulièrement des plaques de pétrole. Quelques kilos suffisent à polluer des centaines de mètres de plage. »

Le 5 juin, six cents militaires ont engagé une véritable opération commando pour nettoyer les enrochements du port de La Turballe qu'une précédente intervention avait laissé propres en début d'année mais qu'une plaque de pétrole inattendue est venue souiller un jour de grande marée et de mauvais temps. D'une façon générale, les nombreux enrochements artificiels encore maculés seront

souvent difficiles à nettoyer, sauf à les démonter bloc de pierre par bloc de pierre. Les entreprises privées appelées à succéder aux militaires et pompiers sur ces zones délicates et sur les hauts des falaises en auront certainement pour des mois avant de parvenir à leurs fins.

L'appel d'offres a été passé et la préfecture de Loire-Atlantique attend le feu vert financier du gouvernement pour engager des passations de marchés qui se chiffreront en dizaines de millions de francs. Au sud de la Loire-Atlantique, la société Djét travaille déjà sur trois chantiers financés par TotalFinaElf. Ses contrats courent jusqu'au 31 mars 2001. Et rien ne dit, au rythme où vont les choses, qu'elle aura fini à cette date. En attendant, le public pourra lire, sur chaque plage concernée, en français, en anglais et en allemand, une affiche d'information et consulter, à partir du 15 juin, le site Internet du ministère de la santé (www.sante.gouv.fr).

Dominique Luneau

■ **Vendredi 9 juin, Jean-Claude Gayssot, ministre des transports** et de l'équipement, chargé de coordonner l'action de l'Etat sur le traitement de l'épave, et Michelle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, devaient survoler en hélicoptère le site du pompage de l'Erika. Ensuite, à la préfecture maritime de Brest, les deux ministres devaient s'exprimer sur le déroulement des opérations et sur le dispositif d'information du public et des professionnels du tourisme. Aucune visite n'était prévue sur les plages de Bretagne et de Loire-Atlantique.

Des procédures judiciaires multiples

ÉVOQUER le FIPOL (fonds d'indemnisation pour les dommages dus à la pollution par les hydrocarbures) devant les victimes de l'Erika provoque au mieux un haussement d'épaules, au pire un torrent d'injures. Les 5 et 6 juillet, les responsables du fonds se réuniront à Londres pour fixer, en fonction du montant des demandes déjà enregistrées, quel sera le pourcentage du remboursement afin de ne pas dépasser le plafond fixé à 1,2 milliard de francs. Or, à cette date, les professions touristiques, comme les communes, n'auront pas les moyens d'évaluer l'étendue du préjudice.

Trop compliqué, trop flou, trop personne ne se fait d'illusion sur un juste dédommagement par le FIPOL. Laurent Fabius, ministre de l'économie, et Dominique Voynet, sa collègue de l'environnement, ont pourtant assuré, mercredi 7 juin à l'Assemblée nationale, leur détermination à faire avancer les dossiers et même à aider directement les victimes par des avances d'un montant de 300 millions de francs.

FAIRE PAYER LES FAUTIFS

Après la colère, après l'abatement, la population touchée veut maintenant faire payer les fautifs devant les tribunaux civils, sans attendre le résultat de l'instruction pénale actuellement en cours. « Le mandat de nos clients est clair : ils iront jusqu'au procès et ne permettront aucune transaction », explique M^e Alexandre Varaut, qui représente quarante-huit parties, dont les conseils généraux de Vendée et du Morbihan.

La gageure est de parvenir à passer outre la convention internationale de 1969, amendée en 1992, qui organise malicieusement l'impunité des armateurs et des affréteurs au-delà du plafond du FIPOL. M^e Corinne Lepage, qui défend les intérêts de la région Poitou-Charentes et d'une cinquantaine de communes, pense avoir trouvé le biais juridique. L'ancienne ministre de l'environnement s'appuie à assigner TotalFinaElf sur la nature de la cargaison de l'Erika.

Elle s'appuie sur les spécifications d'une annexe à la directive européenne sur les déchets, datant de

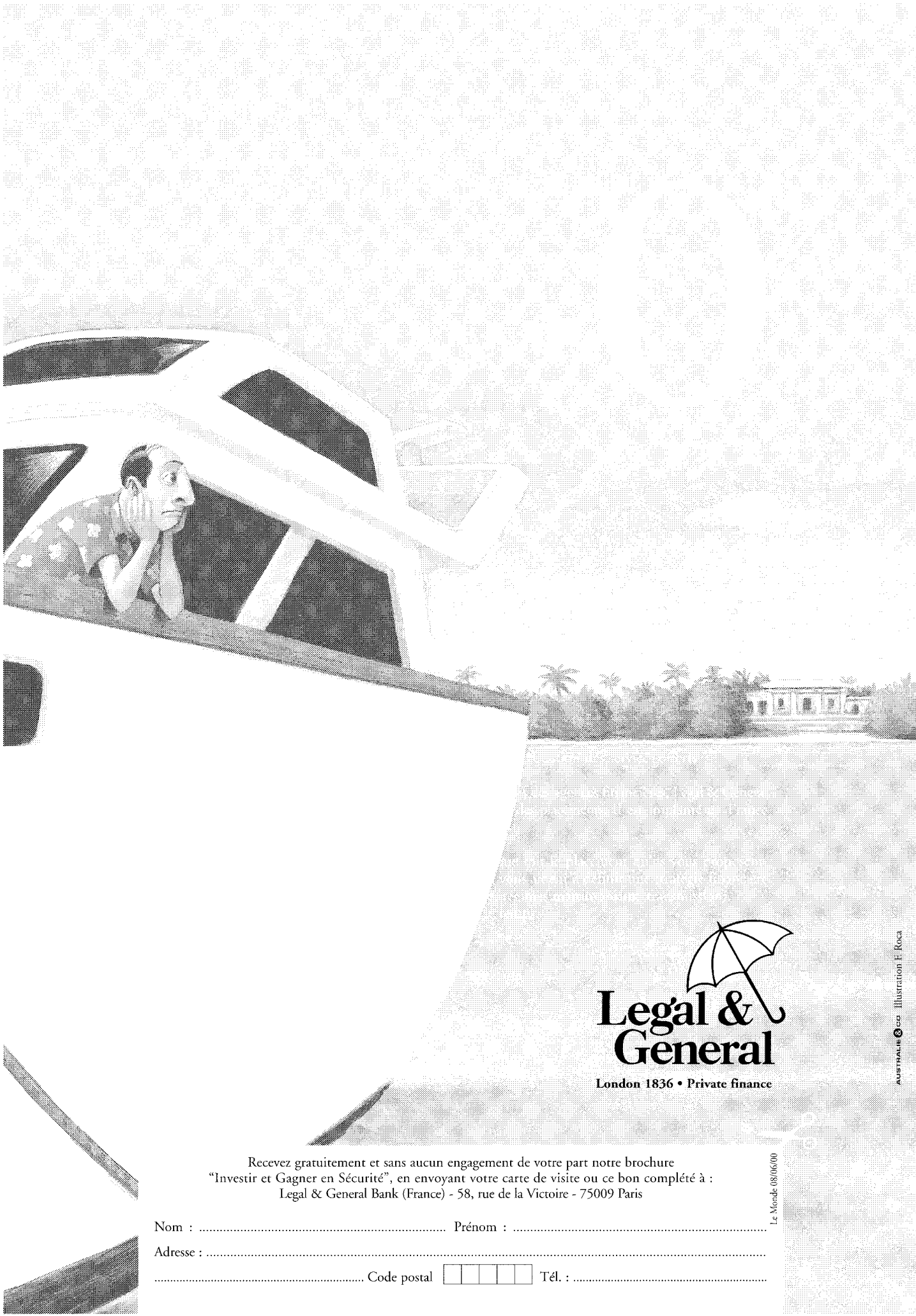
1975 et sur une loi française, aux termes quasiment identiques, qui date de la même année. Il y est précisé que les résidus de distillation sont considérés comme des déchets. « La fiche technique de la cargaison indique qu'il s'agit d'un résidu de processus de fabrication : il s'agit donc d'un déchet », estime l'avocate. Elle entend également faire valoir un décret de 1997 qui enjoint aux responsables d'hydrocarbures accidentellement répandus d'en assurer le ramassage. « Je considère que c'est à Total de le faire », poursuit-elle.

D'abord abscons, le débat sur la nature de la cargaison est une question essentielle. Si un juge venait à requalifier la nature du produit transporté, le FIPOL se déclarerait incompétent et la compagnie TotalFinaElf se retrouverait responsable, sans autre plafond d'indemnisation que le montant fixé par la justice d'après les doléances des victimes.

M^e Varaut se prépare également à une semblable éventualité. Son cabinet s'est engagé dans trois procédures civiles, aux Sables-d'Olonne (Vendée), à Nantes (Loire-Atlantique) et à Dunkerque (Nord), lieu du chargement de la cargaison. « Nous comptons nous montrer offensifs sur toutes les procédures », assure l'avocat qui a assigné TotalFinaElf mais également l'Etat, le FIPOL, le Registro navale italiano (RINA), organisme de certification du pétrolier, Tevere shipping, propriétaire de l'Erika, et Panship, gestionnaire du navire. Le conseil a multiplié les demandes d'expertises afin que soient établies les causes du naufrage. Et ce afin de présenter la note dès qu'une défaillance aura pu être démontrée.

Les parties civiles ont parfois le sentiment d'une lutte du pot de terre contre le pot de fer. « A chaque expertise, nous sommes deux ou trois à représenter la partie civile. En face, ils sont une quinzaine », raconte M^e Varaut. S'appuyant sur une convention internationale, RINA tente même de « dépayser » le procès à Syracuse, en Sicile, assignant l'une après l'autre les parties civiles françaises devant cette juridiction italienne. Histoire d'ajouter un peu plus à la confusion judiciaire et au ressentiment des victimes.

Benoît Hopquin



Recevez gratuitement et sans aucun engagement de votre part notre brochure "Investir et Gagner en Sécurité", en envoyant votre carte de visite ou ce bon complété à :
Legal & General Bank (France) - 58, rue de la Victoire - 75009 Paris

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal Tél. :

Le Monde 08/06/00

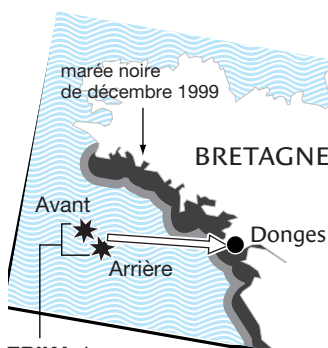
Legal & General
London 1836 • Private finance

AUTREUIL & CO Illustration E. Roca

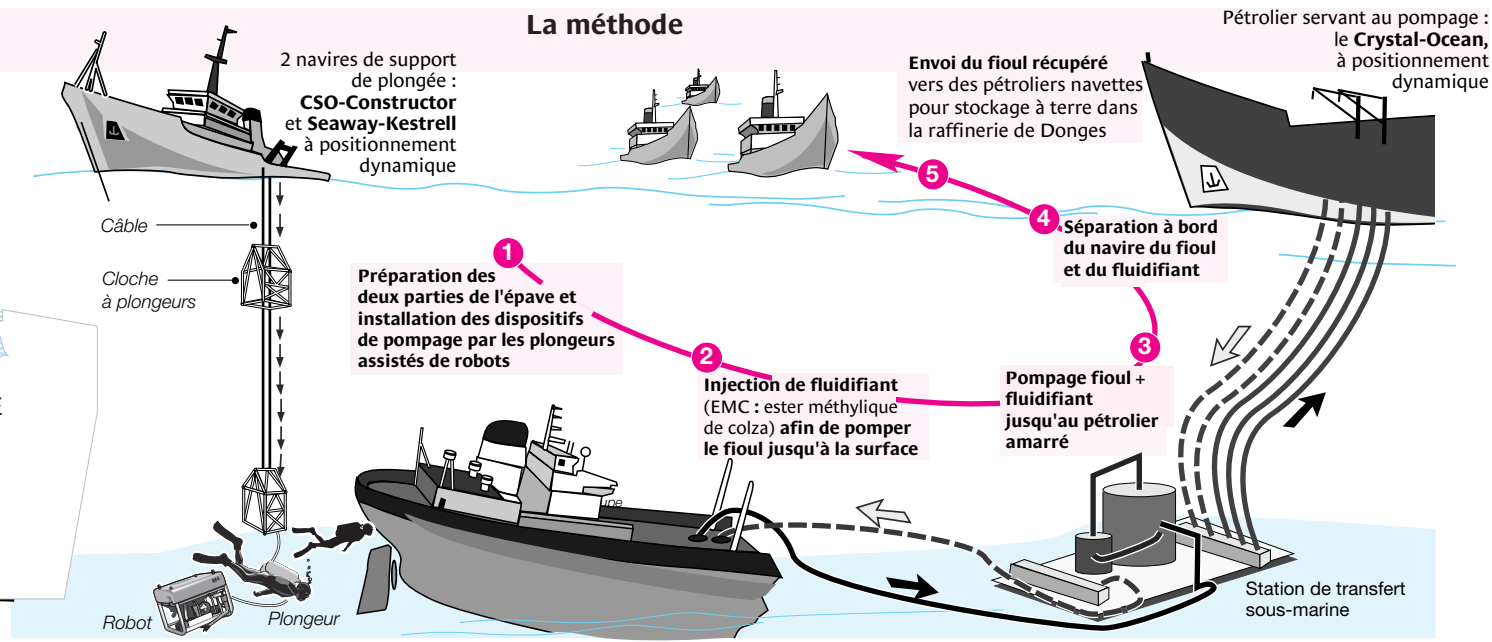
Le pompage de la cargaison de « l'Erika » commencera en juillet

Les moyens humains et matériels

- 200 hommes
- 18 plongeurs en saturation
- 7 navires de haute mer dont un bateau antipollution, le **British-Shield**, et son remorqueur d'accompagnement



ERIKA. Les deux épaves sont distantes de 10 km à 120 m de profondeur



Le calendrier des opérations

JUIN

- Préparation de l'épave
- Installation de 48 vannes et des modules de pompage par une équipe de 18 plongeurs assistés de robots.

JUILLET-AOÛT

Pompage principal

- (juillet : partie avant du bateau ; août : partie arrière)
- Récupération de 95 % du fioul encore contenu dans les cuves

SEPTEMBRE

Pompage de finition

- Récupération du reliquat de fioul (5 %) resté dans les cuves

Infographie : Le Monde. Source : Total

Dix-huit plongeurs et vingt-huit jours de travail confiné

BREST

de notre correspondant

Les plongeurs ont commencé leur travail. Ceux du *Seaway-Kestrel* ont percé mercredi 7 juin l'une des trois cuves de la partie avant et posé une vanne. Ceux affectés au *CSO-Constructor*, chargés de la partie arrière de l'*Erika*, ont effectué des reconnaissances, colmaté des suintements, réalisé un travail de nettoyage en enlevant des huisseries et des débris. Au total, vingt vannes seront posées sur la partie avant et vingt-huit sur l'arrière. Toutes ne sont pas destinées au fioul, certaines permettent d'explorer, d'équilibrer la pression ou encore servent de soupapes de sécurité.

Ils sont neuf plongeurs par bateau, des Anglais pour la plupart. L'essentiel du dispositif est en effet anglo-saxon. Les navires utilisés et les équipes de plongeurs travaillent le plus souvent sur les plates-formes pétrolières en mer du Nord. « Si les plongeurs seront toujours nécessaires, le métier est quand même concurrencé par le développement des robots. Il est également par des générations de

plates-formes qui forent de plus en plus profondément vers des grands fonds inaccessibles aux plongeurs », souligne Pierre Guyonnet, responsable de la mission Littoral atlantique mise en place par TotalFinaElf. L'*Erika*, qui git à 120 m de profondeur, ne représente, à cet égard, pas de difficulté, les plongées pouvant s'effectuer jusqu'à 300 mètres environ.

LA TÉLÉVISION PAR LE HUBLLOT

En revanche, les conditions d'exercice du métier, la condition physique nécessaire restent particulières. « Ce sont des gens qui souvent se connaissent, se couparent », constate M. Guyonnet. Il faut sans doute cette confiance quand on descend à trois au fond, l'un restant dans une « cloche », les deux autres évoluant au dehors, reliés par une batterie de câbles. Ils travaillent avec des perçues, des clés à rallonge et de gros outils hydrauliques. Des robots éclairent les lieux et enregistrent des images.

Ils vont ainsi intervenir, par équipe, pendant six heures sur les deux morceaux de l'épave, et deux

autres heures sont nécessaires à la descente et à la remontée. Puis, ils vont continuer de vivre ensemble en étant toujours soumis à une pression de 11 bars, celle qui règne au niveau de l'*Erika*, en logeant à trois dans un caisson de 20 m³ installé à bord. L'espace n'est pas grand et la mission est prévue pour durer vingt-huit jours d'affilée... Les repas sont servis par un sas, ils regardent la télévision au travers d'un hublot. Un médecin les suit depuis Aberdeen en Ecosse. Un infirmier se trouve à bord et certains plongeurs sont également formés aux gestes d'urgence.

Au terme des vingt-huit jours, les plongeurs seront « décompressés », ce qui prendra environ quatre jours. Puis ils bénéficieront de vingt-huit jours de repos. Des rythmes assez équivalents à d'autres professions de l'*off shore*. Le plan de travail sur l'*Erika* prévoit que le plus gros de leurs interventions sera bouclé fin juin. Toutefois, certains plongeurs resteront encore sous condition en cas de nécessité.

Vincent Durupt

TotalFinaElf met en scène les opérations

RENNES

de notre correspondante régionale

Le changement de cap est radical : enfin, TotalFinaElf reprend la main de sa communication. Depuis des mois, le groupe a dû faire le gros dos et tâcher de se faire oublier, mais aujourd'hui c'est lui qui invite les médias à bord de son hélicoptère afin de prendre la mesure de son grand œuvre. La mise en place du dispositif pour le pompage de l'épave de l'*Erika* s'ouvre en direct et en fanfare sous les flashes et les caméras de télévision. Nul n'ignore les éléments techniques de la « neutralisation de l'épave », comme on dit chez TotalFinaElf, qui git en deux parties par 120 mètres de fond, à 70 kilomètres des côtes sud de la Bretagne.

Cher - 500 millions de francs -, compliqué puisqu'il faut d'abord fluidifier le fioul lourd stagnant dans les cuves, faisant appel à dix-huit plongeurs hautement spécialisés, mobilisant pas moins de six bateaux sans compter ceux de la Marine nationale, ce chantier à hauts risques capte toutes les attentions. Bien avant que la première tonne de produit ne soit remontée à la surface, l'opération est un plein succès sur le plan de la communication. C'est bien la première fois.

Au lendemain de la marée noire, le 12 décembre 1999, le mutisme du PDG de la compagnie, Thierry Desmarest, avait été fustigé. Ses tentatives pour en sortir n'avaient pas amélioré son cas, faute de savoir faire preuve d'émotion, que ce soit à l'occasion de son audition par les membres de la commission d'enquête parlementaire au printemps ou lors de sa prestation devant les élus locaux des trois régions concer-

nées réunies, à Nantes, le 22 janvier. Pourtant à cette occasion, M. Desmarest avait annoncé que son groupe participerait aux chantiers de nettoyage sur le littoral.

Après des débuts, là encore, difficiles, les équipes payées par TotalFinaElf se sont bel et bien mis à la tâche à Belle-Ile, à La Turballe ou à Moëlan-sur-Mer. Elles y travaillent souvent encore, discrètement, sans le moindre logo d'identification. Leur employeur ayant une si piètre image sur les côtes atlantiques qu'ils risqueraient d'être pris à parti.

« PRENDRE EN MAIN NOTRE DESTIN »

Le 6 avril, à l'occasion d'un déplacement de la commission d'enquête parlementaire à Lorient, Pierre Guyonnet, responsable de la mission littoral Atlantique de TotalFinaElf, en profite pour distribuer à la presse un premier dossier présentant l'opération de pompage. Las, voilà qu'il répond incidemment qu'effectivement, son groupe n'a pas l'intention d'entamer de chantier de nettoyage dans les communes rebelles qui ont entrepris des démarches juridiques à son encontre.

S'en suivent, peu après, des mises au point embarquées de Thomas Fell, chargé de communication du groupe pétrolier. Depuis lundi, la donne a changé : « Cette fois, avec le pompage, nous avons la possibilité de prendre en main notre destin, de parler de ce que nous connaissons : l'*offshore* est notre métier ! », assure, avec satisfaction, M. Fell.

Martine Valo

Les équipages des remorqueurs Abeilles sont en grève

DÉCLENCHÉ il y a près de deux semaines, le conflit des équipages des remorqueurs des Abeilles, société spécialisée dans les secours en mer, dont l'un des navires, *Abeille-Supporter*, est intervenu lors du naufrage de l'*Erika*, s'envenime : la CGT, majoritaire chez ces marins et officiers, a lancé, pour jeudi 8 juin et pour vingt-quatre heures, un mot d'ordre de blocage de l'ensemble des ports français par les quelque 60 remorqueurs qu'exploite le groupe, de Dunkerque à Marseille.

C'est le renouvellement du contrat d'affrètement liant depuis quatorze ans l'Etat - via la Délégation générale pour l'armement (DGA) et le Centre d'essai des Landes (CEL) dépendant du ministère de la défense - à Abeilles International qui a mis le feu aux poudres. Il y a quelques semaines, la DGA a lancé un nouvel appel d'offres qui selon nos informations, conduirait à écarter le groupe Abeilles au profit de la société NTA, spécialisée dans l'affrètement, qui

est liée avec le groupe suisse ABC Maritime et qui propose un contrat moins cher. D'où la colère des dirigeants de l'entreprise dont le siège est à Marseille, et des équipages : « Je ne suis pas hostile à la concurrence mais pas à n'importe quelles conditions sociales et de sécurité », nous a déclaré Jean-Claude Hellequin, secrétaire du comité d'entreprise, cuisinier à bord du remorqueur de haute mer *Abeille-Flandres*.

MISE EN GARDE DE L'ÉTAT

La grève de l'*Abeille-Supporter* qui a reçu le soutien des équipages des deux gros bâtiments de haute mer *Abeille-Flandres* à Brest et *Abeille-Languedoc* à Cherbourg se veut un coup de semonce pour mettre en garde les pouvoirs publics contre un éventuel désengagement financier de l'Etat dans ses tâches de surveillance du trafic maritime. Quant au renouvellement du contrat spécifique entre la Marine nationale et Abeilles International pour les interventions en

haute mer de trois remorqueurs, il ne devrait intervenir qu'à la fin de l'année, un appel d'offres européen ayant été lancé : « Les critères de qualité technique et de respect des règles sociales seront tout particulièrement pris en compte », a précisé lundi 5 juin le ministère de la défense et « toutes [les] garanties seront exigées des candidats en matière d'expérience professionnelle pour les missions d'assistance et de sauvetage ».

Dans une lettre adressée le 5 juin à Lionel Jospin, Daniel Paul, député (PCF) de Seine-Maritime et président de la commission d'enquête sur la sécurité du transport maritime des produits dangereux demande que le « critère du coût ne soit pas prépondérant dans les appels d'offres concernant cette affaire et que, lorsqu'il s'agit de sécurité maritime, les méthodes qui consistent à faire appel à des sociétés écran et à des groupes recherchant la rentabilité maximale soient bannies ».

François Grosrichard

Deux arrêtés signés pour trois zones de sécurité

Le préfet maritime de l'Atlantique, le vice-amiral d'escadre Yves Naquet-Radiguet, a signé, le 31 mai, deux arrêtés instituant des zones de sécurité autour ou au-dessus des morceaux de l'épave de l'*Erika* (qui sont au nombre de trois, deux importantes et une moins) et des différents bâtiments pour la récupération du fioul. En conséquence, la navigation aérienne et maritime ainsi que la plongée sous-marine sont sévèrement réglementées, voire interdites, dans ces parages. Les zones interdites aux navires sont des cercles concentriques de 1,8 mille nautique de rayon soit 3,4 kilomètres. Quant aux avions, ils devront passer au-dessus de 3 000 pieds (environ 1 000 mètres). Ces arrêtés s'appuient, notamment, sur le décret du 9 mars 1978, relatif à l'organisation des actions de l'Etat en mer, et la loi du 30 décembre 1968 sur l'exploration et l'exploitation du plateau continental.

CULTURE EN RÉGIONS

Publicités

EN

RÉGIONS

villa gillet 25 rue Chazière 69004 Lyon

TERROR PRÆSENTIS
d'après "Entretien sur Dante" d'Ossip Mandelstam
UNE CRÉATION DE LUKAS HEMLEB
du 20 au 24 juin à 20 heures
Renseignements et réservations : 04.78.27.02.48

GYPTIS
SAISON 2000 - 2001
Abonnez-vous : jetez-vous à l'eau
04 91 11 00 91

Hugo Calderón
Smekhov
Quartiers Nord
Robertson
Badiou
Racine
Monteverdi
Théâtre-cirque

136 rue Lot

Sydney,
Adélaïde,
Cairns
et plus
si affinités.

(Les villes côtières d'Australie :
2 vols intérieurs à 350 F/vol.)

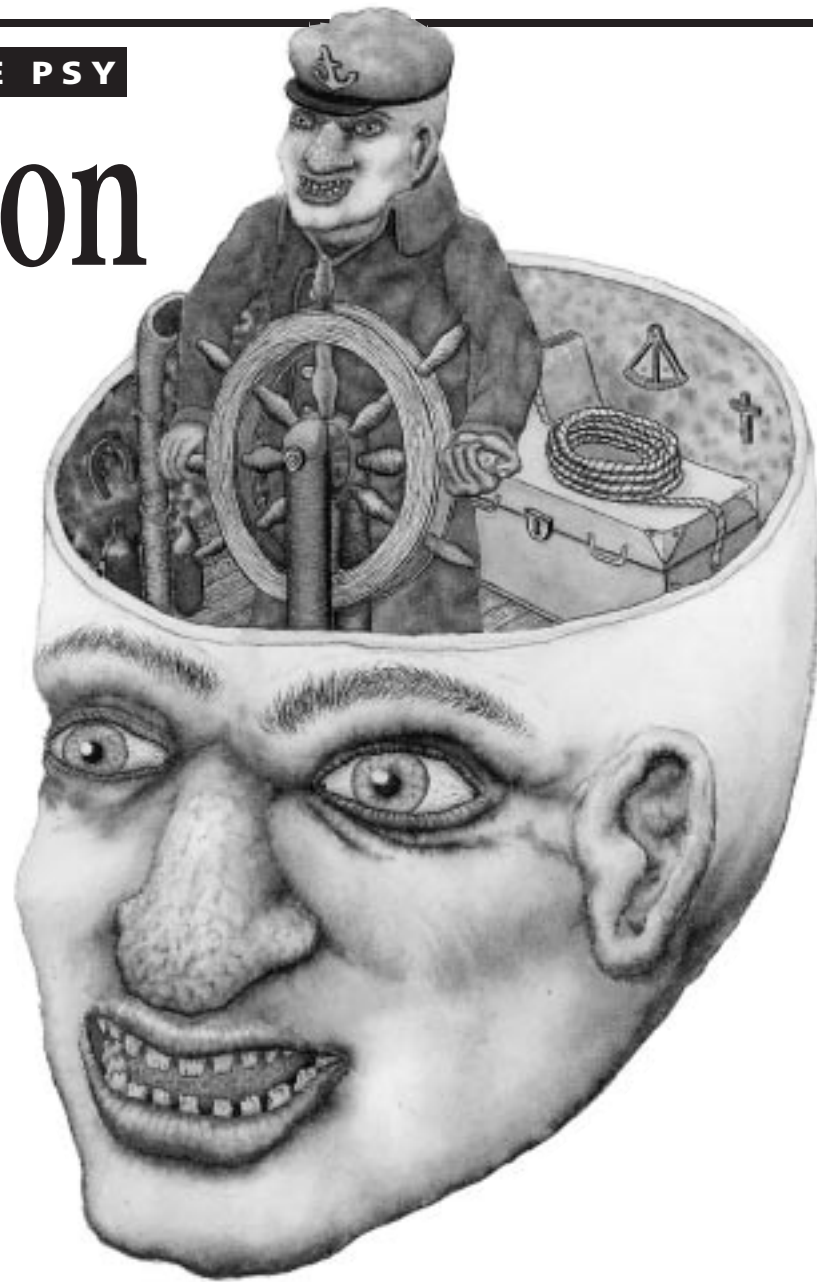
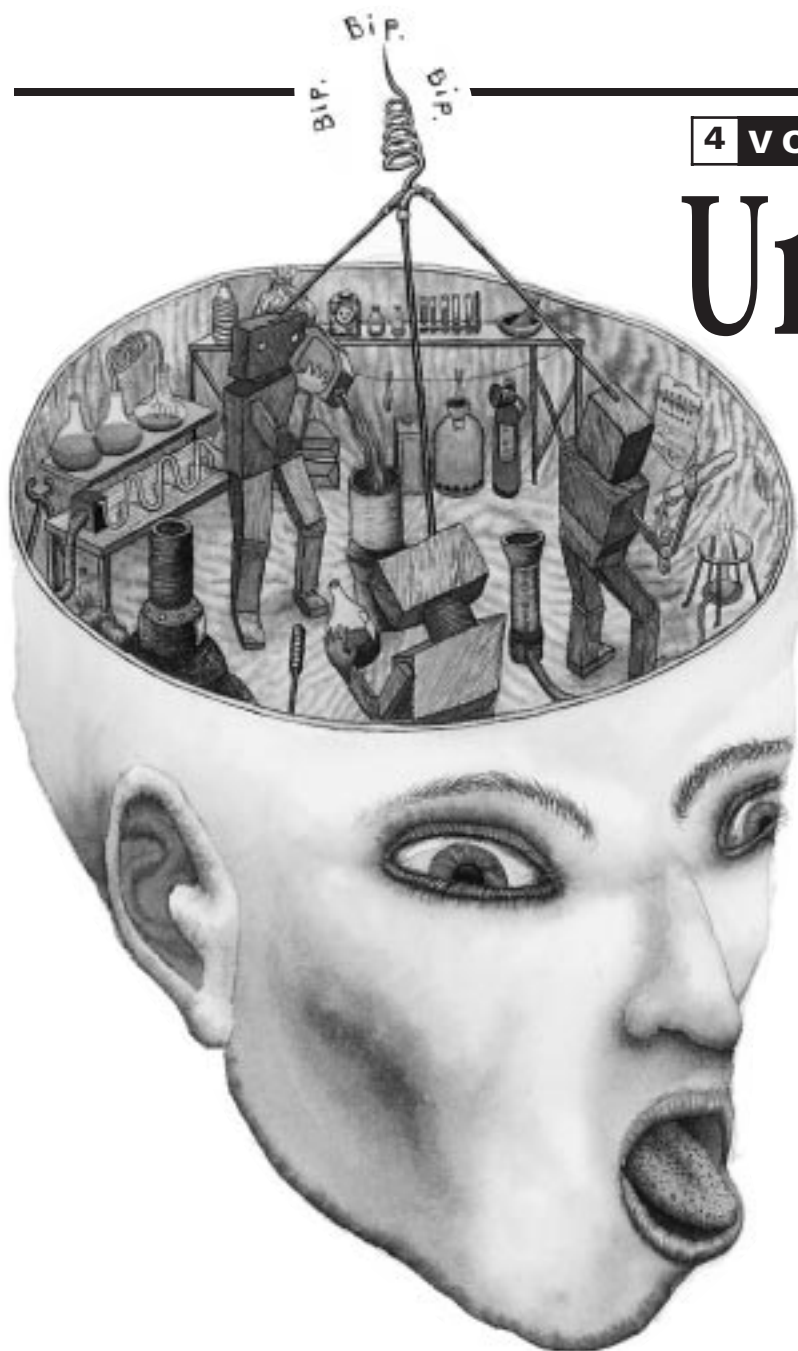
Pour l'achat d'un billet A/R au départ de Paris pour l'Australie à partir de 6 900 F*, jusqu'à 2 vols intérieurs reliant les villes côtières : Sydney, Brisbane, Perth, Cairns, Darwin, Adélaïde, Melbourne, ne vous coûteront que 350 F* par trajet.

* Prix hors taxes d'aéroports, soumis à conditions. Offre cumulable avec les pass domestiques, incluant la possibilité d'une escale gratuite en Asie à l'aller et au retour.
** L'âme de l'Australie.

QANTAS
THE SPIRIT OF AUSTRALIA**

Une exception anglaise

Si la Grande-Bretagne n'a jamais fait la part belle à la psychanalyse, il existe un établissement, la Tavistock Clinic, où l'on pratique encore la cure classique centrée sur la parole. Il s'agit d'une exception dans un contexte où l'analyse doit affronter le « tout médicament » et la montée des neurosciences



FAITES le test, demandez à un Londonien s'il connaît le Freud Museum. « Freud, le peintre ?, s'étonnera le quidam. Je ne savais pas qu'il avait son musée à lui. » Dans l'esprit des Anglais, les descendants de Sigmund Freud – du moins les plus célèbres, comme l'artiste Lucian Freud – ont, depuis belle lurette, gommé le souvenir de l'exilé viennois. Convertie en musée, la belle maison en brique du 20 Maresfield Gardens, où l'inventeur de la psychanalyse s'installa en 1938 et travailla jusqu'à sa mort, en septembre 1939, reste boudée du grand public. A peine quatorze mille visiteurs par an. Et pas un penny de l'Etat. Ironie de l'histoire, c'est grâce à l'Amérique (que Freud n'adorait pas) que le petit musée réussit à survivre : sans l'aide de la New Land Fondation, créée aux Etats-Unis par Muriel Gardiner, amie d'Anna Freud, il y a fort à parier que la maison de Hampstead aurait fermé ses portes.

Contrairement à la France, où elle est un fait de culture, le Royaume-Uni ne s'est jamais passionné pour la psychanalyse. Certains héritiers de Freud en Grande-Bretagne, Mélanie Klein et Donald Woods Winnicott en tête, ont pourtant durablement marqué la psychanalyse. Mais, même si Winnicott a eu, pendant plus de vingt ans, « son » émission hebdomadaire sur les ondes de la BBC, il n'a jamais connu le succès populaire d'une Françoise Dolto, dialoguant en direct avec les auditeurs de France Inter. Méconnus, peu nombreux (environ quatre cents), les psychanalystes sont souvent décrits « de manière ridicule », constate Margarete Rustin, qui dirige le secteur de la formation à la psychothérapie pour enfants de la prestigieuse Tavistock Clinic. La psychanalyse « n'a pas une bonne image en Grande-Bretagne, ajoute-t-elle. Le mot lui-même est source de malentendus. »

Autre différence : la communauté psychanalytique du Royaume-Uni a réussi – au prix d'un certain conservatisme – à éviter les scissions, en dépit d'affrontements violents, comme lors des « grandes controverses » (1940-1944), durant lesquelles les membres de la vénérable British Psychoanalytical Society (BPS, créée par Ernst Jones, en 1910) s'entre-déchirèrent furieusement. A l'issue de ce combat épique, trois grands courants – les annafreudiens, les kleinien et les indépendants – furent reconnus officiellement au sein de la BPS. « Il fallait quand même essayer de pré-

server la psychanalyse », commente Peter Hildebrand, avec un sourire amusé. Élégant, malicieux, le vieil homme a lui-même participé, pendant près de quarante années, à l'aventure de la Tavistock Clinic, dont l'histoire est indissociable de celle de la psychanalyse d'outre-Manche, de ses flux et de ses reflux.

Créée en 1920, au lendemain de la première guerre mondiale, pour soigner les victimes des « shell-shocks » (chocs nerveux, dus aux tirs d'obus), « la » Tavistock, sorte de poisson-pilote de la psychiatrie britannique, est aujourd'hui tout à la fois un centre de traitements psychothérapeutiques tous azimuts et un lieu de formation professionnelle que fréquentent, chaque année, environ mille deux cents étudiants. Coïncidence ? A la fin des années 60, les cliniques Tavistock et Portman (spécialisée dans le traitement des délinquants sexuels) ont été regroupées au nord-ouest de Londres, à deux pas du futur Freud Museum. Une statue de Sigmund Freud monte d'ailleurs la garde, à l'entrée de la rue. La Tavistock Clinic « a toujours été liée à la psychanalyse, tout en restant à part du mouvement psychanalytique », remarque l'historienne Julia Borossa, professeur à la London Guildhall. Mis à part Klein, Winnicott et Anna Freud, les grands noms de la psychanalyse en Grande-Bretagne – de John Bowlby à Wilfred Ruprecht

A l'heure où, dans le monde entier, triomphent Prozac et DSM, l'exemple de la Tavistock Clinic a quelque chose de déroutant. Comme une traversée du siècle à contre-pied

Bion, en passant par Esther Bick, Michael Balint ou Frances Tustin – ont tous partie liée avec la Tavistock Clinic. Fondé par des psychiatres et des psychanalystes, l'établissement a pris son véritable essor après 1945, grandissant de manière autonome, hors du contrôle de la BPS – laquelle « garde le monopole sur l'appellation de psychanalyste, mais pas sur la pratique », note M^{me} Borossa. C'est ainsi que, à côté de la BPS,

d'autres groupes existent, comme le Centre for Freudian Analysis and Research (CFAR), d'obédience lacanienne, ou la Society of Analytical Psychologists, d'obédience jungienne.

Organisme public rattaché, depuis 1948, au National Health Service (NHS), ce vaisseau-amiral des psychothérapies reçoit, en moyenne, trois mille patients par an, « sans distinction de race, de culture, d'orientation sexuelle, de classe, de genre, d'âge, de religion ou de compétence ». Derrière la façade de l'imposant blockhaus, quelque cent vingt personnes travaillent. Les traitements proposés – tous remboursés à 100 % – vont de la psychothérapie individuelle, pour enfants ou adultes, à la thérapie de groupe, de couple, et aux thérapies familiales. La cure analytique « classique » (fauteuil-divan) y a aussi sa place, mais dans des proportions marginales : à Londres comme à Paris, les pathologies ont changé, leur traitement aussi, et la préférence va aux thérapies brèves. « Nous offrons un large éventail de styles de travail, qui n'exclut pas des techniques de type cognitiviste ou comportementaliste, explique Margarete Rustin. Mais, ajoute-t-elle, la psychanalyse n'en reste pas moins très présente. Elle marque profondément la culture de la Tavistock. » Plusieurs programmes de formation préparent les étudiants à des masters ou à des doctorats de « psychothérapie psychanalytique ». Et il n'est pas rare de voir mentionnée, comme critère d'inscription, l'obligation, pour l'élève, d'avoir effectué une « analyse personnelle ».

AL'HEURE où, dans le monde entier, triomphent Prozac et DSM, le manuel américain de classement des « troubles mentaux », l'exemple de la Tavistock Clinic a quelque chose de déroutant. Comme une traversée du siècle à contre-pied. Car ce qui était vrai à l'époque des asiles d'aliénés l'est encore aujourd'hui : faire de la « talking cure » (cure par la parole) l'outil privilégié de traitement des patients reste un choix téméraire. « Dans les années 50, on faisait figure de pionniers », souligne Peter

Hildebrand, qui fut l'un des premiers analystes à travailler avec des personnes âgées, lança un « atelier-vidéo » (les séances d'analyse étant filmées puis commentées avec le patient ou avec des groupes d'étudiants) et parti-

« On nous traite comme des garagistes chargés de détecter la panne : les patients ne souffrent plus, ils n'ont pas d'histoire, ils n'ont que des dysfonctionnements ! » une psychanalyste

cipa aux premières séances avec des malades du sida.

La Tavistock Clinic ou l'« exception anglaise » ? « Avec la psychiatrie, la bataille a toujours été vive, se rappelle encore Peter Hildebrand. On ne nous aimait pas, mais on nous tolérait : la Tavistock était quelque chose d'indépendant. Et puis elle était loin, de l'autre côté de la Tamise ! Durant toutes les années que j'y ai passées, jamais aucun d'entre nous n'a utilisé le DSM. » Mais, sur ce point aussi, les choses sont en train de changer...

Est-ce un hasard si c'est à Londres, où, selon la prudente expression de Julia Borossa, « la bataille entre neurosciences et psychanalyse se calme un peu », que se tiendra, du 21 au 23 juillet, un colloque international réunissant, précisément, des psychanalystes de renom et des neuroscientifiques, parmi lesquels Oliver Sacks, Antonio Damasio et Jaak Panksepp ? A Paris, les états généraux de la psychanalyse, organisés à la Sorbonne du 8 au 11 juillet (*Le Monde* du 6 juin), consacreront une partie de leurs travaux au rapport entre la théorie freudienne et les neurosciences. « On ne peut pas étudier la conscience si on ne prend pas en compte le sujet. C'est pourquoi la rencontre des neurosciences et de la psychanalyse est devenue nécessaire », assure Francisco Varela, directeur de recherches au CNRS et responsable d'une équipe au sein du laboratoire de neurosciences cognitives et d'imagerie cérébrale à l'hôpital parisien

de la Salpêtrière. Dans le texte qu'ils ont rédigé ensemble, en vue de la rencontre de la Sorbonne, M. Varela et la psychanalyste Amy Cohen proposent de rompre avec les schémas binaires « classiques », qui opposent, selon eux, « l'esprit/le corps, le sujet/l'objet, l'interne/l'externe, la « première » personne/la « troisième » personne » et induisent ainsi des « catégories d'objets, qui s'excluent les unes les autres ». Renvoyant dos à dos la vision « réductionniste » – pour qui « tout est molécule et l'esprit un épiphénomène » – et la vision « dualiste » – pour qui « l'esprit n'est pas lié à la matière et pourrait, par là même, échapper à la science » –, le tandem Varela-Co-

quement, ou son corrélat purement religieux. » Elisabeth Roudinesco pousse encore plus loin l'argument, fustigeant « l'idéologie médicamenteuse » et la psychopharmacologie, « devenue aujourd'hui, malgré elle, l'étendard d'une sorte d'impérialisme ».

LE spectre de « l'homme-machine », cette usine à symtômes que les adeptes du DSM se font fort de guérir, est-il si loin de nous ? En France, les psychanalystes travaillant en institution ont flairé le danger. « On nous traite comme des garagistes chargés de détecter la panne : les patients ne souffrent plus, ils n'ont pas d'histoire, ils n'ont que des dysfonctionnements ! », s'insurge une psychanalyste, travaillant dans un hôpital de banlieue. Beaucoup, à son instar, dénoncent ce qu'ils appellent « l'empire de l'évaluation ». A Londres, comme à Paris, à Rome ou Bucarest, l'usage du DSM n'en est pas moins entré dans les mœurs. Et même, quoique timidement, à la Tavistock. « Ce sont les patients, bien souvent, qui nous demandent un diagnostic », explique Anne Alvarez, psychothérapeute pour enfants à la clinique londonienne. « En tant que spécialistes, nous avons une contribution à apporter, plaide-t-elle, afin de corriger, autant que faire se peut, les lacunes ou certains diagnostics, parfois totalement inadéquats, contenus dans le DSM. Celui pour les enfants, par exemple, ne reconnaît pas les psychoses des états-limites. De même qu'est ignoré le concept de désordre de la personnalité. Mieux vaut, conclut la psychothérapeute, tenter de corriger les choses plutôt que de toujours vouloir partir en guerre. » Les Britanniques ne disent-ils pas d'eux-mêmes qu'ils ont le « génie du compromis » ?

Catherine Simon
Dessin : Nuvish

★ **Le Génie féminin**, tome 2, Julia Kristeva (Fayard, 2000). **Aimez-vous le DSM ? Le triomphe de la psychiatrie américaine**, de Stuart Kirk et Herb Kutchins, paru en 1992 à New York et traduit en français (Synthélabo, 1998). **Le Discernement. La psychanalyse aux frontières du droit, de la biologie et de la philosophie** (Aubier, 1984). **Pourquoi la psychanalyse ?** (Fayard, 1999), par René Major et Peter Hildebrand. Pierre Férida, **Importance de la psychopathologie aujourd'hui dans les indications psychothérapeutiques**, article publié dans la revue *Nervure*, tome XIII, n° 4, mai 2000.

Réfléchir avant de cliquer sur « envoyer »

par Michael Eisner

COMME cela est arrivé à de nombreuses sociétés et personnes privées il y a quelques semaines, le réseau informatique Disney a été bloqué par le virus ILOVEYOU. Pendant quarante-huit heures, je n'ai pas pu envoyer d'e-mails. Cela m'a donné le temps de faire autre chose : réfléchir sur l'e-mail. L'impossibilité dans laquelle je me suis soudain trouvé de me connecter et d'envoyer des messages électroniques dans le monde m'a fait comprendre de façon spectaculaire que l'e-mail est devenu, en un temps incroyablement court, incroyablement présent. Il fait aujourd'hui à ce point partie de notre vie que le virus ILOVEYOU aurait, durant sa brève existence, coûté, estime-t-on, 15 milliards de dollars à l'économie mondiale.

Sans le moindre doute, cette omniprésence du courrier électronique est, à bien des égards, une chose formidable. De vieux amis ont été réunis. Des étrangers sont devenus amis. Des grands-parents ont vu grandir leurs petits-enfants toutes les semaines sur photographies. Des chercheurs ont partagé leurs découvertes. Des firmes ont amélioré leur productivité. Mais le courrier électronique n'est pas parfait. Parce qu'il s'est répandu très vite, il a dépassé nos capacités à pleinement nous adapter.

J'imagine ce que vous pensez : « En voilà une affaire ! » Le monde écrit depuis avant la pierre de Rosette. C'est vrai, pendant des siècles, les gens ont communiqué par courrier. Ce qui nous a donné d'incalculables archives historiques, ainsi de la correspondance entre La Fayette et Louis XVI, entre Vincent Van Gogh et son frère Théo, entre Thomas Jefferson et

roir de mon bureau jusqu'au lendemain. Neuf fois sur dix, au matin, ou bien ma colère est tombée, ou bien alors je m'aperçois que ce que j'ai écrit n'est pas suffisamment précis pour m'éviter une riposte. Je prends alors en général mon téléphone et discute de l'affaire avec l'intéressé.

Avec l'e-mail, le premier mouvement n'est pas de mettre de côté et d'attendre, mais de cliquer pour envoyer. L'erreur vient souvent de l'ajout d'autres destinataires dans la liste « cc » ou, pire, la liste « bcc ». J'en suis venu à croire que, si une chose pouvait provoquer la ruine d'une compagnie ou même d'un pays, ce serait des copies de courriers électroniques qui n'auraient jamais dû être envoyées.

Ces messages électroniques irréfutés représentent un virus tout aussi destructeur qu'ILOVEYOU. Ils transforment une saine ambition en ambition aveugle ; la recherche justifiée d'une opportunité en opportunisme ; l'exercice intelligent du pouvoir en pouvoir abusif. Ils suscitent la méfiance et le secret, conséquence inattendue pour l'e-mail, qui devrait être l'outil par excellence de communication et d'ouverture.

Le courrier électronique, ce ne sont pas uniquement la rapidité, l'efficacité, l'information. Ce sont aussi des sentiments dans leur brutalité ; des opinions que ne tempère pas le langage du corps ; des pensées non affinées par la réflexion ; l'hostilité et la provocation ; et, nous l'avons vu le mois dernier, un ILOVEYOU sans l'amour.

Au pire, c'est parler sous la douche à quelqu'un qui écoute de l'autre côté du mur. Dans l'obscurité de son bureau, tard dans la nuit, lorsqu'on est ou qu'on se sent seul, le bouton « envoi » peut se révéler une irrésistible tentation de propulser des pensées instinctives qui vont impressionner, titiller ou même blesser.

Tout professeur d'art dramatique vous le dira : selon l'intonation de la voix, l'expression du visage, les mêmes mots peuvent être compris tout à fait différemment. Un « imbécile ! » lancé avec le sourire à la table du dîner peut être une marque d'affection. Mais, dans la froide lumière cathodique d'un courrier électronique, le terme devient implacable, accusateur. La vérification de l'orthographe ne corrige pas la colère, l'émotion, le ton, ni ce qu'il y a derrière le texte. Nous seuls le pouvons.

Certes, on a toujours été peu soucieux des mots et des faits. Mais la lenteur des communications aidait à nous protéger de nous-mêmes. Or, ce n'est plus le cas. Alors, pour avancer dans le XXI^e siècle, regardons en direction des citoyens du XVIII^e et du XIX^e siècle. Usons du mot écrit comme La Fayette, pour nous exprimer avec clarté et autorité. Comme Van Gogh, pour manifester des émotions profondes. Comme Jefferson et Lewis, pour partager une authentique amitié. Comme ces soldats de la guerre civile, pour nous aider à surmonter les épreuves à venir.

Ne nous contentons pas, cependant, d'imiter les grands épistoliers d'antan. Nous disposons d'options qu'ils n'avaient pas. Téléphoner. Prendre sa voiture. S'il est important pour nous de bien utiliser le courrier électronique, il l'est tout autant de savoir quand ne pas s'en servir. Il y a la langue écrite, parlée et le langage du corps. Il faut tirer parti de tout cela.

Le virus ILOVEYOU fut un problème technologique, mais je ne crois pas que le problème fondamental du courrier électronique réside dans la technologie. En mettant un peu de patience et de sagesse dans ce remarquable outil nouveau de communication, nous le débarrasserons vraiment de tous les virus et nous réaliserons son potentiel qui est de réunir les gens avec tact.

Michael Eisner est président de Walt Disney.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Sylvette Gleize © Michael Eisner.

L'Euro 2000 est-il une manifestation anti-européenne ?

par Albrecht Sonntag

MALGRÉ les réactions nombreuses et pour le moins controversées qu'a déclenchées le discours de Joschka Fischer en France et ailleurs, ses réflexions sur la finalité de l'Union européenne vont, dans les semaines qui viennent, se voir repousser « hors jeu » par une actualité européenne autrement plus médiatique : celle du roi football. Et bien que la présidence de l'Union que la France prendra le 1^{er} juillet s'annonce particulièrement lourde de responsabilité pour le devenir de l'Europe, il y a fort à parier que, dans les yeux de la grande majorité de nos concitoyens, l'agenda communautaire et ses grands chantiers seront totalement éclipsés par la finale d'un simple tournoi sportif.

L'Euro 2000 termine une année footballistique qui a révélé, une fois de plus, l'impact identitaire étonnant que possède le football des clubs sur notre continent. Cependant, lorsqu'on regarde de près les réactions populaires suscitées par les compétitions au niveau continental, on ne peut s'empêcher d'observer une évolution dans les comportements des foules. Davantage que dans le passé, la réussite d'un club sur la scène internationale ne touche plus seulement la fibre identitaire d'une ville ou d'une région, mais prend des allures d'événement national.

C'est ainsi que la victoire du Real Madrid en Ligue des champions a été célébrée bien au-delà du cercle des supporters madrilènes. Elle a été vécue par un grand nombre d'Espagnols comme l'aboutissement d'une domination écrasante des représentants de leur nation dans cette compétition qui a placé trois équipes parmi les quatre demi-finalistes.

Plus impressionnant encore, le nationalisme outrancier qui a salué la première victoire d'un club turc au niveau européen (le Galatasaray

Istanbul en Coupe de l'UEFA). Même en faisant abstraction des incidents violents qui ont accompagné les derniers matches de cette équipe, on reste consterné devant l'ampleur de la fièvre nationale suscitée par cette victoire et attisée par la démesure des réactions des médias et politiques turcs, peu connus, il est vrai, pour leur retenue dans ce domaine.

Le nouveau chef de l'Etat turc, Ahmed Necdet Sezer, a déclaré que ce succès constituait un indice significatif du fait que « notre pays est capable de rivaliser avec le monde dans n'importe quel domaine », alors que, pour son prédécesseur, Suleyman Demirel, la portée de l'événement se résumait dans la simple phrase, « *Maintenant, nous sommes des Européens !* »

Disproportionnées, frôlant l'absurde, ces réactions posent pourtant une question sérieuse : le nationalisme sportif bon enfant, teinté d'auto-ironie et de second degré, tel qu'il avait été introduit et répandu sur les gradins des stades par les supporters danois ou norvégiens, n'était-il rien d'autre qu'un phénomène passager ? Les jubiliations « soft », comme la fête importante mais civilisée qu'ont réservée les Allemands à leur équipe championne d'Europe en 1996 ou l'immense liesse populaire des Français en 1998, sont-elles en voie d'être remplacées par une expression bien plus agressive des identités nationales, directement sortie des pla-

cards des années les moins lumineuses du XX^e siècle ?

Sans sombrer dans le pessimisme exagéré, on est en droit de frissonner devant la perspective des manifestations qui vont inexorablement suivre le dénouement de l'Euro 2000. On ose à peine imaginer les scènes et les déclarations, largement répandues par un écho médiatique énorme, en cas d'une victoire anglaise, turque ou, pis, yougoslave...

Quel rapport entre le football et l'Union européenne ? Eh bien, justement, l'un des objectifs prioritaires de la Communauté est précisément de réduire les nationalismes exacerbés et de conduire les Etats-

« rope », et l'Europe telle qu'elle se définit dans l'Union européenne, illustrant ainsi, en même temps, l'usage irréfuté et inexact qui est souvent fait de ce terme difficile. De quoi parle-t-on, quand on dit « Europe » ? Des quinze pays membres de l'Union actuelle ? Des vingt-sept ou trente membres de demain ? Ou des cinquante et une (!) associations que compte déjà l'UEFA, cette autre « UE », qui ne se pose pas de question quant à l'appartenance à l'Europe de la Russie et des pays du Caucase et qui compte même Israël parmi ses membres.

Aussi paradoxal que cela puisse paraître, l'Union européenne sera à la fois la grande absente et la grande perdante de ce championnat, et ce, dans son cœur même, le Benelux. Verra-t-on, parmi tous les drapeaux, les articles et gadgets dérivés, les visages maquillés aux couleurs nationales, un seul drapeau bleu étoilé dans les stades ? On peut en douter. En tout cas, aucune allusion de ce genre ne figure dans le logo, l'affiche ou la mascotte officiels. Si encore l'Union avait eu le courage d'investir une petite partie de son budget de communication dans le parrainage de la compétition (et ainsi dans la présence sur les bandes publicitaires)...

Une chose est sûre : celui qui a la malchance d'être un Européen convaincu et en même temps amateur de football aura devant lui quelques semaines difficiles à vivre. Comme naguère le mythique docteur Faust, il aura bien deux âmes dans son cœur. Il reste à espérer qu'il vivra le jour où l'Europe qui se concrétise dans le football et celle qui se traduit par l'Union n'en feront plus qu'une.

Albrecht Sonntag est directeur adjoint des relations internationales à l'Ecole supérieure des sciences commerciales d'Angers (ESSCA) où il est enseignant.

Le courrier électronique, ce ne sont pas uniquement la rapidité, l'efficacité, l'information. Ce sont aussi des sentiments dans leur brutalité ; des opinions que ne tempère pas le langage du corps ; des pensées non affinées par la réflexion

Meriwether Lewis, entre les soldats de la guerre civile américaine et leurs bien-aimées qu'ils n'allaient plus jamais revoir. Quand je lis des lettres comme celles-là, je suis frappé par leur délicatesse, leur brio, leur parfaite maîtrise de la langue.

Puis sont apparues les technologies de la communication du XX^e siècle. Le téléphone, la radio et la télévision furent de merveilleuses inventions, mais qui ont toutes conspiré contre l'écriture. La poste a transmis de moins en moins d'informations importantes et toujours plus de paperasse. De plus en plus, le courrier est allé droit au panier plutôt que dans les livres d'histoire.

Ainsi avons-nous perdu l'habitude d'écrire. Et puis soudain, l'e-mail est arrivé et l'on s'est remis à correspondre par écrit. Mais à la différence d'autrefois, où une lettre était rédigée avec soin, prise en considération, lue et relue avant d'être cachetée et expédiée, on pond des notes, on clique et on envoie aujourd'hui aussi vite que les doigts peuvent courir sur le clavier.

J'ai récemment remarqué que les sentiments, au sein de notre firme compétitive, s'exacerbaient. Et je suis convaincu que c'est à cause de l'e-mail. Les dissensions semblent toutes partir d'un malentendu à propos du courrier électronique. J'ai appris autrefois, dans le monde du papier des années 1970, que le mieux, quand je suis mécontent de quelqu'un, est de rédiger une note de service et de la laisser dans un ti-

Profitez d'être à l'autre bout du monde pour en faire le tour.

(Le tour du monde en 6 escales pour 2000 F de plus.)

Pour l'achat d'un billet A/R au départ de Paris pour l'Australie à partir de 6 900 F*, et pour un supplément de 2000 F, vous faites le tour du monde en 6 escales à choisir parmi les destinations desservies par Qantas et British Airways. Par exemple : Paris, Singapour, Darwin, Sydney, Los-Angeles, Londres, Paris. Renseignez-vous auprès de votre agence de voyages ou Qantas au 0 803 846 846 (numéro indigo 0,99 FTTC/min) et sur le 36 15 Qantas (2,21 FTTC/min).

* Prix hors taxes d'aéroports, soumis à conditions, avec 3 vols intérieurs maximum en Australie. Offre cumulable avec les pass domestiques. L'âme de l'Australie.



Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Changement d'adresse et suspension : 0 803 022 021 (0,99 F la minute).
Internet : <http://www.lemonde.fr>

ÉDITORIAL

La démocratie bafouée

VOICI donc mis au jour par les gendarmes, à la demande de la justice, le système détaillé de fraude électorale et d'échange de services qui a permis et qui permet encore à la droite de garder la haute main sur le 5^e arrondissement de Paris, dont Jacques Chirac fut l' élu et dont Jean Tiberi demeure le « patron ». Ces révélations jettent une lumière crue sur des méthodes que l'on croyait réservées à des « Républiques bananières » d'un autre âge.

Les blasés ou les cyniques répliqueront qu'il en a toujours été ainsi, que la politique n'est pas le domaine de la vertu mais celui des rapports de force, qu'il faut être bien naïf pour s'en offusquer. Tous les partis, diront-ils, ont recouru, un jour ou l'autre, à des méthodes contestables : le mensonge, la corruption, l'intimidation font partie de l'arsenal habituel de la vie publique, et ceux qui s'en indignent aujourd'hui ne le feraient que par volonté de mettre en cause l'ancien maire de la capitale et ex-président du RPR devenu, il y a cinq ans, président de la République.

Un tel argumentaire est irrecevable. Le financement occulte des partis politiques, les abus de pouvoir, les coups tordus, les falsifications en tous genres, bref toutes les atteintes au bon fonctionnement de la démocratie sont condamnables, quels que soient leurs auteurs, et il faut se réjouir que la justice sanctionne désormais ceux de ces comportements qui sont contraires à la loi. Mais le trucage délibéré du vote, que ce soit par bourrage des urnes, comme cela s'est pratiqué ou se pratique encore, ou par inscrip-

tion de faux électeurs, est encore plus condamnable parce qu'il touche au cœur même de la vie démocratique et bafoue les valeurs élémentaires de la République.

L'institution du suffrage universel ne s'est pas faite en un jour. Les historiens ont montré qu'il avait fallu du temps pour que les citoyens s'approprient le pouvoir que la loi avait fini par leur reconnaître (aux hommes d'abord puis, tardivement, aux femmes) et pour qu'ils exercent pleinement leurs droits. Cette conquête n'est jamais achevée, comme le montrent les aléas de la participation électorale. La fraude, si elle est avérée, équivaut donc non seulement à un coup d'arrêt porté à ce processus, mais aussi à une possible régression, qui n'est pas sans danger.

Que ces faits aient pour théâtre la Ville de Paris et, parmi leurs protagonistes, l'actuel chef de l'Etat, est assurément une circonstance aggravante. D'abord parce que, dans un pays centralisé comme la France, tout ce qui concerne la capitale a un vaste retentissement, au-delà même des frontières nationales. Ensuite parce que la Mairie de Paris était aussi la base arrière du principal parti de la droite, qui est l'un des pôles dominants de la vie politique en France. Enfin parce que, même s'il bénéficie d'une impunité judiciaire de fait, sinon de droit, l'hôte de l'Élysée ne peut échapper aux effets de sa responsabilité politique.

On attend donc de la justice qu'elle aille au terme de ses investigations et de Jacques Chirac qu'il s'explique au plus vite.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet

Directeur artistique : Dominique Roynette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Rédacteurs en chef :

Alain Frachon (Editoriaux et analyses) ;

Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ;

Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ;

Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jarreau (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ;

Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)

Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg

Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;

partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),

André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourme (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.

Capital social : 1 003 500 F. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde,

Fonds commun de placement des personnels du Monde,

Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Léna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Vers un marché agricole commun

LES DÉLÉGUÉS des organisations agricoles de France et d'Allemagne occidentale, réunis près de Stockholm, à Saltsjoebaden, à l'occasion de l'Assemblée générale de la Fédération internationale des producteurs agricoles, ont signé jeudi un accord pour la création d'un marché agricole commun.

Une déclaration a été rendue publique aux termes de laquelle les signataires affirment qu'aucun obstacle ne s'oppose à la création d'un tel marché. Une commission permanente a été créée pour l'accroissement des échanges entre les deux pays. Au cours d'une première réunion, elle a dressé la liste des échanges immédiatement possibles et qui doivent faire l'objet du prochain traité de commerce.

Selon les délégués français et allemands, cette initiative respecte l'esprit du plan Schuman de pool

charbon-acier, dont elle constitue le complément logique en matière agricole. On sait que la Fédération des exploitants agricoles, adhérent à la CGA, s'était, avant la conférence de Saltsjoebaden, déclarée favorable à un combinat agricole franco-allemand, et qu'elle avait établi des contacts avec la présidence du conseil, le ministère de l'Agriculture et le secrétariat d'Etat aux affaires économiques, en vue d'exposer sa position.

Dans un texte soumis aux pouvoirs publics, la Fédération des exploitants agricoles définit ainsi son attitude : « Pour que le projet Schuman puisse porter ses fruits d'une façon durable et ait une influence réelle et bienfaisante sur la vie économique française, il est indispensable qu'il soit étendu au domaine agricole. »

(9 juin 1950.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : <http://www.lemonde.fr>

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn) ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60

Index du Monde : 01-42-17-29-33. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Cheikh Yacine rêve d'un Maroc soumis à la « Loi »

« JE NE SUIS PAS une vieille baderne. » A ceux qui en doutaient, Cheikh Abdessalam Yacine, soixante-douze ans, le chef du principal mouvement islamiste marocain, El Adl wal Ihsane (généralement traduit par Justice et bienfaisance), a démontré que plus de dix ans d'assignation à résidence n'avaient pas fait perdre sa pugnacité à un vieil homme à barbe blanche. Et, s'il a changé de tactique, son objectif reste l'instauration d'une société d'essence islamique dans le royaume.

Le « *reclus de Salé* », comme il se surnommait, a renoncé à mettre à profit sa liberté toute nouvelle pour aller faire des prêches enflammés dans les mosquées. Ils lui vaudraient, il le sait, d'être embastillé dans la minute par les autorités. Aussi a-t-il préféré opter pour une démarche moins tapageuse, faite de travail sur le terrain et d'attente patiente. « *Un jour viendra, quand le Maroc sera dans l'impasse, où nous serons le recours spirituel, moral et politique* », expliquait-il à la presse au lendemain de la levée de son assignation à résidence par les autorités.

Le chef spirituel des « barbus » n'a peut-être pas tort. Dans un Maroc empêtré dans le sous-

développement, rongé par les inégalités et les passe-droits, les islamistes de Justice et bienfaisance représentent la seule alternative crédible aux yeux d'une partie de l'opinion publique. Au printemps, les barbus, toutes tendances confondues, surent mobiliser dans les rues de Casablanca des centaines de milliers de personnes contre le projet prêté au gouvernement de vouloir modifier le statut de la femme.

Face aux islamistes, les formations laïques pèsent peu. Associés à l'actuel gouvernement de coalition, les partis qui se revendiquent de gauche se sont coupés de leur base. Et ceux de l'opposition parlementaire, créations artificielles du ministère de l'intérieur, sont depuis longtemps discrédités.

Les barbus de Justice et bienfaisance ont un programme dont les grandes lignes figurent dans les écrits de Cheikh Yacine, rédigés en français pour éclairer l'opinion occidentale sur le projet politique des barbus. Pour connaître la pensée de cet ancien enseignant de français, il suffit de se référer à trois ouvrages : *Révolution à l'heure de l'islam*, qui date de 1980, *Pour un dialogue isla-*

mique avec l'élite occidentalisée (1980), et *Islamiser la modernité* (1998). Tout y est écrit noir sur blanc.

Ainsi de la démocratie. Cheikh Yacine récuse celle de type occidental. Certes, elle est « riche d'enseignements », admet-il, mais elle « n'est pas le modèle qu'il nous faut [car] seul l'islam détient le secret de changer l'homme ». Parmi les trois raisons qu'il invoque le cheikh pour justifier le rejet de la démocratie de type occidental, une retient l'attention : dans un gouvernement islamique, dit-il, la souveraineté ne doit appartenir ni à un « dictateur » ni à la « fumeuse "volonté générale" dégagée par un scrutin ». Et d'ajouter : « Chaque fidèle a [le] devoir (...) de dire sa conception des meilleurs moyens d'appliquer la Loi. Mais personne ne peut en appliquer qui ne soient dans l'esprit de la Loi. »

Dans le même ordre d'idée, le chef spirituel du mouvement affirme que, si la règle de majorité doit s'imposer dans les discussions, encore faut-il ne pas perdre de vue que ces « libertés » s'exercent dans le cadre de la « Loi » et que chacun doit s'engager à « ne point la transgresser ».

Ce principe de la supériorité de la loi religieuse posé, tout le reste coule de source : le gouvernement qui se doit d'être « fidèle aux principes et aux valeurs islamiques » ; la presse priée d'informer les lecteurs mais aussi chargée d'une fonction « éducative, morale, spirituelle » ; les droits de l'homme qualifiés d'« imprescriptibles [car] émanant d'un ordre divin sacré »...

POUR « UN PATRONAT ACTIF ET INTELLIGENT »

En matière économique, le guide islamiste prône le libéralisme. Ce qu'il souhaite, c'est « un patronat actif et intelligent », à même de promouvoir une prospérité sans laquelle il ne peut y avoir de « solidarité islamique ». De lutte des classes, il ne saurait bien entendu être question puisque l'« identité islamique doit primer et détrôner les sentiments revendicatifs de classe ». Quant à ceux qui au Maroc ont accumulé des fortunes par des moyens malhonnêtes, qu'ils se rassurent. Des « sanctions exemplaires » devraient leur être appliquées, mais, « vu la facilité de faire fuir l'argent, un gouvernement islamique bien conseillé ne peut que fermer les yeux et les oreilles pour ignorer la provenance des fortunes illégales de tel fraudeur ou tel maraudeur ».

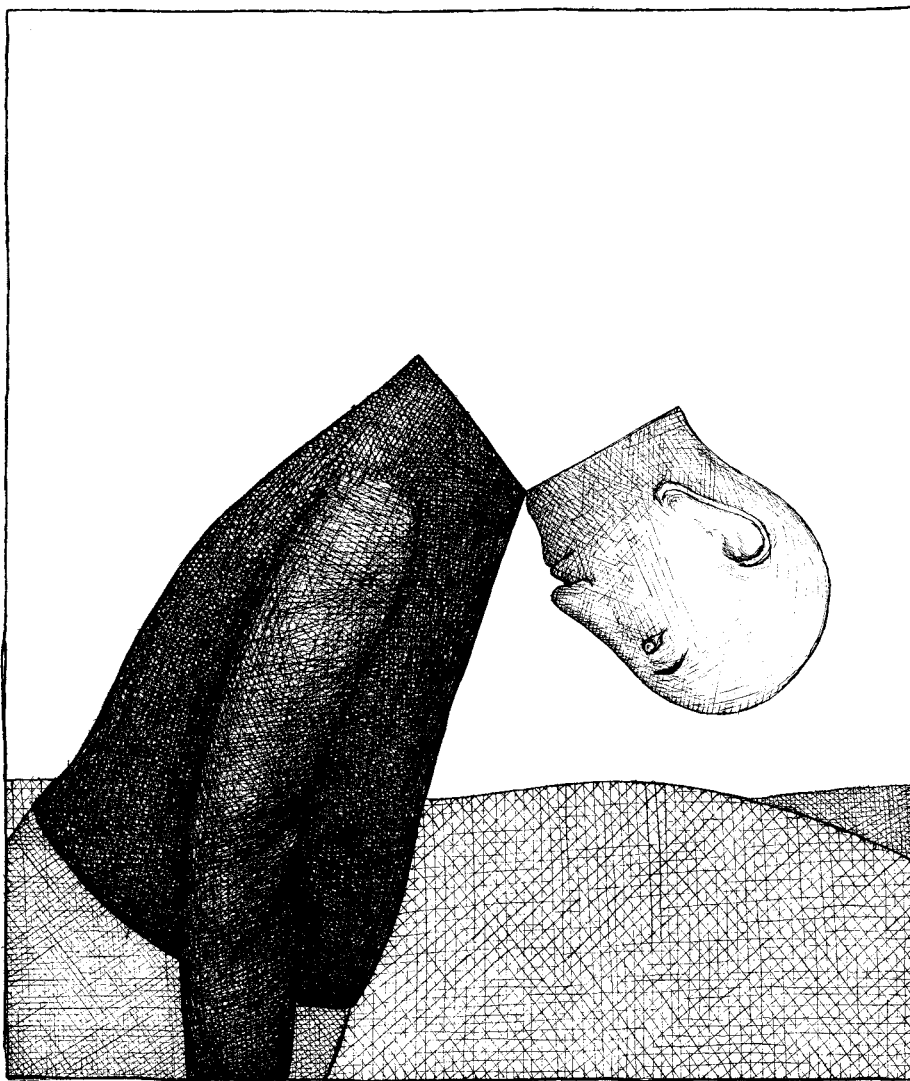
Nombre de Marocains assimilent Cheikh Yacine à Abassi Madani, le responsable islamiste algérien, et son association à celle de l'ex-Front islamique du salut (FIS). La comparaison, non dénuée d'arrière-pensées, n'est pas très pertinente. Si l'on doit établir un parallèle historique, c'est à Ahmed Sahnoun que fait songer Cheikh Yacine.

A la fin des années 80, le vieux réformateur se refusait à structurer la mouvance islamique en un parti politique. Il préféra créer la Ligue de la pré-démocratie islamique, une association qui regroupait tous les grands barbus de la mouvance islamique de l'époque. Il s'agissait dans l'esprit de Cheikh Sahnoun de faire de la Ligue un groupe de pression à même de peser sur le pouvoir politique, mais sans apparaître en première ligne. Cheikh Sahnoun misait sur une islamisation progressive de la société algérienne. Opposés à cette stratégie, d'autres islamistes, conduits par Abassi Madani - un homme issu du FLN, l'ancien parti unique -, obtinrent la création d'un parti politique islamiste, le FIS, dont on sait ce qu'il advint.

Aujourd'hui, Abdessalam Yacine semble plus proche d' Ahmed Sahnoun que d'Abassi Madani.

Jean-Pierre Tuquoi

Tournures utiles par Guillaume Dégé



courber l'échine

Trop de football ne tue pas le football

Suite de la première page

Bien avant le triomphe des Bleus d'Aimé Jacquet en juillet 1998 sur la pelouse de Saint-Denis, les responsables de TF 1 et de Canal+ se battaient à coups de centaines de millions de francs pour obtenir le droit de retransmettre le maximum de matches. L'énorme pactole empoché le 25 juin 1999 par la Ligue nationale, détentrice des droits de retransmission du football français, soit 8,1 milliards de francs pour la période 2001-2004, prouve que les responsables des chaînes concernées sont prêts à payer de plus en plus cher un produit qui, en dépit de quelques signaux d'alarme, ne semble pas lasser le téléspectateur.

A titre indicatif, la finale de Ligue des champions, disputée mercredi 24 mai entre deux clubs espagnols (le Real Madrid et le FC Valence), a attiré près de dix millions de téléspectateurs sur TF 1 (9 959 953 exactement), soit 40,9 % de part d'audience. Le pourcentage peu emballant Croatie-France programmé sur la même chaîne, dimanche 28 mai, a été regardé en moyenne par 8 185 550 téléspectateurs, soit 36 % de parts d'audience. Des scores impressionnants.

Si l'offre de matches retransmis en direct n'a jamais été aussi abondante qu'aujourd'hui, il faut rappeler que la plupart de ces rencontres sont programmées sur

des chaînes payantes, qu'il s'agisse de Canal+, Eurosport (qui a retransmis vingt-cinq rencontres de D2 en direct) ou des bouquets CanalSatellite et TPS. Les chaînes du service public, qui ne peuvent suivre financièrement, doivent se contenter de miettes (Coupe de la Ligue, Coupe de l'UEFA). Mais des miettes nourrissantes puisque les audiences de la plupart des vingt et un matches (quatorze de Coupe de la Ligue, sept de Coupe de l'UEFA) retransmis cette saison par le tandem France 2-France 3 ont été excellentes. La finale de la Coupe de l'UEFA, par exemple, entre les Anglais d'Arsenal et les Turcs de Galatasaray a attiré autant de téléspectateurs (six millions et demi) que la finale de la Coupe de la Ligue entre le Paris-Saint-Germain et Gueugnon.

LE PUBLIC EN REDEMANDE

Le téléspectateur amateur de football qui se contente de l'abonnement à Canal+ et n'a pas l'intention de déboursier plus d'argent pour s'offrir « la totale » avec les bouquets satellites a été particulièrement gâté cette saison. Certaines semaines ont, en effet, été presque entièrement dédiées à son sport favori : mardi (Ligue des champions sur Canal+), mercredi (Ligue des champions sur TF 1), jeudi (Coupe de l'UEFA sur Canal+), vendredi (match de championnat de D1 sur Canal+), dimanche (match de série A italienne en direct à 20 h 30 sur Canal+).

L'overdose guette, mais, en dépit de plusieurs scores d'audiences décevants, dus essentiellement à la nouvelle formule de la Ligue des champions qui n'a plus grand intérêt avant les quarts de finale - le match Marseille-Feye-

noord disputé le 22 mars et opposant deux clubs déjà hors course pour les quarts de finale n'a attiré qu'un peu plus de cinq millions de fans sur TF 1 -, le public en redemande. Jusqu'à quand ? Personne n'est, aujourd'hui, en mesure de répondre à cette question. La banalisation des soirées de football à la télévision est désormais une réalité mais, tant que le moindre match de D2 diffusé l'après-midi attirera au minimum deux cent cinq mille téléspectateurs devant le petit écran (ce qui est le cas sur Eurosport France), le football restera, en dépit de son prix d'achat prohibitif, un produit d'appel vital pour les chaînes.

Même M 6, qui a longtemps rassemblé une partie des « anti-foot » et proposé une contre-programmation habile lors du Mondial 98, commence à réfléchir à la manière d'investir le terrain. Le rachat des Girondins de Bordeaux et la première retransmission d'un match en direct sur l'antenne (Rosenborg-Bordeaux le 2 août 1999) sont des signes qui confirment l'intérêt grandissant de la chaîne de Jean Drucker pour le sport le plus populaire de la planète.

Cette saison, la seule véritable déception pour les responsables de TF 1, M 6 (tous deux actionnaires de TPS) et Canal+ vient du système de paiement à la séance proposé sur les bouquets Canal-Satellite et TPS. Lors de chaque journée de championnat, l'abonné peut choisir le match de son choix ou la soirée complète, moyennant une somme variant de cinquante à soixante-quinze francs. Aujourd'hui, deux millions et demi de foyers français peuvent accéder au « pay per view » mais les chiffres d'audience, révélés par le quotidien *L'Equipe*, restent décevants : ils ne

sont, en moyenne, que 160 000 fidèles à utiliser ce système de paiement à la séance, un bilan qui ne permet pas de rentabiliser les lourds investissements consentis.

Devant la multiplication des matches en direct, beaucoup d'observateurs prédisaient une désaffection massive des spectateurs dans les stades français. La réalité leur a donné tort. Dans ce cas précis, trop de foot (à la télé) n'a pas tué le foot (au stade) et jamais les affluences enregistrées dans les enceintes de première division n'ont été aussi élevées, avec un peu plus de vingt-deux mille spectateurs par match en D1. Reste désormais à savoir combien de rencontres par saison le téléspectateur amateur de football est prêt à regarder. Pour l'instant, la limite n'est pas définie. Et le « toujours plus » encore d'actualité.

Alain Constant

RECTIFICATIF

AMIANTE

C'est par erreur que nous avons indiqué, dans le titre d'un article consacré à l'amiante, dans *Le Monde* du 1^{er} juin, que l'Etat avait été jugé « pénalement responsable » de la mort de plusieurs personnes. Ce jugement a été rendu par le tribunal administratif de Marseille, qui, comme toute juridiction administrative, ne se prononce pas sur des infractions pénales. D'autre part, dans *Le Monde* daté 4-5 juin, nous avons indiqué que le décret d'application de la loi permettant une retraite anticipée des travailleurs exposés professionnellement à l'amiante n'est pas paru. En fait, ce n'est pas un décret qui est attendu, mais un arrêté élargissant les dispositions prévues aux dockers et aux employés de la construction navale.

CONCURRENCE La menace du démantèlement de Microsoft, le numéro un mondial des logiciels et l'une des plus belles réussites de l'industrie américaine, est à présent

une réalité. ● LE JUGE FÉDÉRAL Thomas Penfield Jackson a formellement ordonné, dans un jugement rendu mercredi 7 juin à Washington, la scission du groupe fondé par Bill

Gates en deux unités distinctes. ● CETTE SOLUTION « structurelle » est, selon le juge, le seul moyen de contraindre Microsoft à mettre fin à ses pratiques « prédatrices ». ● EN

FAISANT EXPLOSER le monde clos de Windows et de ses logiciels associés, la justice américaine crée un immense appel d'air, quel que soit le sort réservé au verdict en appel.

● EN DÉSACRALISANT Microsoft, le procès avait mis fin à l'auto-censure qui sévissait dans l'industrie informatique mondiale, par crainte des représailles du géant des logiciels.

La justice américaine se prononce pour un démantèlement de Microsoft

Bill Gates, créateur du numéro un mondial des logiciels, refuse le verdict, fait appel et promet de sauver l'intégrité de sa firme. La décision redistribue les rôles dans l'industrie informatique et stimule les concurrents du groupe de Redmond

NEW YORK

de notre correspondante

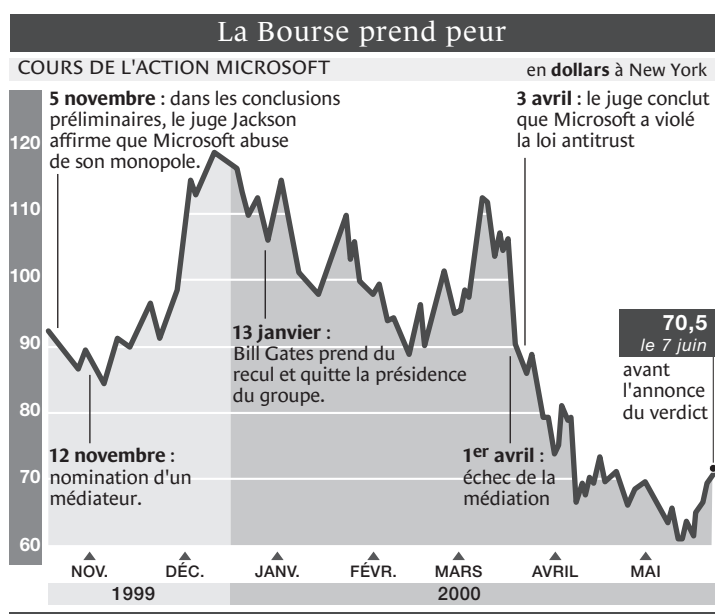
Maintes fois agitée, puis annoncée depuis le début du procès antitrust contre Microsoft il y a bientôt deux ans, la menace du démantèlement de l'une des plus belles réussites de l'industrie américaine moderne est à présent une réalité, avec son calendrier, ses modalités, ses espoirs et ses risques. Le juge fédéral Thomas Penfield Jackson a formellement ordonné, dans un jugement rendu mercredi 7 juin à Washington, la scission du numéro un mondial du logiciel en deux unités distinctes, voyant dans cette « solution structurelle » le seul moyen de contraindre l'entreprise de Bill Gates de mettre fin à ses pratiques monopolistiques « prédatrices ».

Suivant intégralement les recommandations du département de la justice, le magistrat demande à Microsoft de scinder en deux ses activités, ses biens et son personnel, en créant d'une part une société centrée sur les systèmes d'exploitation Windows et d'autre part une société qui regrouperait tous les logiciels d'application. Les deux entités ne pourraient conclure d'alliances avant dix ans ; tout actionnaire à la tête de plus de 5 % d'actions ne pourra en détenir aucune de l'autre société : Bill Gates devrait donc choisir. La logique de cette scission consiste à empêcher la société des systèmes d'exploitation de développer le logiciel qui va avec. C'est la première fois depuis le démantèlement du géant du téléphone AT&T, en 1982, qu'une telle décision est prise dans le cadre de poursuites antitrust contre une entreprise américaine.

Sans céder une once de terrain, Bill Gates, qui avait abandonné en hâte la veille au soir la capitale fédérale, où il se trouvait en visite, annulant son rendez-vous avec le secrétaire au Trésor et le secrétaire au commerce pour être avec ses salariés à Redmond, dans l'autre Washington - l'Etat, sur la côte ouest des Etats-Unis -, au moment où le verdict serait annoncé, a refusé de s'avouer vaincu. Cette décision est « sans fondement, sans justification et constitue une intrusion », a aussitôt estimé le président et fondateur de Microsoft, convaincu qu'elle serait « annulée » en appel.

« PAS DIGNES DE CONFIANCE »

La décision de Microsoft de faire appel promet de nouvelles batailles dans une guerre qui s'est considérablement durcie ces dernières semaines, prenant même par moments un tour personnel entre Bill Gates, le juge Jackson et Joel Klein, le chef de la division antitrust du département de la justice. Les attendus du jugement rendu mercredi ajoutent d'ailleurs une tonalité morale aux arguments techniques, commerciaux et juridiques qui fondent la décision de démantèlement : à plusieurs reprises, le juge Jackson met en cause la « crédibilité » de Microsoft, son refus de faire amende honorable, ses réticences même à reconnaître la moindre culpabilité. Si le juge se résout finalement à imposer une « solution structurelle » plutôt qu'un seul code de conduite à la société prise en faute, c'est parce que « Microsoft, telle qu'elle est organisée et dirigée actuellement, ne veut pas accepter l'idée qu'elle a enfreint la loi ni ac-



Le démantèlement en deux entités :

- une société regroupera les systèmes d'exploitation Windows
- une autre société se retrouvera à la tête de toutes les applications y compris Office, Outlook et Internet Explorer et héritera également des développements sur le Web comme le site MSN, Hotmail, Expedia...

Les deux nouvelles sociétés ne pourront pas :

- avoir de grands actionnaires communs
- créer des joint ventures
- vendre des licences ou réaliser des logiciels pour l'autre société née du démantèlement
- communiquer entre elles des informations techniques sans les rendre publiques

Le calendrier :

- Microsoft sera contraint de respecter dans 90 jours un code de bonne conduite dans ses relations avec les autres sociétés.
- la firme doit soumettre dans les quatre mois son plan pour se scinder
- la division du groupe en deux devra durer au moins dix ans

cepter d'amender son comportement ». Le jugement relève en outre que, « convaincue de son innocence, Microsoft continue à se comporter comme avant et peut encore faire sur d'autres marchés ce qu'elle a déjà fait sur les marchés des systèmes d'exploitation et des navigateurs » - sous-entendu : sur les marchés du réseau Internet, auxquels l'entreprise de Bill Gates destine sa nouvelle gamme d'applications. Bref, conclut le juge, Microsoft « a prouvé qu'elle n'était pas digne de confiance ». Au-delà des faits reprochés au géant du logiciel, au-delà de la bataille initiale entre Microsoft et Netscape sur la question du navigateur, c'est bien un problème de crédibilité de l'entreprise qui est au-

jourd'hui posé. Si le juge espérait par un tel langage obtenir un acte de contrition de Bill Gates, il s'est trompé, lui qui déclare, dans un entretien avec le *Washington Post* publié jeudi, que l'idéal serait quand même encore un accord à l'amiable entre Microsoft et l'Etat fédéral afin d'éviter le démantèlement. Son état-major rassemblé derrière lui, à l'exception notable de Steven Ballmer, le PDG, retenu par un voyage planifié de longue date en Europe, Bill Gates a tenu une conférence de presse au quartier général de Microsoft, puis accordé une série d'entretiens télévisés au cours desquels il s'est offusqué, en tant que citoyen américain, que « le fait de se déclarer innocent puisse rendre un juge fou

furieux ». Le seul regret que daigne émettre celui qui fut longtemps l'homme le plus riche du monde, c'est celui de ne pas être allé « en personne » expliquer à l'audience du tribunal l'histoire de l'industrie informatique et la contribution de Microsoft.

DEUX SOCIÉTÉS « FORTES »

Pour le reste, inutile de lui demander comment il voit les choses pour les deux sociétés futures... Le seul projet dont il accepte de parler, outre la procédure d'appel et la demande de suspension de la décision de justice qui va être déposée, c'est celui des « excellents logiciels » sur lesquels ses collaborateurs vont continuer à travailler. Impertur-

able, à peine trahi parfois par un léger tremblement dans sa voix haut perchée, Bill Gates refusera tout aussi systématiquement d'évoquer l'effet que produit sur lui, personnellement, la décision du juge Jackson, lui dont Microsoft est « le bébé », demanda un journaliste, lui qui a « consacré sa vie à créer cette entreprise » qu'on lui demande aujourd'hui de casser.

Tout le monde ne voit pas cependant les choses de manière aussi sombre. Au département de la justice, Joel Klein a salué la décision du juge Jackson comme le meilleur moyen de permettre « aux consommateurs de décider eux-mêmes, dans un marché libre et compétitif, quel logiciel ils veulent acheter : il n'appartient ni à un monopoliste ni au gouvernement de leur dicter ce choix ». A ses côtés, un représentant des dix-sept Etats américains qui se sont associés à la plainte de l'Etat fédéral a souligné qu'après le démantèlement d'AT&T les actionnaires avaient été les grands bénéficiaires des nouvelles sociétés issues du géant. De même, les deux sociétés issues de Microsoft « seront fortes et pleines de vigueur », a renchéri Joel Klein.

Ce scénario optimiste, s'il se réalise, ne verra pas le jour avant un, deux, voire trois ans. Microsoft va faire appel et, parallèlement, le département de la justice a fait part de son intention de déposer un recours devant la Cour suprême, selon une procédure rarement utilisée qui devrait lui permettre d'accélérer les procédures. Mais, même dans cette hypothèse, peu d'experts attendent une décision définitive avant un an.

Sylvie Kauffmann

Thomas Penfield Jackson, magistrat iconoclaste et imprévisible

NEW YORK

de notre correspondante

A 17 heures, mercredi 7 juin, une demi-heure après avoir annoncé le verdict de démantèlement de l'entreprise de logiciels la plus puissante du monde, le juge Thomas Penfield Jackson, sans prononcer un mot, a

PORTRAIT

Le juge a étonné en acquérant rapidement la maîtrise des subtilités technologiques de ce dossier

franchi le barrage de journalistes regroupés devant le tribunal fédéral de Washington et est monté dans sa voiture, tandis qu'en direct, sur toutes les chaînes de télévision, les responsables du département de la justice et les dirigeants de Microsoft s'affrontaient à coups de conférences de presse et d'interviews. Iconoclaste et imprévisible, ce magistrat de soixante-trois ans a mené ce procès à l'inverse des méthodes que lui prête sa réputation : tambour battant, avec précision et sans polémiques.

Rien ne préparait le juge Jackson, qui écrit à la main, à un dossier techniquement aussi

difficile, même si les affaires à haute résonance politique ne lui sont pas étrangères : le système veut que les juges fédéraux de la juridiction de Washington se voient attribuer au hasard des affaires aussi bien civiles que pénales. Nommé à ce poste par le président Reagan en 1982, le juge Jackson a présidé aux procès les plus divers : celui de Michael Deaver, collaborateur de Ronald Reagan accusé de parjure, qu'il condamna à 100 000 dollars d'amende ; celui du maire noir de Washington, Marion Barry, piégé par une caméra vidéo en train d'acheter de la cocaïne en compagnie d'une prostituée, qu'il condamna à six mois de prison et 5 000 dollars d'amende ; celui d'une filiale de la société Dow Chemical, dont l'un des médicaments était soupçonné d'avoir provoqué des malformations à la naissance, et qu'il épargna. Il a signé, en 1994, l'arrêt de mort politique d'un sénateur républicain d'Oregon accusé de harcèlement sexuel, Bob Packwood, en lui ordonnant de remettre aux enquêteurs son journal intime. Plus récemment, il s'est vu confier le dossier des poursuites intentées à l'Etat iranien par d'anciens otages américains au Liban, dont le journaliste Terry Anderson, qui réclame à Téhéran 100 millions de dollars.

Corpulent, la chevelure blanche, souvent photographié en manches de chemise, les lu-

nettes sur le bout du nez, Thomas Penfield Jackson n'a pas été épargné par la chronique washingtonienne. Né dans une banlieue cosue de la capitale américaine, il est le fils d'un grand nom du barreau local qui, à la tête du cabinet Jackson & Campbell, lui a offert son premier emploi d'avocat après des études à Dartmouth et Harvard et trois ans dans la marine.

SANS CRAINTE

C'est d'abord sur son rythme de travail que se sont concentrées les critiques : sa réputation de lenteur était devenue si notoire qu'une publication juridique, le *Legal Times*, chargea un reporter d'observer ses horaires plusieurs jours durant. Il en ressortit que le juge ouvrait ses audiences généralement tard, observait des pauses-déjeuner de plus de deux heures, et ordonnait plusieurs fois par jour des pauses de dix minutes qui en duraient vingt à trente. Les bons jours, le tribunal présidé par le juge Jackson siégeait un peu plus de trois heures. Le rythme a été plus soutenu pour le procès Microsoft, où le juge a surtout étonné les parties en refusant systématiquement toutes les manœuvres dilatoires et en acquérant rapidement la maîtrise des subtilités technologiques.

En 1996, il avait eu les honneurs du maga-

zine *The Washingtonian*, qui, dans un palmarès des juges fédéraux de la capitale dressé par des avocats, le désignait comme l'un des pires magistrats. « Jackson est l'un des juges fédéraux les moins respectés », écrivait le mensuel. *Les avocats le disent méchant, tyrannique et incompetent.* Ce jugement provoqua un torrent de lettres de protestation de la part d'avocats ou de collaborateurs du juge, que le magazine dut publier le mois suivant. Cet épisode n'a pas arrangé ses relations avec la presse, qu'il s'abstient de fréquenter.

Il ne craint pas de dire ce qu'il pense, pas plus qu'il ne craint d'être désavoué en appel s'il tient à ses opinions. Conservateur, il a su prouver son indépendance. En audience, il a du mal à cacher ses réactions, riant ou bâillant d'ennui ou s'irritant de la mauvaise foi d'avocats. Attaqué par Microsoft pour le choix d'un universitaire de Harvard, Lawrence Lessig, comme conseiller technique, le juge Jackson a rejeté ces critiques comme « diffamatoires ». Et lorsque les avocats de Microsoft lui ont reproché de laisser l'accusation faire un trop large usage de dépositions filmées de Bill Gates, il leur a rétorqué : « Ce ne serait pas plutôt votre témoin, le problème ? »

S. K.

Comment redorer un blason terni par le procès

« ECRIVEZ un e-mail à vos élus, abonnez-vous à notre lettre d'information gratuite, ou envoyez-nous simplement vos idées et vos réflexions... Sur le site Internet de Microsoft - l'un des dix sites les plus visités au monde - les internautes sont invités à soutenir le numéro un mondial du logiciel mis en cause par la justice américaine. Sur la page d'accueil, il suffit de cliquer sur le lien intitulé « Ministère de la défense contre la liberté d'innover » pour accéder à d'abondantes pages d'informations - ouvertes il y a environ un an - présentant les étapes du procès, le point de vue de la société et ses arguments de défense. « Microsoft est l'un des innovateurs qui incarnent le rêve américain. Cela mérite d'être récompensé et non sanctionné », écrit un visiteur du site.

« Ce procès n'a pas été l'occasion pour les clients ou le consommateur

de s'exprimer », justifie Olivier Ezratty, directeur marketing et communication de Microsoft France. Selon le groupe, la limitation du nombre des témoins - douze pour l'accusation, douze pour la défense - n'a pas permis un véritable débat. « Dans le procès d'O.J. Simpson, 150 témoins ont été entendus ! », s'exclame M. Ezratty.

Le procès n'a pas une incidence financière considérable sur Microsoft : une trentaine de personnes en interne et deux cabinets d'avocats sont mobilisés par l'affaire, et les coûts de gestion de l'entreprise ont baissé en 1999, malgré la hausse des frais de procédure. En revanche, il a déclenché chez Microsoft une prise de conscience sur son déficit d'image, et une série d'initiatives destinées à redorer son blason. Le groupe a suscité la création de l'ACT (Association for Competitive Technology, association

pour une technologie compétitive), qui regroupe des professionnels de l'informatique. Leurs témoignages pourraient être utilisés, en appel par exemple.

Poursuivi par le gouvernement fédéral et par dix-sept Etats américains - trois Etats qui avaient participé au lancement de la procédure se sont désistés, notamment le Texas, où réside de nombreux partenaires de Microsoft tels que Dell ou Compaq -, le groupe fondé par Bill Gates a découvert l'importance du politique.

BONNES ŒUVRES ET MÉCÉNAT

Lors des prémisses du procès, il ne disposait que d'un seul lobbyiste à Washington, contrairement aux habitudes américaines. L'équipe s'est un peu étoffée mais, surtout, Bill Gates, son bras droit Steve Ballmer et plusieurs autres hauts dirigeants n'hésitent plus à

faire quatre heures d'avion pour venir dans la capitale à la rencontre des responsables politiques.

Au niveau local, le groupe s'est mis à subventionner, pour des sommes relativement modiques (un peu moins de 3 millions de dollars en 1999) ici une bibliothèque, là un centre de formation ou une association, afin de s'attirer les sympathies des élus. « Au départ, nous considérons que ce n'était pas notre rôle », reconnaît M. Ezratty. Mais le pragmatisme l'a emporté. Bill Gates, qui, jusque-là, ne faisait que des dons modestes aux bonnes œuvres, a accéléré sa politique de mécénat, avec sa femme Melissa. Depuis deux à trois ans, il aurait placé environ un tiers de sa fortune dans une fondation qui finance des actions en faveur de l'éducation et de la santé, notamment des campagnes de vaccination dans le tiers-monde. « Tous les milliardaires

américains arrivés en milieu ou fin de carrière se lancent dans le mécénat », note M. Ezratty. La démarche de Bill Gates coïncide toutefois de façon troublante avec ses ennuis judiciaires.

Microsoft a découvert que son image auprès des clients était loin d'être idéale. « Il y avait des attentes non satisfaites et nous avons décidé d'y remédier », affirme M. Ezratty : fournir un support technique de meilleure qualité, offrir des formations plus adaptées aux clients... Les développeurs de logiciels de Microsoft - au nombre d'un million - ne sont pas oubliés. Le 6 juin, le groupe a annoncé le lancement d'un programme de 2 milliards de dollars pour améliorer leur formation. Et, accessoirement, les inciter à ne pas passer à la concurrence dans cette période critique.

A.-M. R.

COMMENTAIRE

LA FIN D'UN EMBLÈME

Microsoft subira donc, si la décision du juge Jackson est confirmée en appel, le sort que la justice américaine n'avait pas voulu, ou osé, infliger à IBM en 1982, au terme de treize ans de procédure antitrust. « Big Blue » domina alors le marché de l'informatique, comme aujourd'hui la firme créée par Bill Gates. Tout client achetant un ordinateur marqué du sigle à trois lettres se retrouvait ligoté, et pour longtemps. La deuxième machine qu'il souhaitait acquérir devait automatiquement être une IBM, de même que tout appareil susceptible de s'y brancher, l'incompatibilité des standards rendant impossible la connexion d'ordinateurs de marques différentes !

Dans ce qui semble aujourd'hui le Moyen Age de l'informatique, IBM avait bénéficié d'une circonstance atténuante : au moment de l'abandon des poursuites, son quasi-monopole était en train de disparaître. La responsabilité en revenait à quelques petits génies à peine sortis de l'école, parmi lesquels les fondateurs d'Apple, mais aussi ceux de Micro-

soft. Que la loi antitrust fasse tomber une entreprise qui a prospéré sur les décombres d'un autre monopole apparaît comme une ironie de l'histoire. Pour l'industrie informatique, c'est une première. Une loi du XIX^e siècle, le Sherman Act (1890), aura eu raison d'un des emblèmes de la nouvelle économie, sous le signe de laquelle s'effectue le passage au XXI^e siècle. Mais le juge Jackson, pour sanctionner les comportements commerciaux anticoncurrentiels de Microsoft, n'a pas choisi la voie extrême, qui aurait été la scission de la société, non pas en deux morceaux, mais en trois. Certains considèrent qu'il a pris la une demi-mesure, qui aboutira à créer deux monopoles au lieu d'un seul. Mais Internet, et sa pléthore de nouvelles sociétés, se chargeront de leur faire un sort.

Anne-Marie Rocco

Les procédures de la Commission européenne

Les équipes de Mario Monti, le commissaire européen à la concurrence, suivent aussi de très près les activités de Microsoft.

● **Les affaires en cours :** la Commission est en train d'examiner la fusion de Microsoft avec Telewest. Elle a aussi été saisie de la plainte d'une société française, pour abus de position dominante. Plus récemment, elle a ouvert un troisième dossier, voisin de celui étudié par la justice américaine : Microsoft aurait conçu son système d'exploitation pour PC « Windows 2000 » de façon à imposer aux utilisateurs son propre logiciel pour serveur, ce qui lui permettrait d'étendre sa position dominante au commerce électronique.

● **Les étapes de la procédure :** dans cette dernière affaire, la Commission a posé en février une série de questions à Microsoft, qui a répondu en mai. La réponse est maintenant examinée par les services de M. Monti, et on n'exclut pas à Bruxelles, compte tenu de la technicité du sujet, de faire appel à un consultant extérieur.

● **Les échéances :** il faudra encore plusieurs semaines avant que la Commission arrête sa position. A ce stade, elle n'a pas adressé de « communication des griefs » à Microsoft, autrement dit elle n'a pas ouvert la procédure d'infraction prévue par le traité et elle se contente de s'informer.

(Corresp.)

L'industrie se prépare à une vaste redistribution des rôles

Les grands groupes et les jeunes pousses de la Silicon Valley savent qu'il y a désormais des places à prendre ou à reconquérir. L'apparition d'Internet avait déjà fait apparaître comme obsolète le système clos de Microsoft

L'INDUSTRIE INFORMATIQUE mondiale est en émoi. Tous les grands groupes informatiques et les jeunes pousses de la Silicon Valley californienne savent qu'il y a désormais des places à prendre ou à reconquérir. En faisant exploser le monde clos de Windows et de ses logiciels associés, le juge Jackson va créer un immense appel d'air, quel que soit le sort réservé au verdict en appel ou en Cassation. En désacralisant Microsoft, le procès avait déjà fait tomber de nombreux verrous psychologiques et mis fin à l'autocensure qui sévissait dans l'industrie mondiale, par crainte des représailles du géant des logiciels. Le démantèlement devrait accélérer le processus d'émancipation. Le code de bonne conduite qui va s'appliquer à Microsoft dans trois mois, en attendant la sentence définitive, va permettre d'ouvrir plusieurs brèches dans l'empire.

Microsoft avait bâti sa puissance et ses profits sur la complémentarité et le lien entre son système d'exploitation Windows et les principaux logiciels bureautiques. En créant un standard universel, il dissuadait les utilisateurs d'essayer des solutions alternatives, pour ne pas prendre le risque de rencontrer des problèmes de compatibilité. En démultipliant ses sources de profits, il pouvait aisément brader un

des composants de son portefeuille de produits pour étouffer dans l'œuf les initiatives de ses concurrents.

Mais les longs mois du procès et les turpitudes avérées de la firme de Bill Gates l'ont déjà fait tomber de son piédestal. La mise en accusation est intervenue au pire moment pour Microsoft. Le centre de gravité de l'informatique mondiale est en train de se déplacer : si les années 90 avaient vu le triomphe du modèle de Microsoft, centré autour de l'ordinateur personnel, l'avènement d'Internet marque le triomphe de l'informatique de réseau, dont les nouveaux moteurs sont les serveurs et les applications en ligne. Le PC ne sera plus qu'un des moyens d'accès à la Toile, à côté des téléphones portables, des voitures et de l'ensemble des produits électroménagers qui seront demain reliés au Web.

PAS ENTERRÉ POUR AUTANT

La nouvelle économie est en train d'inventer un modèle basé en partie sur la gratuité et l'échange qui fait apparaître comme obsolète le système clos de Microsoft. Ainsi, l'étudiant finlandais Linus Torvalds est à l'origine du système d'exploitation Linux, sans cesse amélioré sur le réseau Internet par des milliers d'informaticiens, et disponible

gratuitement. Les constructeurs Dell et IBM ont récemment indiqué que leurs ordinateurs seraient livrés en série, indifféremment avec Windows 2000 ou Linux.

Même le fabricant de micro-processeurs Intel a choisi de désolidariser son avenir de celui de Microsoft, alors que leur association, baptisée « Wintel », a permis aux deux acteurs de dominer pendant des années l'informatique mondiale. Les nouvelles puces Intel sont désormais développées pour fonctionner aussi vite avec Windows ou les systèmes d'exploitation Unix. Intel se réjouit que sa puce de nouvelle génération Itanium, qui va démultiplier la puissance des serveurs, se dispute les faveurs de Windows 2000, le système d'exploitation haut de gamme de Microsoft, et celle d'un nouveau venu, Monterey, développé en commun par plusieurs groupes informatiques, dont IBM, qui voit dans cette initiative l'occasion de prendre une revanche sur l'épisode malheureux du début des années 80, où « Big Blue » avait eu l'idée malheureuse de sous-traiter la conception du logiciel d'exploitation à Microsoft.

Microsoft ne doit pas être enterré pour autant. Non seulement le démantèlement n'entame pas la position dominante de Windows sur les PC (95 % du marché aujourd'hui).

L'effritement de cette place forte ne pourra être que graduel. Surtout, il n'est pas exclu que l'une des principales contributions au renouvellement de l'industrie soit le fruit des nouvelles émanations de Microsoft. La récente nomination de Bill Gates en tant qu'« architecte en chef » des logiciels prouve que Microsoft est sur le point de se réinventer et le cofondateur de l'entreprise se prépare à révéler, dès le 22 juin, sa nouvelle stratégie.

Certains des salariés de la branche logiciels de Microsoft ne cachent pas, en privé, leur enthousiasme d'être enfin débarrassés du « fardeau » Windows. On peut très bien imaginer que les technologies de reconnaissance vocale ou l'expérience acquise dans les gestionnaires de courrier électronique soient mises à profit pour les téléphones portables. Les traitements de texte Word pourraient s'adapter à l'environnement Linux, les bases de données aux serveurs Unix.

L'entrée de Microsoft dans le capital d'Apple s'était déjà traduite par le développement, par les équipes de Microsoft, de logiciels compatibles avec ceux de l'entreprise symbole de la résistance à Windows. Enfin, les ingénieurs de Microsoft-logiciels pourront se consacrer au développement des services et des applications en ligne sur le réseau Internet, un défi beaucoup plus stimulant que la mise au point de logiciels bureautiques pour Windows.

De son côté, la division Microsoft-Windows va sans doute encourager le développement de nouvelles applications. La nouvelle économie a mis en lumière la puissance et la créativité des communautés de développeurs en ligne. En révélant une partie du code-source des systèmes Windows, comme le demande le juge, Microsoft devrait pouvoir susciter des vocations.

Christophe Jakubyszyn

La justice entrouvre la fenêtre de l'innovation informatique

BILL GATES a construit l'empire Microsoft comme une statue d'Atlas. Windows sert de socle à l'œuvre d'art dont le corps est constitué par les logiciels tandis que le globe représente Internet. La décision du juge Jackson sape cette structure en la privant de sa fondation historique : le système d'exploitation lancé par Bill Gates dans les années 80. Jusqu'à présent, la stratégie de Microsoft reposait entièrement sur cette pièce maîtresse du dispositif. Le déclencheur du procès qui a conduit à la sanction de scission est, à ce titre, révélateur. Tout est parti de la décision de l'entreprise de Redmond d'intégrer le logiciel de navigation Explorer dans le système d'exploitation Windows 95. Résultat : Netscape, pionnier d'Internet avec son Navigator, se retrouve marginalisé et finit par être racheté par AOL. Cette opération, accélérée par la distribution gratuite d'Explorer au moment où le produit de Netscape était encore payant, révèle la puissance de la stratégie de Microsoft ainsi que ses dangers pour l'avenir.

De proche en proche, en effet, Bill Gates peut alors espérer « souder » progressivement tous les logiciels nécessaires pour les applications informatiques sur le système d'exploitation Windows. Les outils nécessaires pour naviguer sur Internet n'échappent pas à la règle. Microsoft développe ainsi un lecteur de fichiers audio et vidéo (Windows Media Player) concurrent de RealPlayer qui l'avait précédé. Les développements de l'entreprise sur Internet (portail MSN, rachat de la messagerie Hotmail, accord avec NBC, investissement dans Lernout & Hauspie, encyclopédie Encarta, réservation de voyages Expedia, vente de voiture CarPoint...) laissent craindre une progressive « microsoftisation » de la Toile. Après la fusion des logiciels de navigation et de gestion des messages électroniques (Outlook) dans Windows, c'était au tour du tableur Excel d'être plus intimement lié à l'ensemble des outils Internet.

UNE CARENCE DE MICROSOFT

Microsoft défend sa stratégie en répétant inlassablement que cette logique est celle de l'évolution naturelle de l'informatique et non celle d'une entreprise délibérément monopolistique. Sur le plan strictement technique, cette position est tout à fait défendable. Comme le scande Bill Gates lors de chacune de ses interventions, l'intégration des trois pôles (Windows, applications bureautiques, Internet) simplifie le fonctionnement des ordinateurs pour les utilisateurs. En revanche, une telle fusion de tous les outils est-elle porteuse d'innovation ? Les concurrents de Microsoft ont convaincu le ministère de la justice américain et le juge Jackson du contraire. De fait, les incantations de Microsoft ne peuvent masquer ses carences dans ce domaine. Il est bien difficile d'identifier une innovation majeure que l'on puisse attribuer sans réserve à Microsoft.

La construction d'un édifice monolithique se prête mal aux idées vraiment nouvelles. L'entreprise de Bill Gates consacre l'essentiel de ses efforts à intégrer les innovations d'autres sociétés à ses propres produits. Le cas des assistants numériques personnels (PDA) est révélateur. Le système d'exploitation Windows CE de Microsoft a bien du mal à s'imposer face à celui, beaucoup plus simple, du PalmPilot qui a réussi à se tailler un succès mondial. En fait, la faiblesse des produits Microsoft réside sans doute dans leur lourdeur. Le ministère de la justice américain a insisté sur le potentiel des logiciels « multiplates-formes », c'est-à-dire fonctionnant sur plusieurs systèmes d'exploitation. C'est le cas des programmes développés avec le langage Java de Sun.

JAVA LIBÉRÉ

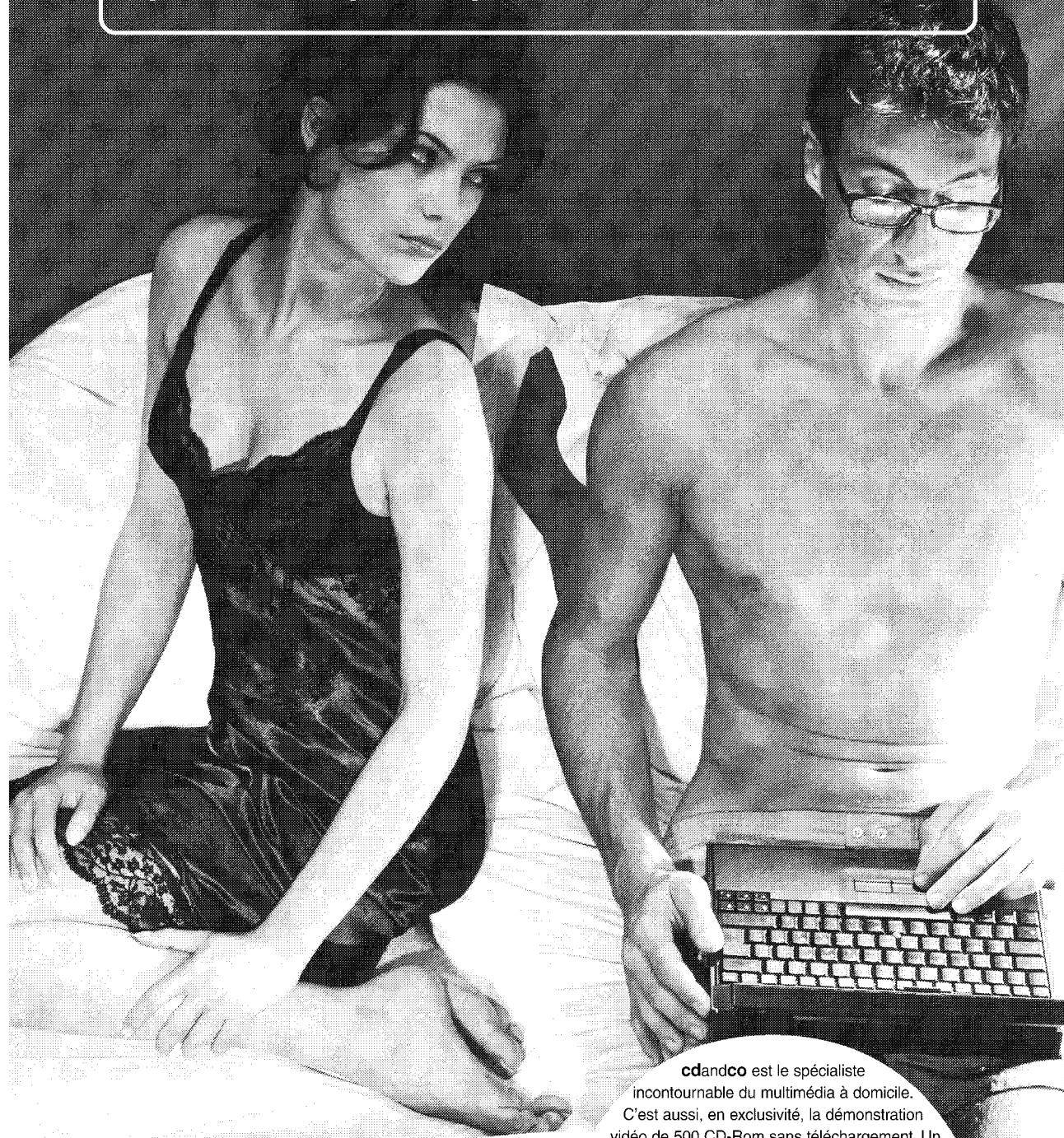
Microsoft, là encore, a tenté d'annexer ce concurrent dangereux. La suite bureautique Star Office, distribuée gratuitement par Sun depuis le rachat de l'entreprise allemande qui a créé ces logiciels en Java, constitue une alternative très séduisante à Microsoft Office. Pourtant, cette dernière, plus lourde et coûteuse, conserve 80 % du marché de la bureautique. C'est dire le poids de l'entreprise auprès des directions informatiques de ses clients qui cèdent souvent à la facilité en optant pour la solution « tout Microsoft ».

Si la décision de scission est exécutée, les cartes de l'informatique mondiale seront redistribuées. Le système d'exploitation Linux trouvera sans doute enfin une chance réelle de se développer grâce aux applications qui seront écrites pour lui... par la partie « logiciels » du Microsoft coupé en deux. Le langage Java, qui fonctionne sur tous les systèmes d'exploitation et se prête aux applications sur Internet, sera également libéré et donnera naissance à une multiplication des outils utilisables aussi bien sur les ordinateurs que sur les PDA, les téléphones portables ou les cartes à puce. Les suites comme Star Office ou WordPerfect de Corel trouveront une nouvelle dynamique commerciale. L'innovation dans les interfaces (reconnaissance de la voix ou de l'écriture, systèmes haptiques...) sera stimulée par la perspective de pouvoir s'imposer sans forcément passer sous le contrôle de Microsoft.

La question d'Internet, toutefois, reste en suspens. Le juge Jackson n'a pas été jusqu'à demander un démantèlement en trois parties de Microsoft. Les logiciels et les développements de l'entreprise de Bill Gates sur la Toile resteront dans la même entité, ce qui peut laisser craindre la renaissance d'un comportement monopolistique dans ce domaine. Sans doute la justice américaine ne pouvait-elle aller aussi loin. Mais la simple extraction du système d'exploitation du monolithe Microsoft devrait néanmoins, si elle est appliquée, porter ses fruits.

Michel Alberganti

Plus de 1000 jeux vidéo à découvrir. Forcément, y'a des trucs qu'on ne peut plus faire.



cdandco est le spécialiste incontournable du multimédia à domicile. C'est aussi, en exclusivité, la démonstration vidéo de 500 CD-Rom sans téléchargement. Un accès rapide qui vous laisse du temps pour découvrir 5000 produits multimédia dont plus de 1000 jeux vidéo. Avec un peu de volonté, vous pourrez tout explorer.

MULTIMÉDIA & JEUX VIDÉO

MICROSOFT RÉPOND À VOS QUESTIONS:
ALLEZ-VOUS DEVOIR CHANGER D'ORDINATEUR,
DE CONSOLE DE JEUX, D'ADRESSE E-MAIL, DE
TÉLÉPHONE 3^E GÉNÉRATION, D'AGENDA ÉLECTRONIQUE,
DE TÉLÉVISION INTERACTIVE, DE VOITURE
COMMUNICANTE, ET DE RÉFRIGÉRATEUR CONNECTÉ?



Pessin

Vingt ans de domination

LA TOUTE-PUISSANCE de Microsoft s'est construite grâce à un mélange de chance, de choix stratégiques judicieux du visionnaire Bill Gates et de l'usage, avec cynisme, d'une position dominante acquise un peu par hasard au début des années 1980. Les logiciels de Microsoft équipent aujourd'hui dans le monde plus de neuf ordinateurs sur dix.

● **Tout commence avec le DOS.** En 1980, les dirigeants d'IBM, alors le numéro un incontesté de l'informatique mondiale, doivent reconnaître à contrecœur le succès des micro-ordinateurs et la nécessité d'en vendre. Le temps presse. IBM rompt avec ses habitudes et décide de sous-traiter l'ensemble du projet, y compris la réalisation du système d'exploitation afin de mettre sur le marché en 1981 son premier IBM-PC (*Personal Computer*: ordinateur individuel). IBM tente sans succès d'obtenir le système CP/M de Digital Research et se tourne vers Microsoft, petite entreprise fondée en 1975 par Bill Gates et son camarade d'école Paul Allen.

Contrairement à la légende, Microsoft n'a jamais inventé le langage de programmation Basic, trouvé en 1964 par deux chercheurs du Dartmouth College. L'activité de Microsoft consiste à créer et vendre un « interprète » du Basic pour les machines Altair. IBM veut installer sur son PC le Basic et confie à Microsoft la tâche de lui fournir aussi et vite le système d'exploitation. Microsoft le déniche dans une petite société appelée Seattle Compris, qui a écrit un programme du nom de QDOS (*Quick and Dirty Operating System*: système d'exploitation rapide et sale). Microsoft s'empresse de l'acheter pour 50 000 dollars et le renomme MS-DOS.

● **Le miracle des clones.** Le MS-DOS avec ses commandes en lignes ésothériques est loin d'être en avance. Le système de l'Apple II lancé en 1979 lui est supérieur. En 1983 avec Lisa et surtout en 1984 avec le Macintosh, Apple prend une avance encore plus considérable en rendant accessible l'interface graphique avec fenêtres, menus et souris que Microsoft ne maîtrisera vraiment que dix ans plus tard avec Windows 95. Mais le succès de MS-DOS n'en sera pas moins prodigieux. Le nom magique d'IBM et le déferlement de clones bon marché font du PC le standard de la micro-informatique. Et à chaque vente d'une machine, Microsoft fournit une version de son système MS-DOS et bientôt Windows.

Paradoxalement, la réussite de Microsoft tient à la fois à l'aura et à la négligence d'IBM. Big Blue n'a pas pris la peine d'acheter MS-DOS ou de s'en assurer l'exclusivité. Quant au succès commercial, surtout au début dans les entreprises, une expression devenue célèbre suffit à l'expliquer: « aucun responsable informatique ne se fera licencier pour avoir acheté des machines IBM ou compatibles ».

● **Un standard... et des standards.** Microsoft a ainsi imposé un standard dont la qualité était loin d'être exceptionnelle. Peu à peu, la firme de Redmond améliore ses logiciels en sortant Windows 1 en 1985, Windows 2 en 1988, Windows 3 et 3.1 en 1990 et 1992, puis enfin Windows 95, Windows 98 et Windows NT d'une qualité supérieure. Mais la soif de conquête de Microsoft ne s'arrête pas là. A partir de sa position devenue inexpugnable dans les systèmes d'exploitation, le groupe de Bill Gates met progressivement la main sur le marché des

applications professionnelles, traitements de texte avec Word, lancé en 1983, tableur avec Excel, mis sur le marché en 1987 et enfin Office regroupant les logiciels cités et deux ou trois compléments de présentation ou de courrier électronique. Le succès d'Office se dessine au début des années 1990. Les produits, médiocres à l'origine, sont sans cesse améliorés, ce qui incite les consommateurs à acheter rapidement les nouvelles versions. Word et Excel deviennent à leur tour de véritables standards pour les PC et même pour les Macintosh. Ces deux logiciels sont les seuls à avoir été totalement conçus par Microsoft. Le Dos a été acheté. Windows est une copie de l'interface graphique du Macintosh. Le navigateur Internet Explorer est dérivé du logiciel NCSA Mosaic dont Microsoft a acquis une licence. Et Windows NT a été créé par Dave Cutler, un programmeur réputé, recruté chez Digital Equipment.

● **L'impuissance judiciaire.** Dans une lettre célèbre, Bill Gates proposait en 1989 à Apple de construire ensemble une alliance durable et de faire de son système MAC OS un standard à la place d'un DOS et d'un Windows jugés inférieurs. Devant le refus d'Apple, Microsoft décida de construire par ses propres moyens un système inspiré de celui de la firme à la pomme. Profitant d'accords passés en 1985 sur l'utilisation partielle de l'interface du Macintosh, la firme de Redmond réussit le tour de force de s'en tirer sans dommages face aux poursuites engagées par Apple. Non seulement, les avocats de Microsoft ont pris largement le dessus sur ceux d'Apple mais également et pendant longtemps sur ceux de l'administration américaine.

Une première escarmouche a eu lieu en 1991 avec la Federal Trade Commission (FTC) chargée aux Etats-Unis de garantir la concurrence. Elle reproche à Microsoft de maintenir son monopole sur les systèmes par des moyens illégaux. Elle dépose plainte en 1993 et le département américain de la justice commence une enquête. Microsoft et l'administration américaine concluent finalement un accord en 1995 qui stipule que le numéro un mondial des logiciels ne peut imposer aux fabricants d'ordinateurs des licences entravant la concurrence. Deux ans plus tard, le département de la justice engage des poursuites contre Microsoft: il estime que la firme a violé l'accord en obligeant les constructeurs de PC à installer son navigateur Internet Explorer pour obtenir Windows. La procédure a abouti mercredi 7 juin 2000 à l'annonce du démantèlement de Microsoft.

● **L'erreur Internet.** Cette décision radicale est une conséquence de la première véritable erreur stratégique de Microsoft. Bill Gates ne croit pas au succès de l'Internet. A la fin de l'année 1994, Microsoft comprend son erreur et la menace pour sa domination d'un réseau accessible à tous les ordinateurs et tous les systèmes par l'intermédiaire d'un langage commun. La firme réagit avec sa rapidité et son efficacité coutumières. Elle concentre ses énormes moyens sur la conquête du marché des navigateurs via Internet Explorer et sur celle des systèmes équipant les serveurs sur le réseau via Windows NT. Mais, en voulant chasser du marché Netscape, le rival d'Internet Explorer, et en utilisant tout le poids de son monopole Windows pour y parvenir, Microsoft est allé, cette fois, trop loin.

Eric Leser

Avec New York et Tokyo, Paris veut créer une Bourse mondiale ouverte 24 heures sur 24

Le projet d'alliance est une réponse au mariage entre Londres et Francfort

Les Bourses de New York, Tokyo et Paris souhaitent créer, avec sept autres places financières, une plate-forme boursière où seraient cotées les

valeurs vedettes du monde entier 24 heures sur 24. La faisabilité de ce projet ambitieux doit être décidée avant la fin de l'été. En attendant, Euro-

next, issue de la fusion des Bourses de Paris Amsterdam et Bruxelles, espère être opérationnelle dès cette année, avant son rival européen IX.

C'EST un nouveau bouleversement qui se profile dans le paysage boursier mondial. Le New York Stock Exchange (NYSE), Euronext, qui regroupe les Bourses d'Amsterdam, de Bruxelles et de Paris, le Tokyo Stock Exchange, le Hongkong Exchange and Clearing, l'Australian Stock Exchange, les Bourses de Toronto, Mexico et Sao Paulo ont annoncé mercredi 7 juin avoir engagé un processus de création d'un marché boursier mondial baptisé Global Equity Market (GEM). Des groupes de travail devront déterminer avant la fin de l'été la faisabilité de cette plate-forme boursière électronique fonctionnant 24 heures sur 24, sur trois zones horaires. Si elle voyait le jour, elle faciliterait aux investisseurs l'accès aux sociétés les plus importantes du monde entier. « Le Global Equity Market offrira aux investisseurs la possibilité de réaliser des économies d'échelle et d'abaisser les coûts de transaction pour les investisseurs et les intermédiaires », assure dans un communiqué ParisBourse. Les Bourses qui participent au projet pèsent 20 000 milliards de dollars, soit

60 % de la capitalisation boursière mondiale. Mais le GEM est ouvert aux autres places qui partagent le modèle de marché « dirigé par les ordres et les principes de transparence et d'autorégulation », indique le communiqué, ce qui exclut de fait le Nasdaq, le rival américain du NYSE.

Ce projet d'alliance est une riposte au rapprochement en cours entre les Bourses de Francfort et de Londres, dans le cadre du projet iX auquel sera associé le Nasdaq, ainsi que les Bourses de Madrid et de Milan. Mardi, le président du New York Stock Exchange, Richard Grasso, avait déjà laissé entendre au quotidien italien *La Repubblica* qu'il souhaitait que la Bourse de Milan participe à cette alliance. De son côté, la Bourse japonaise voit d'un mauvais œil l'arrivée du marché électronique américain qui ouvre un Nasdaq Japan le 23 juin.

Si cette alliance devait se concrétiser, elle permettrait à Euronext de devenir une plate-forme boursière européenne incontournable alors qu'elle paraissait bien isolée après le rapprochement entre Londres et

Francfort. Mais les participants de cette alliance ont conscience que ce projet est loin d'être abouti. Outre les problèmes techniques – connexion de systèmes informatiques qui peuvent s'avérer incompatibles, difficultés pour régler et livrer les titres dans les différentes régions géographiques –, les protagonistes de cette alliance devront s'entendre sur le délicat partage des recettes générées par les transactions réalisées sur cette nouvelle plate-forme... En attendant, Paris – Euronext, dorénavant – doit compter sur ses propres forces si elle ne veut pas être marginalisée.

LE CALENDRIER D'EURONEXT

Depuis l'annonce du mariage entre Londres et Francfort, les dirigeants d'Euronext mettent les bouchées doubles pour que leur plate-forme boursière européenne soit opérationnelle bien avant celle d'iX, qui rencontrent des difficultés dans sa mise en place. Ils peaufinent la création d'indices boursiers, constituent leur conseil de surveillance et les assemblées générales des trois

Bourses de Paris, Amsterdam et Bruxelles devraient adopter la fusion en septembre. Déjà les trois présidents se sont mis d'accord pour arrêter le calendrier technique de la future plate-forme. Les systèmes de négociations devraient être prêts avant la fin de l'année et la compensation entre les Bourses fonctionnera début 2001.

Reste que la place financière parisienne est loin d'être sauvée. « On n'a pas beaucoup de temps pour mettre de l'ordre. Cela va se jouer dans les douze à dix-huit mois à venir », a reconnu mercredi, devant les membres de l'Association française des trésoriers d'entreprise, Marc Viénot, président du comité d'orientation de Paris Europlace. « Le moment est crucial dans le monde financier qui bouge. » Paris Europlace a lancé une réflexion de place pour mieux appréhender les attentes des investisseurs. L'association devrait faire des propositions « pour sortir de notre tradition gauloise de dispute qui conduit à des échecs collectifs », tonne M. Viénot.

Joël Morio

Le best-seller enfin adapté au petit écran.

CATALOGUE MULTIMÉDIA

LEUR NOUVEAU SUCCÈS

cdandco est le spécialiste incontournable du multimédia à domicile. C'est aussi, en exclusivité, la démonstration vidéo de 500 CD-Rom sans téléchargement. Un accès rapide qui vous laisse du temps pour découvrir 5000 produits multimédia dont plus de 1000 jeux vidéo. Avec un peu de volonté, vous pourrez tout explorer.

MULTIMÉDIA & JEUX VIDÉO

Les projets de fusion dans le transport aérien se multiplient en Europe comme aux Etats-Unis

La concentration du secteur franchit une nouvelle étape

Aux Etats-Unis, le nombre de compagnies semble en passe de se réduire fortement si les fusions envisagées aboutissent. En Europe, Bri-

tish Airways a engagé des discussions avec le néerlandais KLM. Ce dernier restait seul après sa rupture avec Alitalia. Certaines alliances sorti-

ront renforcées de cette nouvelle phase de concentration, mais d'autres risquent d'éclater ou d'être marginalisées

LE TRANSPORT aérien va-t-il être secoué par une vague de fusions comme en ont connu d'autres secteurs ? « Aujourd'hui, tout le monde parle avec tout le monde », affirment en chœur tous les dirigeants de compagnies aériennes. En Europe, le néerlandais KLM et British Airways ont reconnu, de façon elliptique, avoir des « pourparlers en vue de pourparlers » (*Le Monde* du 8 juin). Aux Etats-Unis, c'est aussi le cas d'American et de Northwest Airlines et de Delta et Continental, dont les projets de fusion s'ajoutent à celui de United Airlines (UAL) et de USAirways.

Le ciel américain sera-t-il partagé entre les *Big Three* ?

Selon le *Wall Street Journal* du 7 juin, American Airlines et Delta Air Lines étudieraient à leur tour un rapprochement. Le quotidien américain des affaires fait état d'une rencontre lundi à New York « à un niveau juste en dessous du directeur général » en présence de « banquiers conseillers ». Une fusion entre American et Delta se heurterait pourtant à de nombreux obstacles, notamment au niveau des autorités de régulation. Par ailleurs, American et Delta sont

« deux compagnies fières et indépendantes » et marier les deux risquerait d'être très difficile, selon une source citée par le *Wall Street Journal*. Mais il n'y a rien d'étonnant à ce que ces deux compagnies soient à la recherche d'une solution pour rester un acteur majeur face aux concentrations qui semblent s'annoncer.

Jusqu'à maintenant, pour partager les coûts, les compagnies aériennes s'étaient contentées de constituer des alliances commerciales permettant de proposer à leurs clients des services communs et un plus grand réseau. Les gouvernements sont en effet jaloux de leur indépendance nationale en matière de transport. Du côté des compagnies aériennes, ce système permet de répondre à la mondialisation sans investissement disproportionné.

Malgré la légèreté de ces dispositifs, les autorités de la concurrence regardent de près les alliances. C'est ainsi qu'au sein de One World, British Airways et American Airlines sont toujours dans l'attente d'une autorisation en bonne et due forme délivrée par les autorités américaines pour pouvoir réellement coopérer. Ce

qui explique que l'une et l'autre envisagent désormais d'autres opérations, avec de nouveaux partenaires.

« UNE FUSION DE TROP ! »

Il ne s'agit pas pour autant de la fin des alliances. La fusion programmée aujourd'hui entre British Airways et KLM va considérablement renforcer le poids de One World : jusqu'à aujourd'hui, les accords de « ciel ouvert » entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis soumis à l'autorisation de Washington ne trouvaient pas de conclusion parce que British Airways refusait de rendre à des compagnies concurrentes des slots (créneaux d'atterrissage et de décollage) à l'aéroport londonien de Heathrow. En s'associant avec KLM, BA va « récupérer » des slots à l'aéroport de Schiphol (Amsterdam), ce qui va lui permettre, en ayant deux plateformes européennes importantes, de rendre quelques créneaux pour satisfaire aux exigences des autorités américaines.

Dès lors, il ne devrait plus y avoir de problèmes entre British Airways et American Airlines. La base de toute alliance, la véritable

colonne vertébrale de tout accord étant articulé autour d'un transporteur américain et d'une grande compagnie européenne : United et l'allemand Lufthansa pour Star Alliance, Delta Airlines et Air France dans l'Alliance, American et British Airways dans One-World. Les grandes perdantes devraient être Wings, alliance construite autour de KLM et Northwest.

Chacune de ces deux compagnies rejoindra logiquement le réseau du partenaire avec lequel il aura fusionné. Quant à Qualifyer, l'alliance articulée autour de Swissair, elle sera pour sa part marginalisée car devenue trop petite. Deux compagnies de taille moyenne doivent observer avec inquiétude ce qui se passe autour d'elle. Alitalia, qui avait prévu de se marier avec KLM, se retrouve célibataire. Quant au dernier britannique indépendant, et donc disponible, il risque d'être en position d'assiégé. A propos du rapprochement BA-KLM, Richard Branson, le patron de Virgin Atlantic, a déclaré : « Cette fusion est une fusion de trop ! »

François Bostnavaron

Rod Eddington, le fils de la terre rouge, aux commandes de BA

LONDRES

de notre correspondant à la City
Décollage en fanfare pour l'Australien Rod Eddington. Un mois seulement après sa prise de

PORTRAIT

Un amateur de cricket et de rugby qui sait doser charme et autoritarisme

fonctions, le directeur général de British Airways (BA) veut fusionner avec KLM en vue de créer la première compagnie aérienne européenne ! Mais ce quinquagénaire moustachu et chaleureux, sorti de l'université d'Oxford avec un diplôme d'ingénieur, conserve trop les pieds sur terre pour sous-estimer les problèmes juridiques et financiers pouvant faire capoter cette union qui déboucherait sur un rachat de KLM par BA. Après avoir dirigé la compagnie de Hongkong, Cathay Pacific, entre 1992 et 1997, en dosant coups de charme et autoritarisme, cet amateur de cricket et de rugby a sorti Ansett, deuxième compagnie australienne, des turbulences et permis son intégration dans Air New Zealand.

Après avoir débarqué sans ménagement au printemps son prédécesseur Robert Ayling, les administrateurs de BA ont choisi l'un des principaux lieutenants du magnat Rupert Murdoch, principal actionnaire d'Ansett, pour faire la « sale besogne ». Quelques

jours après son arrivée au QG de l'Ouest londonien, le nouveau patron avait pris par surprise la City, les syndicats et l'opinion en prédisant... jusqu'à 10 000 licenciements secs.

Pour ne pas loupier cette fusion anglo-néerlandaise, Eddington dispose de plusieurs atouts. A l'instar de son interlocuteur chez KLM, Léo Van Wijk, ce natif d'Australie occidentale a fait toute sa carrière dans l'aviation. Ce qui n'était pas le cas du juriste Ayling, haut fonctionnaire de formation. Selon les fabricants d'avions, la diplomatie est le fort du nouveau patron de BA, qui n'aurait pas son pareil pour négocier au meilleur prix l'achat de nouveaux appareils ou l'attribution de lignes.

Vues de Londres, les « cultures » entre les deux entreprises apparaissent compatibles. Le succès de multinationales anglo-néerlandaises comme Unilever, Shell, ING Baring, ou du joint-venture ABN Amro-Rothschild montre que, dans les affaires, ce qui rapproche Britanniques et Néerlandais l'emporte sur ce qui sépare ces deux peuples pragmatiques. La stratégie de KLM et de BA présente également bien des similitudes. Les deux groupes, par exemple, ont développé des compagnies à bas coûts, comme Buzz et Go. Ils sont aussi étroitement liés à des compagnies d'outre-Atlantique, respectivement NorthWest et American. Les analystes de la City, de surcroît, applaudissent le

partage prévu des missions à l'étude entre Londres-Heathrow et Amsterdam-Schiphol : au premier totalement saturé, le transport de passagers de point à point, au second le transit. Enfin, à l'heure de la concurrence accrue au-dessus de l'Atlantique nord, le marché européen, délaissé jusqu'alors par BA au profit des Etats-Unis et de l'Asie-Océanie, paraît l'unique porte de sortie si la compagnie d'Albion entend renouer rapidement avec le profit.

Enfin, malgré le limogeage d'Ayling, un proche de Tony Blair, BA peut se targuer d'entretenir d'excellentes relations avec le gouvernement travailliste. A l'approche des élections générales en Grande-Bretagne, Blair ne peut se montrer indifférent au rôle de premier plan que continue de

jouer Eddington au conseil d'administration de News Corporation. Car, via sa filiale anglaise, le conglomérat Murdoch contrôle une partie des quotidiens du Royaume et la chaîne satellitaire BSkyB.

Pourtant, malgré cet avantage, les noces risquent de se heurter à des obstacles de taille. La conception mondialiste de l'état-major de BA se marie mal avec le provincialisme, la frugalité et le côté guindé des cadres de KLM. De plus, Rod Eddington, qui a passé toute sa vie professionnelle en Australasie, dont dix-huit ans à Hongkong, ignore tout d'un marché européen dont la consolidation est étroitement surveillée par le commissaire européen à la concurrence.

Marc Roche

KLM cherche depuis dix ans un partenaire européen

AMSTERDAM

de notre correspondant

Confirmée mercredi 7 juin, la marche vers une fusion entre KLM et British Airways sera longue et compliquée. Mais elle n'aurait jamais été envisageable sans une modification de l'état d'esprit régnant au siège de la compagnie néerlandaise.

C'était le 17 mai : Leo van Wijk, président du directoire de KLM, présentait à la presse les résultats financiers de l'exercice 1999-2000. Quelques semaines plus tôt, la KLM avait divorcé d'avec Alitalia, et se retrouvait à nouveau seule, à la recherche d'un partenaire. Les explications du Néerlandais étaient sans surprises : « Nous croyons toujours en une fusion, quand bien même se ferait-elle par étapes », affirmait-il, avant de lâcher la véritable information du jour : « A ce stade, il serait extrêmement malvenu de rejeter l'éventualité d'être minoritaire dans un processus de fusion. »

Car, depuis dix ans, la KLM prônait des rapprochements sur une base égalitaire, excluant absolument toute éventualité d'être rachetée. Ainsi, en 1992, la compagnie néerlandaise avait, au terme de longs mois de discussions, fermé la porte à une homologation à la recherche d'un rapprochement au motif que celle-ci aurait eu 60 % des parts après fusion. Le nom de cette compagnie ? British Airways !

Presque deux ans plus tard, KLM faisait capoter un autre projet ambitieux : une alliance très poussée avec Swissair, SAS et Austrian Airlines. En 1998, enfin, l'amour et la raison avaient frappé à la porte de la KLM : Alitalia et la néerlandaise annonçaient leurs fiançailles, en attendant

le mariage. Deux ans plus tard, patatras : la firme d'Amsterdam quittait sa promesse.

D'où la question posée ce 17 mai à Leo van Wijk : « Les multiples marches arrière de ces dernières années n'entament-elles pas la crédibilité de votre compagnie à la recherche d'un nouveau partenaire » ? « Nous avons fait notre introspection, répondit le PDG en rappelant la position spécifique de sa compagnie en Europe : le fait d'être une petite parmi les grandes et la grande parmi les petites joue un rôle dans la problématique. » Visiblement ces valse-hésitations de la KLM n'ont pas rebuté British Airways.

Il n'en reste pourtant pas moins que le déséquilibre du début des années 90 a perduré, et s'est même parfois accentué. En 1992, la capitalisation boursière de BA était 2,5 fois supérieure à celle de la KLM. Aujourd'hui, la compagnie britannique pèse près de cinq fois plus que la néerlandaise !

La KLM n'a pas réussi à afficher ces dernières années des bénéfices stables, hors éléments exceptionnels. KLM souffre de la quasi-inexistence de son marché domestique, et ne peut trouver sa croissance que sur les vols internationaux. Et la guerre des prix fait rage en Europe. KLM n'est pas dénuée d'atouts : elle dispose d'un aéroport, le « hub » de Schiphol - qui n'est pas saturé, au contraire des aéroports londoniens. Enfin, les Pays-Bas ont un accord de « ciel ouvert » avec les Etats-Unis, qui ouvre tout grand l'accès de la KLM au marché américain.

Alain Franco

Le report du lancement de l'A-3XX révèle une crise au sein d'EADS

Les investisseurs s'inquiètent

BERLIN

de notre envoyé spécial

Le super-jumbo de plus de 600 places d'Airbus fait les frais des débuts difficiles de sa maison mère, la nouvelle société aéronautique européenne European Aeronautic Defence and Space (EADS). Le conseil de surveillance d'Airbus, qui devait avoir lieu pendant le Salon aéronautique de Berlin et donner le feu vert au lancement commercial du nouvel avion, a été une nouvelle fois reporté sine die, jeudi 8 juin. Les actionnaires ne sont toujours pas parvenus à un accord sur la répartition des tâches entre les entités allemande, française, britannique et espagnole du consortium. Cette fois-ci, ce nouveau report de la décision pourrait avoir des conséquences sévères. Non seulement EADS a prévu son introduction en Bourse le 10 juillet, mais les investisseurs commencent à s'irriter des hésitations qui révèlent un véritable problème d'organisation interne de l'entreprise. Le gouvernement français est agacé par ce ratage industriel, à la veille du sommet franco-allemand de Mayence (*lire page 2*) qui doit marquer la bonne entente retrouvée entre les deux pays. Sans parler des compagnies aériennes qui se sont engagées publiquement pour le nouvel appareil et qui ont l'impression d'être l'otage de querelles intestines.

Jean-Luc Lagardère, le coprésident du conseil de surveillance de la société aéronautique européenne EADS est reparti furieux et bredouille, jeudi, du Salon aéronautique de Berlin. Sa mission de bons offices a échoué. Le principal actionnaire de la nouvelle société européenne (15 % du capital) s'inquiète des conséquences de ce cafouillage industriel sur la prochaine introduction en Bourse. Il a déjà dû verser près de 1 milliard de francs au gouvernement français, compte tenu des piètres performances boursières d'Aerospatiale-Matra depuis sa privatisation. L'accord qu'il avait signé avec l'Etat français a en effet été exécuté plus tôt que prévu, compte tenu de la fusion avec l'allemand DaimlerChrysler Aerospace et l'espagnol CASA.

M. Lagardère s'aperçoit maintenant que la fusion européenne ne se passe pas aussi bien que prévu. Philippe Camus et Rainer Hertrich, les deux coprésidents exécutifs d'EADS, ont sous-estimé les divergences qui persistent sur le dossier de l'A-3XX. La répartition de la charge de travail et le choix symbolique du site d'assemblage final, que se disputent Toulouse et Hambourg, ne sont toujours pas réglés. Manfred Bischoff, le coprésident allemand du conseil de surveillance, a placé la barre très haut. En échange du choix de Toulouse pour l'assemblage final, il réclame la consécration de Hambourg comme capi-

tale des petits porteurs de la famille A-320. L'engagement de consacrer les futurs investissements au site de Hambourg ne lui suffit pas. Il exige la construction immédiate d'une cinquième chaîne d'assemblage pour cette famille d'avions. M. Bischoff demande également que le schéma allemand d'assemblage de l'A-3XX par tronçons entiers soit retenu, ce qui augmente la part du travail dévolue aux Allemands et complique le transport des éléments industriels. L'avion-cargo Beluga d'Airbus est trop petit. Il faudra donc les transporter en bateau jusqu'à Bordeaux puis en convoi routier exceptionnel jusqu'à Toulouse.

CRISPIATION

Cette crispation allemande traduit l'inquiétude des équipes allemandes au lendemain de l'introduction en Bourse. Le groupe automobile DaimlerChrysler, actionnaire à 30 % d'EADS, a clairement fait comprendre qu'il se désintéressait de la gestion quotidienne de l'entreprise.

Les britanniques profitent de cette situation. Minoritaires au sein d'Airbus (20 %) et marginalisés en Europe avec la création d'EADS, ils ont l'intention de poser leurs conditions au lancement de l'A-3XX et à la transformation du groupement d'intérêt économique Airbus en société de plein exercice. Sur le super-jumbo, ils réclament environ 23 % de la charge de travail. Ils revendiquent notamment la fabrication de l'empenage, une partie habituellement réservée aux Espagnols mais qui, compte tenu de la taille de l'avion, ressemble aux ailes des petits Airbus que fabrique la Britannique. Sur la société Airbus, BAE Systems réclame des droits de veto sur un certain nombre de décisions stratégiques. M. Lagardère a tenté, en vain, de trouver un consensus sur tous ces points avec ses homologues britannique et allemand. A la veille de l'introduction en Bourse, il n'est pas exclu que le principal actionnaire privé français procède à quelques ajustements dans l'état-major.

M. Lagardère n'est pas le seul à être rentré furieux de son voyage à Berlin. Jean-Claude Gaysot, ministre des transports et, à ce titre, « ministre Airbus », est tombé des nues après la réunion des « ministres Airbus » mardi 6 juin. Les industriels lui avaient assuré avoir réglé les derniers détails, et le ministre pensait venir célébrer à Berlin le lancement de l'A-3XX le super-jumbo de 650 places d'Airbus. Rentré à Paris, il a immédiatement alerté le premier ministre, Lionel Jospin, agacé que les industriels l'obligent à porter l'affaire au niveau politique à l'occasion du sommet franco-allemand de Mayence.

Christophe Jakubyszyn

Le groupement Initiales est heureux d'accueillir les librairies :

Buchladen

3, rue Burq, 75018 Paris
Tél. : 01 42 55 42 13

L'Île Lettrée

89, boulevard de Magenta, 75010 Paris
Tél. : 01 45 23 49 78

L'Écritoire

30, place Notre-Dame, 21140 Semur-en-Auxois
Tél. : 03 80 97 05 09

Le Cadran lunaire

27, rue Franche, 71000 Macon
Tél. : 03 85 38 85 27

initiales
GROUPEMENT DE LIBRAIRES

initiales
GROUPEMENT DE LIBRAIRES

Alinéa, 95300 Pontoise • Antipodes, 95880 Enghien •
L'Astrée, 75017 Paris • Blandine Blanc, 42000 Saint-Étienne •
Le Bruit des mots, 77100 Meaux •
Buchladen, 75018 Paris • Le Cadran lunaire, 71000 Macon •
L'Écritoire, 21140 Semur-en-Auxois • Les Feuillantines, 91260 Juvisy • Gwalarn, 22300 Lannion •
L'Île lettrée, 75010 Paris • Lucioles, 38200 Vienne •
Millepages, 94300 Vincennes • Page 189, 75011 Paris •
Quai des Brumes, 67000 Strasbourg • La Réserve, 78200 Mantes-la-Jolie •
Les Sandales d'Empédocle, 25000 Besançon • Le Square (l'Université), 38000 Grenoble • Les Temps Modernes, 45000 Orléans •
Vent d'Ouest, 44000 Nantes • Voix au Chapitre, 44600 Saint-Nazaire

Télévision : le numérique terrestre à la recherche de son équilibre économique

Le service public et les groupes privés étudient la manière de financer la diffusion et les programmes des futures nouvelles chaînes hertziennes, dont le budget devrait être bien supérieur à celui des actuels canaux thématiques par satellite

LES CHÂÎNES du numérique terrestre seront-elles payantes ou gratuites ? Qui en occupera les quelque 36 canaux ? Au fur et à mesure qu'approche la mise en place de ce nouveau système de diffusion, prévue pour 2002, la question de son financement est posée. Les uns s'en inquiètent, les autres préparent leurs stratégies et refusent de les dévoiler.

Le plus avancé est le service public. Marc Tessier, PDG de France Télévision, a annoncé la création de six nouvelles chaînes gratuites. « Les coûts additionnels liés à la programmation et à la diffusion devraient être de 1,5 milliard de francs (230 millions d'euros) par an », estime-t-on à France Télévision, où l'on compte négocier ces ressources dans le cadre des contrats d'objectifs sur cinq ans, prévus par la loi à partir de 2001. Ces recettes devraient s'ajouter à la dotation en capital de 1 milliard de francs, annoncée par Catherine Tasca, ministre de la culture et de la communication. « Comparées aux 2 milliards annuels des Britanniques ou aux 3 milliards des Allemands, ces sommes sont trop basses. Et l'écart qui était déjà conséquent entre le produit de la redevance chez nous et nos voisins se creuse

encore », note Véronique Cayla, membre du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA).

Tout le monde, en ce moment, utilise sa calculatrice pour établir sa stratégie. Assurés d'une transposition automatique de leurs chaînes analogiques vers le numérique, les opérateurs traditionnels - TF 1, Canal+, M 6 - doivent choisir entre la création de nouvelles chaînes ou la transposition de celles qu'ils ont créées pour le câble ou le satellite. Ils devront aussi compter avec les ambitions de ceux qu'on nomme les « nouveaux entrants ». Les groupes Pathé, Berda, NRJ et Lagardère, notamment, ont fait savoir qu'ils entendaient être acteurs dans ce nouveau paysage.

Tous sont confrontés à des calculs de rentabilité d'autant plus complexes qu'il est difficile de prévoir la vitesse à laquelle les téléspectateurs passeront d'un système de diffusion à l'autre. Les coûts de diffusion sont estimés entre 30 et 50 millions de francs par an. Ce tarif dépendra, d'une part, du taux de couverture du territoire recherché, des services exigés et, d'autre part, de la concurrence qui existera entre les

diffuseurs. Télédiffusion de France (TDF), dont le coût de l'investissement a été estimé à 3 milliards de francs (460 millions d'euros), perd sa situation de monopole et sera confrontée à la concurrence. Outre les groupes étrangers susceptibles d'être intéressés par ces appels d'offre, la Sogetec du groupe NRJ, déjà diffuseur pour les radios, a bien l'intention d'être présente dans cette bataille. « NRJ veut rester majoritaire dans la Sogetec qui sera introduite en

Bourse en décembre et dont nous allons changer le nom », indique Jean-Paul Baudecroux. Le président de NRJ confirme par ailleurs son intention de créer « une chaîne générationnelle » pour les 15-25 ans.

Outre les coûts de diffusion, les éditeurs de chaînes devront financer les programmes. Difficile, dans ce domaine, de se référer à des modèles. En effet, la plupart des spécialistes estiment que les programmes des chaînes numériques ne seront

pas comparables à ceux des chaînes du câble et du satellite, qui visent souvent des « niches » de téléspectateurs. « Destiné à un public plus large, le numérique terrestre devra trouver une nouvelle écriture à mi-chemin entre les généralistes et les thématiques », estime Jean-Pierre Cottet, consultant pour France Télévision.

RENTABILITÉ EN CINQ OU DIX ANS

Le budget annuel de ces chaînes est estimé entre 100 et 200 millions de francs, c'est-à-dire bien supérieur à celui d'une chaîne satellitaire dont, il est vrai, la diffusion est dix fois moins onéreuse. Les droits à acquitter sur les œuvres seront aussi plus élevés puisque l'audience sera plus large. Une étude du Service juridique et technique de l'information (SJT), pour l'instant confidentielle, prévoit qu'une chaîne en clair, dotée d'un budget de 100 millions de francs, trouverait sa rentabilité en cinq ou dix ans.

Pour les opérateurs privés, seules deux sources de financement sont possibles : l'abonnement ou la publicité. La plupart des observateurs admettent que certaines chaînes seront payantes. Mais il ne devrait pas y en

avoir plus d'une dizaine, au risque de faire capoter l'ensemble du projet. L'attrait du numérique hertzien repose en grande partie sur la gratuité de ses programmes par rapport au câble et au satellite, dont les offres sont certes plus importantes mais plus onéreuses pour le consommateur.

Quant à la publicité, les plus optimistes se basent sur les comparaisons avec la situation de nos voisins européens, la saturation des chaînes actuelles et les projets évoqués mais toujours pas réalisés d'ouverture de la distribution à la publicité télévisée pour estimer qu'il y a des réserves publicitaires suffisantes pour le financement de chaînes supplémentaires.

Le dernier facteur indispensable pour la réussite et la rentabilité du numérique terrestre est l'équipement des foyers en téléviseurs adaptés ou en décodeurs. Les pouvoirs publics semblent espérer que la possibilité d'une double utilisation des décodeurs de Canal+ permettra d'accélérer l'accès des téléspectateurs au numérique terrestre.

Françoise Chirot

SR Teleperformance veut devenir leader mondial des téléseuices

JACQUES BERREBI, le coprésident du leader européen des services marketing par téléphone, SR Teleperformance, ne veut pas qu'on le rache : « Il n'y a rien à vendre », a-t-il affirmé au Monde en préalable à la conférence de presse que son état-major organisait, jeudi 7 juin. La raison de cette mise en garde ? L'entreprise a beau être florissante (4 milliards de francs de chiffre d'affaires estimé en 2000 contre 3 milliards en 1999), la chute de son cours de Bourse dans la spirale des valeurs technologiques l'a un peu fragilisée. Lundi 5 juin, le cours du titre n'avait pas encore retrouvé son niveau d'émission à 390 francs.

SR Teleperformance attise les convoitises : depuis cinq ans, les services marketing - précisément, les services audiotel et les programmes de fidélisation - ont le vent en poupe. SR Teleperformance, qui réalise 28 % de son chiffre d'affaires aux Etats-Unis et 62 % en Europe, profite de l'engouement des annonceurs et des publicitaires pour ces

nouveaux services d'assistance téléphonique : qu'il s'agisse de fournir le service client d'un opérateur de téléphonie mobile ou d'appeler les acheteurs de produits avariés pour les prévenir. Les groupes de publicité gagnent des clients sur des programmes mondiaux de communication, mais, d'après M. Berrebi, « ne sont pas capables de fournir le service, et font appel à [lui] ».

Plutôt que de se faire absorber par un géant de la communication en quête de croissance - comme le nouveau leader anglo-américain Young & Rubicam/WPP, les Américains Omnicom et Interpublic ou l'Européen Havas Advertising -, M. Berrebi se dit prêt à envisager la « fusion » de son groupe « avec une société américaine » afin de devenir le « numéro un mondial » des marketing services. Mais, tempère-t-il, « nous ne cherchons pas, nous attendons de voir ce que les groupes traditionnels sont capables de dire ou de faire ».

Florence Amalou

Catherine Tasca condamne le « dérapage » de l'AFP

LA MINISTRE DE LA CULTURE et de la communication, Catherine Tasca, a jugé sévèrement l'affaire de l'achat et de la vente par l'Agence France-Presse (AFP) des photos de Sid Ahmed Rezala (Le Monde du 8 juin). « Il est clair, pour moi, qu'il y a eu là un dérapage très regrettable », a-t-elle déclaré, mercredi 7 juin lors de la séance des questions au gouvernement de l'Assemblée nationale. « On ne peut que déplorer une telle initiative », a-t-elle ajouté, souhaitant que « chacun des professionnels concernés se souvienne qu'en aucun cas l'information ne peut être traitée comme une marchandise comme une autre ». La motion de défiance des syndicats et de la Société des journalistes de l'AFP à l'encontre de la direction a été votée à une très forte majorité par les personnels, à l'issue d'une consultation à bulletin secret : sur 683 votants, il y a eu 80 % de pour, 9,5 % de contre et 10,5 % de votes blancs.

Concernant la proposition de loi modifiant le statut de l'AFP, qui doit être discutée le 15 juin, au Sénat, M^{me} Tasca a précisé qu'elle n'avait « pas l'accord du gouvernement ». Elle a dit que si les instances de l'AFP s'accordaient sur un plan, le gouvernement déterminerait sa position sur ce sujet « en pleine responsabilité ». A ce jour, a-t-elle constaté, la réflexion conduite au sein de l'agence par M. Giuilly « n'a pas débouché sur un projet ».

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL** : le pourvoi en cassation formé par Canal+ contre sa condamnation pour abus de position dominante sur le marché des droits de diffusion télévisuelle d'œuvres de cinéma a été rejeté le 30 mai. L'arrêt de la cour d'appel de Paris, qui avait condamné Canal+ à une sanction de 10 millions de francs, est donc devenu définitif. Cet arrêt confirmait une décision du Conseil de la concurrence, saisi en juillet 1997 par Multivision et Télévision par satellite (TPS), qui condamnait la pratique des clauses de priorité et d'exclusivité conclues entre les producteurs et Canal+.

■ **PRESSE** : les élus CGT de la Socpresse s'étonnent de la reprise du FC Nantes par le groupe et son quotidien local Presse Océan. Ils « feront part de leur stupeur à la direction générale » lors du prochain comité de groupe, le 21 juin. « En quoi les investissements dans un club sportif, même de haut niveau, dépendent-ils aux choix stratégiques du groupe en matière de communication ? », demande la Filpac CGT.

RADIOFREQUENCES ET SANTÉ

LE DEVOIR DE TRANSPARENCE

Le téléphone mobile est-il dangereux pour la santé ? Rien aujourd'hui ne permet de le penser. Les études scientifiques menées en Europe, aux Etats-Unis et dans le reste du monde concluent dans ce sens.

Il reste que, pour rassurants qu'ils soient, ces résultats ne doivent pas nous dispenser d'être vigilants et de pousser les recherches toujours plus loin. Nous ne saurions fonder notre entreprise sur une pratique qui présenterait un risque pour la santé. Aussi, nous sommes attentifs à toutes les démarches scientifiques, nous les encourageons et, surtout, nous nous engageons formellement à tenir compte - comme nous l'avons déjà fait dans le passé - de leurs résultats en mettant en place les mesures de protection nécessaires.

Nous avons décidé de permettre à chacun de mieux comprendre les éléments de ce débat. A cette fin, nous avons créé un site Internet www.bouyguetelecom.fr/santé qui se veut à la fois compréhensible par tous (tout le monde n'est pas expert en radiofréquences ou en biologie) et transparent, dans lequel les études scientifiques, publiées dans le monde, sont recensées. Chacun pourra ainsi forger ses convictions comme nous nous sommes forgé les nôtres. Vous pouvez également nous écrire à Bouygues Telecom - Direction Radiofréquences et Santé - 51, avenue de l'Europe 78944 Vélizy Cedex.

Pour nous, la première étape du devoir de précaution est le devoir de transparence.



Bouygues Telecom

TABLEAU DE BORD

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **MICROSOFT**: le groupe informatique a été condamné, mercredi, à être démantelé en deux sociétés. Bill Gates, le patron du premier fabricant mondial de logiciels, a décidé de se pourvoir en appel. (*Lire pages 17, 18 et 19*).

● **ARIANESPACE**: la société a signé à Berlin mercredi 7 juin avec l'Agence spatiale européenne un accord portant sur le lancement du véhicule de transfert automatique européen vers la station spatiale internationale, actuellement en cours de montage. Cet accord de 1 milliard d'euros (6,56 milliards de francs), le plus gros jamais signé par Arianespace, porte sur neuf lancements entre 2003 et 2014.

● **OPEL**: la filiale allemande du constructeur automobile américain General Motors va essuyer à nouveau des pertes en 2000. « Nous ne serons dans le vert que si le marché repart », a indiqué son patron Robert Hendry dans une interview publiée mercredi dans le *Financial Times Deutschland*. Opel a déjà enregistré des pertes au cours de ses deux derniers exercices.

● **PAPETERIES DU LÉMAN**: la société papetière, filiale du groupe Bolloré, a annoncé, mercredi, son intention de se développer aux Etats-Unis où elle ne réalise que 7 % de ses ventes. Redevenue bénéficiaire après son recentrage sur les papiers minces, elle pourrait être cédée, alors que les concentrations s'accroissent dans le secteur.

● **ENDESA**: la première compagnie d'électricité espagnole va racheter la totalité de l'opérateur de téléphonie mobile chilien SMARTCOM PCS pour 300 millions de dollars auprès de la firme américaine Leap Wireless International.

● **PHARMACIE**: la Chambre syndicale des répartiteurs pharmaceutiques (CSR), grossistes en produits pharmaceutiques) a annoncé mercredi sa volonté de réduire les coûts des médicaments, notamment en donnant « son plein essor aux médicaments génériques ».

● **CAMPARI**: le groupe de boissons italien est intéressé par le rachat de Pernod Ri-

card, d'après le quotidien financier italien *MF*. Le Crédit agricole conseillerait dans cette opération Campari, qui n'a pas souhaité commenter l'information.

SERVICES

● **EXCITEATHOME**: le portail Internet, filiale d'AT&T, est en négociations pour fusionner ses activités internationales avec Chello, filiale d'accès à l'Internet à haut débit du câble-opérateur United Pan Europe Communications (UPC), a annoncé, jeudi 8 juin, le site du *Financial Times*. Chello, qui devait s'introduire en Bourse, a annoncé, mercredi, le report de cette opération.

● **TELEFONICA**: l'opérateur de télécommunications espagnol négocie avec le groupe de presse Prisa une alliance dans la télévision numérique et l'Internet, selon le quotidien madrilène *El Mundo* de jeudi. Ce projet prévoirait notamment la fusion des bouquets de télévision numérique Via Digital, contrôlé par Telefonica, et Canal Satélite Digital (Prisa).

FINANCE

● **BBVA-CRÉDIT AGRICOLE-INDOSUEZ**: les groupes bancaires espagnol et français ont conclu mercredi 7 juin une alliance stratégique concernant les opérations sur les marchés dérivés, par la création d'une société conjointe d'un capital de 10 millions de dollars.

● **CHINE**: huit compagnies d'assurances européennes (les allemandes Allianz et Gerling, les britanniques CGU et Standard Life, la CNP, Generali, Aegon et ING) ont fait des demandes de licences pour être présents en Chine, écrit le *China Insurance News*.

● **CITIBANK**: la banque américaine a porté à 66 % sa participation dans Bank Handlowy (BH) en réalisant entièrement son OPA sur 50,0025 % du capital de la troisième banque polonaise, a annoncé mercredi la Bourse de Varsovie.

RÉSULTATS

● **ROSSIGNOL**: le fabricant de skis a renoué avec les bénéfices lors de l'exercice clos au 31 mars 2000, avec un résultat net de 25,3 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 2,5 milliards.

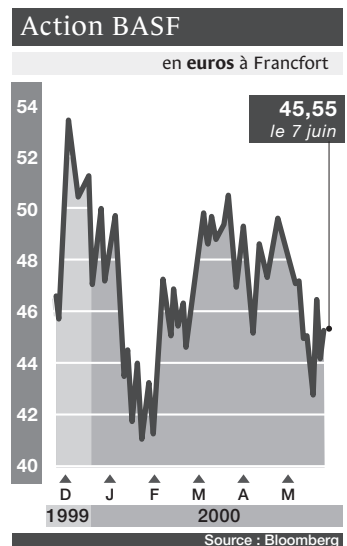
VALEUR DU JOUR

BASF cotée à la Bourse de New York

L'action du chimiste allemand BASF s'est redressée, mercredi 7 juin, à la Bourse de Francfort, à la suite de son introduction à la Bourse de New York, sous forme d'*American Deposit Receipts* (ADR). Elle a progressé de 2,7 %, à 45,55 euros, alors qu'elle avait connu, depuis le 2 mai, une chute de près de 5 %.

« Cette étape marque notre volonté d'être présent sur le plus grand marché financier du monde », a déclaré Peter Oakley, président de la société et directeur général des opérations en Amérique du Nord. Elle facilitera la visibilité pour les investisseurs américains et donnera au groupe davantage de marge de manœuvre pour d'éventuelles acquisitions aux Etats-Unis. La compagnie réalise près du quart de son chiffre d'affaires de 29,6 milliards d'euros sur le continent nord-américain et ne cache pas son ambition de s'y développer davantage. Elle vient juste de réaliser l'acquisition de Chemdal, une filiale de l'américain Amcol International spécialisée dans les absorbants de couches pour bébé pour 656,5 millions de dollars. Sa division protection des cultures sera transférée dans le New Jersey aux Etats-Unis, une fois entériné le rachat pour 3,9 milliards d'euros du pôle agrochimique d'American Home Product, le 30 juin prochain.

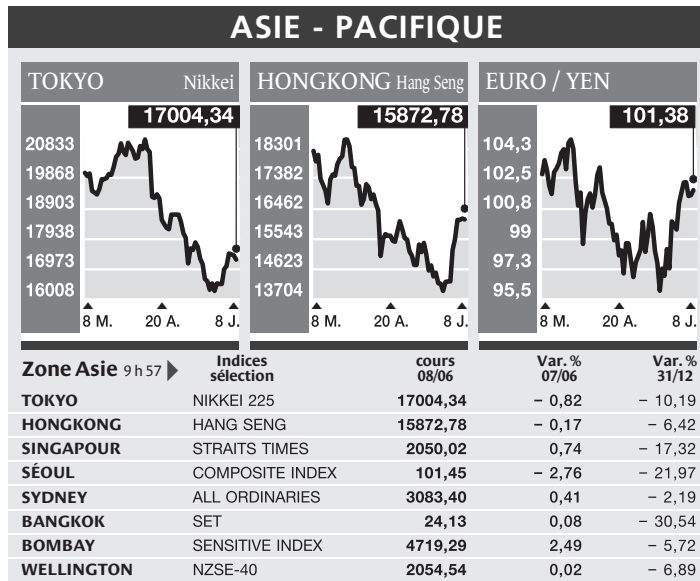
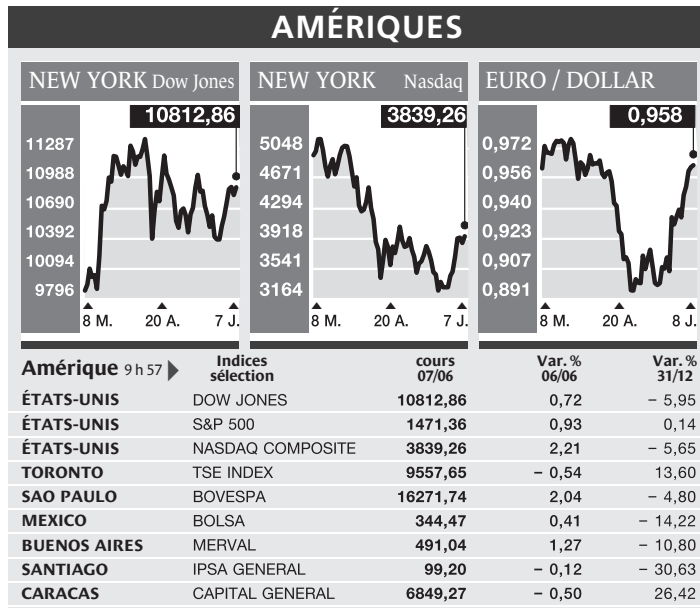
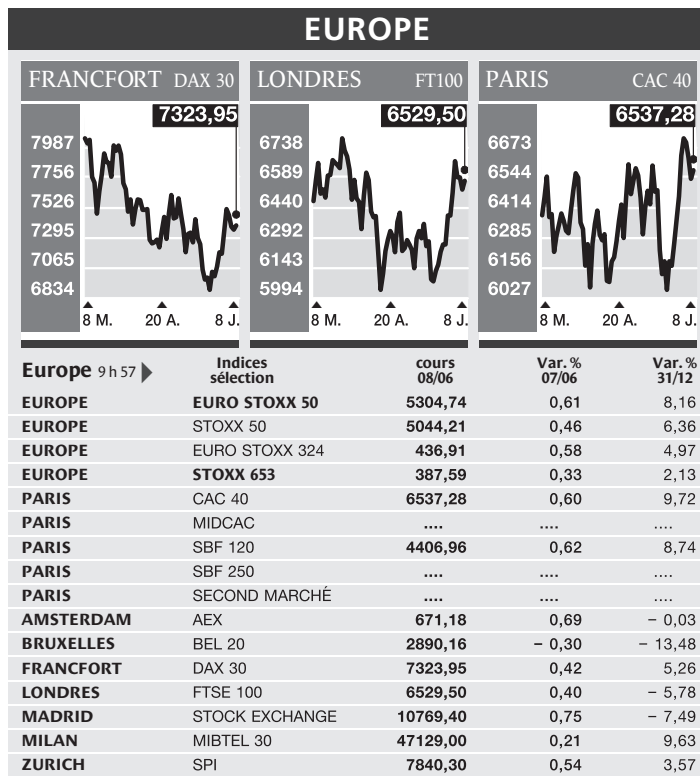
BASF a récemment multiplié les annonces d'investissement. Elle mène des négociations avec l'italien Sisas pour la reprise de son unité chimique belge spécialisée dans les



matières plastiques. Elle a annoncé avoir soumis aux autorités chinoises, en association avec une compagnie locale, Sinopec, un projet pour l'installation d'un complexe pétrochimique dans l'est du pays, évalué à 2,6 milliards de dollars. Elle investira 520 millions d'euros d'ici à 2004 « pour conserver sa position de leader » sur le créneau des composants chimiques utilisés dans la fabrication de papier.

Concernant la pharmacie, le groupe « n'envisage pas d'acquisitions » mais entend « améliorer sa rentabilité » en la portant de 15 à 20 %. Avec un chiffre d'affaires de 6 milliards de dollars, l'unité est relativement fragile comparée à l'ensemble du secteur et pourrait faire l'objet d'un désinvestissement.

Florence Bal



SUR LES MARCHÉS

PARIS

L'INDICE CAC 40 était en hausse de 1,21 %, à 6 577,04 points, jeudi 8 juin en milieu de séance. Mercredi, l'indice avait clôturé en baisse pour la troisième séance consécutive, perdant 1,39 % à 6 498,50 points. De son côté, l'indice du Nouveau Marché s'était replié de 2,32 %, à 4 074,01 points. Les transactions avaient totalisé 3,2 milliards d'euros, dont 2,77 milliards sur les seules valeurs composant l'indice CAC 40.

FRANCFORT

A LA BOURSE de Francfort, l'indice DAX gagnait 1,06 %, à 7 370,37 points, jeudi à la mi-journée. La Bourse de Francfort avait fini en baisse de 0,91 %, mercredi, dans des volumes d'échanges toujours faibles. L'indice avait clôturé à 7 292,98 points.

LONDRES

L'INDICE FOOTSIÉ de la Bourse de Londres progressait de 0,46 %, à 6 533,70 points, jeudi à la mi-journée. L'affaiblissement des valeurs technologiques avait pesé sur la Bourse de Londres qui, la veille, avait fini en baisse pour la deuxième séance consécutive. L'indice FTSE avait terminé sur un repli de 0,66 %, soit 43 points, à 6 503,8.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a clôturé en baisse de 0,8 % jeudi, l'indice de référence Nikkei reculant de 140,62 points, à 17 004,34 points.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones a clôturé, mercredi 7 juin, sur un gain de 0,72 % à 10 812,86 points. L'indice Nasdaq a progressé de 2,21 %, à 3 839,26 points tandis que l'indice Standard and Poor's 500 a terminé en hausse de 0,93 %, à 1 471,36 points. En dépit des incertitudes sur la politique monétaire, les opérateurs ont été encouragés par la résistance des marchés américains après leur net rebond de la semaine dernière.

TAUX

LE RENDEMENT de l'obligation assimilable du Trésor français (OAT) émise à 10 ans se tendait à 5,29 % jeudi matin tandis que celui du bund allemand de même échéance s'inscrivait à 5,13 %. Mercredi, outre-Atlantique, le rendement moyen du bon à dix ans s'était détendu à 6,11 % contre 6,12 % mardi et celui de l'obligation du Trésor à 30 ans à 5,88 % contre 5,90 %. Ces rendements évoluent à l'inverse du prix des obligations.

MONNAIE

L'EURO se maintenait au-dessus du seuil de 0,95 dollar jeudi matin, soutenu par l'attente d'une hausse des taux de la Banque centrale européenne. Cette hausse rendrait plus attractifs les placements libellés en monnaie unique. Après une incursion au-dessus de 0,96 dollar dans la nuit de mercredi à jeudi, la devise européenne s'inscrivait à 0,9575 dollar. Contre la devise japonaise, l'euro valait 101,41 yens. Le dollar cotait 105,91 yens.

ÉCONOMIE

Année record pour le capital-risque européen

UN RECORD d'activité a été battu par l'industrie du capital-risque européenne en 1999. Selon les statistiques de l'European private equity & venture capital association (EVCA) publiées mercredi 7 juin, les montants investis ont bondi de 74 % à 25,11 milliards d'euros (164,7 milliards de francs). La Grande-Bretagne est toujours en tête avec 11,5 milliards d'euros investis, suivie par l'Allemagne (3,15 milliards) et la France (2,82 milliards). Emile van der Burg, président de l'EVCA, a noté deux évolutions majeures au cours de l'année, imputables à la vague Internet qui a déferlé sur l'Europe. D'une part, les sociétés de hautes technologies ont reçu près d'un tiers du total des investissements. D'autre part, les professionnels européens se sont convertis, comme les Américains, à la prise de risque. Ils n'hésitent plus à mettre de l'argent dans la constitution et dans les premières phases de développement des jeunes sociétés. Les montants investis dans ces stades précoces ont augmenté de 300 % en 1999. Depuis le début de l'année, M. van der Burg estime que la croissance se poursuit à un rythme très élevé et n'est guère affectée par la chute des valeurs technologiques en Bourse.

Réforme de la fiscalité sur le revenu en Russie

LES DÉPUTÉS de la Douma (Chambre basse du Parlement russe) ont approuvé mercredi la réforme de l'impôt sur le revenu, proposée par le gouvernement, premier chapitre de la grande réforme fiscale de l'équipe du président Vladimir Poutine. Les députés se sont prononcés en deuxième lecture pour la proposition gouvernementale, instituant un taux unique d'imposition de 13 % pour tous les Russes, en dépit de l'opposition des communistes, qui souhaitaient que les riches soient plus lourdement imposés que les pauvres. Le système actuellement en vigueur échelonne les taux de 12 % à 30 %, selon les tranches de revenus. Mais dans les faits, la quasi-totalité des contribuables déclarent des revenus bien inférieurs aux sommes réellement perçues et près de 90 % sont imposés à 12 %.

■ **ZONE EURO**: le volume des ventes de commerce de détail a baissé de 0,3 % dans la zone euro en mars 2000 par rapport au même mois de 1999, a annoncé mercredi l'office statistique européen Eurostat.

■ **ALLEMAGNE**: les commandes à l'industrie allemande ont été dopées par la demande intérieure, progressant de 2,5 % en volume en avril par rapport à mars, selon un chiffre provisoire corrigé des variations saisonnières (CVS) diffusé mercredi par le ministère allemand des finances.

■ **ITALIE**: la dette des administrations publiques italiennes a progressé en mars, pour le deuxième mois consécutif, pour s'établir à 1 280,2 milliards d'euros (2 478 762 milliards de francs), selon des données diffusées mercredi par la Banque d'Italie.

■ **La croissance du produit intérieur brut (PIB) italien devrait atteindre 2,6 % en 2000** puis 2,8 % en 2001, selon les prévisions diffusées mercredi par l'Institut d'études et analyses économiques (ISAE).

■ **ESPAGNE**: le ministre de l'économie, Rodrigo Rato, a annoncé mercredi la révision à la hausse de l'objectif de croissance économique de l'Espagne pour l'année 2000, de 3,7 à 4 %, grâce à la bonne tenue des exportations et à la fermeté de la demande intérieure.

■ **SUISSE**: le produit intérieur brut (PIB) de la Suisse a progressé de 4 % au 1^{er} trimestre 2000, en rythme annualisé, a annoncé jeudi le secrétaire d'Etat à l'économie à Berne. Selon le secrétariat d'Etat à l'économie, c'est la forte expansion des exportations suisses qui est à l'origine de cette vigoureuse croissance.

■ **JAPON**: les prix de gros intérieurs du Japon ont augmenté de 0,3 % en mai en glissement annuel, a annoncé la Banque du Japon jeudi.

■ **COLOMBIE**: les exportations colombiennes ont crû de 24 % sur les quatre premiers mois 2000 par rapport à la même période de 99, passant de 3,251 milliards de dollars en 99 à 4,031 milliards en 2000, a annoncé le service national des statistiques (Dane) mercredi.

Les productions traditionnelles (pétrole, charbon, café, banane et fleurs) ont représenté 54,2 % du total, a précisé le Dane.

■ **SÉNÉGAL**: le président Abdoulaye Wade s'est déclaré mercredi favorable à la levée des contraintes structurelles pour attirer davantage les investisseurs, à l'ouverture de la session du Conseil économique et social du Sénégal.

« La promotion des investissements, surtout privés, est une exigence vitale, qui suppose de lever les contraintes qui continuent d'affecter l'environnement des activités de production et d'échanges », a déclaré le président Wade.

Taux de change fixe zone Euro			Hors zone Euro		
Euro contre	Taux	contre franc	Taux	Euro contre	07/06
FRANC	6,55957	EURO	0,15245	COURONNE DANOISE	7,4633
DEUTSCHEMARK	1,95583	DEUTSCHEMARK	3,35385	COUR. NORVÉGIENNE	8,2790
LIRE ITALIENNE (1000)	1,93627	LIRE ITAL. (1000)	3,38774	COUR. SUÉDOISE	8,3390
PESETA ESPAG. (100)	1,66386	PESETA ESPAG. (100)	3,94238	COURONNE TCHÈQUE	36,0020
ESCUDO PORT. (100)	2,00482	ESCUDO PORT. (100)	3,27190	DOLLAR AUSTRALIEN	1,6287
SCHILLING AUTR. (10)	1,37603	SCHILLING AUTR. (10)	4,76703	DOLLAR CANADIEN	1,4017
PUNT IRLANDAISE	0,78756	PUNT IRLANDAISE	8,32894	DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0230
FLORIN NÉERLANDAIS	2,20371	FLORIN NÉERLANDAIS	2,97860	DRACHME GRCQUE	336,8000
FRANC BELGE (10)	4,03399	FRANC BELGE (10)	1,62607	FLORINT HONGROIS	259,4500
MARKKA FINLAND	5,94573	MARKKA FINLAND	1,10324	ZLOTY POLONAIS	4,1415

Cours de change croisés						
08/06 9h57	Cours DOLLAR	Cours YEN(100)	Cours EURO	Cours FRANC	Cours LIVRE	Cours FR. S.
DOLLAR	0,94549	0,95850	0,14611	1,51615	0,61256
YEN	105,76500	101,38500	15,46000	160,41000	64,81500
EURO	1,04330	0,98634	1,15245	1,58175	0,63925
FRANC	6,84430	6,47065	6,55957	10,37835	4,19260
LIVRE	0,65957	0,62345	0,63220	0,09635	0,40405
FRANC SUISSE	1,63250	1,54305	1,56430	0,23855	2,47500

Taux d'intérêt (%)					Matif			
Taux 07/06	Taux j.j.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Cours 9h57	Volume 08/06	dernier prix	premier prix
FRANCE	4,13	4,11	5,29	5,60	Notionnel 5,5			
ALLEMAGNE	4,03	4,38	5,14	5,43	JUN 2000	19418	87,26	87,34
GDE-BRETAG.	5,97	6,09	5,13	4,39	Euribor 3 mois		NC	NC
ITALIE	4,03	4,35	5,48	5,87	JUN 2000		NC	NC
JAPON	0,06	0,04	1,72	2,25				
ÉTATS-UNIS	6,41	5,98	6,15	5,94				
SUISSE	2,50	3,05	4,01	4,44				
PAYS-BAS	3,98	4,35	5,29	5,56				

Matières premières			
En dollars	Cours 07/06	Var. % 06/06	
MÉTALX (LONDRES)			\$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1728,50	-0,20	
ALUMINIUM 3 MOIS	1458	
PLOMB 3 MOIS	433,50	-0,57	
ETAIN 3 MOIS	5310	-0,19	
ZINC 3 MOIS	1111,50	-0,22	
NICKEL 3 MOIS			

VALEURS EUROPÉENNES

● L'action **Deutsche Bank** a perdu 0,35 %, à 86,2 euros, à l'issue de la séance du mercredi 7 juin. La première banque privée allemande a annoncé qu'elle reprendrait les discussions avec Allianz sur la banque de détail.

● **KLM** et **British Airways** ont confirmé être en discussions en vue d'un rapprochement pour la création de l'un des premiers transporteurs aériens mondiaux. L'action de la compagnie néerlandaise a très bien réagi, enregistrant une forte hausse de 8,47 % mercredi.

● Le titre du concepteur de logiciels britannique **Logica** a chuté de plus de 12 %, mercredi, après que la société eut annoncé que ses ré-

sultats seraient conformes aux prévisions.

● L'action du groupe de médias **BskyB** a reculé de 5,76 %, mercredi, le marché s'attendant à ce que Viendi cède une partie de sa participation (actuellement de 24,5 %) dans le groupe britannique pour financer le coût des licences de troisième génération de téléphonie mobile.

● Le cours de Bourse de la banque italienne **Sanpaolo IMI** a terminé la journée en hausse de 2,04 % à 16,24 euros, mercredi. Après la clôture du marché, l'autorité boursière italienne, la Consob, a annoncé que la banque serait obligée de lancer une OPA sur Banco di Napoli après en avoir acquis une majorité du capital.

08/06 12h28

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/06
AUTOMOBILE		
AUTOLIV SDR	SE 28,38	+ 0,21
BASF AG	BE* 45,75	+ 0,55
BMW	DE* 32,40	+ 1,49
CONTINENTAL AG	DE* 19,70	+ 1,21
DAIMLERCHRYSLER	DE* 61,20	+ 0,99
FIAT	IT* 28,89	- 0,38
FIAT PRIV.	IT* 17,95	- 0,77
MICHELIN /RM	FR* 36	+ 0,84
PEUGEOT	FR* 228,10	+ 0,84
PIRELLI	IT* 2,72	- 0,73
RENAULT	FR* 47,80	- 1,85
VALEO /RM	FR* 59,70	+ 1,53
VOLKSWAGEN	DE* 43,40	+ 0,93
▶ DJ E STOXX AUTO P 230,48 + 0,48		

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/06
BANQUES		
ABBEY NATIONAL	GB 13,46	- 2,65
ABN AMRO HOLDIN	NL* 24,60	+ 0,33
ALL & LEICS	GB 9,94	- 0,32
ALLIED IRISH BA	GB 16,78
ALPHA BANK	GR 42,48
B PINTO MAYOR R	PT* 24,58	- 0,04
BANK AUSTRIA AG	AT* 52,85	- 0,47
BANK OF IRELAND	GB 11,31
BANK OF PIRAEUS	GR 19,71	+ 0,84
BK OF SCOTLAND	GB 9,78	- 0,97
BANKINTER R	ES* 53,80	+ 2,28
BARCLAYS PLC	GB 27,98	- 0,17
BAYR.HYPO-LUVER	DE* 71,60	+ 1,06
BCA AG.MANTOVAN	IT* 8,28	+ 1,10
BCA FIDEURAM	IT* 16,64	- 1,48
BCA INTESA	IT* 4,24	- 1,40
BCA LOMBARDA	IT* 9,06	- 0,44
MONTE PASCHI SI	IT* 3,99	- 0,25
BCA P.BERG.-CV	IT* 19,04	+ 0,21
BCA P.MILANO	IT* 7,42	- 0,27
B.P.VERONA E.S.	IT* 10,30
BCA ROMA	IT* 1,19	- 0,83
BBVA R	ES* 15,60	+ 0,45
ESPIRITO SANTO	PT* 25,19	- 0,04
BCO POPULAR ESP	ES* 33,91	+ 0,62
BCO PORT ATLANT	PT* 4,21	+ 0,48
BCP R	PT* 5,36	+ 0,19
BIPOP CARIRE	IT* 101,50
BNL	IT* 3,70	+ 1,37
BNP /RM	FR* 100,30
BSCH R	ES* 10,88	+ 1,21
CCF /RM	FR* 158	- 0,25
CHRISTIANIA BK	NO 5,40
COMIT	IT* 5,36	+ 0,56
COMM.BANK OF GR	GR 53,82	- 0,47
COMMERZBANK	DE* 39,45	+ 0,13
CREDIT LYONNAIS	FR* 47,89	- 0,23
DEN DANSKE BK	DK 128,64
DNB HOLDING -A	NO 4	+ 1,53
DEUTSCHE BANK N	DE* 86,05	+ 0,12
DEXIA	BE* 150,50	+ 1,01
DRESDNER BANK N	DE* 45,90
EFG EUROBANK	GR 28,72	- 0,21
ERGO BANK	GR 20,73	+ 0,29
ERSTE BANK	AT* 45,97	+ 1,37
FOERENINGSSB A	SE 15,48	- 0,39
HALIFAX GROUP	GB 10,28	- 2,86
HSBC HLDG	GB 12,33	+ 0,33
KBC BANCASSURAN	BE* 44,90	- 0,13
LLOYDS TSB	GB 11,31	- 2,47
NAT BANK GREECE	GR 46,93	+ 0,96
NATEXIS BQ POP.	FR* 75	+ 1,35
NORDIC BALTIC H	SE 6,96	+ 0,87
ROLO BANCA 1473	IT* 19,34	- 0,77
ROYAL BK SCOTL	GB 17,69	- 1,68
SAN PAOLO IMI	IT* 16,38	+ 0,86
S-E-BANKEN -A	SE 11,88	- 0,50
STANDARD CHART	GB 13,13	+ 0,37
STE GENERAL-A/	FR* 64,40	- 1,23
SV HANDBK -A	SE 14,82
SWEDISH MATCH	SE 3,18	+ 1,15
UBS N	CH 156,61	+ 2,51
UNICREDITO ITAL	IT* 4,85	- 1,22
UNIDANMARK -A	DK 85,76	+ 0,44
XIOSBANK	GR 19,40	- 1,73
▶ DJ E STOXX BANK P 331,40 + 0,11		

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/06
CONGLOMÉRATS		
BOC GROUP PLC	GB 15,17	- 0,63
CELANESE N	DE* 20,95	+ 1,21
CIBA SPEC CHEM	CH 68,74	+ 0,47
CLARIANT N	CH 399,97	- 0,32
DEGUSSA-HUELS	DE* 32,80	+ 0,31
DSM	NL* 34,64	+ 2,82
EMS-CHEM HOLD A	CH 4841,80	- 0,13
ICI	GB 8,81	- 1,78
KEMIRA	FI* 5,45	- 0,91
LAPORTE	GB 8,44	+ 0,95
LONZA GRP N	CH 560,09	+ 0,57
RHODIA	FR* 18,02	+ 2,97
SOLVAY	BE* 72,20	- 0,76
SENDERLO CHE	BE* 43,44	+ 0,12
▶ DJ E STOXX CHEM P 354,54 + 0,64		
CONGLOMÉRATS		
CGIP /RM	FR* 50	+ 1,01
CHRISTIAN DIOR	FR* 259,30	- 2,08
DIETEREN SA	BE* 270	- 0,74
GAZ ET EAUX /RM	FR* 65,15	- 1,14
GBL	BE* 248	- 0,52
GEVAERT	BE* 40,20	- 1,71
HAGEMeyer NV	NL* 25,21	+ 0,08
INCHCAPE	GB 4,14	- 0,76
INVESTOR -A-	SE 15,24
INVESTOR -B-	SE 15,42	- 0,39
MYTILINEOS	GR 10,26	+ 1,62
NORSK HYDRO	NO 40,50	+ 0,30
UNAXIS HLDG N	CH 266,01	+ 1,46
ORKLA -A-	NO 18,68	+ 0,32
SONAE SCPS	PT* 46,70	+ 3,78
TOMKINS	GB 3,14	+ 3,68
VEBA AG	DE* 53	- 3,28
▶ DJ E STOXX CONG P 329,98		

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/06
TÉLÉCOMMUNICATIONS		
EIRCOM	IR* 3,20	+ 1,59
BRITISH TELECOM	GB 16,48	+ 1,37
CABLE & WIRELES	GB 18,71	- 0,09
DEUTSCHE TELEKO	DE* 68,60	+ 1,93
E.BISCOM	IT* 185,80	+ 0,16
ENERGIS	GB 46,45
EQUANT NV	DE* 46,40	+ 3,11
EUROPOLITAN HLD	SE 16,62	+ 2,59
FRANCE TELECOM	FR* 162,30	+ 3,26
HELLENIC TELE (GR 25,72	+ 0,70
KONINKLIJKE KPN	NL* 105,70
LIBERTEL NV	NL* 16,25	+ 0,31
MANNESMANN N	DE* 292	+ 1,39
PANAFON HELLENI	GR 13,10
PORTUGAL TELECO	PT* 12,35	+ 2,57
SONERA	FI* 56,80	+ 3,27
SWISSCOM N	CH 375,10	+ 1,38
TELE DANMARK -B	DK 81,07	+ 1,51
TELECEL	PT* 17,70	+ 0,80
TELECOM ITALIA	IT* 15,44	+ 1,51
TELECOM ITALIA	IT* 6,92	+ 1,17
TELEFONICA	ES* 22,84	+ 3,82
TIM	IT* 11,80	+ 1,55
VODAFONE AIRTOU	GB 5,27	+ 2,16
▶ DJ E STOXX TCOM P 1186,72 + 2,68		

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/06
CONSTRUCTION		
ACCIONA	ES* 41	+ 1,23
AKTOR SA	GR 9,65	+ 1,25
UPONOR -A-	FI* 19,50
AUMAR R	ES* 15,43	- 0,71
ACESA R	ES* 10,60	+ 0,57
BLUE CIRCLE IND	GB 6,95	+ 0,46
BOUYGUES /RM	FR* 727	+ 3,58
BPB	GB 5,15	- 3,58
BUZZI UNICEM	IT* 9,55	- 0,21
CIMPOR R	PT* 17,68	+ 1,09
COLAS /RM	FR* 198,70	+ 2,48
GRUPPO DRAGADOS	ES* 8,13	+ 1,37
FERRIVAL AGROM	ES* 6,90	+ 1,92
FCC	ES* 23,75	+ 2,86
GROUPE GTM	FR* 93,95	- 0,90
HANSON PLC	GB 7,68	- 1,23
HEIDELBERGER ZE	DE* 57	- 4,84
HELLTECHNODOR	GR 24,24	+ 0,74
HERACLES GENL R	GR 24,82	- 0,54
HOCHTIEF ESSEN	DE* 32,50
HOLDERBANK FINA	CH 1284,77	+ 0,20
IMERYS /RM	FR* 133,20	- 0,60
ITALCEMENTI	IT* 10,22
LAFARGE /RM	FR* 84,05	+ 1,20
MICHANIKI REG.	GR 9,62	+ 2,53
PILKINGTON PLC	GB 1,53	+ 2,13
RMC GROUP PLC	GB 12,78	+ 0,25
SAINT GOBAIN /R	FR* 155	+ 0,65
SKANSKA -B-	SE 39,24	+ 0,15
TAYLOR WOODROW	GB 2,36	+ 0,68
TECHNIP /RM	FR* 115,60	- 1,20
TITAN CEMENT RE	GR 42,09	- 0,91
WIENERB BAUSTOF	AT* 25,01	- 1,15
WILLIAMS	GB 6,12	+ 2,40
▶ DJ E STOXX CNST P 232,23 + 1,15		

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/06
CONSUMMATION CYCLIQUE		
ACCOR /RM	FR* 43,73	+ 0,07
ADIDAS-SALOMON	DE* 65,50	- 0,76
AIR FCE	FR* 18,34	+ 0,77
AIRTOURS PLC	GB 5,58	+ 0,86
ALITALIA	IT* 2,19
AUSTRIAN AIRLIN	AT* 14,76	+ 1,79
AUTOGRIFF	IT* 11,33	+ 0,09
BANG & OLUFSEN	DK 37,65	- 3,48
BENETTON GROUP	IT* 2,14	+ 1,90
BRITISH AIRWAYS	GB 6,25	+ 0,51
BULGARI	IT* 13,99	- 0,57
CLUB MED /RM	FR* 139
COMPASS GRP	GB 12,48	- 0,63
DT.LUFTHANSA N	DE* 26
ELECTROLUX -B-	SE 17,22	- 2,71
EM.TV & MERCHAN	DE* 74,25	+ 0,17
EMI GROUP	GB 0,75	- 0,16
EURO DISNEY /RM	FR* 10,29	- 1,25
GRANADA GROUP	GB 9,83	- 1,71
HERMES INTL	FR* 145	+ 2,11
HPI	IT* 1,41	+ 6,02
KLM	NL* 30,15	+ 0,17
HILTON GROUP	GB 4,03	+ 0,40
LVMH /RM	FR* 447,10	- 1,28
MOULINEX /RM	FR* 6,31	- 0,63
PERSIMMON PLC	GB 3,06	+ 1,59

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/06
CHIMIE		
AIR LIQUIDE /RM	FR* 147,70	+ 2,07
AKZO NOBEL NV	NL* 43,75	+ 0,57
BASF AG	DE* 45,75	+ 0,55
BAYER AG	DE* 42,20	+ 0,84



Code pays	Cours en euros	% Var. 07/06
PREUSSAG AG		
PREUSSAG AG	DE* 39,30	+ 2,08
RANK GROUP N	GB 2,29	- 0,69
SAIRGROUP N	CH 198,71
SAS DANMARK A/S	DK 9,54	- 2,47
SEB /RM	FR* 66,20	- 0,97
SODEXHO ALLIANC	FR* 179,60	+ 1,13
TELE PIZZA	ES* 6,57	+ 0,11
THE SWATCH GRP	CH 1371,52	+ 0,99
THE SWATCH GRP	CH 281,96	+ 0,11
VOLVO -A-	SE 24,66	- 0,72
VOLVO -B-	SE 25,32	- 0,71
WWW UK UNITS	IR* 1,10
WILSON BOWDEN	GB 9,48	+ 2,59
WM-DATA -B-	SE 7,86	- 1,50
WOLFORD AG	AT* 32,40	- 1,34
▶ DJ E STOXX CYC GO P 193,88 + 1,07		

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/06
PHARMACIE		
ASTRAZENECA	GB 42,91	+ 0,49
AVENTIS /RM	FR* 65,40	+ 0,15
GLAXO WELLCOME	GB 28,73	+ 0,27
NOVARTIS N	CH 1596,07	+ 0,60
NOVO NORDISK B	DK 168,84	- 1,18
ORION B	FI* 23,60	+ 0,43
QIAGEN NV	NL* 172,10	+ 1,83
ROCHE HOLDING	CH 12535,09	- 1,75
ROCHE HOLDING G	CH 10860,55	- 2,16
SANOFI SYNTHELA	FR* 43,65	+ 1,51
SCHERING AG	DE* 56,65	- 0,61
SMITHKLINE BEEC	GB 12,91	+ 0,25
UCB	BE* 37,48	- 1,11
▶ DJ E STOXX HEAL 433,12 + 2,00		

Code pays	Cours en euros	% Var. 07/06
ÉNERGIE		
BC	GB 5,34
BP AMOCO	GB 9,67
BURMAH CASTROL	GB 26,31
CEPSA	ES* 9,55	+ 0,53
COFLEXIP /RM	FR* 119	- 0,17
DORDTSCHE PETRO	NL* 54,10	+ 0,09
ENI	IT* 5,81	- 0,68
ENTERPRISE OIL	GB 7,55	+ 1,94
HELLENIC PETROL	GR 12,21	+ 0,74
LASMO	GB 2,07	+ 0,36
OMV AG	AT* 93,41	- 0,10
PETROLEUM GEO-S	NO 18,74	- 0,64
REPSOL	ES* 21,19	- 0,28
ROYAL DUTCH CO	NL* 64,67	- 1,40
SAIPEM	IT* 5,52	- 0,54

Maison fondée le 11 mai 2000 à 0h07

www.aunomdelarose.fr

fleuriste de roses

-50% lors de votre première commande pour les membres du club aunomdelarose.fr

VALEURS FRANÇAISES

● L'action Carrefour était en hausse de 0,92 % à 77 euros, jeudi 8 juin, dans les premiers échanges. Le groupe avait annoncé, après la clôture mercredi, un chiffre d'affaires pro-format en hausse de 23,4 % au mois de mai, à 5 725,4 millions d'euros.

● Le groupe Galeries Lafayette gagnait 0,42 % à 215 euros en Bourse, jeudi matin. La société détient 96,82 % du capital du Bazar de l'Hôtel de Ville (BHV) à l'issue de son offre publique d'achat.

● L'action Dassault Systèmes progressait de 1,15 % à 87,9 euros, jeudi matin. La veille, le groupe avait annoncé qu'il rassemblerait ses activités dans la conception et la fabrication assistée par ordinateur pour l'industrie au sein d'une nouvelle société appelée Delmia.

● Le titre Vivendi gagnait 1,29 % à 117,4 euros, jeudi matin, réagissant à l'annonce du lancement d'une émission obligatoire à trois ans, échangeable en actions BSKyB ou en contre-valeur en cash, pour un montant de 1,2 milliard d'euros.

● Le groupe Zodiac (équipements aéronautiques et bateaux pneumatiques) reculait de 0,71 % à 196 euros, jeudi matin, à la suite de l'annonce, la veille, d'une réorganisation de ses activités dans le domaine de l'aéronautique en trois branches d'activités.

RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 8 JUIN Cours relevés à 12 h 30 Liquidation : 23 juin

Table of French stock market data including columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists various companies like B.N.P. (T.P.), CR.LYONNAIS(TP) L., etc.

Main table of international stock market data with columns for 'Précédent en euros', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille', and 'Compensation (1)'. Lists companies from various countries like AMERICAN EXPRESS, BARRICK GOLD, etc.

International

ABRÉVIATIONS B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes. SYMBOLES 1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; # contrat d'animation; o = offert; D = demandé; † offre réduite; J demande réduite; ♦ coupon précédent.

DERNIÈRE COLONNE RM (1) : Lundi daté mardi : % variation 31/12; Mardi daté mercredi : montant du coupon en euros; Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon; Jeudi daté vendredi : compensation; Vendredi daté samedi : nominal.

NOUVEAU MARCHÉ

JEUDI 8 JUIN Cours relevés à 12 h 30

Table of new market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ABEL GUILLEM, AB SOFT, ACCESS COMM, etc.

Advertisement for www.sgam.fr 'La valeur ajoutée "net" en gestion de SICAV et FCP'. Includes a large graphic with the text 'La valeur ajoutée "net" en gestion de SICAV et FCP' and the SGM logo.

Table of second market data with columns for 'Valeurs', 'Cours en euros', 'Cours en francs', '% Var. veille'. Lists companies like ALTEA, ARKOPHARMA, ASSYSTEM, etc.

SECOND MARCHÉ

JEUDI 8 JUIN Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

SICAV et FCP

Une sélection. Cours de clôture le 7 juin

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Émetteurs', 'Valeurs unitaires', 'Dates'. Lists companies like AGIPI, BNP, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Sicav en ligne', 'Cours', 'Dates'. Lists companies like ÉCUR, OPTALIS SÉRÉNITÉ, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for 'Fonds communs de placements', 'Cours', 'Dates'. Lists companies like ÉCUR, OPTALIS SÉRÉNITÉ, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for 'LCF E. DE ROTHSCHILD', 'Cours', 'Dates'. Lists companies like AMÉRIQUE 2000, ASIE 2000, etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for 'LEGAL & GENERAL BANK', 'Cours', 'Dates'. Lists companies like ADDILYS C., AMPLITUDE AMÉRIQUE C., etc.

Table of SICAV and FCP data with columns for 'BANQUE POPULAIRE ASSET MANAGEMENT', 'Cours', 'Dates'. Lists companies like BP OBLI CONVERTIBLES, BP OBLI HAUT REND., etc.

★ Hors frais. ★★ A titre indicatif. * Part div. par 10 au 5/5/99. LÉGENDE

SCIENCES L'industrie européenne devra réduire ses émissions de « composés organiques volatils » de 57 % avant 2007. ● PREMIERS CONCERNÉS par le renforcement des

mesures de protection de l'environnement et secoués par quelques accidents dont la catastrophe de Bhopal qui fit 3 500 morts en 1984 en Inde, les chimistes travaillent active-

ment à la mise en œuvre d'usines « intrinsèquement plus sûres ». ● CETTE CHIMIE VERTE implique des changements fondamentaux, comme la mise au point de cataly-

seurs plus efficaces et le remplacement des solvants organiques par des produits plus sûrs et moins toxiques. ● EN ATTENDANT que les solvants propres aient fait la preuve

de leur intérêt technique et économique, les industriels s'efforcent de perfectionner leurs procédés et produits traditionnels afin de minimiser les rejets de leurs installations.

Chercheurs et industriels préparent une chimie plus propre et plus sûre

Stimulées par un renforcement de la réglementation sur l'environnement, des recherches sont en cours pour la mise au point de substituts aux solvants organiques, souvent toxiques et polluants. Le gaz carbonique figure en bonne place parmi les challengers

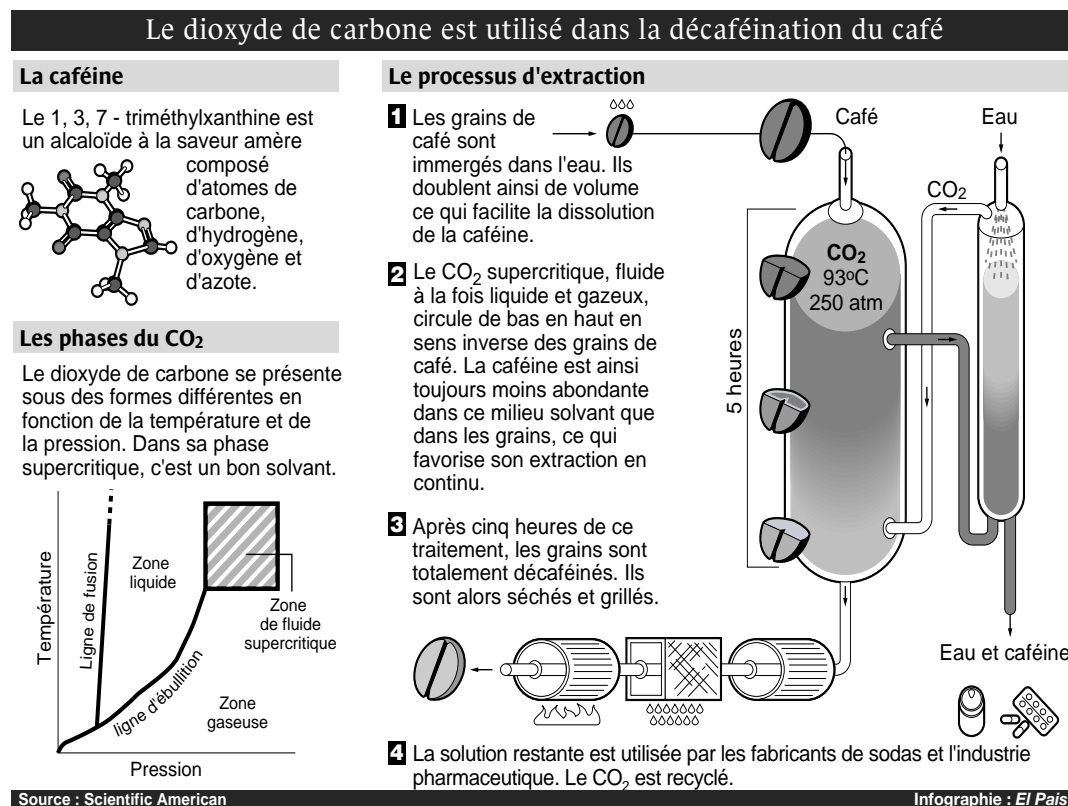
UN NUAGE toxique échappé d'une fabrique de pesticides a tué plus de 3 500 personnes, en décembre 1984, à Bhopal, en Inde. Selon certaines estimations, le nombre des victimes serait plus important encore, et un rapport récent de Greenpeace indique que le sol autour de l'ancienne usine d'Union Carbide est encore très contaminé quinze ans après les faits. L'accident eut pour origine l'entrée d'eau dans une cuve de stockage contenant 40 tonnes d'isocyanate de méthyle, qui pro-

Les réactions chimiques sont plus rapides et plus faciles à contrôler en milieu liquide où les molécules se mélangent mieux. Pendant plus de deux mille ans, les chimistes se sont contentés d'utiliser l'eau qui, si elle est abondante et bon marché, ne peut dissoudre que certaines substances, et n'autorise donc qu'un nombre limité de réactions. C'est l'introduction de nombreux autres solvants qui, au XIX^e siècle, a rendu possibles des milliers de processus chimiques nouveaux qui ont abouti à la fabrication d'une multitude de produits, allant des plastiques à la margarine.

UN FLUIDE PARTICULIER

Les solvants organiques comme l'alcool ou le trichloréthylène, très utilisés aujourd'hui, présentent l'avantage de dissoudre presque tout, des médicaments au vernis à ongles. Revers de la médaille, leur « pression de vapeur » élevée les rend très volatils. Outre le fait que leur vapeur finit par se décomposer en dioxyde de carbone et autres gaz à effet de serre, elle est le plus souvent toxique et inflammable.

Le dioxyde de carbone (ou gaz carbonique) pourrait représenter une alternative prometteuse. Il est, par exemple, utilisé pour dissoudre et éliminer la caféine des grains de café. Malheureusement, il est, comme l'eau, très sélectif dans le choix de ce qu'il dissout. « La faible solubilité de nombreuses substances



cibles intéressantes réduit considérablement son utilisation à grande échelle » en tant que solvant, explique Walter Leitner, qui travaille sur le sujet à l'Institut Max Planck de Mulheim, en Allemagne. Mais les chercheurs s'obstinent. Car le dioxyde de carbone a peu d'équi-

valents comme procédé vert. Non toxique, il est inodore, ininflammable et ne salit pas les produits. Il est en outre bon marché et facilement disponible. Et puis sa grande sélectivité peut aussi être utilisée comme un avantage : elle lui permet - comme dans le cas de la ca-

féine - d'extraire certains éléments bien définis d'un mélange sans aucune action sur les autres.

On l'utilise généralement, comme solvant, en état « supercritique ». Il se présente alors comme un fluide particulier, à la fois liquide et gazeux aux propriétés

uniques. On l'obtient en le portant au « point critique » au-delà duquel il se liquéfie (74 bars de pression et 31 degrés centigrades) et en augmentant la température tout en maintenant la pression. Il se révèle, dans cet état, un solvant des plus efficaces. D'innombrables changements de température et de pression suffisent pour intégrer ou sortir des éléments chimiques à la solution. Une baisse plus importante de la pression ramène ensuite à l'état gazeux le dioxyde de carbone, qui est alors facile à séparer du produit et à réutiliser.

« CHEVAUX DE TROIE »

Des additifs peuvent améliorer la solubilité de certaines substances dans le gaz carbonique, exactement comme les détergents réduisent la répulsion naturelle entre l'huile et l'eau. mais ces « chevaux de Troie », qui permettent d'introduire « clandestinement » dans la solution de dioxyde de carbone des produits qui ne devraient, normalement, pas s'y dissoudre, sont souvent chers. Des chercheurs américains - Eric J. Beckman et son équipe de l'université de Pittsburgh, en Pennsylvanie - viennent, cependant, d'élaborer des additifs bon marché qui se dissolvent aisément à faible pression dans le dioxyde de carbone, ouvrant ainsi la voie à son utilisation commerciale rentable comme solvant « vert » dans de nombreuses applications, du nettoyage à sec à la fabrication de produits pharmaceutiques.

L'équipe de Beckman a expliqué récemment dans l'hebdomadaire scientifique international *Nature* avoir associé deux groupes chimiques distincts (le polyester et le carbonyle), formant ainsi une « chaîne » bon marché sur laquelle des catalyseurs et des réactifs peuvent ensuite être reliés. Cette chaîne polymère est très soluble dans le dioxyde de carbone, ce qui permet aux éléments ajoutés de se dissoudre plus facilement dans la solution, rendant possibles les réactions chimiques entre eux. Selon Walter Leitner, l'addition d'autres groupes fonctionnels pourrait, de la même manière, aider à stabiliser les émulsions utiles entre l'eau et le dioxyde de carbone.

Selon l'équipe de Beckman, ces nouveaux additifs polymères devraient permettre d'élargir largement la gamme des substances chimiques susceptibles d'être mises en solutions dans le gaz carbonique. Un point de vue partagé par Walter Leitner : « Ces travaux, estime-t-il, éliminent quelques-uns des plus anciens préjugés concernant les propriétés solvantes du dioxyde de carbone. »

Ph. Ba.

Philip Ball

Un domaine prometteur encore largement inexploré : les liquides ioniques

PAR QUOI remplacer les solvants organiques toxiques et polluants ? On peut, certes, ne pas utiliser de solvants du tout, mais c'est très difficile, explique le chimiste Ken Seddon, de Queen's University à Belfast. On peut les remplacer par de l'eau, bien que l'évacuation des eaux usées et polluées soit sévèrement contrôlée. Les fluides supercritiques comme le dioxyde de carbone, dont on découvre de plus en plus d'utilisations dans ce domaine constituent une troisième possibilité. « Dans les trois cas, il s'agit d'outils bien connus », souligne Ken Seddon. Il en va tout différemment d'une quatrième voie explorée actuellement par l'équipe du chercheur britannique : celle des liquides ioniques.

Ces fluides très particuliers - dont font partie les sels fondus - sont, en général, associés à des procédés à haute température comme l'extraction de l'aluminium à partir de la bauxite. Les sels fondus de ce type ne conviennent évidemment pas aux fragiles molécules organiques. Mais leur point de fusion peut être abaissé. Les liquides ioniques ainsi obtenus constituent des « solvants verts » idéaux. Ils ont une pression de vapeur négligeable et ne s'évaporent donc pas dans l'atmosphère. Ils sont, par ailleurs, facilement recyclables. On peut, enfin, les synthétiser « sur mesure » : différentes combinaisons d'ions donnent des liquides qui dissolvent un large éventail de substances parmi lesquelles le charbon, les plastiques, de nombreux métaux et

même certaines roches. « Il est parfaitement possible d'adapter son solvant à la chimie dont vous avez besoin », explique Ken Seddon.

Le problème est que ce champ de recherche est très nouveau et que les fluides ioniques à basse température restent très mystérieux, même pour les spécialistes les plus chevronnés. En comparaison des quelque trois cents solvants organiques couramment utilisés dans l'industrie chimique, il existe des milliards de liquides ioniques sur lesquels on n'a que peu ou pas de données, même concernant des propriétés physiques aussi élémentaires que leur densité ou leur point de fusion. Ken Seddon veut défricher le terrain et fournir aux ingénieurs suffisamment d'informations sur les liquides ioniques pour en faire des substituts possibles aux solvants organiques.

« INCROYABLEMENT FRUSTRANT »

A cette fin, il dirige un consortium peu commun qui réunit des représentants de l'université et de l'industrie : les Quill (Queen's University Ionic Liquid Laboratories), premier centre au monde à se consacrer exclusivement à la recherche sur les liquides ioniques. Ses dix-sept sociétés-membres (parmi lesquelles certains des plus grands noms de la chimie comme Merck, DuPont et ICI) versent une cotisation annuelle de 20 000 livres sterling (32 014 euros) et se réunissent tous les six mois pour juger des progrès réalisés et voter les nouvelles orientations de re-

cherche. Au lieu de rivaliser dans le développement de procédés reposant sur les liquides ioniques, elles collaborent entre elles et mettent en commun toute technologie brevetée qu'elles convoient. Constitués en avril 1999, les Quill ont déjà déposé des brevets pour une série de procédés à base de liquides ioniques, que chaque société adaptera ensuite à ses propres besoins.

Tout est parti de programmes de recherches totalement distincts, sur lesquels Seddon travaillait pour plusieurs compagnies. Il y avait d'énormes synergies entre ces études, mais les accords de confidentialité empêchaient les connaissances utiles obtenues sur un processus d'être appliquées au système d'une autre société. « C'était incroyablement frustrant », raconte Ken Seddon. Un tel exemple de coopération entre industriels concurrents sur un domaine aussi compétitif est rare. C'est sans doute le manque de connaissances de base sur les liquides ioniques qui l'a rendu possible. Une fois le travail préparatoire accompli, les sociétés pourront décider de poursuivre chacune de leur côté. En attendant, il reste encore du chemin à faire. En dehors des missions de recherche en collaboration, les chercheurs de Quill espèrent déposer un brevet par mois. Face aux milliards de fluides ioniques à étudier, ils pourraient bien avoir besoin d'aide.

Le renforcement de la réglementation stimule une recherche tous azimuts

L'INDUSTRIE européenne devra réduire de 57 % ses émissions de composés organiques volatils (COV) par rapport au niveau qu'elles avaient en 1990. Et ceci dès 2001 pour les installations nouvelles, à partir de 2007 pour les unités existantes. Ainsi en a décidé Bruxelles, dans une directive émise fin 1999, actuellement « en phase de transcription » dans le droit national français.

Certes, les industriels n'avaient pas attendu cette « directive COV » pour tenter de limiter ces rejets de vapeurs plus ou moins toxiques. « Nous les avons déjà diminués de 35 à 40 % en dix ans », assure-t-on chez les français Atofina, cinquième chimiste mondial né de la fusion récente d'Elf-Atochem et de Total-Fina. Mais cela ne suffit pas. Il faut donc aller plus loin. Si possible grâce à des solutions scientifiques et technologiques astucieuses : les concurrents américains et asiatiques ne relâchent pas la pression et ils seraient « soumis à une régle-

mentation moins contraignante » en la matière.

Dans cette optique, les solvants sont, évidemment, la première cible. Leur remplacement par le dioxyde de carbone (CO₂) supercritique constitue effectivement une option de choix. C'est un produit bien connu. « Il est utilisé depuis plus de vingt ans pour l'extraction de la caféine, de la théine et de certains arômes. Et l'on voit paraître en ce moment beaucoup de communications sur son application potentielle dans d'autres domaines », confirme Jean-Yves Thonneller, membre du « Collège des experts » scientifiques de la société Air Liquide. Les plus immédiates porteront - ou portent déjà - sur le nettoyage ou le dégraissage des pièces mécaniques, des composants électroniques ou optiques et des textiles.

Air Liquide a déjà mis au point un procédé de « carbosablage » dans lequel des cristaux de glace de CO₂ sont projetés en remplacement du sable ou des solvants pour le

nettoyage des moules de fonderie ou de ceux servant à la fabrication des pneus.

Si les industriels étudient l'emploi du dioxyde de carbone supercritique en « milieu réactionnel » pour la synthèse de composés chimiques, l'état de leur réflexion et des résultats éventuels déjà obtenus dans ce domaine est difficile à cerner, secret commercial oblige. Sa percée risque néanmoins d'être assez lente.

« COCKTAILS SPÉCIFIQUES »

Avant de s'imposer comme substitut aux solvants traditionnels éprouvés et bon marché, il lui faudra démontrer sa compétitivité économique. Les pharmaciens, pour qui le coût des produits est un facteur un peu moins crucial, pourraient être les premiers intéressés. « Mais, dans la fabrication d'un médicament, dès que l'on touche à un paramètre - et le solvant en est un -, toute la procédure d'accréditation (ndlr : pour sa mise sur le marché)

est à revoir », souligne Patrick Stainton, responsable du département solvants d'Atofina. Cela exige dix ans de délai... »

Comme Jean-Yves Thonneller, il considère que, dans un premier temps, le CO₂ supercritique pourrait s'imposer comme substitut au perchloréthylène pour nettoyage et le dégraissage. Cette application est déjà « en phase de mise au point aux Etats-Unis », croit-il savoir. Mais sa percée en Europe pourrait être plus lente. D'abord, souligne Patrick Stainton, « le perchloréthylène est un solvant très polyvalent », contrairement au CO₂ supercritique, qui ne pourra que constituer l'élément principal de « cocktails spécifiques » adaptés aux différents types de tissus ou de matière à dégraisser.

Plus gênant encore : il n'est efficace qu'à haute pression (jusqu'à 70 atmosphères). Ces impératifs sont, certes loin d'être insurmontables pour - par exemple - les grosses unités de teinturerie américaines. « Mais je vois mal comment

les 8 000 pressings artisanaux français pourraient faire face aux investissements nécessaires », lance-t-il.

En attendant l'éventuelle généralisation de l'emploi des fluides supercritiques ou celle, encore plus lointaine des liquides ioniques, les industriels travaillent activement à améliorer l'emploi et la composition des solvants dont ils disposent déjà. Air Liquide a mis au point un procédé de récupération des vapeurs de COV par condensation cryogénique à l'azote liquide. Certains solvants sont aussi captés sur des charbons actifs ou incinérés après usage, avec récupération de l'énergie, précise-t-on chez Atofina.

Parallèlement, d'autres solutions sont étudiées. « Nous travaillons à la mise au point de solvants d'origine biologique », explique ainsi Patrick Stainton. Nous étudions actuellement à cet effet le lactate. Un ester obtenu à partir de l'acide lactique issu de la fermentation d'amidon de maïs ou de pomme de terre. Il est to-

talement biodégradable, ininflammable et a priori non toxique. Moyennant tout un travail de recherche qui reste à faire, il pourrait entrer dans la fabrication des peintures, des vernis et des encres. »

Grâce, sans doute, au renforcement de la réglementation sur l'environnement, « nous vivons actuellement une période assez excitante où tout évolue », se réjouit Jean-Yves Thonneller. On assistera sans doute à la mise en œuvre de solvants propres comme le CO₂ supercritique ou, à plus long terme, les liquides ioniques. Mais, estime-t-il, cette effervescence conduira aussi « à une meilleure utilisation, plus raisonnée et mieux maîtrisée, des composés chimiques traditionnels ».

Jean-Paul Dufour

★ Page réalisée par les rédactions du Monde, d'El Pais et de la revue scientifique internationale *Nature*. Traduction de l'anglais par Sylvette Gleize.

Les efforts épuisants de Franco Squillari lui permettent de poursuivre son rêve doré

A Roland-Garros, l'Argentin a créé la surprise face à l'Espagnol Albert Costa en quarts de finale

La victoire de l'Argentin Franco Squillari face à l'Espagnol Albert Costa (6-4, 6-4, 2-6, 6-4), en quarts de finales de Roland-Garros, mercredi

7 juin, offre au 26^e joueur mondial, encore peu connu sur le circuit international, la chance d'une demi-finale d'un tournoi du Grand Chelem, ven-

dredi 9 juin, contre Magnus Norman. Le Suédois, actuel n°1, a battu, le même jour, le séduisant Russe Marat Safin (6-4, 6-3, 4-7, 7-5).

FRANCO SQUILLARI est « profondément ravi et fatigué ». Mercredi 7 juin, en éliminant en quarts de finale l'Espagnol Albert Costa (6-4, 6-4, 2-6, 6-4), l'Argentin, âgé de vingt-quatre ans, s'est surpris lui-même. « Je suis en plein rêve », a déclaré le garçon de Buenos Aires réalisant qu'on n'avait plus vu un joueur de son pays en demi-finales à la porte d'Auteuil depuis Guillermo Vilas en 1982.

Jusqu'ici, Franco Squillari n'a gagné que deux tournois dans sa carrière : à Munich, en 1999 et en 2000. Il y a un an, à Roland-Garros, Andre Agassi avait mis rapidement fin à ses espérances en le battant en quatre manches au 1^{er} tour. Cette fois encore, le champion en titre devait se dresser sur le chemin de Franco Squillari au 3^e tour, mais l'Américain a subi auparavant la loi du Slovaque Karol Kucera.

« En 1999, je jouais déjà à un très haut niveau physique et mental, se souvient Franco Squillari. Mais Andre avait fait la différence sur 2 ou 3 points. » L'Argentin a tiré des enseignements de cette défaite. Puisque ses coups lourds, profonds

et liftés pouvaient désarçonner l'adversaire, il ne restait qu'à renforcer son mental et affiner sa tactique. Horacio de La Peña, un compatriote, spécialiste de la terre battue, compensant sur le court son manque d'arme véritable par des jambes inusables, s'est attelé à la tâche. « Je l'ai rencontré vers 1994, explique Horacio de La Peña. Je mettais fin à ma carrière alors qu'il était junior. Je commençais à travailler pour la Fédération argentine quand son père, un homme d'affaires qui était aussi un excellent joueur de club, m'a demandé de m'occuper de lui. Il était très paresseux, il disait sans cesse qu'il était le meilleur. Je lui ai répété que le meilleur était le n°1 mondial et qu'il était loin de ce niveau. »

SOUFFRIR POUR ARRIVER

La vie s'est chargée de balayer l'arrogance d'enfant gâté de Franco Squillari. Son père, Piero, mentor et inspirateur de son tennis, a été emporté en deux mois par un cancer des poumons, il y a quatre ans. « Il s'est retrouvé seul, sans celui qui l'avait toujours poussé, raconte Horacio de La Peña. Il a compris qu'il fallait souffrir pour y arriver et il a commencé à travailler. »

Franco Squillari joue loin, très loin de la ligne de fond de court. Au point que les juges de ligne assignés au

court Suzanne-Lenglen – qui dispose d'un espace de recul limité – ont craint ces derniers jours de recevoir un coup de raquette perdue. Pour leur bonheur, à ce stade du tournoi, les rencontres n'ont plus lieu que sur le vaste et spacieux court Central. « Franco est très lent, explique Horacio de La Peña, qui a rarement été autant sollicité sur le circuit professionnel du temps où il y évoluait lui-même. Il est mal à l'aise lorsque la balle lui revient vite. Il a besoin de temps pour se préparer. » Mais il n'est plus question à son âge de tenter de lui faire jouer un « tennis moderne » d'attaque ; autant exploiter ses points forts : la patience et la puissance de son coup droit. Horacio de La Peña l'a tout de même encouragé à améliorer sa condition physique et son service.

Franco Squillari peut tenir des heures à cogner comme un sourd. Il a mis exactement trois heures et cinq minutes à battre Albert Costa. Vainqueur de onze titres sur terre battue dans sa carrière, l'Espagnol, qui l'avait dominé quatre fois en autant de rencontres préalables, a avoué son impuissance. L'Argentin se trouvait, mercredi, une sorte d'état de grâce, enfin convaincu de son peu conventionnel potentiel.

« Il n'avait jamais joué ainsi contre moi, a dit Albert Costa. Je ne pouvais

rien faire, pourtant je me sentais bien au début du match, mais il a commencé à frapper la balle très fort. J'ai essayé de le pousser à faire des fautes en vain. J'étais un peu désespéré. Il joue très loin du filet mais que peut-on y faire ? Il est en demi-finales et ce style lui vaut actuellement un meilleur rendement que celui de Sampras. »

Horacio de La Peña prétend d'ailleurs que son poulain a battu Pete Sampras à l'entraînement 6-0 6-0, à Hambourg, il y a trois semaines, mais il admet que « personne, pas même [lui], ne s'attendait à un tel résultat de sa part à Roland-Garros » et « que Franco aura bien du mal à s'affirmer comme le meilleur joueur argentin ». La concurrence nationale est effectivement très rude. Pas moins de douze Argentins figuraient cette année parmi les 128 joueurs du tableau final des Internationaux de France.

Vendredi 9 juin, Franco Squillari devait affronter en demi-finales le Suédois Magnus Norman, vainqueur du Russe Marat Safin (6-4, 6-3, 4-6, 7-5). Il compte respirer à fond chaque instant de cette rencontre. A ce niveau et dans un tournoi du Grand Chelem, cela pourrait être à la fois une première et une dernière dans sa carrière.

Patricia Jolly

Loin du Central, la gaieté est dans le double

SORTIE d'une légende. Martina Navratilova s'en est allée, mercredi 7 juin, du tournoi de double. Au côté de la Sud-Africaine Mariaan de Swardt, l'Américaine, de retour sur les courts, a été éliminée en huitièmes de finale par la paire française Alexandra Fusai - Nathalie Tauziat (2-6, 6-2, 7-5). Elle était venue pour s'amuser et, bien sûr, pour gagner. Elle ne s'attendait sans doute pas à l'accueil que lui a réservé le public français. Lors de ses trois matches joués sur le court numéro 1 ou sur le Suzanne-Lenglen, Martina Navratilova a attiré des foules enthousiastes. A quarante-trois ans, elle joue toujours aussi bien et déteste toujours autant perdre. Roland-Garros a apprécié. Elle met maintenant le cap sur Wimbledon.

Le succès populaire qu'elle a connu est symbolique d'une habitude nouvelle à Roland-Garros. Après avoir ignoré les matches de double pendant des années, le public y vient peu à peu, appréciant cet exercice qu'il connaissait mal. Dans les allées du stade, la bouche à oreille fonctionne, qui peut entraîner des centaines de personnes en quelques minutes dans les tribunes d'un match à quatre. Si

les doubles sont très prisés aux Internationaux d'Australie ou des Etats-Unis et surtout à Wimbledon, Paris les boudait depuis quelques années. Ce retour en affection vient de la qualité du spectacle proposé. Sur les courts annexes, en fin de journée, on peut revoir les vedettes du circuit féminin. La plupart des joueuses jouent en effet en double, et les stars sont donc de la partie.

TROIS DEMI-FINALISTES

Mercredi, trois joueuses qui devaient jouer les demi-finales du simple, jeudi 8 juin, étaient opposées sur le court numéro 1 dans une ambiance de fête. Martina Hingis (Sui.) et Mary Pierce (Fr.) ont battu Conchita Martínez (Esp.) et Patricia Tarabini (Arg.) par abandon sur blessure de cette dernière.

En 1999 déjà, les sœurs Williams (EU) avaient battu Martina Hingis et Anna Kournikova (Rus.) au terme d'un match somptueux sur un court numéro 1 comble. Jusqu'à cette date, la finale du double dames était programmée le dimanche à 11 heures, quatre heures avant la finale messieurs.

Enfin, l'instauration du Trophée des légendes il y a deux ans propose désormais un tournoi de double mettant aux prises les retraités du circuit. Spectacles nostalgiques et surtout très ludiques. Parmi les vétérans les plus en vue à Roland-Garros, Mansour Bahrami, John Newcombe ou Stan Smith. Cette année, la palme de la rigolade revient à Yannick Noah et à Guy Forget.

Les deux capitaines de Coupe Da-

vis et de Fed Cup – l'ancien et l'actuel – offrent des prestations déliantes qui vont des imitations de joueurs – ou de joueuses – à des piteries et jongleries en tout genre. Le public est ravi, les joueurs aussi, ce qui ne les empêche pas de gagner. Jeudi, Yannick Noah et Guy Forget devaient disputer la finale des Légendes de moins de cinquante ans.

Bénédicte Mathieu

Sergi Bruguera, le roi devenu victime

SONS SON BRONZAGE, le front de Sergi Bruguera est soucieux et ses yeux sont cernés. Il a beau retourner le problème dans tous les sens, écouter les encouragements de son entourage, il n'est pas sûr de retrouver un jour un peu de sa splendeur passée. Double vainqueur (1993 et 1994) et finaliste en 1997 à Roland-Garros, le Catalan n'avait jamais soupçonné qu'on puisse tomber si bas. Avant sa défaite en cinq manches (6-3, 5-7, 6-2, 1-6, 6-0), le 31 mai, au premier tour des Internationaux de France, contre son compatriote Juan Balcells, issu des qualifications, il pointait au 37^e rang mondial.

Une blessure insidieuse et mal identifiée est à l'origine de sa chute vertigineuse : un tendon de son épaule droite s'est déchiré en 1999 alors qu'il croyait à une simple tendinite et s'entêtait à jouer son jeu si efficace mais si exigeant. Après une première intervention chirurgicale et six mois de convalescence, Sergi Bruguera a rejoué six tournois avant de se blesser à nouveau et de connaître un autre coup d'arrêt. Une rééducation de choc lui a permis de reprendre la raquette en janvier.

« Il a travaillé jusqu'à huit heures par jour avec un kinésithérapeute pour reconstruire un à un les muscles de son épaule », explique Luis Bruguera, son père, entraîneur et mentor.

La nouvelle défaite de Roland-

Garros soulève pourtant des interrogations. Luis Bruguera cherche des réponses dans le splendide passé de son fils. « Peut-être avons-nous tort, dit-il. Peut-être aurions-nous dû considérer les tournois sur ciment ou en indoor. Après tout, Sergi a battu les meilleurs mondiaux sur ces surfaces. Il a été finaliste à Key Biscayne [en 1997] ou à Milan [en 1993]. »

Mécaniquement, Sergi Bruguera répète comme pour s'en convaincre qu'il faut « être patient, retrouver sa confiance ». Le père jure que son fils n'a pas songé une seconde à raccrocher, malgré l'acharnement du mauvais sort et les encouragements divers, à « mettre fin à une carrière réussie ». « Si je ne croyais pas à un retour au plus haut niveau, je ne serais pas venu », a insisté Sergi Bruguera.

Si, en mémoire de ses exploits passés, la direction de Roland-Garros l'avait gratifié d'une invitation (*wild card*), tous les organisateurs d'événements ne sont pas aussi bien disposés. L'ancien numéro 3 mondial (1^{er} août 1994) s'est vu, par exemple, refuser une *wild card* à Gstaad (Suisse) en 1999, alors qu'il a remporté trois fois l'épreuve (1992, 1993 et 1994) et en a disputé la finale en 1990 et 1991. En attendant un peu de compassion, il est rentré réfléchir et se reposer un mois à Barcelone, où il se mariera à la fin de l'année.

P. Jo.

EPO : avec le nouveau dépistage, des coureurs des Tours 1998 et 1999 auraient été « positifs »

Les analyses permettent des contrôles très précis

L'HEBDOMADAIRE scientifique britannique *Nature* publie dans son édition datée du 8 juin la méthode mise au point par deux chercheurs français – Françoise Lasne et Jacques de Ceaurriz (Laboratoire national de dépistage du dopage) – permettant, pour la première fois, d'établir à partir d'un simple échantillon urinaire la prise d'érythropoïétine (EPO) à des fins dopantes. Les chercheurs français avaient exposé il y a quelques jours à Genève (Suisse), devant les responsables du cyclisme international, les grandes lignes de ce travail qui marque une étape déterminante dans la lutte contre le dopage.

C'est en analysant la structure fine de molécules d'EPO présentes dans les urines que les auteurs de cette méthode peuvent conclure à la prise exogène de cette hormone naturellement fabriquée par des cellules du rein et qui a pour propriété d'augmenter le nombre des globules rouges et donc le volume d'oxygène transporté par le sang. Les EPO utilisées à des fins dopantes sont des médicaments, détournés de leur usage thérapeutique, qui sont produits par des techniques de manipulation génétique. Les procédés utilisés par les fabricants (production par des cellules ovariennes de hamster chinois) font que leur structure est légèrement différente de l'hormone produite par l'organisme. Les différences se situent au niveau des isomères dans la fraction dite « glycosylée » de la molécule. La finesse de l'analyse mise au point par les chercheurs français est telle qu'ils parviennent à distinguer laquelle des deux marques d'EPO présentes sur le marché international (l'Epex de chez Janssen-Cilag et le NeoRecormon de chez Roche) a été utilisée à des fins dopantes.

La démonstration de l'efficacité de la technique a d'abord été effectuée sur des urines de personnes souffrant d'insuffisance rénale et traitées par EPO. Elle a ensuite été confirmée, comme le détaille la publication de *Nature*, à partir d'analyses effectuées, ces derniers mois, sur 102 échantillons urinaires provenant de participants au Tour de France 1998 et conservés par congélation. « Nous démontrons aujourd'hui que notre technique est en pratique aisément applicable et peut être facilement utilisée dans le suivi médical des sportifs », a expliqué au Monde Jacques de Ceaurriz. Vingt-huit échantillons ont été trouvés porteurs de taux anormalement élevés d'EPO, et les analyses faites sur la moitié d'entre eux ont permis d'identifier la présence d'EPO exogène. « Nous

n'avons pas travaillé sur les vingt-huit échantillons mais fait une présélection sur les échantillons pour illustrer notre méthode, souligne Jacques de Ceaurriz. Mais ceci ne signifie pas que le test n'est efficace que sur des taux élevés. Il est hautement vraisemblable que nous pourrions retrouver les traces d'une prise d'EPO sur un nombre élevé des 102 échantillons, peut-être même sur tous. »

Les chercheurs du laboratoire national ont, d'autre part, procédé à quelques examens sur des échantillons d'urine provenant de cyclistes ayant participé au Tour de France 1999 et ont, là encore, retrouvé des cas positifs. Ces examens ayant été pratiqués à distance de la compétition et la méthode n'étant pas alors scientifiquement validée, les résultats n'ont pu être pris en compte dans la lutte contre le dopage. Parallèlement à cette technique, qui devrait être mise en œuvre lors du prochain Tour de France, les chercheurs français travaillent en collaboration avec une équipe australienne qui a mis au point un procédé de dépistage sanguin de différents paramètres moléculaires et biologiques permettant de définir un index de suspicion de prise récente ou plus ancienne (de l'ordre d'une dizaine de jours) d'EPO. Pour l'heure, la limite du procédé français tient au fait que, compte tenu des caractéristiques physiologiques de cette hormone, il ne permet de mettre en évidence que des prises remontant à deux ou trois jours.

DÉTOURNEMENT FACILITÉ

Utilisée pour l'essentiel en médecine dans le traitement des anémies néonatales et des malades insuffisants rénaux, l'EPO voit son champ d'utilisation progressivement élargi aux anémies des malades cancéreux recevant des chimiothérapies aux conséquences anémiantes. Cette nouvelle situation pourrait, en France, conduire à un assouplissement des règles de distribution du médicament et, par là même, de faciliter son détournement. Des essais cliniques, enfin, sont actuellement menés à partir d'une nouvelle forme d'EPO dite « retard » qui permettrait de réduire le traitement à une injection par semaine, contre deux ou trois actuellement. Or la structure de l'EPO « retard » a, entre autres caractéristiques, celle d'être plus « glycosylée » que l'autre. A ce titre, elle devrait pouvoir sans grandes difficultés être identifiée dans les urines à partir du procédé mis au point en France.

Jean-Yves Nau

DÉPÊCHES

■ **BASKET-BALL** : Jean-Paul de Peretti, le président du Cercle Saint-Pierre de Limoges a été contraint à la démission, par l'assemblée générale du club, mercredi 7 juin. Il est remplacé par Jean-Claude Biojout, dirigeant dans les années 80.

■ **CYCLISME** : l'Américain Lance Armstrong a emporté, mercredi 7 juin, à Saint-Etienne, la 3^e étape du Critérium du « Dauphiné libéré », un contre-la-montre de 35,7 km couvert à la moyenne de 41,399 km/h.

■ **RUGBY** : Olivier Brouzet, deuxième ligne international de Bègles, va rejoindre le club anglais de Northampton, nouveau champion d'Europe.

■ **VOILE** : Yves Parlier (*Aquitaine-Innovations*), Eric Dumont (*Eroka*) et Thomas Coville (*Sodebo*), engagés dans la Transat anglaise, ont démarré, mercredi 7 juin.

■ **LOTO** : résultats des tirages n° 46 effectués mercredi 7 juin. Premier tirage : 3, 10, 25, 31, 37, 43 ; numéro complémentaire : 7. Pas de gagnant pour 6 numéros ; 5 numéros et le complémentaire : 281 925 F (42 979 €) ; 4 numéros : 4 755 F (724 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 252 F (38,41 €) ; 2 numéros : 126 F (19,20 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 0 numéros : 14 F (2,13 €). Second tirage : 7, 10, 26, 30, 39, 47 ; numéro complémentaire : 44. Rapports pour 6 numéros : 6 117 645 F (932 628 €) ; 5 numéros et le complémentaire : 49 450 F (7 538 €) ; 4 numéros : 5 610 F (855 €) ; 3 numéros et le complémentaire : 272 F (41,46 €) ; 2 numéros : 136 F (20,73 €) ; 1 numéro et le complémentaire : 28 F (4,26 €) ; 0 numéros : 14 F (2,13 €).

france telecom

► 6/0 6/0 6/0

Pour Roland Garros, un mini-message vaut mieux qu'un long discours.

LE MOBILE SELON VOUS.

Spécial Euro 2000

Un supplément de 16 pages indispensable pour suivre le championnat d'Europe de football. Les Bleus favoris - La composition des seize équipes - Leurs palmarès - Leurs vedettes - Le tableau des matches - Les programmes télé. Un guide complet.

Vendredi 9 daté samedi 10 juin

Le Monde daté 10

La minceur en quête de bonnes recettes

Très soucieux de leur ligne, les Français sont de bons consommateurs de produits allégés. A condition qu'ils leur offrent aussi du plaisir et les moyens de garder la santé et la forme

OBSSESSION : minceur. La chasse aux kilos envahit les esprits et les corps, du plus jeune au plus vieux, du plus rond au plus mince. Elle prend l'allure d'une quête effrénée et collective. Selon un sondage réalisé par le groupe d'études de marché et des sondages d'opinion TMO, 1 Français sur 4 a cherché à perdre du poids au cours de l'année 1998 et parmi eux 2 femmes actives sur 3. « *Le mal s'est répandu dans presque toutes les têtes* », constate Maryse Wolinski dans son récent ouvrage *Si tu veux maigrir, mange* (Albin Michel, 180 p., 89 F, 13,56 €). « *L'idéologie de la minceur frappe sournoisement et impose le dogme de son équation : je suis svelte, donc dynamique, jeune, et performant(e).*

Au cours de ces trente dernières années, plus particulièrement depuis dix ans, être mince est devenu un signe irrécusable d'équilibre, de santé, d'efficacité et de richesse. » Des motivations qui ont fait perdre aux régimes leur caractère saisonnier. Désormais, on veut maigrir toute l'année ; et plus seulement les quelques semaines qui précèdent les vacances d'été ou les fêtes de fin d'année.

Une aubaine pour les produits minceur, dont le marché explose. Substitués de repas, barres protéinées, biscuits salés ou sucrés, plats cuisinés allégés, desserts et produits laitiers à 0 % de matière grasse envahissent les rayons des petites, moyennes et grandes surfaces alimentaires. Les indus-

triels déploient des trésors d'imagination. Car l'affaire n'est pas si simple. Les Français, fidèles à leur réputation de fines gueules, veulent, certes, maigrir ou éviter de grossir..., mais sans trop se priver. « *Fini les amaigrissements tristes, les privations douloureuses*, souligne encore Maryse Wolinski. *Dorénavant, on perd du poids dans l'euphorie et la joie.* »

Voilà la nouveauté du siècle qui s'avance : perdre du poids, d'accord, mais en flattant les papilles. Yoplaît, comme d'autres, l'a bien compris, qui mentionne sur l'emballage de ses nouveaux substituts de repas (cakes et repas aux céréales) ces quelques mots : « *Pour mincir avec plaisir.* »

Finis, les soupes au goût de « flotte », les fromages blancs pâteux, les gâteaux pâteux. On veut aujourd'hui pouvoir manger du gratin dauphinois, des lasagnes, des desserts... Des plats que l'on pourrait imaginer de la cuisine de grand-mère, mais dont on sait qu'ils ne le sont pas. Voilà qui rassure. La bonne conscience au prix de l'allégé, décliné en forme de tableau calorique et nutritionnel sur les paquets d'emballage. Le citoyen-gourmet veut du bon équilibré.

LES ASPIRATIONS ONT CHANGÉ

A grand renfort d'épices et d'arômes, les industriels ont compris qu'il leur fallait améliorer le goût des plats cuisinés basses calories. Ils ont apporté des « *saveurs gourmandes* » aux biscuits que l'on grignote pour calmer les petites fringales assasines. Ils sont même parvenus à alléger un des ennemis les plus redoutables de la minceur : le gâteau apéritif. Mais ce sont sur les produits frais que la course à l'onctuosité, la couleur, la saveur, la diversité a été la plus impressionnante. Et la plus efficace.

En un an, les ventes de yogourts à 0 % ont bondi de 20 %, représentant 217 000 tonnes de production annuelle, sur un marché global de 850 000 tonnes. Danone le premier avec Taillefine, suivi de Yoplait et de Nestlé (avec Sveltesse) rivalisent de nouveautés, d'innovations et de campagnes publicitaires, pour séduire un client soucieux de sa ligne et, plus encore, de sa forme.

« *Dans les années 90, les aspirations ont changé. Elles se sont moins focalisées sur la silhouette et la minceur que sur l'équilibre, la forme et la santé*, remarque Philippe Becquet, directeur général de Weight Watchers Foods. *Ce recentrage a eu pour conséquence un déclin des produits allégés au profit des produits équilibrés. Le discours que tient aujourd'hui le consommateur est un discours plus adulte, plus axé sur la nutrition que sur l'apparence.* » Véritables baromètres de cette tendance, les campagnes publicitaires qui se sont mises à vanter les bienfaits de ces produits allégés, non plus sur la ligne mais sur l'équilibre. « *C'est cet aspect qui est mis en avant parce que c'est cela qui préoccupe les gens, même si, bien sûr, ils continuent d'attendre des résultats sur leur silhouette.* » C'est d'ailleurs la carte de l'équilibre qu'a choisi de jouer la marque Weight Watchers - connue depuis les années 60 pour ses programmes minceur en groupe -



TOPSY SILAN

lorsqu'elle a décidé au début des années 90, de se diversifier en lançant sa propre gamme de produits.

VARIÉTÉ, SAVEUR, SATIÉTÉ

Ce positionnement lui a été, en partie, dicté par les groupes de consommatrices que l'enseigne réunissait régulièrement. « *Les femmes décriaient le light parce qu'il les renvoyait à tous les modèles de sveltesse des magazines*, souligne Philippe Becquet. *En rejetant l'allégé, c'est toute cette imagerie qu'elles rejetaient.* » Dès sa création, Weight Watchers Foods choisit donc de mettre en avant les trois principes qui ont fait la réputation de la maison mère - la variété, la saveur et la satiété - et de bannir le mot « régime » qui avait motivé, trente ans auparavant, son « programme ». La stratégie porte ses fruits puisqu'elle permet à Weight Watchers Foods de gagner rapidement le marché européen. En France et en Belgique, son chiffre d'affaires s'élève aujourd'hui à 320 millions de francs (48 millions d'euros).

Motivés par tous ces désirs doubles, la minceur et le goût, la minceur et la forme, la minceur et la santé..., les Français s'organisent. Et surtout s'arrangent et font leur petit commerce. A l'huile de paraffine conseillée il n'y a pas si longtemps encore, ils préfèrent aujourd'hui l'huile

d'olive, dont on ne cesse de vanter les vertus. Ils s'autorisent de temps en temps une petite barre de chocolat mais se donnent bonne conscience en prenant une boisson gazeuse sans sucre.

Et quand leur vient une petite fringale, ils craquent pour un biscuit, mais un biscuit allégé et riche en protéines, vitamines et minéraux. « *Pour la majorité des gens, la minceur demeure un idéal. Mais les consommateurs commencent à estimer qu'elle ne doit plus forcément faire renoncer à tout* », remarque-t-on chez Milical, dont les produits (substitués de repas, biscuits, soupes...) sont exclusivement vendus en pharmacie. « *Les clients qui achètent nos produits savent qu'on ne leur apporte pas des produits miracles mais une aide pour perdre quelques kilos ou pour maintenir leur poids.* »

En ces temps où le désir de minceur ne veut plus rimer avec privation, tout discours consistant à dire que suivre un régime est une affaire difficile et de longue haleine semble voué à l'échec. D'où l'ingéniosité dont font preuve les industriels pour trouver des arguments capables de calmer les angoisses du consommateur. En la matière, le spectre est large, la course sans fin. A l'image des profits que le marché peut en tirer.

V. Ca.

TROIS QUESTIONS À...

GÉRARD APFELDORFER

1 Vous êtes médecin, psychiatre et spécialiste des troubles du comportement alimentaire. Vous publiez, chez Odile Jacob, *Maigrir, c'est fou*, un livre qui montre la façon dont nos sociétés fabriquent de plus en plus d'obèses, et ce, paradoxalement, à force de régimes ?

Les régimes sont des aberrations parce qu'ils imposent des restrictions qui déstabilisent l'organisme, faussent son système d'autorégulation, créent des troubles du comportement alimentaire (boulimie, anorexie, compulsions) et toutes sortes de désordres psychologiques tels que, notamment, une baisse de l'estime de soi (car on est en position d'échec permanent), ainsi que des états dépressifs. Tout cela pour un résultat désolant : les méthodes amaigrissantes ac-

tuelles, prises dans leur ensemble, présentent un taux d'échec de l'ordre de 75 à 95 % sur une période de cinq ans. Faire des régimes provoque des problèmes fondamentaux qui favorisent le fameux effet yoyo, très mauvais pour l'organisme.

2 Quelles sont, selon vous, les trois raisons pour lesquelles les trois quarts des Français souhaitent maigrir ?

Contrairement aux idées reçues, le désir de minceur n'est pas né avec ce siècle. Il existe dès le XVII^e siècle. Le mouvement est ensuite allé crescendo, pour s'emballer ces dix dernières années. Aujourd'hui, tout le monde veut maigrir, même les minces. La minceur, qui est désormais un signe de richesse, correspond à un fonctionnement boulimique de nos sociétés. On veut toujours plus, donc toujours plus de minceur. Cette hystérie collective est entretenue par deux courants complémentaires. Le premier est celui d'une course éperdue après la beauté et la jeunesse, dont la

minceur est devenue l'emblème. Cette exigence touche principalement les femmes. Le second courant est centré sur la santé et la longévité. Cause de multiples problèmes de santé, l'obésité diminue l'espérance de vie. Cette fois, la gent masculine est la plus concernée, car le poids a davantage de retentissement sur l'espérance de vie de l'homme que sur celle de la femme.

3 Qu'est-ce qui dérange tant dans l'obésité ?

Le corps mince, tel qu'on le voit à travers les mannequins, est un corps lisse, glacé, qui ne transpire pas et qui n'a pas d'aspérité. C'est l'inverse chez les obèses. Ils ont un corps organique. Or les organes nous rappellent que nous sommes mortels. Dans une société qui nie la mort et la maladie, cela ne peut que déranger. D'où cette attirance actuelle pour tout ce qui est virtuel.

Propos recueillis par **Véronique Cauhapé**

Coup de jeune chez les profs



En juin

Dossier : Coup de jeune chez les profs. La nouvelle génération d'enseignants : une chance pour l'école ?

Entretien avec Françoise Héritier.

Etre bien dans son corps pour maîtriser la classe.

Débat : Baccalauréat : faut-il le contrôle continu ?

Actualités : le rapport officiel sur l'avenir des aides-éducateurs.

Culture : la science se lit comme un roman.

Pédagogie : la parole aux élèves.

LE MAGAZINE RÉSOLUMENT ENSEIGNANT



Le Monde de l'éducation

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

Glossaire des régimes en tout genre

● Maigrir selon Hippocrate (V^e siècle av. J.-C.).

- **Conseils d'hygiène.**

Rester nu aussi souvent que possible.

Ne pas prendre de bain.

Dormir sur un lit dur.

Faire de l'exercice ou des travaux de force avant de manger.

Ne manger que lorsqu'on halète de fatigue.

- **Conseils diététiques.**

Consommer des plats riches en graisses et avec des assaisonnements gras, de telle sorte qu'on soit rassasié avec peu de nourriture.

Ne pas boire avant les repas, sauf un peu de vin, dilué et pas trop froid.

Les personnes ayant un tempérament sanguin, une apparence rougeaude et des muscles lâches devront, en raison de leur constitution humide, absorber des aliments secs une grande partie de l'année.

- **Répartition.**

Ne manger qu'une seule fois par jour.

● **Maigrir selon le médecin anglais Thomas Short (1727).**

- **Conseils d'hygiène.**

Lorsqu'on a tendance à l'embonpoint, choisir un lieu de vie où l'air n'est pas trop moite et humide ; éviter les pays plats et pluvieux, les régions boisées, ainsi que les villes.

Faire de l'exercice afin d'augmenter la transpiration.

Dormir peu.

Evacuer beaucoup en prenant éventuellement des laxatifs.

Eviter les trop grands élan passionnels.

- **Conseils diététiques.**

Consommer des portions modérées et d'une nourriture dégraissée. Viandes et poissons seront choisis parmi les moins nourrissants.

● **Maigrir avec Horace Fletcher (Etats-Unis, 1898).**

Consommer des plats riches et consciencieusement les aliments jusqu'à ce qu'ils soient réduits en une bouillie liquide. Lorsqu'on estime avoir assez mâché, arrêter de manger. Ne pas craindre de manger peu.

- Les liquides seront aussi mâchés symboliquement.

- Pour bien maigrir, il convient de choisir de préférence des aliments longs à mâcher, fruits, légumes et céréales, ou encore les délicieuses « *fletcherettes* », petits biscuits diététiques.

● **Maigrir avec le docteur Bouchard (France, 1907).**

- Pendant 15 jours, manger 5 œufs par jour, en 5 fois.

- Boire 2 litres de lait par jour, coupés d'eau de Vichy.

● **Maigrir par les substituts de repas (années 1990).**

- Boire de l'eau, de la tisane, du bouillon léger, à satiété.

- Remplacer un, deux ou trois repas par un substitut de repas.

- Si on panache substituts et repas composés de nourriture normale, suivre les instructions de

la notice qui donnera des suggestions de délicieux repas hypocaloriques.

- Poursuivre une semaine, ou deux, ou quatre, ou huit, selon avis médical, mais pas davantage.

● **Maigrir avec Albert Antoine (années 80).**

- Pratiquer une cure de régime dissocié une semaine par mois.

Lundi : se nourrir de viandes exclusivement.

Mardi : se nourrir de laitages exclusivement.

Mercredi : se nourrir de fruits exclusivement.

Jeudi : se nourrir de légumes exclusivement.

Vendredi : se nourrir d'œufs exclusivement.

Samedi : se nourrir de poissons exclusivement.

Dimanche : journée libre.

● **Maigrir par l'hypno-analyse.**

- Placer le sujet en état d'hypnose classique ou éricksonienne. Profiter de l'état de suggestibilité du patient pour explorer :

- les éventuels traumatismes sexuels de sa petite enfance (abus sexuels et physiques, manque d'affection) ;

- les conflits psychiques non résolus ;

- les différents obstacles au changement et l'ambivalence face à l'amaigrissement.

★ **Extraits du livre de Gérard Apfeldorfer, *Maigrir, c'est fou !*, éditions Odile Jacob, 304 p., 135 F, 20 €.**

Pluies sur le Sud-Ouest

VENDREDI. Une dépression est située au nord des Îles britanniques. La perturbation associée aborde la façade atlantique en ondulant. Il pleuvra sur toutes les régions de la moitié ouest avec des pluies parfois importantes sur le Sud-Ouest. Plus à l'est, le temps reste chaud. Il deviendra lourd dans l'après-midi et quelques ondées se produiront.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. - Le matin, le ciel sera couvert et faiblement pluvieux. L'après-midi, des éclaircies se développeront mais quelques averses sont encore possibles sur le centre de la Bretagne. Il fera de 17 à 19 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. - Le ciel se voilera par l'ouest en cours de matinée. Des pluies faibles se produiront l'après-midi. Il fera 22 ou 23 degrés.

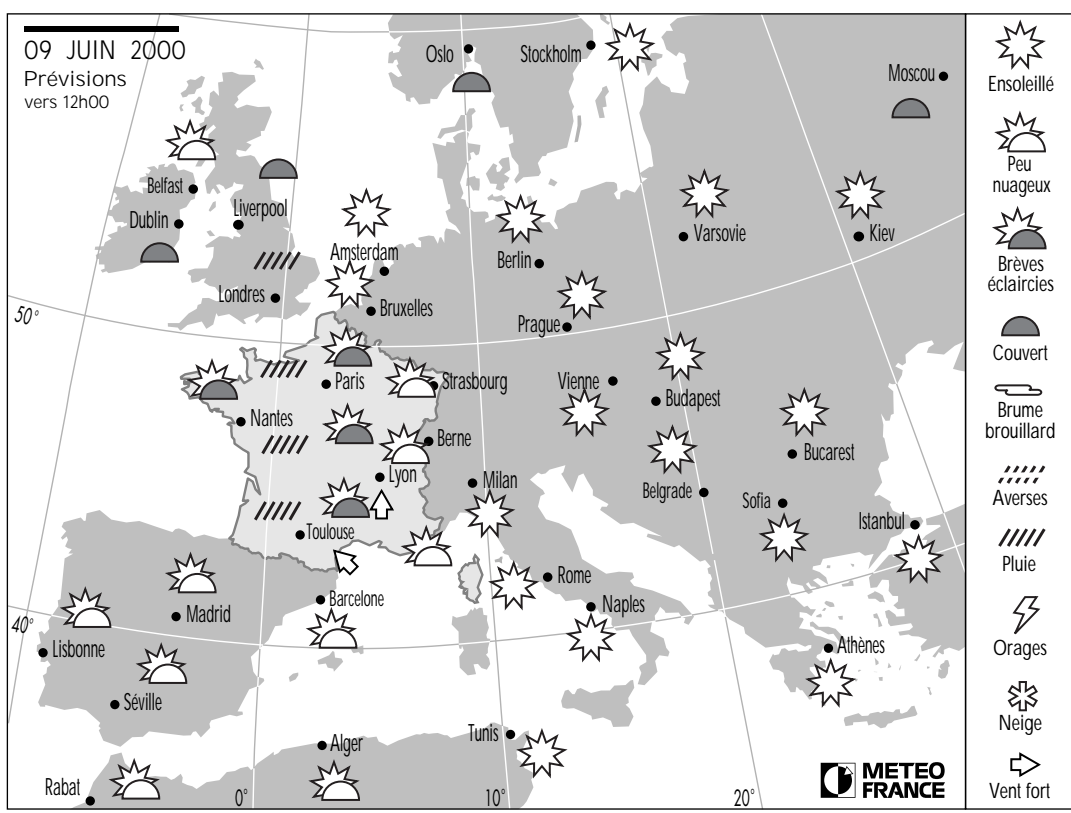
Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. - La matinée sera bien ensoleillée. L'après-midi, des nuages élevés ga-

neront la région, le temps deviendra lourd et quelques ondées se produiront. Celles-ci pourront prendre un caractère orageux, en particulier sur le relief. Il fera de 28 à 30 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. - Le matin, il pleuvra sur Poitou-Charentes et l'Aquitaine. Ces pluies gagneront Midi-Pyrénées l'après-midi. Des orages éclateront sur le relief pyrénéen. Il fera de 19 à 24 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. - La matinée sera assez bien ensoleillée, en particulier sur Rhône-Alpes. L'après-midi, les passages de nuages d'altitude seront plus nombreux et quelques ondées se produiront. Des foyers orageux se développeront sur les Alpes. Il fera de 23 à 28 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. - Sur le Languedoc et le Roussillon, les nuages d'origine maritime seront nombreux. Sur les autres régions, le soleil sera bien présent. Il fera de 22 à 28 degrés.



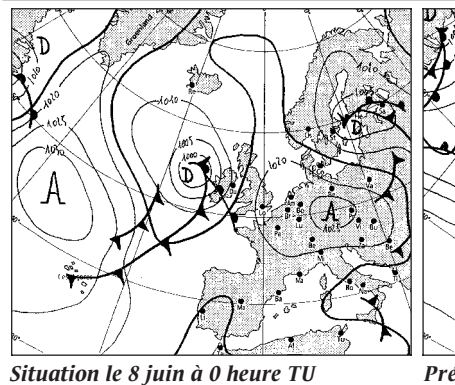
PRÉVISIONS POUR LE 09 JUIN 2000

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE métropole	NANCY	14/29 S	
AJACCIO	17/27 S	NANTES	13/18 N
BIARRITZ	13/17 P	NICE	20/26 S
BORDEAUX	14/20 P	PARIS	16/24 N
BOURGES	15/25 P	PAU	12/18 P
BREST	11/16 N	PERPIGNAN	17/24 C
CAEN	14/18 P	RENNES	13/18 N
CHERBOURG	12/16 P	ST-ETIENNE	16/28 N
CLERMONT-F.	16/29 N	STRASBOURG	16/30 S
DIJON	16/29 S	TOULOUSE	15/24 P
GRENOBLE	15/29 S	TOURS	15/23 P
LILLE	13/25 N	FRANCE outre-mer	
LIMOGES	17/21 P	CAYENNE	23/29 P
LYON	18/28 S	FORT-DE-FR.	25/29 S
MARSEILLE	19/26 S	NOUMEA	18/22 C

PAPEETE	24/30 S	KIEV	11/20 S	VENISE	19/28 S
POINTE-A-PIT.	25/31 S	LISBONNE	12/18 S	VIENNE	14/27 S
ST-DENIS-RÉ.	19/25 S	LIVERPOOL	11/13 C	AMÉRIQUES	15/27 S
EUROPE		LONDRES	13/18 P	BRASILIA	25/29 P
AMSTERDAM	13/27 S	LUXEMBOURG	15/27 S	BUENOS AIR.	14/18 C
ATHENES	23/31 S	MADRID	9/21 S	CARACAS	25/29 P
BARCELONE	18/23 S	MILAN	19/32 S	CHICAGO	18/26 S
BELFAST	7/15 S	MOSCOW	9/16 C	LIMA	16/20 S
BELGRADE	7/15 S	MUNICH	9/28 S	LOS ANGELES	12/18 S
BERNE	12/27 S	NAPLES	20/27 S	MEXICO	14/21 P
BRUXELLES	12/28 S	OSLO	9/22 C	MONTREAL	10/18 S
BRUXELLES	13/18 N	PALMA DE M.	18/28 S	NEW YORK	19/26 C
BUCAREST	11/28 S	PRAGUE	10/25 S	SAN FRANCIS.	10/17 S
BUDAPEST	14/29 S	ROME	19/28 S	SANTIAGO/CHI	5/17 C
COPENHAGUE	9/18 S	SEVILLE	16/25 S	TORONTO	12/16 P
DUBLIN	7/16 C	SOFIA	14/25 S	WASHINGTON	19/31 S
FRANCFORT	13/30 S	ST-PETERSB.	10/16 C	AFRIQUE	
GENEVE	14/26 S	STOCKHOLM	10/21 S	ALGER	15/30 S
HELSINKI	8/19 S	TENERIFE	14/19 C	DAKAR	21/25 S
ISTANBUL	19/25 S	VARSOVIE	9/23 S	KINSHASA	20/31 S

11/20 S	19/28 S	22/35 S
12/18 S	14/27 S	14/25 S
11/13 C	15/27 S	8/21 S
13/18 P	14/18 C	13/21 S
15/27 S	25/29 P	19/29 S
9/21 S	ASIE-OCEANIE	
19/32 S	BANGKOK	26/33 C
9/16 C	BEYROUTH	23/27 S
9/28 S	BOMBAY	28/30 P
20/27 S	DIJAKARTA	27/29 S
9/22 C	DUBAI	26/34 S
18/28 S	HANOI	28/36 S
10/25 S	HONGKONG	27/31 C
19/28 S	JERUSALEM	21/30 S
16/25 S	NEW DEHLI	27/30 S
14/25 S	PEKIN	18/27 S
10/16 C	SEOUL	17/22 P
10/21 S	SINGAPOUR	27/31 C
14/19 C	SYDNEY	7/15 S
9/23 S	TOKYO	23/25 P



VENTES

SPÉCIALISTE des tableaux anciens, la galerie Sarti expose, jusqu'au 30 juillet, un ensemble d'œuvres illustrant les débuts de l'histoire de la peinture, des primitifs aux maniéristes. Datées du XIV^e au début du XVI^e siècle, plus d'une vingtaine de pièces sont proposées à partir de 350 000 F (53 500 €).

Les historiens situent la naissance de la peinture occidentale vers le XIII^e siècle. Malgré des contraintes très étroites imposées par leurs commanditaires, c'est-à-dire l'Eglise, les cités et une poignée de particuliers, chaque artiste développe son style et élabore une œuvre personnelle. Cette touche propre à chacun permet aujourd'hui aux spécialistes de se prononcer en faveur de telle ou telle attribution, alors que les tableaux de cette période ne sont pratiquement jamais signés. Les peintres expérimentent peu à peu leur art, font des expériences et des essais et, de naïvetés en succès, inscrivent sur leurs panneaux les étapes décisives de l'histoire de la peinture. Cette évolution, qui a duré environ deux siècles, est mise en valeur ici par des œuvres significatives.

Un petit tableau daté vers 1370-1380 est attribué à Cenni di Francesco di Ser Cenni, artiste florentin de renom, actif de 1369 à 1415.

Il figure saint Jérôme dans ses activités de savant, sujet rarement traité dans la peinture italienne des débuts, et dont ce petit panneau semble être une des premières représentations. Ce thème nouveau sert de prétexte à montrer la vie quotidienne du saint qui traduit la Bible et décrypte d'un regard pénétrant les caractères

disposés sur un bureau, dans un décor gothique reproduit en détail (32,4 x 21,9 cm).

PARSEMÉ D'ÉTOILES D'OR

Le maître de la chapelle Bracciolini (actif à Pistoia vers 1414-1448) dirige ses recherches vers des effets de couleur et utilise pour une *Vierge allaitant l'Enfant* trois rouges différents du ton le plus éclatant au lie-de-vin, le fond d'or devenu rouge parsemé d'étoiles d'or (65 x 48,5 cm,

950 000 F, 145 000 €). Carlo da Camerino, actif à Ancône à la fin du XIV^e et au début du XV^e siècle, est en quête d'un style nouveau, plus vivant. Dans *La Décollation du Baptiste*, il souligne d'un trait d'encre certains contours et en estompe d'autres dans des ombres, jouant des contrastes pour renforcer l'intensité de la scène (38,1 x 29,2 cm ; 1 200 000 F, 183 000 €).

Une œuvre inédite attribuée à Bartolomeo Caporali (Pérouse,

vers 1420-1503) est une des premières peintures à l'huile. Réalisée vers 1450, cette *Vierge à l'Enfant entre deux anges en prière* témoigne encore de l'esprit gothique mais s'en distingue par différents détails : le traité complexe des tissus, la disposition des personnages sur deux plans, les visages doux et recueillis qui commencent à perdre leur aspect hiératique (37,8 x 30,5 cm). Une scène tirée des *Métamorphoses* d'Ovide, « Diane et Actéon », formait à l'origine le devant d'un coffre de mariage, l'histoire rappelant à l'épouse certaines vertus. Daté vers 1460, ce panneau à caractère narratif de 119 cm de long déploie un paysage verdoyant avec une cité derrière ses remparts, un cortège de chasseurs et de chiens qui rejoignent Diane et ses nymphes partageant le plaisir du bain (1 300 000 F, 198 500 €).

Catherine Bedel

★ « Primitifs et maniéristes italiens », galerie Sarti, 137, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 01-42-89-33-66. Jusqu'au 30 juillet, du mardi au samedi.

Adjudications

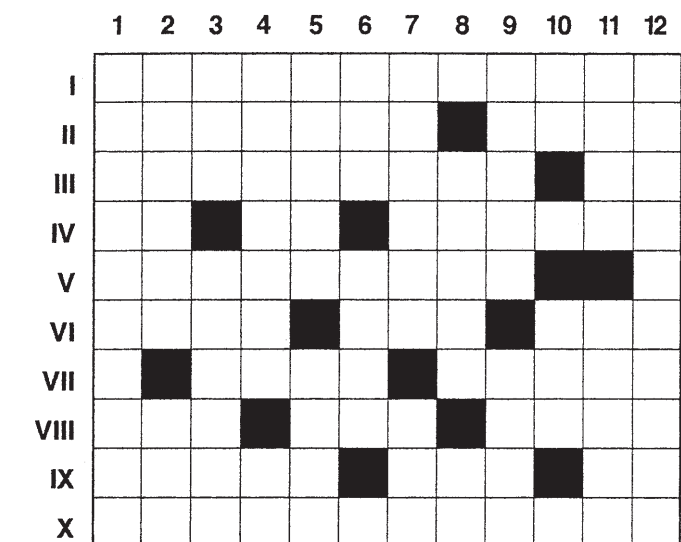
Résultat de la vente au château de Cheverny, dimanche 4 juin, étude Rouillac.

- **Table de milieu en bois sculpté et doré**, décor « à l'égyptienne », époque Louis XVI. 332 000 F, 50 700 €.
- **Couvercle de sarcophage momiforme** en bois sculpté et peint, Égypte, 21^e dynastie. 182 800 F, 27 900 €.
- **Commode en laque du Japon** estampillée B.V.R.B., époque Louis XV. 2,875 millions de francs, 438 910 €.
- **Un bas de tricot de soie** ayant appartenu au pape Pie IX (qui sera canonisé en octobre prochain). 6 600 F, 1 014 €.
- **Soulier en soie bleue** ayant appartenu à la duchesse de Choiseul, fin XVIII^e. 12 184 F, 1 860 €.
- **Double portrait de mousquetaire**, dessin au pastel de Picasso daté 1968, 74 sur 52 centimètres. 800 000 F, 122 137 €.
- **Voiles à Chatou**, toile de Maurice de Vlaminck réalisée en 1905, 54 sur 65 centimètres. 12,627 millions de francs, 1,927 800 million d'euros.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 00 - 137

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Résume un long discours. - II. Prépare les tomates dans les règles de l'art. Appartient à l'homme. - III. Retrouvaille son manuscrit. La valeur du silence. - IV. Devenu DL. Cité antique. Quand il faut soutenir les sons. - V. Un bon exercice au réveil. - VI. Se commande d'un doigt. Le septième est le grand dernier. Marque l'indifférence. - VII. Laissés en partant. Releva les plats plats. - VIII. Sur place. Négatif ou positif, il a perdu sa neutralité. Dimension. -

IX. Difficile de s'en débarrasser. Réside au coup de peigne. Voyelle. - X. Vit à nos crochets.

VERTICALEMENT

1. Pour toujours. - 2. Discrètement réservé au public. Son indice a la cote. - 3. Mesure comparative. Il n'y a plus de temps à perdre une fois prononcé. - 4. Effarouchée. Dans l'heure. - 5. S'étale sur la couverture pour se faire voir. Sur la Loire mais dans le Loiret. - 6. C'est grâce à elle que la télé garde la mémoire. Un rac-

courci pour une déviation. - 7. Manifester son humeur. Va droit au chœur. - 8. Petit passage. Bouts de persil. - 9. Coule en Angleterre. Plate, elle est appréciée à table. - 10. Vient d'avoir. Label écolo. - 11. Allure naturelle. Problèmes d'ados. - 12. De l'air dans la tuyauterie.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 00 - 136

HORIZONTALEMENT

I. Contraceptif. - II. Eperons. Orge. - III. Négociations. - IV. Drapas. Ere. - V. Rat. Détrônai. - VI. Itinérante. - VII. Lifts. Bée. Si. - VIII. Lû. Do. Rapt. - IX. Onduleur. Die. - X. Episserons.

VERTICALEMENT

1. Cendrillon. - 2. Opération. - 3. Négatif. Dé. - 4. Trop. Nteup (pente). - 5. Rocades. Li. - 6. Aniser. Dés. - 7. CSA. Tabous. - 8. Terme. Rê. - 9. Poiroter. - 10. Troène. Ado. - 11. IGN. Spin. - 12. Festivités.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

L'ART EN QUESTION N° 173

En collaboration avec



Plus sur Nina

UN AN après la mort d'Edouard Manet, soit en 1884, le public découvre le portrait que l'artiste avait réalisé en 1873 d'après Nina de Callias, portrait connu aujourd'hui sous le titre de *La Dame aux éventails*. 1884, c'est également la date de la mort, à quarante et un ans, de Nina de Villard, qui a adopté depuis quelques années le nom de jeune fille de sa mère.

A la fin des années 1860, séparée d'un mari instable, Nina règne dans son salon sur un monde progressiste, composé des poètes du Parnasse contemporain et de journalistes républicains. Après les événements de 1870-1871, elle fuit la répression qui la menace pour avoir accueilli des républicains impliqués dans la Commune. De retour de Genève, Nina renoue avec ses activités, mais c'est une nouvelle génération d'artistes qui fréquente son salon, car, parmi les anciens amis, peu lui demeurent fidèles. En 1877, la rupture avec



COLLECTION ANDRÉ SCHÜCK

Charles Cros (1842-1888) « Nina de Villard au piano », vers 1874. Collection André Schück. Au Musée d'Orsay jusqu'au 16 juillet pour l'exposition « La dame aux éventails, Nina de Callias, modèle de Manet ».

Charles Cros, au terme d'une liaison de dix ans, contribue à lui faire perdre une raison déjà fragilisée par les nuits de veille et l'abus d'alcool. Auteur du portrait de Nina présenté ici, poète, Charles Cros est également à l'origine de plusieurs inventions dont celle d'un appareil qui précède le phonographe d'Edison, il s'agit du :

- Paléocapteur ?
 - Paléophone ?
 - Phonocapteur ?
- Solution dans Le Monde du 16 juin.**
- Solution du jeu n° 172 paru dans Le Monde du 2 juin.**
Léon Blum a été député de Narbonne de 1929 à 1940.

DISPARITIONS

Henri Lacombe

Un pionnier de l'océanographie française

L'Océanographe Henri Lacombe est mort dimanche 4 juin à l'âge de quatre-vingt-six ans. Né le 24 décembre 1913 à Nîmes, cet ancien de l'Ecole polytechnique a été, de 1955 à 1982, le premier titulaire de la chaire d'océanographie physique au Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Il fut le « véritable père fondateur de l'océanographie physique universitaire », estime le professeur Maxence Revault d'Allonnes, qui dirige aujourd'hui son ancien laboratoire au Muséum.

Henri Lacombe eut la chance de « se trouver là au bon moment, au bon endroit et, surtout, avec les qualités requises » quand, au début des années 60, le général de Gaulle décida de développer la présence française en matière de recherche océanologique, se souvient Lucien Laubier, directeur du Centre d'océanologie de Marseille (université de Méditerranée, CNRS). Avant d'entrer au Muséum, il avait, durant la seconde guerre mondiale et jusqu'en 1955, mené des recherches en matière de détection et de propagation sonore sous-marines. A ce titre, il avait eu accès aux anciens dragueurs de mines que la marine nationale avait transformés en navires de recherche. Cette expérience, rare à l'époque, lui fut très utile au sein du Comité d'exploitation des océans, créé en 1960 à la Direction générale des la recherche scientifique et technique (DGRST), où, estime Lucien Laubier, « il a pris une grande part au développement des moyens modernes de l'océanographie de large française. C'est un peu à lui, précise ce dernier, que

l'on doit les qualités nautiques du Jean-Charcot », le premier navire océanographique français lancé en 1965.

Il a ensuite dirigé ou organisé de nombreuses campagnes de recherche en mer, souvent internationales (en particulier dans le cadre de l'OTAN). Ses travaux portaient notamment sur les mesures de flux entre l'Atlantique et la Méditerranée au niveau de Gibraltar, et sur les échanges entre les eaux de surface et celles des grandes profondeurs. Il a eu, explique Lucien Laubier, l'idée de prendre la Méditerranée comme « modèle d'océan » pour étudier plus facilement et à échelle plus réduite les phénomènes de « circulation thermohaline », ces puissants courants marins qui, dans l'Atlantique et le Pacifique, ont une influence fondamentale sur le climat.

Henri Lacombe a, par ailleurs, assumé de multiples responsabilités dans les organismes nationaux ou internationaux. Il fut, notamment, membre du comité scientifique et technique du Comité national pour l'exploitation des océans (Cnexo, 1967-1974), président de la section océan-atmosphère au comité national du CNRS (1971-1975), vice-président, puis président de la commission intergouvernementale de l'Unesco (1964-1967), président de l'Association internationale des sciences physiques de l'océan (1971-1975). Il était membre de l'Académie de marine depuis 1976 et membre de l'Académie des sciences depuis 1973.

Jean-Paul Dufour

Le général Maurice Redon

Un grand résistant

LE GENERAL MAURICE REDON, grand résistant, est mort lundi 29 mai à Paris. Né le 20 février 1905 à Albertville (Savoie), ancien élève de Saint-Cyr et artiller de formation, Maurice Redon sert dans l'armée ex-coloniale (les troupes de marine, aujourd'hui) en Indochine, puis à Madagascar jusqu'en 1938. Fait prisonnier en 1940, il parvient à s'évader et il entre dans la Résistance en 1942. Il est chef des corps francs du Tarn, avant de prendre le commandement de la brigade de Toulouse et de devenir, en 1944, chef des Forces françaises de l'intérieur (FFI) au sein du 2^e corps de la 1^{re} armée française, que commande alors Jean de Lattre de Tassigny, élevé plus tard à la dignité de maréchal de France.

Dès la fin de la guerre, Maurice Redon sert, de nouveau, en Indochine jusqu'en 1950, date à laquelle il est nommé chef du service des affaires générales au secrétariat permanent de la défense nationale, à Paris. Entre 1951 et 1953, il commande les forces du Laos, un des territoires indochinois sous souveraineté française.

En 1954, Maurice Redon est chef de l'état-major particulier de Robert Buron, ministre de la France d'outre-mer dans le gouverne-

ment de Pierre Mendès France, qui négocie l'indépendance des Etats d'Indochine suite à la défaite de Dien Bien Phu. A ce poste, il sera promu général de brigade. L'année suivante, il est chef de l'état-major particulier d'Henry Laforet, secrétaire d'Etat à la défense nationale et aux forces armées dans le gouvernement Edgar Faure.

Le général Redon commande ensuite la 2^e division d'infanterie, qui est engagée dans la zone opérationnelle de l'Est constantinois, et la subdivision de Bône (Algérie). En 1957, il commande l'aviation légère de l'armée de terre (ALAT), qui regroupe la force des hélicoptères, et, en 1959, il est adjoint au commandant supérieur des forces armées dans la zone de défense de l'Afrique-Occidentale française (AOF) depuis le Togo.

En novembre 1962, il demande à quitter l'uniforme par anticipation. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et de la croix des théâtres d'opérations extérieures (TOE), de la médaille de la Résistance et de la croix de la Valeur militaire, le général Maurice Redon était grand-croix de l'ordre national du Mérite et grand-officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ LE VICE-AMIRAL D'ESCADRE FRANCIS LAINÉ est mort vendredi 2 juin à Ville-d'Avray (Hauts-de-Seine). Né le 16 octobre 1909 à Brest (Finistère), ancien élève de Navale, Francis Lainé a notamment commandé, avec le grade de capitaine de vaisseau, entre 1955 et 1957, le porte-avions *La Fayette*, engagé en Indochine, puis, durant la campagne de Suez (Egypte), quand Britanniques, Français et Israéliens voulurent s'opposer par la force au régime du colonel Nasser. Promu vice-amiral en 1961, il commande les porte-avions et l'aviation embarquée avant d'occuper, en 1963, le poste de commandant supérieur de la base stratégique de Mers-el-Kébir, que le nouvel Etat algérien concède à la France, puis celui de commandant les forces sous-marines en 1964. En 1965, le vice-amiral d'escadre Lainé est nommé préfet maritime de Toulon (Var). Il commandera en 1967 et jusqu'à son départ de la marine, en 1970, l'escadre de l'Atlantique. Titulaire de la croix de guerre 1939-1945 et des théâtres d'opérations exté-

rieurs, Francis Lainé était grand-croix de l'ordre national du Mérite et grand-officier de la Légion d'honneur.

■ MAURICE FRAUDEAU, ancien député (UDR) de l'Essonne, est mort samedi 3 juin. Né le 25 mai 1924 à Paris, Maurice Fraudeau a été instituteur, puis professeur de lycée, avant d'être détaché au Commissariat à l'énergie atomique, au Centre d'études nucléaires de Saclay. De 1960 à 1969, il est devenu membre de cabinets de plusieurs ministres, dont Louis Terrenoire, Jacques Marette, Christian Fouchet, Joseph Comiti. Maire de Gometz-la-Ville (Essonne) de 1971 à 1977, Maurice Fraudeau a été député de l'Essonne de 1969 à 1973 après que Léo Hamon, dont il était le suppléant, eut été nommé au gouvernement.

■ FRÉDÉRIC DARD, écrivain, père du commissaire San Antonio, est mort mardi 6 juin d'une crise cardiaque à son domicile de Bonnefontaine (Suisse). Il était âgé de soixante-dix-huit ans (*lire page 32*).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Marie-Jeanne ANDRÉ est heureuse d'annoncer la naissance de son petit-fils,

Abraham Christian Claude,

le 2 juin 2000, au foyer de

Aurélien ANDRÉ
et
Rozenn SINSARD.

33, boulevard Maréchal-Foch,
3, rue Gay-Lussac,
38100 Grenoble.

— Paris. Dole. Madrid.

Merci à
Valérie et Sébastien.

Bienvenue à toi

Oscar ALONZO,

6 juin 2000.

Tes grands-parents ravis.

Stéphanie et Sebastian HOCKLIFFE et leur fils Henry sont heureux d'annoncer la naissance de

Helen,

le 3 juin 2000, à Paris.

Laelitia MÉZIÈRE,
Patrick SPANGARO,
et Maxime,
annoncent la naissance de

Tristan,

le 2 juin 2000, à 15 h 35.

17-25, rue de Clignancourt,
75018 Paris.

Anniversaires de naissance

— Soixante ans, le 9 juin 2000. Ça vaut bien une annonce dans *Le Monde*.
Heureux anniversaire à

Pierre WURTZ.

Eléonore, Mathilde et Evelyne.

Mariages

Pierre CAPPERON
et
Patricia GUAY

sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité.

124, rue Marius-Aufan,
92300 Levallois.

Départs à la retraite

— Auvers-sur-Oise. Alger.
Noisy-sur-Oise. Rabat.
Cergy. Paris. Montpellier.

Amis, collègues, élèves, militants...

Gérard BROUSSE

vous donne rendez-vous le 16 juin 2000.

Tél. : 04-67-65-32-66.

Décès

— Le président et le conseil d'administration de la Fondation Casip-Cojasor ont la tristesse de faire part du décès, le 6 juin 2000, de

M. Samuel AMARAGGI,
membre de son comité d'honneur,
grand philanthrope,
fondateur de l'Hôtel social,
de la « Mapad Amaraggi »
et du « Service d'entraide
aux personnes isolées et âgées ».

Les obsèques ont eu lieu ce jour.

8, rue de Pali-Kao,
75020 Paris.

— Danielle, son épouse,
Jean et Alice, ses enfants,
Jeanne et Pauline, ses petites-filles,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

Paul BARZILAY,

survenu le lundi 5 juin 2000, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-onze ans.

Les obsèques auront lieu vendredi 9 juin, à 14 h 45, au cimetière nouveau de Neuilly, à Nanterre.

5, avenue de Bretteville,
92200 Neuilly-sur-Seine.

paringer

De **4 900 F** à **8 500 F**

Le corps est votre monture la plus sûre ! Ne le flânez pas, ne le désarticulez pas. Voici un nouvel art de dormir.

Lit double gigogne
directoire sur
lattes, métal
noir. 2 matelas
"densiflex" ou
laine et crin.

Modèle proposé

Doubles housses déhoussables,
coton écar, 2 oreillers, 2 traversins.

121, rue de Cherche-midi, 66 - Tél. 01 42 22 22 08
12, rue de la Chaise, 74 - Tél. 01 45 44 10 44

— M^{me} Jacqueline Brulez,
son épouse,
Bernard, Jacques, Patrice Brulez,
ses enfants,
Sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Guy BRULEZ,
conservateur
des hypothèques honoraire,
chevalier de la Légion d'honneur,
chevalier de l'ordre national
du Mérite,
chevalier des Palmes académiques,

survenu à Dijon, à soixante-quatorze ans,
le 4 juin 2000.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité
familiale le 8 juin.

Il repose au cimetière de Neuilly-
l'Evêque, commune chère à son cœur.

4, rue du Mont,
52360 Neuilly-l'Evêque.

— M^{me} Paule Calmels,
son épouse,
M^{me} Virginie Calmels,
sa fille,
ont la très grande douleur de faire part du
décès de

M. Jean-Marie CALMELS,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier dans l'ordre national
du Mérite,

survenu à Chartres, le 29 mai 2000, à
l'âge de soixante-quatorze ans.

L'inhumation a eu lieu le 2 juin, dans la
plus stricte intimité selon la volonté du
défunt.

60, rue de Launay,
28000 Chartres.

— Bohumil, Miléna,
Yaroslav et Lubomir
font part du décès de leur père

le pasteur Kornel HALAT,

samedi 27 mai 2000, à l'âge de soixante-
seize ans.

471, avenue des Etats-du-Languedoc,
34000 Montpellier.

— M. Claude H. Breteau,
son mari,
Ameur et Mireille Badani
et leur fille,
M^{me} Karima Sahli Larbi Chérif,
sa sœur,
M^{me} Ildha Sahli,
sa nièce,
ont la douleur de faire part du décès de

M^{me} Khania LARBI CHÉRIF,

survenu le 18 mai 2000, dans sa
cinquantième année, des suites d'une
longue maladie.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus
stricte intimité.

« Des profondeurs je crie vers toi... »

2, square Grangé,
75013 Paris.

— Le docteur et M^{me} Jean Lavielle,
M. et M^{me} Frédéric Lavielle,
M. Pierre Lavielle,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{me} Lucienne LAVIELLE,
née QUENARDEL.

L'inhumation a eu lieu dans la plus
stricte intimité familiale, à Châlons-en-
Champagne, le 6 juin 2000.

6, avenue Louise-Darracq,
64100 Bayonne.

— Villeurbanne (Rhône).

Edmond Laznikas,
son frère jumeau,
Les familles de Michel, Solange,
Alexandre, Georges et Gilbert Sudarskis,
Ses cousins et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M^{re} Roland LAZNIKAS,

artiste peintre,
membre de l'Académie brésilienne
des Beaux-Arts,
sociétaire des Gens de lettres,
médailles du Sénat
et de l'Assemblée nationale,
grande médaille d'or
de la ville de Marseille,
médailles d'or des villes
de Lyon, Venise, Francfort et Hambourg,
médaille d'argent de la Ville de Paris,

survenu le 3 juin 2000.

L'inhumation a eu lieu ce jour dans la
stricte intimité familiale.

10, rue des Deux-Avenues,
75013 Paris.

— Le président du conseil d'administra-
tion,
Le directeur général,
Et l'ensemble des personnels de
l'Institut de recherche pour le
développement (IRD),
ont la tristesse d'annoncer le décès, le
5 juin 2000, de

Claude MONNET,
géologue, directeur de recherche,
représentant de l'IRD au Mali.

Les messages de sympathie sont à
adresser à :

M^{me} Monnet,
Villa Les Tréfles,
Chemin de l'Ermitage,
06160 Antibes Juan-les-Pins.

— Le président et le secrétaire perpétuel,
Les membres de l'Académie nationale
de médecine
ont la tristesse de faire part du décès de
leur très estimé confrère

le professeur Robert MOREAU,
officier de la Légion d'honneur,
vice-président
de l'Académie nationale de médecine,

survenu à Paris, le 6 juin 2000, à l'âge de
quatre-vingt-quatre ans.

Le secrétaire perpétuel,
Professeur Louis Auquier.

— Jacques et Dominique,
ses fils,
Et leur famille,
ont la tristesse d'annoncer le décès de

Robert PETAT,
ingénieur,

survenu le 2 juin 2000, à Paris.

— M^{me} Brigitte Poirot,
son épouse,
Bertrand Poirot,
Anne-Véronique Saigre
et leurs conjoints,
Ses petits-enfants,
Ses amis nombreux,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Patrick POIROT,

le jeudi 1^{er} juin 2000, à l'âge de soixante
et un ans.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de
Gasville-Oisème, le mardi 6 juin.

12, rue de la Chesnaye,
28300 Oisème.

— M^{me} Louis Polliot,
son épouse,
M. et M^{me} Claude Ogilvie,
M. et M^{me} Gérard Babusiaux,
Les docteurs Michel et Cécile Polliot,
ses enfants,
Ses petits-enfants et arrière-petites-
filles,
Ses frères, beau-frère, belles-sœurs,
Et toute sa famille,
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Louis POLLIOT,
ophtalmologiste honoraire
des Hôpitaux de Paris,

survenu le 5 juin 2000, muni des
sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu dans
l'intimité familiale, à Pierry (Marne).

Une messe sera célébrée à Paris
ultérieurement.

Cet avis tient lieu de faire-part.

32, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

— Le directeur,
Les anciens collègues,
Et tout le personnel de l'Institut
culturel italien,
ont appris avec tristesse le décès de

Sergio SIGNORINI,
professeur attaché
à l'Institut culturel italien (c.r.).

Ils présentent toutes leurs condoléances
à son épouse et à sa famille.

Une cérémonie de recueillement aura
lieu le vendredi 9 entre 14 heures et
16 heures à la chambre funéraire
des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière,
Paris-17^e.

Jean TISSOT

est mort le 8 mai 2000, en Gascogne.

Ses amis,
Sa famille,
Sa compagnie,
le célèbrent en appréciant chaque instant.

— Le président,
Le bureau,
Le conseil d'administration,
Le conseil scientifique,
Et ses collègues de l'Ecole des hautes
études en sciences sociales,
ont le regret de faire part du décès de

Jean WEILLER,
directeur d'études.

Assemblées générales

— L'ANCEF (Association nationale
des centres de ski de fond) informe ses
adhérents de la tenue de son assemblée
générale le 15 juin 2000, à partir de
10 heures, au chalet de la Haute-Joux à
Cerniebaud (Jura).

HANDICAP INTERNATIONAL
organise son assemblée générale annuelle,
le 22 juin 2000, à 18 heures, à la maison
d'accueil Valpré, 1, chemin Chalin,
69130 Ecully.

CARNET DU MONDE
TARIFS AN 2000 - TARIF à la ligne

DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 140 F TTC - 21,34 €
TARIF ABONNÉS 120 F TTC - 18,29 €

NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, PACS
MARIAGES, FIANÇAILLES 550 F TTC - 83,85 € FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 65 F TTC - 9,91 €

THÈSES - ÉTUDIANTS : 85 F TTC - 12,96 €

COLLOQUES - CONFÉRENCES :

Nous consulter

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42 - Fax : 01.42.17.21.36 - mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

Formations

INFORMATIQUE À DOMICILE
formation, dépannage, mise à jour
Tél. : 06-11-43-67-11 et 06-88-82-22-49

Université Paris-VII-Denis-Diderot
Cours de langue
et civilisation chinois
Campus Jussieu, Paris-5^e

Formation diplômante en deux ans,
ouverte à tous.

A l'issue de la formation, possibilité
d'accès en 2^e année de DEUG (titulaires
baccalauréat).

Fréquence hebdomadaire : 2 séances de
langue, 1 séance de civilisation.
Coût annuel : 2 200 francs (parti-
culiers), 6 000 francs (organismes et
entreprises) + droits universitaires.
Début de la formation : octobre 2000.

Renseignements et inscriptions
Tél./fax : 01-44-27-82-95

e-mail sansoucy@paris7.jussieu.fr
Institut Marcel-Granet

UFR langues et civilisations
d'Asie orientale,
tour 45, 4^e étage,
2, place Jussieu, 75251 Paris Cedex 05

Colloques

« Innovation en matière de design »

Une matinée de débats sur le thème de
la créativité britannique et de l'innovation
en matière de design des produits.

Le jeudi 15 juin 2000, de 10 heures à
12 h 30.
The British Council,
9, rue de Constantine, Paris-7^e.
Tél. : 01-49-55-73-62.

Conférences

— M. John Searle, professeur de philo-
sophie à l'Université de Californie, à Ber-
keley, prononcera cette année les confé-
rences Jean-Nicod de philosophie
cognitive sur le thème :

« La rationalité en action »

et recevra le prix du même nom.

Les conférences auront lieu au Collège
de France, 11, place Marcellin-Berthelot,
Paris-5^e. Conférence inaugurale le 15 juin,
à 16 h 30, dans l'amphithéâtre Guillaume-
Budé. Autres conférences les 19 juin
(15 heures), 22 juin (17 heures) et 29 juin
(15 heures) en salle 2.

Renseignements : cellule « Sciences
de la cognition » du CNRS.
Tél. : 01-45-07-56-66 - fax : 01-45-07-55-60.

Cours

Découvrez l'informatique chez vous
avec le premier organisme de formation
à domicile. Prise en main du matériel,
Internet, bureautique.
ALDISA. Tél. : 01-46-10-50-32

Séminaires

— 1^{er} juillet, Paris : séminaire organisé
par la Fédération des aveugles de France
sur L'Intégration des personnes
réfugiées handicapées.
Unesco, salle VI. Entrée libre,
inscription au : 01-44-42-91-91.

Communications diverses

La Maison des écrivains
53, rue de Verneuil, Paris-7^e

Cycle *Revue en vue* : mercredi 14 juin,
20 heures.

LITTÉRATURE Frédéric Dard, auteur de la série des San-Antonio, est mort des suites d'une crise cardiaque mardi 6 juin dans sa maison de Bonnefontaine, près de Fribourg,

en Suisse, pays où il vivait depuis 1978. Il aurait fêté ses soixante-dix-neuf ans le 29 juin. Il est inhumé jeudi 8 juin près de Bourgoin-Jallieu (Isère), la ville où il est né. ● Plus de

300 livres depuis 1949, dont 190 signés San-Antonio – le dernier, *Napoléon pommier*, est sorti le 11 mai –, 220 millions d'exemplaires vendus à travers le monde... c'est,

avec Simenon, l'un des phénomènes éditoriaux et littéraires les plus spectaculaires de ce siècle. ● « *Merveilleux auteur de la main gauche* », selon Cocteau, qui l'admirait, Frédéric

Dard était formidable inventeur de langue, un jongleur de l'argot, qui a créé plus de vingt mille néologismes. A partir des années 60, son œuvre a été étudiée à l'université.

Frédéric Dard, une langue verte et bien vivante

L'écrivain Frédéric Dard, père de San-Antonio, est mort mardi 6 juin dans sa maison de Bonnefontaine, près de Fribourg, en Suisse, des suites d'une crise cardiaque, à l'âge de soixante-dix-huit ans

PLUS DE 300 ŒUVRES publiées depuis la fin de la guerre, un total de quelque 220 millions d'exemplaires vendus : San-Antonio constitue l'un des phénomènes littéraires français les plus singuliers et les plus rentables de ce siècle. Authentique auteur de polars, fidèle au son et au touché du clavier d'une vieille IBM à boule, là où d'autres continuent d'exister sans prestige apparent, Frédéric Dard a assis son succès et sa respectabilité sur les rayonnages des kiosques de halls de gare, entre sensationnel et fait divers. Dévorées sous les couvertures à la lueur d'une lampe de poche par des générations d'adolescents friands de sa langue verte et des exploits sexuels de son héros, puis relues par autant d'adultes qui retrouvaient une fraîcheur perdue et dont certains découvraient, à contrecoup, un auteur terriblement sombre, les aventures du bouillant commissaire San-Antonio, maître dans l'art de la volupté et champion de l'intrigue tarabiscotée, subjugué par leur étonnante longévité.

Frédéric-Charles-Antoine Dard naît le 29 juin 1921 à Jallieu (Isère). Comme cela se fait couramment dans les milieux modestes, ses parents le confient à la garde de sa grand-mère. La tendresse de Claudia Berlet pour son petit-fils, affecté à la naissance d'une atrophie du bras gauche, n'a d'égal que la voracité à lire qu'elle s'applique à lui transmettre. Frédéric Dard rendra un perpétuel hommage à sa Bonne-Maman – Félicie, la mère du commissaire San-Antonio, ce serait elle. Au début des années 30, l'entreprise familiale ne survit pas à la crise. Des huisseries emportent les derniers meubles. Frédéric Dard évoquera souvent cet épisode qui lui a fait vivre ses premiers moments mêlés de chagrin et de honte.

La famille s'installe à Lyon. Dans la cour de récréation d'une école primaire de la ville, l'enfant va commencer à développer son tempérament littéraire. Convoquant, pendant l'interclasse, un auditoire toujours grandissant, il n'a pas son pareil pour raconter des histoires. Les premiers comptes rendus de film cèdent le pas à l'invention. Son imaginaire en surchauffe lui confère une disposition qui facilitera sa vocation future. Mais, pour l'heure, sa fa-

mille le destine au métier de comptable, lui qui pourtant manifeste une évidente sensibilité aux belles lettres plutôt qu'aux chiffres longs.

C'est l'oncle Gustave qui a l'idée de promouvoir les talents littéraires de son neveu auprès de Marcel E. Grancher, client du garage où Gustave est mécano. La scène est relatée avec un certain charme naturaliste par François Rivière dans l'ouvrage qu'il a consacré à l'écrivain (*Frédéric Dard ou la vie privée de San-Antonio*. Fleuve Noir, 1999).

Auteur renommé sur la place lyonnaise, Grancher est le fondateur et le directeur du *Mois à Lyon*, publication consacrée à l'actualité culturelle de la ville, et des édi-

Frédéric Dard, l'auteur, a toujours voulu, sans vraiment y parvenir, se démarquer de son double encombrant. Par timidité, pudeur ou fatalisme

tions Lugdunum. Leur première rencontre a lieu dans l'appartement de Grancher : « *Et c'est alors, écrit ce dernier, que je découvris ses yeux, et immédiatement tout fut changé. Des yeux d'un bleu de lapis, immenses, très beaux, très purs, et pourtant chargés d'un émoi attestant une sensibilité, une qualité réceptrice exceptionnelles...* » En octobre 1937, l'adolescent inquiet qui se rêvait journaliste est engagé comme garçon de course au *Mois à Lyon*.

La tâche a beau n'être pas glorieuse, le jeune Dard la remplit avec opiniâtreté. Elle lui permet de se maintenir dans un milieu propice aux rencontres. Léon Charlaix est de celles-là. Charlaix est un excentrique, un être déchu de sa gloire et de sa richesse – il aurait été consul de la République de Salvador – qui avoue son attachement aux idéaux du communisme. « *Un pessimiste, un anxieux et un tendre* », se souvient Frédé-



FRANCK COURTIÈS

Frédéric Dard dans sa résidence suisse en 1995.

ric Dard. Charaix lui fait découvrir Louis-Ferdinand Céline. Pour des raisons opposées à celles qui font de Simenon un modèle dont il se sent si proche, il voit dans l'auteur de *Mort à crédit* une référence. Absolue en même temps qu'insurpassable.

Alors qu'éclate la guerre, il rédige ses premiers articles sur des sujets locaux. En 1940, il publie *La Peuchère* aux éditions Lugdunum. Puis, contes, pièces de théâtre, romans et nouvelles se succèdent. En 1945, paraît *La Mort des autres*, neuf nouvelles sombres et morbides avec la guerre pour toile de fond. Ce recueil préfigure ce qui sera l'un de ses matériaux de prédilection, l'arbitre de tous ses ébats, la mort, toujours si proche. « *La mort, dira-t-il, qui se prend les pieds dans le tapis de la langue, du jeu et de l'ironie.* » En postface à cette série de nouvelles, il écrit : « *J'ai dit à la mort : en somme, la mort des autres n'a pas tellement d'importance.* »

Au lendemain de la guerre, la « Série noire » fournit son lot d'influences. Une esthétique venue d'Amérique, Peter Cheyney en tête, devient la nouvelle vogue : « *De l'action, de l'angoisse, de la violence sous toutes ses formes et, particulièrement, les plus honnis du tabassage et du massacre* », explique Marcel Duhamel, le créateur de la célèbre collection chez Gallimard. Dard écrit *Une aventure vénitienne* de Teddy Laution et de Betty Rumba, un conte à la manière de Cheyney, chez l'éditeur lyonnais Jacquier.

Le 1^{er} juillet 1949, Jacquier publie *Régalez-lui son compte !, ou les révélations de San-Antonio*. Pour la première fois apparaît le pseudonyme qui fera la fortune littéraire de son auteur et mettra en branle

l'une des plus prolifiques « machines à écrire » de ce siècle.

« *Comme on entre la religion* », Dard s'installe à Paris avec Odette, sa femme, et ses deux enfants. Il espère toujours poursuivre une carrière de journaliste, mais Armand De Caro, qui vient de fonder les Editions Fleuve noir, en décide autrement. La « petite histoire » veut qu'il ait découvert son premier « San-Antonio » chez un bouquiniste de la rue du Caire à Paris.

Les temps sont encore durs pour Dard, mais De Caro, dont les poulains s'appellent Michel Audiard et Jean Bruce (père du futur OSS 117), pressent qu'il y a là un filon à exploiter : « *Frédéric Dard est un type raisonnable, c'est San-Antonio qui a un art.* » L'éditeur saura réguler cette ressource et la faire fructifier. En 1950, le Fleuve noir publie *Laisse tomber la fille*, dont la couverture s'agrémentait des premières pin-up signées Michel Gourdon. Puis ce seront *Les souris ont la peau tendre*, en 1951, *Mes hommages à la donzelle*, en 1952...

La mécanique s'intensifie et De Caro instaure son système : l'auteur devra fournir jusqu'à six San-Antonio par an. Le ton libre et leste de San-Antonio attise les succès. Les tirages atteignent des chiffres vertigineux. 100 000 exemplaires au bout de six ans, et en 1964, un million avec *L'Histoire de France vue par San-Antonio*, qui met en scène la truculence de Béruvier, inséparable comparse du commissaire, sorte de gros dégueulasse – repoussant, mais irrésistible – à travers les âges.

Dard se vit comme un ouvrier de la plume, un pisse-copie et, en marge de ses romans, il signe pièces et adaptations de théâtre,

dialogues et scénarios de films. Lui qui aime tant l'intimité des tête-à-tête, il fait, à son corps défendant, l'objet d'hommages publics.

Ses laudateurs ont pour nom Cocteau, qui le qualifie dans une correspondance de « *merveilleux auteur de la main gauche* » ou Du-tour, qui voit en lui « *un enfant de Molière et de Courteline* ». Pour d'autres, sa particulière « *combinaison des mots* » pourrait l'apparenter à la mouvance de Tel Quel et, en 1965, le Centre de sociologie

des faits littéraires de l'université de Bordeaux, mené par Robert Escarpit, consacre un séminaire au phénomène San-Antonio.

Frédéric Dard est célèbre et riche, mais cela ne parvient pas à éteindre ses interrogations, à atténuer ses tourments. « Le commissaire San-Antonio (l'écrivain Frédéric Dard) a frôlé la mort », titre France-Soir dans son édition du 30 septembre 1965. La veille, complètement ivre, l'écrivain a tenté de se pendre à une poutre de sa villa des Mureaux.

En 1969, Frédéric Dard épouse Françoise De Caro, la fille de son éditeur. Le couple s'installe en Suisse, loin du tumulte parisien. Le 23 mars 1983, selon un scénario presque identique au roman qu'il est en train d'écrire, un drame nouveau le frappe. Sa fille Joséphine, treize ans, est enlevée pendant son sommeil. Le ravisseur est arrêté six jours plus tard, et Joséphine retrouve sa famille, sauvée mais profondément marquée. Dans son apaisante retraite, malgré les épreuves, le système San-Antonio continue de bien fonctionner.

Dans les années 80, il trouve son dernier rythme : quatre « San-Antonio » par an et un « roman d'une autre encre, d'une autre langue » publié tous les deux ans, en grand format. *La Vieille qui marchait dans la mer* (1988), « ultime lamento à Bonne-Maman » et « point d'orgue de l'œuvre tout entière », selon François Rivière, *Ces dames du Palais Rizzi* (1994) ou *Le Dragon de Cracovie* (1998) sont des romans de cette encre.

Frédéric Dard, l'auteur, a toujours voulu sans vraiment y parvenir se démarquer de son double encombrant. Par timidité, pudeur ou fatalisme. En 1966, à bord du paquebot *Pasteur* qui l'emmenait visiter le Brésil au côté de Françoise, il écrit à sa fille Elisabeth : « *... Je suis mort, Zabeth, reste plus que San-Antonio, un magnifique San-Antonio qui émerge, qui croit, qui s'impose sans que je le veuille. Lui seul a vraiment quelque chose à dire.* »

Jean-Jacques Larrochelle

« Mes délirades »

« Créateur d'un nouveau langage, à ce qu'il paraît, avec du génie plein la musette, je bougresse, trans-gresse, digresse, tendresse !

Y en a qui détestent, d'autres qu'aiment.

Faut panacher : un coup pour les glandus, un coup pour les géniaux, pas feignasse, l'Antonio. Tout-terrain, façon

Range Rover, j'ai les quatre roues motrices, plus mes roupettes ; ça permet d'escalader les connards et les futés, les assombrés de la coiffe et les lumineux du battant. Note que,

compte tenu du pourcentage, je vais plutôt à la facilité : calembredaine, poil au nez, main de masseur, étoile à matelas, Bonaparte manchot, la lyre... Je contrepète, pète, débloque, apeuprèse avec entrain (de marchandises). T'en prends, t'en lèches. J'ai pas peur des mots.

C'est une fière luronne, la langue française. Seulement, elle en a marre d'être respectée. Elle s'engourdit. Se stérilise. Elle aime les claques sur les fesses, comme toutes les vraies femmes ! Pan-pan cul-cul sur ses grosses miches ! Ça les fait jouir ! »

Texte extrait de *Mes délirades*, coédition Radio France-Fleuve Noir, 1999. 356 P. 79 F, 12,04 €.

Chapelle Saint-Louis de la Salpêtrière
47 boulevard de l'Hôpital, 75013 Paris

VANA XENOU
« Mystères d'Eleusis »

du 2 au 24 juin 2000
tous les jours de 8h30 à 18h30

« Cet ami de nos voyages »

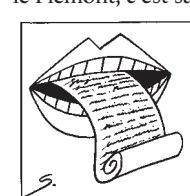
Jacques Chirac a salué en Frédéric Dard « *l'un des magiciens de la langue française, un de ceux qui l'inventaient sans cesse pour mieux la goûter* ».

« *Ce matin, notre langue a perdu l'un de ses magiciens, l'un de ceux qui avaient apporté à ses couleurs, à sa truculence, à sa force, l'un de ceux qui l'inventaient sans cesse pour mieux la goûter* », écrit le chef de l'Etat dans un communiqué rendu public par l'Élysée.

« *Frédéric Dard, San-Antonio, amoureux des mots et de style, emporté par sa verve créatrice, profondément iconoclaste, était un écrivain immensément généreux, capable de tout donner, le rire, le plaisir, l'émotion, la tendresse. Ce compagnon de tous, cet ami de nos voyages, nous manquera* », ajoute-t-il.

« Poète au tempérament d'équarisseur »

« Demain, au moment de trépasser, il disposera de quelques secondes d'horreur pour comprendre que ce qu'il est venu chercher dans le Piémont, c'est sa mort.



VERBATIM

Elle l'attendait à Cuneo, comme elle sait attendre à Samarcande ou ailleurs. Il recevra alors la révélation de ce rendez-vous grandiose. A l'instant suprême, Deuil aura droit à l'infinie résignation qui rend le « passage » aisé.

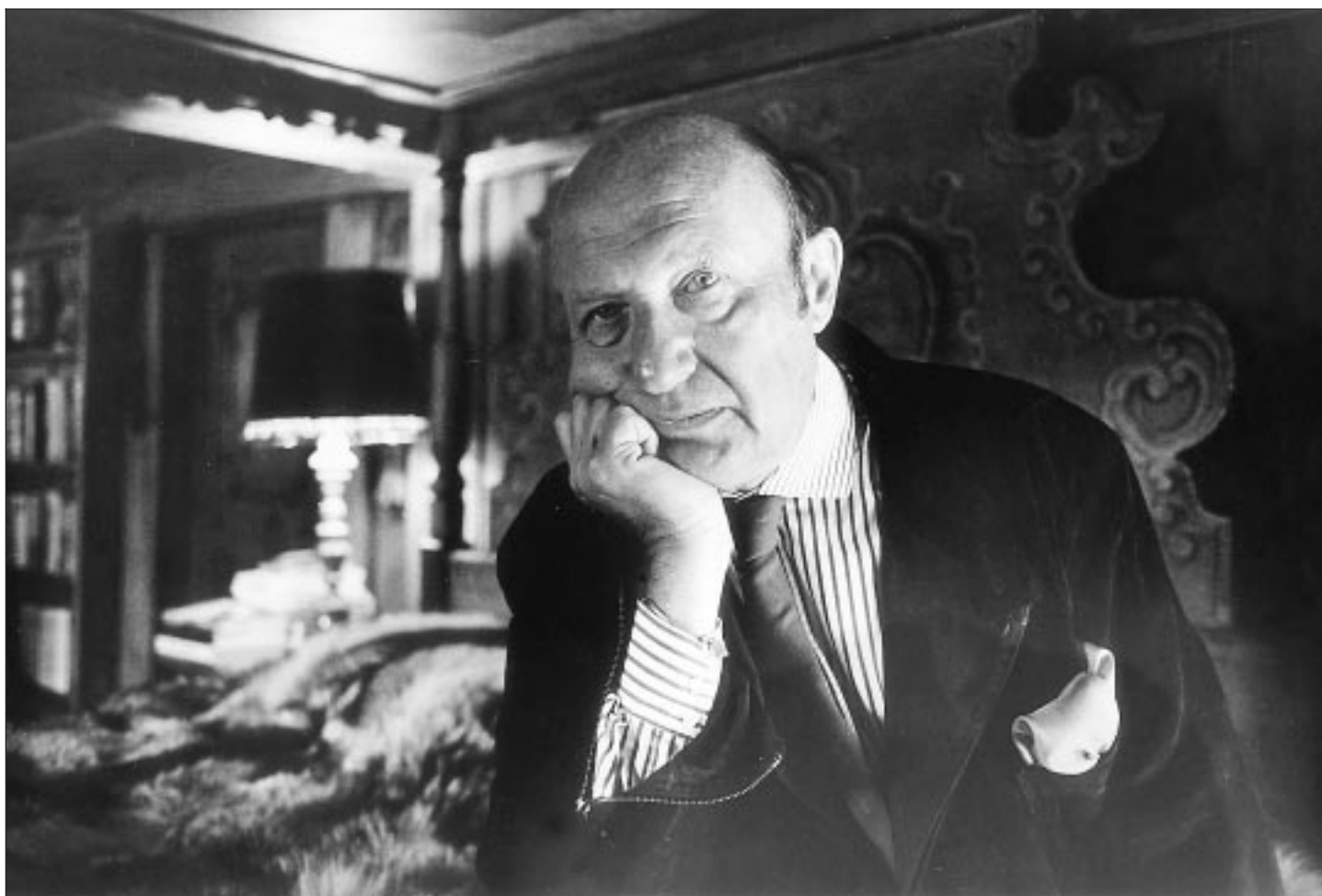
Depuis combien d'années est-il prisonnier de sa fatalité, pareil à l'insecte sous un verre renversé ? Très exactement depuis cette bourrade funeste donnée à une gamine

au bord d'un trou plein d'eau ? N'a-t-il pas, après ce premier geste de destruction, vécu un destin condamné ? Les meurtres qui l'ont suivi auront été la confirmation répétée de ce choix terrible ; la marque indélébile de sa marginalisation. Il avait trouvé une manière de « s'exclure » en secret ; de ne plus jamais vivre normalement et d'être une espèce de proscrit clandestin.

Ses actes irréparables le laissaient en paix avec sa conscience ; plus justement, il ne se sentait pas de conscience. Poète au tempérament d'équarisseur, il se savait à tout jamais différent et acceptait sans tourments ni satisfactions cette exclusion. »

Ces Dames du Palais Rizzi, Fleuve Noir, 1994.

MAISON EUROPÉENNE DE LA PHOTOGRAPHIE VILLE DE PARIS	12	5/7 rue de Fourcy 75004 Paris Tél : 01 47 78 75 00 © Pour-Moi Le ou Saint
	avr 00	Ouvert tous les jours sauf le lundi, mardi et jours fériés.
	3	MAIRIE DE PARIS
	sept	
EXODES SEBASTIÃO SALGADO		
Kodak Professionnel • LEICA • CANAL+ • Télérama		



« Un merveilleux auteur de la main gauche » selon Jean Cocteau. Frédéric Dard en 1987.

Vingt mille néologismes à son actif

LES REJETONS DE DARD ont-ils de la beauté ? A chaque lecteur d'en juger. Une thèse en Sorbonne leur accorda au moins une belle vigueur. Pour le nombre, il ne craint aucun écrivain français, depuis Rabelais. « J'ai fait ma carrière avec un vocabulaire de trois cents mots, disait-il ; tous les autres, je les ai inventés. » Un dictionnaire de ces créations compte quinze mille entrées, pour environ deux cents volumes et cinquante mille pages. C'était en 1993. Au total, le père de San-Antonio aura sans doute signé vingt mille néologismes !

Ces derniers se rangent en quatre catégories. A la base de sa prose, son fond de sauce dirait-on, domine un argot populaire ininterrompu ; cousin de celui des truands parigots, à ceci près qu'il n'est pas issu collectivement d'un milieu donné, de pratiques réelles, mais fantasmé par une seule personne, si singulier et reconnaissable qu'il vaut signature, au premier coup d'œil.

Deuxième type de nouveautés : des dérivés obtenus par allongement, abréviation, fusions ou bouturages de mots déjà trafiqués. Exemples : un *terlocuteur* pour un *interlocuteur*, *fordempoigner*, *jouvenpucelle*, *accumonceler*. Cette tétatologie volontaire se veut un pied-de-nez à la correction dite « académique » et s'apparente aux *trouffignolages d'adjectifs* dont se sont gaussés Céline, Queneau, Perec, Boudard, Lebreton.

A quoi se mêlent : des tropes ou métaphores, destinées à ridiculiser le langage savant et à faire montre d'une façon sans limite : *lentille concave pour crâne chauve*, *fromagé du psychique pour idiot*. Et bien sûr le classique calembour, mâtiné d'à-peu-près phonétiques, du type *eau-cul-rance* (pour occurrence), *con-cul-pissant* (pour concupiscent), à *lavement* (pour à l'avenant). Là encore, il s'agit de dénigrer ce que le lexique conventionnel peut avoir d'absurde, d'injustifiable, de non-respectable par essence, et d'affirmer le droit au dévergondage, à la grande « partouze » des sons et des sens.

VERDEUR ET FLEUR BLEUE

Partouze ! Le mot est souvent utilisé pour évoquer la bacchanale de mots à quoi ressemble l'écriture selon Dard. Avec la foire aux surnoms - Bérurier n'en reçoit pas moins de 1 300, souvent forgés sur des pataquès biographiques et lui servant de blasons -, ce sont toutes les éventualités de la sexualité qui fournissent le véritable bestiaire, le glossaire central, de l'écrivain. Le pénis ne connaît pas moins de deux ou trois cents sobriquets, de même que le sexe féminin. Les positions sont répertoriées et données pour les caractéristiques décisives des personnages.

Le nombre des accouplements atteint plusieurs centaines par titre, plusieurs dizaines par chapitre. On dirait autant de coupures de

publicité au cœur d'actions qu'elles visent à faire mieux attendre. La tonalité générale est celle de rudoiments quasi cosaques, de la part des deux sexes. Il y a du « beauf » insatiable et fier de le faire savoir, chez Bérurier et ses congénères.

« Pourquoi cette libido à tout va ? », demandai-je un jour à Frédéric, qui était un ami et qui s'amusait à narguer, à travers moi, une Académie où il aurait eu sa place, et où il n'aurait pas dédaigné de mettre un jour son grain de sel. « Pas pour rassembler mon monde, disait-il ; pas besoin de ça, tous des fidèles t'as pas idée, des bigotes de mes zoberies ! Parce que le désir, ça vous prend comme ça, crack ! J'aime que ça prévienne pas, comme tous les bonheurs, comme l'envie d'écrire, tiens... »

La verdure, chez lui, ne contrariait pas le côté fleur bleue, une pudeur de communicant quand il parlait des petites vieilles, les mêmes que coursaient Baudelaire, rappelons-nous, et de sa maman, sacrée celle-là, son jardin secret, son puits de fraîcheur dont le regard bleu pâle gardait le reflet. Ah !, et puis le cul, donc la phrase interminable, la jactance jubilante, c'était façon, pour lui, de défier la mort, au-devant de laquelle son chagrin profond l'avait un jour jeté.

C'était la vie même, la cravate à fleurs fluo qui lui faisait oublier la corde pour se pendre.

Bertrand Poirot-Delpech

Bibliographie

Frédéric Dard est l'auteur d'environ 300 ouvrages. Sous le pseudonyme de San-Antonio : - 170 ouvrages publiés depuis 1951 au Fleuve noir, en poche. Le héros est le commissaire San-Antonio. - 8 ouvrages parus en grand format entre 1964 et 1982 au Fleuve noir et repris chez Pocket. Le héros est Béro. - 9 ouvrages parus en grand format entre 1979 et 1996 au Fleuve noir et repris chez Pocket. Romans de littérature générale sans héros récurrents. Sous la signature de Frédéric Dard : - 29 ouvrages en poche entre 1951 et 1966. Romans noirs sans héros récurrents. - 6 ouvrages grand format entre 1964 et 1976 au Fleuve noir. Pas de héros récurrents. - 1 ouvrage grand format signé Dard/Hossein.



- une quinzaine de romans de 1941 à 1954, chez des éditeurs de province. Jamais publiés au Fleuve noir, sauf *La Crève*. Divers : - 4 ouvrages en poche entre 1952 et 1953 aux éditions de la Pensée moderne, repris au Fleuve noir. Romans policiers dont le héros s'appelle « L'ange noir ». - 4 ouvrages en poche entre 1955 et 1956 dans la collection

« Spécial police » du Fleuve noir. Le héros se prénomme Kaput. - 11 ouvrages en poche entre 1950 et 1963 dans la collection « Espionnage » du Fleuve noir et aux éditions Jacquier. Pseudonyme : Frédéric Charles. - une dizaine de romans parus sous divers pseudonymes (Frédéric Charles, Verne Goody, Cornél Milk, etc.) entre 1945 et 1953 chez divers éditeurs. Jamais réédités au Fleuve noir. - 3 livres pour enfants publiés en 1945, dont un réimprimé par Nathan. - Plus d'une centaine de courtes histoires, nouvelles et contes écrits depuis 1940 sous divers pseudonymes et parus notamment dans des revues.

Le travail de l'écrivain a fait l'objet de nombreuses publications, études, essais ou articles. Nous en présentons ici une courte sélection. ● *Frédéric Dard, ou La Vie privée de San-Antonio*, de François Rivière, éd. Fleuve noir, 1999, 320 p., 129 F, 19,66 €. ● *Dictionnaire San-Antonio*, Le Doran, Pelloud et Rosé, éd. Fleuve noir, 1998. 69,00F, 10,52€. ● *Moi, vous me connaissez ?*, de Pierre Grand-Dewyse, chez l'auteur, Paris, 1994. ● *Sur les pas de Frédéric Dard*,

de Bourgoïn-Jallieu à Lyon, en passant par Saint-Chef, textes et illustrations de Jean-Pierre Rémon, éd. Le Pélican, 1996, 88 p., 185 F, 28,2€.

- *Lettre à Frédéric Dard* (Georges Simenon), présentée par Thierry Gautier, A l'Ecart, 1991.
- *Lettre à San-Antonio* (Jean Cocteau), présentée par Thierry Gautier, A l'Ecart, 1994.
- *Le Monde de San-Antonio*, revue publiée par Daniel Sirach depuis l'été 1997 (1, rue des Moissons, 04000 Digne-les-Bains).
- *Les Pensées de San-Antonio*, Le Cherche Midi éditeur, 1996, 206p., 82 F, 12,5€.

SORTIR

PARIS

Festival Court 18

Le festival culturel du 18^e arrondissement Attitude 18 fait cette année sa première incursion dans le domaine du cinéma et de la vidéo en proposant un festival de courts métrages, Court 18, en partenariat avec la mairie du 18^e, la Femis, le Cinéma des cinéastes et TéléMontmartre. La sélection comporte deux catégories : la catégorie cinéma présidée par Claude Lelouch, avec quinze courts métrages, et la catégorie vidéo présidée par Romain Goupil, avec vingt films de jeunes auteurs. La clôture du festival aura lieu le 13 juin à 20 h 30 avec la projection des films primés. Un prix Beaumarchais et des prix Court 18 seront attribués aux meilleurs films. Pendant toute la durée du festival, des affiches Pathé de films tournés dans les anciens studios Francoeur seront exposés à la Femis. *Cinéma des cinéastes*, 7, avenue de Clichy, 17^e. Jusqu'au 13 juin, 20 h 30. Tél. : 01-53-42-40-20. Reprise du palmarès le 14 juin, à 19 h 30 au Ciné 13, 1, avenue Junot (01-42-54-15-12) et le 15 juin, à 20 heures à la Femis (6, rue Francoeur). Projections en plein air le 10 juin, à 22 h 30 au square Rachmaninov (M^e Porte-de-la-Chapelle) et le 16 juin, à 22 h 30 au square Saint-Bernard (rue Affre). Orchestre de Paris Falla : *La Vie brève*, extraits, Nuits

dans les jardins d'Espagne, *L'Amour sorcier*, *Le Tricorne*. Carmen Linares (chant), Alicia de Larrocha (piano), Rafael Frühbeck de Burgos (direction).

Avant son départ pour le festival de Salzbourg où il donnera l'intégrale des *Troyens*, d'Hector Berlioz, l'Orchestre de Paris honore Manuel de Falla, l'un des grands compositeurs de ce siècle. La présence de la pianiste Alicia de Larrocha est un cadeau supplémentaire : cette immense musicienne est trop rare à Paris pour ne pas se précipiter salle Pleyel.

Salle Pleyel, 252, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 8^e. M^e Termes. Le 8, 20 heures. Tél. : 01-45-61-65-89. De 80 F à 290 F.

Baster

Repéré la première fois en métropole lors d'un festival organisé à Bordeaux en 1989 (Méla), Baster représentait la Réunion aux Découvertes du Printemps de Bourges en 1994. Textes incisifs, messages d'espoir et de tolérance, musiques ancrées à la fois dans le maloya, le séga et ouvertes sur le monde (pour son album, *Black Out*, enregistré à la Réunion en 1998 - distribué par Night & Day -, Baster invitait Tyrone Downie, le clavier de la formation originale des Wailers). *New Morning*, 7-9, rue des Petites-Ecuries, 10^e. M^e Château-d'Eau. Le 9, 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

GUIDE

REPRISES

After Hours

de Martin Scorsese, avec Griffin Dunne, Rossana Arquette, Verna Bloom. Américain, 1985, copie neuve (1 h 38). VO : *Grand Action*, 5^e (01-43-29-44-40).

Blow out

de Brian De Palma, avec John Travolta, Nancy Allen, John Lithgow. Américain, 1981, copie neuve (1 h 47). VO : *Max Linder Panorama*, dolby, 9^e (08-36-68-50-52).

Obsession

de Brian De Palma, Américain, 1976, copie neuve (1 h 36). VO : *Max Linder Panorama*, dolby, 9^e (08-36-68-50-52).

Pulsions (**)

de Brian De Palma, avec Michael Caine, Angie Dickinson, Nancy Allen. Américain, 1980, copie neuve (1 h 45). VO : *Max Linder Panorama*, dolby, 9^e (08-36-68-50-52).

Shock corridor (*)

de Samuel Fuller, avec Peter Breck, Constance Towers, Gene Evans. Américain, 1963, noir et blanc (1 h 41). VO : *Action Christine*, 6^e (01-43-29-11-30).

The Naked Kiss

de Samuel Fuller, avec Constance Towers, Anthony Eisley, Michael Dante. Américain, 1964, noir et blanc (1 h 29). VO : *Action Christine*, 6^e (01-43-29-11-30).

(*) Film interdit aux moins de 12 ans

(**) Film interdit aux moins de 16 ans

TROUVER SON FILM

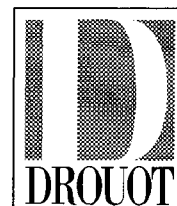
Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 Fmin).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place). *La Madeleine et parvis de la gare Montparnasse*. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

L'Amour en toutes lettres

mise en scène de Didier Ruiz. Mairie du 18^e, 1, place Jules-Joffrin, Paris 18^e.



DROUOT RICHELIEU

9, RUE DROUOT, 75009 PARIS
Tél : 01 48 00 20 20 - Fax : 01 48 00 20 33
Calendrier des ventes au : 01 48 00 20 17
Internet : <http://www.gazette-drouot.com>

Expositions :
la veille de la vente, 11h à 18h
le matin de la vente, 11h à 12h
Régisseur O.S.P., 47, rue Louis Blanc,
92984 LA DEFENSE CEDEX - 01 49 04 01 83

MERCREDI 14 JUIN

- | | |
|------|--|
| S.4- | Dessins anciens et du XIXe. PIASA |
| | JEUDI 15 JUIN |
| S.9- | Importants dessins modernes. Collection Henri M. PETIET. PIASA |
| | VENDREDI 16 JUIN |
| S.1- | Importants tableaux anciens. PIASA |
| S.3- | 14H15 Livres anciens et modernes. Mes LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD. Expert : M. Dominique Courvoisier |
| S.7- | Art nouveau. Art déco. PIASA |
| | SAMEDI 17 JUIN |
| S.9- | 11H et 14H MARCEL DUCHAMP - DADA - SURREALISME Me RENAUD |

LAURIN, GUILLOUX, BUFFETAUD, 12, rue Drouot (75009)

01.42.46.61.16

PIASA. PICARD, AUDAP, SOLANET & ASSOCIES

5, rue Drouot (75009) 01.53.34.10.10

RENAUD, 6, rue de la Grange Batelière (75009) 01.47.70.48.95

Laurent Gaudé / Yannis Kokkos

Avec Jean-Yves Dubois, sociétaire de la Comédie-Française



Du 13 au 29 juin

03 88 24 88 24

www.tns.fr



UNION THEATRES EUROPE

pour la 2^e fois à Paris
Massimo Ranieri
dans
Puleinella
Polichinelle
de Roberto Rossellini - Manlio Santantoni
mise en scène de Maurizio Scaparro
Spectacle en langue italienne sur-titré en français

du 7/6 - 11/6
Théâtre du Rond-Point Champs-Élysées

5 REPRÉSENTATIONS EXCEPTIONNELLES

à cette occasion
"Le Rêve du Sud"
rencontre franco-italienne 9-10 juin
en partenariat avec Le Monde Diplomatique

Réservation 01 44 95 98 10

LE FIGARO

Campagne de presse en Chine contre les dérives de la santé publique

Une opération médiatique, pilotée par les autorités de Pékin, vise à préparer les esprits à de grands changements. A terme, l'introduction du capitalisme est clairement programmée dans les institutions hospitalières

L'HEURE de la grande toilette hospitalière a sonné en Chine. Sus aux frais excessifs, aux erreurs médicales, à l'arrogance et à l'incompétence des bureaucrates affublés de blouses blanches ! Depuis quelques semaines, la presse multiplie les articles critiquant un système de santé dont les travers nourrissent une grogne croissante des usagers. Un chiffre, largement repris dans les journaux, témoigne de ce mécontentement ambiant : les plaintes déposées auprès de l'association des consommateurs (officielle) ont bondi de 30 % entre 1998 et 1999.

Selon le quotidien cantonais *Yangcheng Wanbao*, les défaillances du système hospitalier figurent parmi les principales doléances du public aux côtés des escroqueries immobilières et des tarifs prohibitifs de China Telecom.

L'alourdissement des factures cristallise toutes les frustrations. La santé coûte de plus en plus cher : 12 % d'augmentation annuelle pour les consultations et 10 % pour les hospitalisations. « C'est irraisonnable », tempête le *Wenhui Bao*, qui pointe en particulier l'envol des prix des médicaments. Les actions en justice d'usa-



gers contestant la tarification fantaisiste de certains hôpitaux sont de plus en plus fréquentes. Le *Quotidien de la jeunesse de Chine* raconte le long combat de Wu Daming contre l'hôpital « numéro un » de l'université médicale de Pékin pour obtenir le détail d'une

facture jugée excessive. Il s'est heurté à « un personnel très rude », refusant de lui fournir la moindre justification. L'affaire s'est terminée devant un tribunal.

Plus grave encore, les erreurs médicales sont courantes. Selon *Pékin Soir* (*Beijing Wanbao*), 30 % des diagnostics sont erronés. Il en résulte d'innombrables fautes professionnelles. Les *Nouvelles de la santé* citent l'exemple d'un bébé devenu sourd après avoir été traité pour une diarrhée. Il y a aussi le cas dénoncé par *Pékin Soir* d'une gamine opérée pour une appendicite mais à qui on a enlevé la

trompe. Outre l'irresponsabilité bureaucratique, l'incompétence grossière est à l'origine de tels dérapages. Est-ce le fait qu'il existe tant de « faux médecins » en Chine ? Dans un pays submergé par la vague du mercantilisme, tout s'achète et se vend, y compris les diplômés ou les titres professionnels.

CORRUPTION, TEL EST LE POISON

Le *Quotidien des ouvriers* (*Gongren Ribao*) rapporte le témoignage d'un prétendu médecin qui avoue verser une commission mensuelle à un hôpital de Pékin

pour bénéficier du droit d'y endosser la blouse blanche. Une dépêche de l'agence officielle Chine nouvelle relève que le nombre des nouveaux médecins excède « largement » les effectifs des promotions d'étudiants diplômés, un décalage qui « suggère que nombre de gens non qualifiés exercent la médecine ».

La corruption : tel est le poison. C'est elle qui explique l'envolée des factures car certains médecins prescrivent des médicaments au-delà du nécessaire pour cause de relations douteuses avec l'industrie pharmaceutique. « Le pot-de-vin est courant dans les relations entre les hôpitaux et l'industrie du médicament », écrivent les *Nouvelles commerciales* du *Jiangxi*.

Face à toutes ces dérives, et pour apaiser la colère des usagers, le gouvernement s'efforce de réformer le système. La campagne de presse actuelle est du reste pilotée en haut lieu pour avertir le monde hospitalier de ce qui l'attend. Une première mesure consistera à séparer clairement les revenus de la thérapie de ceux de la vente de médicaments. D'autre part, les hôpitaux devront s'ouvrir à « une variété des formes de propriété », euphémisme signifiant l'entrée du capital privé et étranger. « Il faut introduire des mécanismes de concurrence dans les hôpitaux pour que les gens aient la liberté de choix pour de meilleurs services », dit un officiel cité par Chine nouvelle. La santé va bouger en Chine.

Frédéric Bobin

DANS LA PRESSE

LIBÉRATION

Qu'un « petit juge » fédéral, au terme d'une saga judiciaire riche en rebondissements, ordonne le dépeçage du géant de la nouvelle économie [Microsoft] surprendra peut-être ceux qui ne voient dans les Etats-Unis qu'une jungle capitaliste sans foi ni loi, livrée aux grands prédateurs de l'espèce ultra-libérale. Ce serait oublier que le capitalisme s'y est développé, et n'a prospéré, que dans un bras de fer permanent entre les intérêts privés et un intérêt collectif dont l'Etat fédéral, dès le début du XX^e siècle, s'est posé en garant. La grande différence avec le modèle français (et européen) est qu'il ne le fait pas, ou peu, à travers une politique industrielle à coups de décrets et d'arrangements en coulisse, mais

en faisant respecter un arsenal légal dont la loi antitrust est l'arme ultime, et que les tribunaux (jusqu'à la Cour suprême) sont chargés d'appliquer. D'où le paradoxe apparent d'un juge en robe noire décidant au moins en partie des développements futurs d'une des industries stratégiques de l'économie américaine du XXI^e siècle (...). C'était oublier que le capitalisme, aussi libéral soit-il, ne peut fleurir que sur un terrain où un arbitre fait respecter les règles du jeu. Le monopole de Microsoft a eu, selon le juge Jackson, des effets nocifs sur la concurrence et l'innovation.

LA TRIBUNE

Gilles Bridier

(...) L'ouverture des marchés ne peut se justifier vis-à-vis des opinions publiques du monde entier

que si elle favorise la concurrence et empêche les dérives provenant de l'existence de monopoles régionaux. Et, parce qu'elle repose sur des principes libéraux selon lesquels cette mécanique doit corriger d'elle-même les excès qui pourraient se manifester, cette globalisation s'est développée sans que l'installation d'une quelconque autorité internationale ne soit jugée nécessaire pour empêcher l'installation de monopoles. Or, Microsoft fait la démonstration du contraire. Jouer de la globalisation pour acquérir un quasi-monopole, mondial cette fois, c'est possible. Et c'est la justification de la globalisation qui vole en éclats ! Aussi faut-il que ce soit un juge local, investi en quelque sorte d'une mission internationale et se fondant sur une loi américaine du XIX^e siècle pour juger l'entreprise

la plus emblématique de la nouvelle économie, qui intervienne autoritairement pour restaurer les vertus de la concurrence.

L'HUMANITÉ

Charles Silvestre

Il ne fallait pas être grand clerc pour deviner que l'affaire allait tourner au vinaigre. Comment les Français, à mille signes, manifestent le désir de se faire entendre, de voir changer la vie politique, et on leur propose de répondre par un oui sec, à la question sèche d'un quinquennat sec ? Il ne faut pas chercher ailleurs l'origine de l'embrouillamini créé par la réforme institutionnelle à la sauvette lancée par Jacques Chirac et retenue par le gouvernement. (...) Personne, aujourd'hui, et pas même ses principaux protagonistes, ne peut savoir ce sur quoi va débou-

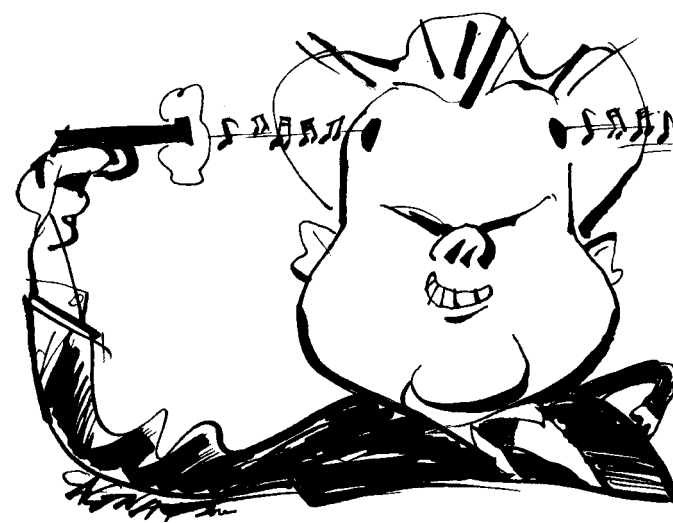
cher, au final, cette fausse bonne idée. Pour une raison évidente : les Français votent, quand ils votent, à partir de leurs préoccupations et non pour satisfaire les ruses d'un revenant nommé Valéry Giscard d'Estaing ou pour arbitrer le jeu d'échecs auquel se livrent les écuries présidentielles. Et quand ils reniflent la tromperie sur la marchandise, ils infligent ce qui est peut-être le pire des désaveux : l'abstention-sanction. On n'en est pas là et il faut espérer que le passage du projet de loi au Parlement va permettre un vrai débat et plus encore l'adoption d'un texte bien plus étoffé que le seul quinquennat et donc digne d'être soumis au peuple. (...) S'il y a un quinquennat, le mandat législatif ne doit surtout pas coïncider sous peine d'être dévoré par le présidentielisme.

www.freeserbia.org

La chanson provocatrice des jeunes opposants au régime de Belgrade est diffusée sur Internet

« SAUVE LA SERBIE, Slobodan, suicide-toi. » Ce slogan, qui fait un tabac ces jours-ci lors des rassemblements de l'opposition dans les rues de Belgrade, a été mis en musique et étoffé de plusieurs couplets par le groupe Les Autres Voix de la Serbie. La chanson, destinée à devenir le « hit de la protestation », est désormais téléchargeable sur FreeSerbia, un site hébergé par des prestataires d'Internet hollandais et danois, qui fournissent gratuitement leurs services à différentes ONG et associations. « Tu m'as traité de mercenaire et de drogué, tu mens, Sloba, puisse ton nez s'allonger... » « Tu m'as traitée de traître, payée par des étrangers ; alors que tu m'as privée de tous mes droits », enchaîne une jeune femme. « Tu m'as dit que j'étais un tueur, un hooligan écumant les rues de Belgrade, alors qu'à cause de toi je suis devenu un misérable... Tu as dit que j'étais un fasciste, un bandit et un anarchiste ; alors que, pour mon pays, j'aurais donné ma vie... »

Le tout sur un rythme percutant et enjoué, accompagné par des



cuivres et des guitares électriques : « Ici, les manifestants se déhanchent », précise une voix au moment opportun. Le chant est entrecoupé d'extraits de discours prononcés par le président Milosevic au moment de l'intervention de l'OTAN : « En dépit de la censure

goebelsienne pesant sur les médias, une grande partie de la Serbie a pu voir et s'émerveiller de notre résistance face à la tyrannie... Tous nos concitoyens croient à la résistance et à la protestation. » Le détournement est complet : les mots du président servent ici à vanter les mé-

rites du groupe étudiant Otpor (Résistance) et évoquent la mainmise du régime sur les médias. « Tu sais bien que tout le monde pense comme nous, alors tu ferais bien de nous écouter », conclut la chanson. Dans une ambiance de fête foraine, on entend des rires, des applaudissements et, en bruit de fond, le grondement des meetings de l'opposition. Déjà, en 1997, les étudiants avaient organisé des manifestations quotidiennes qui rivalisaient d'imagination pour ridiculiser le régime. D'autres chansons, aujourd'hui oubliées, accompagnaient leur combat.

Depuis quelques mois, les autorités ont durci le ton envers les jeunes opposants, notamment Otpor, dont l'influence ne cesse de croître : fermeture d'universités, interpellations, passages à tabac... Les auteurs de *Sauve la Serbie, Slobodan, suicide-toi* veulent, eux aussi, aller plus loin : « Nous avons préparé une version anglaise pour nous présenter à l'Eurovision. »

Alexandre Lévy

SUR LA TOILE

GOVERNEMENT INTERNET

■ Lors d'une réunion électorale à l'université de Caroline du Nord, Al Gore, candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, a dévoilé un projet ambitieux de « gouvernement électronique ». D'ici à 2003, toutes les agences fédérales devraient notamment établir des services en ligne qui permettraient aux Américains d'accomplir toutes les démarches administratives via Internet. Chaque citoyen se verrait attribuer une « clé numérique » gratuite.

DÉLATION

■ Le gouvernement britannique a ouvert un site Web destiné à recevoir les dénonciations anonymes de citoyens soupçonnant un parent ou un voisin de toucher des prestations sociales frauduleusement. Le site publie également des informations sur les différents types de fraude et diffuse des spots vidéo de sensibilisation. www.targetingfraud.gov.uk

CHARITÉ

■ La partie d'échecs qui opposera le grand maître Garry Kasparov au chanteur Sting, le 29 juin à New York, dans le cadre d'une soirée de charité sera retransmise en direct sur le site de M. Kasparov. - (Reuters.) www.kasparovchess.com

Le Monde
A LA TELEVISION
ET A LA RADIO

Le Monde des idées
LCI
Le samedi à 12 h 10 et à 17 h 10
Le dimanche à 12 h 10 et à 0 h 10
Le lundi à 15 h 10

Le Grand Jury
RTL-LCI
Le dimanche à 18 h 30

La rumeur du monde
FRANCE-CULTURE
Le samedi à 12 heures

Idéaux et débats
FRANCE MUSIQUES
Le dimanche à 17 heures

Libertés de presse
FRANCE-CULTURE
Le premier dimanche de chaque mois

A la « une » du Monde
RFI
Du lundi au vendredi
à 12 h 45 et 1 h 10 (heures de Paris)

La « une » du Monde
BFM
Du lundi au vendredi
13 h 06, 15 h 03, 17 h 40
Le samedi
13 h 07, 15 h 04, 17 h 35

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173^F par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :
LE MONDE, Service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir *Le Monde* pour 173^F (26,37€) par mois par prélèvement automatique.

M. Mme Prénom : _____ Nom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Localité : _____ 001MQPA1

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : _____

Signature : _____

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :
Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 803 022 021 (0,99^{ct}/min)

"Le Monde" (USPS-009729) is published daily for \$ 892 per year "Le Monde" 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to LMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23451-2983 USA - Tél. : 800-426-30-03

Dysmorphophobie par Luc Rosenzweig

L'ÉMISSION « Ça se discute » de Jean-Luc Delarue est fondée sur la tendance du public à se divertir des petits malheurs de ses contemporains. Elle doit son succès à la part d'exhibitionnisme qui existe en chacun de nous, et qui nous pousse, même disgracié, vers le miroir de la télé. On peut parier que, si Delarue organisait une émission sur les cocus ou sur les cons, il y aurait foule aux portes de sa maison de production pour être « le » cocu de télé, ou incarner le con ou la conne emblématique.

Le 7 juin, aux alentours de 23 heures, nous fûmes gratifiés d'une émission portant le titre : « Comment vivre quand on ne s'aime pas ». La distribution faisait penser à une chanson comique qui a traversé le siècle : « J'ai la rate qui s'dilate, les boyaux bien trop gros, l'intestin bien trop fin... » On avait mis ensemble quelques complexes ar-

chétypaux : le petit qui compense par une hyperactivité physique, celui qui a souffert de ses oreilles décollées mais qui assume aujourd'hui, le chauve qui déprime. On avait placé côte à côte celle qui a trop de seins et celle qui n'en a pas assez, toutes deux fort jolies, et pas gênées de fournir à la régie de l'émission une photo pour que le public puisse se faire une idée du handicap.

Et puis vient l'expert. Celui qui doit apporter lumière et réconfort à ces blessés de l'existence. Le psychiatre Christophe André, mobilisé pour l'occasion, pratique la méthode nominaliste pour soulager ce type de patient : tous ces complexés se sentent beaucoup mieux lorsqu'il leur révèle qu'il souffrent de dysmorphophobie. Cela vous rend tout de suite plus important, provoque chez celui où celle à qui vous expliquez votre mal en ces termes un effroi garanti. Voilà un

nom de maladie qui ferait un malheur au Téléthon !

On peut d'ailleurs, sans être médecin, se livrer à un jeu de mots de ce type, distrayant et instructif, dit « Le Diafoirus ». Il consiste à entrer dans une pharmacie et à demander un remède pour soigner un accès de xylostomatose aigu. Si le potard vous apporte une boîte d'Alka-Seltzer, vous avez gagné. Cette passion du « pourquoi dire simplement ce que l'on peut exprimer de manière compliquée » était aussi illustrée dans l'émission par la présentation de la nouvelle thérapie contre la calvitie, pratiquée sous l'appellation de micro-transplantation folliculaire. Cela consiste à réimplanter sur la boule de billard, par groupe de trois ou quatre, des cheveux prélevés sur le patient, sur la nuque par exemple. Inutile de préciser que ce type d'opération, non remboursée par la sécu, atteint des prix dermatologiques.

JEUDI 8 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.55 Océans 2000. Forum
22.40 Soirée spéciale sécurité routière. Débats en régions. France 3

MAGAZINES

18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Jean Touitou ; Assassins ; Elie Chouraqui ; Daniel Levy ; Ahmed Mouici ; Nourith. Canal +
18.30 et 21.30 L'Invité de PLS. Benita Ferrero Waldner. LCI
19.30 et 23.35 Rive droite, rive gauche. Paris Première
20.15 et 23.00 Le Journal de l'histoire. Histoire
20.55 Envoyé spécial. Sokka-Gakkai, la secte du XXI^e siècle. Pakistan : Meurtres de femmes. P.-s. Chine, des plantes pour guérir. France 2
23.40 Le Club. Invité : Antoine Dulery. Ciné Classics
0.10 Prise directe. En direct de Paris. Peut-on vivre sans voiture ? France 3
1.25 Saga-Cités. Un siècle de logement social [3/3] : Demain, l'Europe du logement. France 3

DOCUMENTAIRES

20.05 Légendes des tribus perdues. [10/13]. Les Marranes du Mexique. Planète

20.15 360°, le reportage GEO. Sur les lieux du crime. [4/4]. Arte
20.30 Un temps d'avance. [10/12]. Le Tradewind. Planète
20.45 Thema. Paroles de juges. Les juges contre l'Europe de l'ombre. Arte
21.20 La Mort de la variole. Planète
22.35 La Sixième Face du Pentagone. Histoire
22.15 Le Siècle des aïeux. Planète
23.10 La Saga Björn Borg. Planète
0.00 Le Dernier Voyage. Odyssee
0.05 URSS, dernier adieu. Planète
0.50 Falachas. Histoire

MUSIQUE

20.15 « Sonate pour piano n° 19 », de Beethoven. Sonate n° 19 en sol mineur, op. 49. Avec Daniel Barenboïm, piano. Mezzo
21.00 Boris Berezovsky. Muzzik
22.00 Le Chant de la guitare. Avec Andrés Segovia, guitariste. Mezzo
22.30 Jean-Claude Casadesus dirige à Notre-Dame. Avec Philippe Lefebvre, organiste. Par l'Orchestre national de Lille. Soliste : Philippe Lefebvre, organiste titulaire de Notre-Dame de Paris. Paris Première
23.30 Jaco Pastorius au Festival de Montréal 1982. Muzzik
0.30 Peter Grimes. Par les Chœurs du Royal Opera House de Covent Garden, dir. sir Colin Davis. Muzzik
0.40 Sédonne et Myrthare de Maria José Sanchez. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 Femme de passions. Bob Swaim. Festival
20.40 Un combat de trop. Rainer Matsutani. Canal +
20.55 La Vie de Marianne. Benoît Jacquot [1/2]. TMC
21.00 Meurtres sans risque. Christiane Spiero. France 3
22.15 Les Feux de la Saint-Jean. François Luciani [2/2]. TV 5
22.35 Scandale en haute mer. Peter Werner. TF 1

COURTS MÉTRAGES

22.15 Spécial Festival d'Annecy. More. Court métrage d'animation. Reiku ja Raiku. Court métrage d'animation. Canal +

SÉRIES

20.50 Stargate SG-1. Un nouveau monde. M 6
20.55 Les Cordier, juge et flic. L'Adieu au drapeau. TF 1
21.35 Zoe, Duncan, Jack & Jane. Zoe Under the Influence (v.o.). Série Club
22.35 The Crow, Stairway to Heaven. La croisée des chemins. M 6
22.50 Le Caméléon. Les liens du cœur (v.o.). Pièces manquantes (v.o.). Série Club
23.50 Homicide. [1/2]. Justice ou parodie. TSR

FILMS

18.40 La Disparue. George Sluizer (Etats-Unis, 1993, 110 min). Ciné Cinémas 1
19.15 Mississouri. Elie Chouraqui (France, 1989, 105 min). Cinéstar 2
19.30 La Grande Combine. Billy Wilder (Etats-Unis, 1966, N., 125 min). Cinétoile
20.30 L'Ange ivre. Akira Kurosawa (Japon, 1948, N., v.o., 100 min). Ciné Classics
20.30 Au Petit Marguery. Laurent Bénégui (France, 1995, 95 min). Ciné Cinémas 2
21.00 Juliette ou la clef des songes. Marcel Carné (France, 1950, N., 90 min). Paris Première
21.00 Scream. Wes Craven (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min). Ciné Cinémas 3



21.05 La Salamandre. Alain Tanner. Avec Bulle Ogier, Jacques Denis (Suisse, 1971, 120 min). Canal Jimmy
22.10 Ombre et lumière. Henri Calef (France, 1950, N., 90 min). Ciné Classics
22.30 Les Maîtres du temps. René Laloux (France, 1981, 80 min). Cinéfaz
22.50 Le Déclin de l'empire américain. Denis Arcand (Canada, 1985, 100 min). Téva
22.50 La Semaine du sphinx. Daniele Luchetti (Italie, 1991, v.o., 95 min). Ciné Cinémas 3
23.05 Un monde fou, fou, fou. Stanley Kramer (Etats-Unis, 1962, v.o., 150 min). Cinétoile
23.25 Holcroft Convent. John Frankenheimer (GB, 1985, v.o., 115 min). 13^{ème} Rue

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Exclusif.
19.00 Etre heureux comme...
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Météo.
20.53 Trafic infos.
20.55 Les Cordier, juge et flic. L'Adieu au drapeau.
22.35 Made in America. Scandale en haute mer. Téléfilm. Peter Werner.

FRANCE 2

18.45 Friends. o.
19.15 Qui est qui ?
19.50 Un gars, une fille.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Envoyé spécial.
23.05 Elles ne pensent qu'à ça. Film. Charlotte Dubreuil.
0.40 Journal, Météo.
1.05 Tennis.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.15 Défi de famille.
20.45 Côté court.
21.00 Soirée spéciale sécurité routière. Meurtres sans risque. Téléfilm. Christiane Spiero.
22.40 Débats en régions.
23.40 Météo, Soir 3.
0.10 Prise directe. En direct de Paris.
1.25 Saga-Cités. Un siècle de logement social [3/3].

CANAL +

► En clair jusqu'à 20.40
18.20 Nulle part ailleurs.
18.30 Le Journal du cinéma.
20.40 Un combat de trop. Téléfilm. Rainer Matsutani.
22.15 Spécial Festival d'Annecy. More.
22.20 Un spécialiste, portrait d'un criminel moderne. Film. Eyal Sivan (v.o.).
0.30 Spécial Festival d'Annecy. Reiku ja Raiku.
0.35 Seul contre tous. Film. Gaspar Noé.

ARTE

19.00 Voyages, voyages. Sao Paulo.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 360°, le reportage GEO. [4/4].
20.40 Thema. L'Europe, les juges et les affaires. Les juges contre l'Europe de l'ombre.
22.10 Le Juge Fayard dit « le shérif » Film. Yves Boisset.
23.55 Les Blanchisseurs.
0.50 La Famille. Film. Ettore Scola (v.o.).

M 6

18.25 Lois et Clark. o.
19.15 Cosby Show. o.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille. o.
20.40 Décrochages info, Passé simple.
20.50 Stargate SG-1. Un nouveau monde. o. Instinct maternel. o.
22.35 The Crow, Stairway to Heaven. La croisée des chemins. o. Une âme à sauver. o.
0.20 Chapeau melon et bottes de cuir. Cœur à cœur. o.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Equinoxe.
21.30 Fiction 30. Augustine, de Jean-Christophe Valtat.
22.10 Multipistes.
22.30 Surpris par la nuit.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Mozart et Bruckner. Par l'Orchestre national de France, dir. Jerzy Semkow : Œuvres de Mozart, Bruckner.
22.30 Jazz, suivez le thème.
23.00 Le Conservatoire.
0.00 Tapage nocturne.

RADIO CLASSIQUE

20.08 Le Magazine International. La Yougoslavie.
20.15 Les Soirées. Hommages, de De Falla, par l'Orchestre symphonique de Barcelone et l'Orchestre national de Catalogne, dir. E. Colomer.
20.40 Série piano. Alfred Brendel, piano. Œuvres de Haydn, Schubert, Mozart.
22.40 Les Soirées... (suite). Œuvres de Kurtaj, Dukas.

Le Monde TELEVISION

RADIO CLASSIQUE

20.40 Série piano : Alfred Brendel
A la fois directeur d'orchestre – il exerça pendant sa jeunesse – et pianiste de renom, Alfred Brendel aborde les œuvres avec un regard plus aigu que celui d'un simple virtuose. Qu'il s'agisse de Liszt, de Schubert ou d'auteurs contemporains comme Bartok ou Schoenberg, il ne dément pas sa réputation de musicien intellectuel et sensible.

FRANCE 2

20.55 Soka-Gakkaï, la secte du XXI^e siècle
Au menu d'« Envoyé spécial », ce reportage de Jacques Cardoze et Yves Junqua sur la Soka-Gakkaï, secte japonaise paramilitaire et prosélyte, impliquée dans de nombreux scandales politico-financiers. Mais le reportage n'évite malheureusement ni les poncifs ni les pièges. Un sujet sérieux dont le traitement ne va pas jusqu'au bout.

PARIS PREMIÈRE

21.00 Juliette ou la clef des songes
Adaptation d'une pièce de Georges Neveux, ce film de Marcel Carné, avec Gérard Philipe, ouvre bel et bien les portes du rêve. Il fut présent à Cannes, mais le public du Festival refusa ce film « sans Prévert ». Il s'agit pourtant d'une admirable œuvre onirique, pour laquelle Alexandre Trauner a inventé une forêt enchantée, traversée par des personnages insolites.

VENDREDI 9 JUIN

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

21.00 Tabarly « Homme libre, toujours tu chériras la mer... ». Forum
21.55 3^e âge, le temps des rêves ? Forum
22.55 Emission spéciale Forum.

MAGAZINES

14.30 La Cinquième rencontre... Famille, école. La Cinquième
17.00 Les Lumières du music-hall. Colette Renard. Sacha Distel. Paris Première
17.30 et 20.15, 23.00 Le Journal de l'histoire. L'Histoire qui vient. Histoire
18.20 Nulle part ailleurs. Invités : Howard Marks ; Saez ; Jean-Claude Brialy. Canal +
18.50 Vendredi, c'est Julie. Invités : Jean-Claude Brialy ; Roch Voisine ; Danyboon. France 2
19.00 Tracks. No Respect : A la culture porno. Tribal : Fabrica. Dream : Iron Maiden. Vibration : Art de la pub. Backstage : Rap sénégalais. Future : Musique qui guérit. Live : Primal Scream. Arte
19.30 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.55 Toutes les chansons ont une histoire. Invités : Hélène Segara ; Dany Brillant ; Yannick ; Stomy Bugsy ; Pascal Obispo ; Karl Zéro. TF 1
21.00 Thalassa. Vues sur mer. France 3
21.00 Recto Verso. Invité : Michel Jonasz. Paris Première
21.10 Lignes de front. La Sierra Leone. Invités : Rémy Ourdan ; Stephen Smith ; Marc Berdugo ; Jean-Louis Dufour ; Patrick Robert. LCI
21.30 L'Invité de PLS. LCI
22.10 Faut pas rêver. Togo : Graine de star. France : Le village cabaret. Russie : Les diamants de Taïga. Invité : Clara Halter. France 3
22.15 Dansez maintenant. TV 5
22.40 Bouillon de culture. Ils ont vécu la guerre. Invités : Téréska Torrès ; Isabel Ellsen ; Anne Nivat ; Frédéric Vitoux ; Atig Rahimi. France 2
23.10 Sans aucun doute. Phénomènes inexplicables et arnaques de l'étrange. TF 1
23.25 T's pas une idée ? Dominique Farrugia. Canal Jimmy

DOCUMENTAIRES

18.05 Les Réalisateurs. Wes Craven. Ciné Cinémas

18.30 Le Monde des animaux. Les Animaux d'Afrique. La Cinquième
20.15 Reportage. La Reine des dromadaires. Arte
21.00 Civilisations. Le Roman de l'homme. [12 et 13/15]. Histoire
21.25 Le Vaisseau spatial Terre. La belle envahissante. Odyssee
21.45 Les Grandes Expositions. Saint-Sébastien, rituels et figures. Planète
21.45 Behind the Music. Tom Petty and the Heartbreakers. Canal Jimmy
21.55 Intégrales coulisses. Elie Kakou. Paris Première
22.10 Histoire d'un record. Planète
22.20 Grand format. Kosovo, des journalistes dans la guerre. Arte
22.20 La Fascination du Grand Nord. [2/4]. Odyssee
23.15 Cœurs d'élite. Les parachutistes. Odyssee
23.45 Un siècle de danse. [4/5]. Histoire
23.50 Les Saisons de la mer. TMC
0.30 La Mort de la variole. Planète
0.40 L'Aventure de l'art moderne. [5/13]. L'expressionnisme. Histoire

SPORTS EN DIRECT

13.00 Tennis. A Roland-Garros. Internationaux de France. Demi-finales m. France 3 - Eurosport
14.55 Tennis. A Roland-Garros. Internationaux de France. Demi-finales messieurs. France 2
15.50 Tennis. A Roland-Garros. Internationaux de France. Demi-finales messieurs. TSR
20.30 Athlétisme. Grand Prix II IAAF. Meeting de Séville. Eurosport
3.00 Basket NBA. Finale (2^e match) : Los Angeles Lakers - Indiana Pacers. Canal +

DANSE

19.30 « Le Corsaire ». Ballet. Chorégraphie de Marius Petipa. Musique de Pugnini, Adam, Delibes, Drigo et Oldenbourg. Dir. V. Fedotov. Muzzik
21.00 Picasso et la danse. Ballet. Par le ballet de l'Opéra national de Paris et l'Orchestre des Concerts Lamoureux, dir. David Coleman. Mezzo
22.50 « La Veuve joyeuse ». Ballet. Musique de Lehár. L'Elizabethan Philharmonic Orchestra, dir. Richard Bonynge. Paris Première

MUSIQUE

18.00 Jazz Legends. Lors du Festival de jazz en 1995. Muzzik
18.05 « Viola », de Maderna. Avec David Gaillard, alto. Mezzo

20.00 « Suite n° 2 », de Rachmaninov. Avec Martha Argerich, piano ; Brigitte Meyer, piano. Mezzo
21.00 Soirée spéciale Festival de jazz de Montréal. Zachary Richard Acoustique. 22.00 Archie Shepp et Horace Parlan Duet. Muzzik
22.25 Carlos Montoya joue du flamenco. Mezzo
22.35 Storytellers. Avec Tom Petty. Canal Jimmy
23.00 Gala de Berlin 97. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin et l'Orfeo Donostiarra et le Sudtiroler Kinderchor, dir. Claudio Abbado. Mezzo
23.30 « Sonate n° 5 en ut mineur », op. 10, Beethoven. Avec Georges Pludermacher, piano. Muzzik
23.50 Claudio Abbado dirige Hindemith et Stravinsky. Par le Mahler Chamber Orchestra. Muzzik

TÉLÉFILMS

18.15 Le Premier Cercle. Sheldon Larry [2/2]. Histoire
19.50 Le Retour de Jafar. Toby Shelton. Disney Channel
20.45 Sur quel pied danser ? Jacques Fansten. Arte
20.50 Enquête personnelle. Joe Coppoletta. M 6
20.55 Le Cœur sur la route. George Ogilvie. TMC
21.10 Sud lointain. Thierry Chabert [1, 2 et 3/3]. Festival

COURTS MÉTRAGES

22.40 Spécial Festival d'Annecy. Ponpon. Court métrage d'animation. Canal +
0.50 Histoires courtes. Stop. Rodolphe Marconi. France 2

SÉRIES

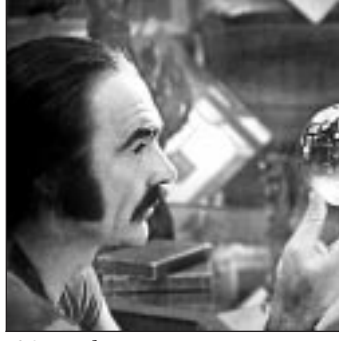
20.45 Twin Peaks. Episode n° 16. Série Club
20.50 Quai n° 1. Le Père fouettard. France 2
20.50 Jesse. The Dump (v.o.). Téva
20.50 First Wave. Le sixième sens. 13^{ème} RUE
22.20 Alien Nation. Eyewitness News (v.o.). Série Club
22.35 American Gothic. Les carnassiers (v.o.). 13^{ème} RUE
22.40 X-Files. Poursuite. Triangle. M 6
1.05 De la Terre à la Lune. Mare tranquillatis (v.o.). Canal Jimmy
1.10 Spin City. La bourse ou le vice (v.o.). Canal +

FILMS

14.40 Les Maîtres du temps. René Laloux (France, 1981, 80 min). Cinéfaz
15.40 Belle maman. Gabriel Aghion (France, 1999, 100 min). Canal +
15.45 Le Sicilien. Michael Cimino (Etats-Unis, 1986, 140 min). Ciné Cinémas 2
16.00 Eating, ou le dernier secret des femmes. Henry Jaglom (Etats-Unis, 1990, 120 min). Cinéfaz
16.10 Beauté volée. Bernardo Bertolucci (Italie, 1995, 115 min). Ciné Cinémas 1
16.20 Macao. Joseph Von Sternberg (Etats-Unis, 1952, 85 min). Ciné Classics
17.45 Ombre et lumière. Henri Calef (France, 1950, N., 90 min). Ciné Classics
21.00 La Femme du cosmonaute. Jacques Monnet (France, 1997, 105 min). Cinéstar 1
21.00 City Hall. Harold Becker (Etats-Unis, 1995, 110 min). Cinéfaz
21.10 Sainte Jeanne. Otto Preminger (Etats-Unis, 1957, N., v.o., 110 min). Cinétoile
21.40 Basic Instinct. Paul Verhoeven (Etats-Unis, 1991, 125 min). TSR
23.40 Toto le héros. Jaco Van Dormael (Belgique, 1990, 100 min). France 3



23.50 The House. Sharunas Bartas. Avec Francisco Nascimento, Valeria Bruni-Tedeschi (Lit. - Fr. - Port., 1997, 120 min). Arte
23.50 Bees in Paradise. Val Guest (Grande-Bretagne, 1944, N., v.o., 75 min). Ciné Classics
0.05 Palmetto. Volker Schlöndorff (Etats-Unis, 1998, v.o., 120 min). Cinéstar 2



0.25 Zardoz. John Boorman. Avec Sean Connery, Charlotte Rampling (GB, 1973, v.o., 100 min). Ciné Cinémas 1
0.45 The Servant. Joseph Losey (Grande-Bretagne, 1963, N., v.o., 115 min). Cinétoile
0.55 Scream. Wes Craven (Etats-Unis, 1997, v.o., 110 min). Ciné Cinémas 3

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 La loi est la loi.
15.45 Magnum.
16.40 Pacific Blue.
17.35 Sunset Beach.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Hyper Net.
20.00 Journal, Météo, Trafic infos.
20.55 Toutes les chansons ont une histoire.
21.00 Sans aucun doute. Phénomènes inexplicables et arnaques de l'étrange.
1.00 Les Coups d'humour.

FRANCE 2

13.55 Un cas pour deux.
14.55 Tennis. Roland-Garros.
18.45 Un livre, des livres.
18.50 Vendredi, c'est Julie.
20.00 Journal, Météo, Point route.
20.50 Quai n° 1. Le Père fouettard.
22.30 Un livre, des livres.
22.35 Bouche à oreille.
22.40 Bouillon de culture. Ils ont vécu la guerre.
0.00 Journal, Météo.
0.20 Tennis.
0.50 Histoires courtes. Stop.
1.10 Mezzo l'info.
1.25 Envoyé spécial.

FRANCE 3

13.05 Tennis. Roland-Garros.
14.55 Keno.
15.05 La croisière s'amuse.
16.50 Les Minikeums.
17.45 Le Kadox.
18.20 Questions pour un champion.
18.47 Un livre, un jour.
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Tout le sport.
20.15 Défi de famille.
20.45 Côté court.
21.00 Thalassa. Vues sur mer.
22.10 Faut pas rêver.
22.10 Météo, Soir 3.
23.35 Ciné week-end.
23.40 Toto le héros. Film. Jaco Van Dormael.
1.20 3 x + net.

CANAL +

13.45 Breakfast of Champions. Film. Alan Rudolph.
15.30 et 22.40 Festival d'Annecy.
15.40 Belle maman. Film. Gabriel Aghion.
17.20 Hockey sur glace.
► En clair jusqu'à 21.00
17.45 C'est ouvert le samedi.
18.15 Flash infos.
18.20 Nulle part ailleurs.
20.30 Allons au cinéma ce week-end.
21.00 Mes amis. Film. Michel Hazanavicius.
22.45 Armageddon. Film. Michael Bay.
1.10 Spin City (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

14.30 La Cinquième rencontre... Père malgré tout.
16.00 Solidarité boulot.
16.30 Alfred Hitchcock présente.
17.00 Le Cinéma des effets spéciaux.
17.30 100 % question.
17.55 Les Pages rouges de l'Histoire. [5/6] Mao et la révolution culturelle.
18.30 Les Animaux d'Afrique.
19.00 Tracks.
19.45 Arte info, Météo.
20.15 La Reine des dromadaires.
20.45 Sur quel pied danser ? Téléfilm. Jacques Fansten.
22.50 Grand format. Kosovo, des journalistes dans la guerre.
23.50 The House. Film. Sharunas Bartas.
1.50 L'Aventure humaine. La Grotte Chauvet, devant la porte.

M 6

15.35 Code Quantum.
16.30 M comme musique.
17.25 Bugs.
18.25 Lois et Clark.
19.15 Cosby Show.
19.50 I-minute.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.05 Notre belle famille.
20.38 Météo du week-end.
20.40 Politiquement rock.
20.50 Enquête personnelle. Téléfilm. Joe Coppoletta.
22.40 X-Files, l'intégrale. Poursuite. Triangle.
0.30 Drôle de chance.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Black & Blue. Sonny Rollins. Avec Jean-Louis Chautemps, Gilles Anquetil, Georges Paczynski, Lucien Malson.
21.30 Fiction 30.
22.10 Multipistes. Côté court à Pantin.
22.30 Surpris par la nuit. Le Naufragé, de Thomas Bernardt.

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un siècle de musique anglaise. Par l'Orchestre philharmonique de Radio France, dir. Thomas Dausgaard, Raphaël Oleg, violon. Œuvres de Weir, Walton, Tippett, Elgar.
22.30 Alla breve.
22.45 Jazz Club. Le trio de Baptiste Trotignon.

RADIO CLASSIQUE

20.04 Le Cercle des Ecomistes. Les licences de téléphonie mobile de la 3^e génération.
20.15 Les Soirées. Trio pour piano et cordes Hob 15 : 14, de Haydn, A. Schiff, piano, Y. Shoikawa, violon, B. Pergamenschikov, violoncelle.
20.40 Max Bruch.
22.40 Thirza et ses fils. Opéra de Rolle. Par Die Rheinische Kantorei et Das kleine Konzert, dir. Herrmann Max, Ingrid Schmühßen (Thirza), Hans Jörg Mammel (Joel).

Le Monde TELEVISION

ARTE

20.45 Sur quel pied danser ?
Jeanne, célibataire indépendante, rencontre un jour à un carrefour un jeune SDF, Julien. La jeune femme l'emmène au café et s'embarque dans une drôle d'aventure avec lui. Elle tentera de sauver ce jeune garçon de seize ans, qui se montre d'abord un peu méchant, voyou, voleur, intelligent. Un téléfilm nocturne de Jacques Fansten dans la collection « Petites Caméras ».

FRANCE-MUSIQUES

20.00 Un siècle de musique anglaise
D'Edward Elgar, compositeur britannique de Pump and Circumstance, connu pour l'hétérogénéité de son style, à la fin du XIX^e siècle, jusqu'à Benjamin Britten, héros du XX^e siècle, distant vis-à-vis des critères européens de la modernité, Un siècle de musique anglaise décrit une période à la fois marquée par l'atonalité et la tradition élisabéthaine.

FRANCE 2

20.50 Quai n° 1 : Le Père Fouettard
A Roulers, en Belgique, Marie (Sophie Duez) arrive précipitamment au chevet de son père adoptif, dans un état critique à la suite d'un empoisonnement. A l'hôpital, un vétérinaire est persuadé que cette intoxication est due à des hormones artificielles. Marie décide de venger son père en mettant au jour ce trafic illicite. Une série policière devenue classique.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES

Les codes du CSA

- o Tous publics
- o Accord parental souhaitable
- o Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
- o Public adulte
- o Interdit aux moins de 16 ans
- o Interdit aux moins de 18 ans

Les cotes des films

- On peut voir
- A ne pas manquer
- Chef-d'œuvre ou classique
- Les symboles spéciaux de Canal +
- DD Dernière diffusion
- ♦ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants

L'homme-mots

par Pierre Georges

QUELLE PRÉTENTION serait nôtre de vouloir « enterrer », avec des mots à sa hauteur, un fou de langue ! Les mots, Frédéric Dard les avait tous utilisés, inventés, détournés, torturés, triturés, aimés. Les mots étaient son royaume et son jardin, une vie de conduite littéraire en état d'ivresse linguistique, assumée, revendiquée et prodigieusement inventive. Le Fleuve noir, torrentueux et mélancolique, peut prendre le deuil. Sa source principale s'est tarie. Panne de vie plutôt que d'inspiration. Frédéric Dard ne se mettra plus, chaque matin, à l'établi. Ou comme il disait, dans l'infinie gouguenardise du modeste génie, le cul sur son fauteuil. Il n'écrira plus. C'est dire s'il est mort.

Parfois, dans les formules les plus convenues des faire-part d'œuvre, on dit qu'un auteur fut fécond. Ce qui est une manière très polie de signifier que le défunt pissa de la copie, dans la plus ardente urgence d'écrire, au delà du raisonnable. Frédéric Dard, la machine à langue plus encore qu'à écrire, fut plus que fécond : fécondateur. Il fit sa vie durant l'amour aux mots. Il leur fit, sans vergogne ni scrupules, des enfants à répétition. Il obligea la langue française, trop corsetée pour lui, à mener une somptueuse vie de bamboche et de ribouldingue. Le fécondateur de mots était bien l'obsédé textuel décrit ici et là. Un écrivain en série, comme il est des tueurs. Ni convention, ni convenances. Ni prévention ni prévenance. L'homme-mots du grand cirque littéraire ! A prendre ou à laisser. Pour le pire et le meilleur, capable des plus extraordinaires et calamiteux jeux de mots, comme des plus somptueux délires d'auteur et numéros d'écrivain.

Quand vient l'heure du corbillard, des fleurs et couronnes, quand se soldent véritablement les comptes d'auteur, il est de tradition d'extraire des formules, des titres. Ou dans le cas du présent défunt, des trouvailles linguistiques, des jeux de mots retentissants. C'est là, au souci de résumer, trahir. La langue de Frédéric Dard n'était pas faite de pièces et de morceaux, fussent-ils choisis. Elle était un tout. Un tout autorisant tout : le facile et l'incroyable. Le pathétique et le merveilleux. Le scatologique et le poétique. Le désespoir de vivre et la fureur d'aimer, en un inimitable flot linguistique, emportant tout sur son passage. Et d'abord les imaginations, les angoisses et les rires.

Un délire permanent, une inventivité inouïe, une imagination sans limites, ni mesure. Monter à bord d'un San Antonio n'était jamais sans risque. Il pouvait être mauvais, de pure routine, et même de gare parfois. Mais il pouvait être prodigieux aussi, dans d'époustouflants numéros de bravoure et d'écriture, dont on sortait épuisé d'avoir tant ri, ébahi d'avoir assisté à un tel bal des mots, bluffé par une telle fureur d'écrire. Et comme déjà résigné à devoir revenir sur terre, sur langue. Le corbillard des lettres passera ce jour, suivi de nos mémoires, de tous ces personnages tellement présents, tellement « hénarques » et humains aussi : Béru, l'immonde et somptueux Béru, et sa moitié Berthe ; Pinuche ; San A., le fringant commissaire bel enfant, et Félicie, aussi. Tous orphelins de père désormais, d'un père qui, du fond de son caveau, avec vue sur le mont Blanc, ricane d'un dernier mot : « Glose toujours, tu m'intéresses ».

La Commission européenne s'attaque au harcèlement sexuel au travail

BRUXELLES

de notre bureau européen

Le harcèlement sexuel au travail devrait être proscrit dans tous les Etats membres de l'Union européenne à partir du 1^{er} janvier 2002, souhaite la Commission européenne qui a adopté, mercredi 7 juin, une proposition de directive dans ce sens à la demande de Anna Diamantopoulou, commissaire chargée de l'emploi et de la politique sociale. La commissaire grecque a indiqué avoir elle-même été victime de harcèlement lorsqu'elle était étudiante et qu'elle travaillait en même temps : « Faut de pouvoir faire quelque chose, j'avais dû changer de travail », a-t-elle expliqué. Elle a indiqué que selon les études menées dans l'Union, 35 % des femmes et 10 % des hommes avaient été victimes une fois ou plus de harcèlement au travail. Pour les femmes, le taux pourrait atteindre 60 % dans certaines régions d'Italie, du Portugal ou de l'Espagne.

M^{me} Diamantopoulou a rappelé que seuls deux pays se sont dotés d'une vraie législation sur cette question, la France et la Belgique, et que deux autres, la Grèce et le Portugal, n'en ont aucune. La commissaire a jugé nécessaire de légiférer au plan communautaire dans la mesure

où le Traité d'Amsterdam, signé en 1997 et entré en vigueur le 1^{er} mai 1999, donne explicitement mission à l'Union européenne de promouvoir l'égalité entre les hommes et les femmes.

La proposition de directive introduit une définition du harcèlement sexuel : il s'agit d'un « comportement non désiré lié au sexe [qui] survient dans le but et avec pour effet de heurter la dignité d'une personne ou de créer un environnement intimidant, hostile, offensant ou gênant, notamment lorsqu'une décision affectant la personne concernée se fonde sur le rejet par celle-ci d'un tel comportement ou sur sa soumission à celui-ci ».

La directive prévoit que les Etats membres mettront en place un organisme indépendant chargé de recevoir les plaintes et d'y donner suite. Associations, organisations ou personnes morales pourront engager des procédures judiciaires et administratives pour faire respecter ces obligations. Les partenaires sociaux sont invités à prévenir le harcèlement sexuel et à contrôler ce qui se pratique sur le lieu de travail. Les Etats membres devront mettre en place des sanctions qu'ils auront à définir.

Rafaële Rivais

M. Cambadélis mis en examen dans l'affaire de la MNEF

LE DÉPUTÉ (PS) de Paris, Jean-Christophe Cambadélis, numéro deux – en congé – du Parti socialiste, a été mis en examen, mercredi 7 juin, par lettre, du chef de « recel d'abus de confiance », dans l'affaire visant la gestion de la Mutuelle nationale des étudiants de France (MNEF). Les juges d'instruction chargés du dossier semblent mettre en cause les rémunérations versées à M. Cambadélis, entre 1991 et 1995, par la Mutuelle interprofessionnelle (MIF), structure satellite de la MNEF. Le député aurait reçu, entre 1993 et 1995, 200 000 francs en tant qu'administrateur sans pour autant assister aux séances du conseil d'administration. Interrogé le 11 mai par les policiers, l'intéressé n'a pas démenti ces faits. Cette mise en examen concerne également les indemnités- 120 000 francs -perçues par l'élu socialiste pour des prestations fournies, entre 1991 et 1993, en tant que sociologue. Les magistrats paraissent estimer que le prix payé par la MIF ne correspondrait pas au travail réellement fourni.

Le diabète de sujets jeunes peut être guéri par l'injection de cellules pancréatiques

L'expérimentation des chercheurs canadiens peut concerner 150 000 personnes en France

LE DIABÈTE du sujet jeune – ou diabète insulino-dépendant – touche environ 150 000 personnes en France. Il s'agit d'une maladie auto-immune qui détruit les cellules des îlots de Langherans dans le pancréas, les seules dans le corps humain à fabriquer l'insuline.

Son traitement est impératif pour empêcher les complications qui font toute la gravité de la maladie (*Le Monde* du 17 avril 1999) et repose actuellement uniquement sur l'injection d'insuline, répétée plusieurs fois par jour en fonction des besoins. La recherche de nouvelles voies thérapeutiques est très active (*Le Monde* du 17 mai).

L'équipe médico-chirurgicale canadienne dirigée par James Shapiro, basée à Edmonton, rapporte un nouveau mode thérapeutique chez l'homme concernant la greffe d'îlots de Langherans, dont le succès est actuellement de 100 %. La nouveauté réside dans le traitement immunosuppresseur qui ne fait pas appel aux corticoïdes.

L'article sera publié dans le nu-

méro du 27 juillet prochain du *New England Journal of Medicine*, et pourtant il est déjà accessible par Internet, faveur faite à un très petit nombre de rapports triés sur le volet « en raison de leurs implications thérapeutiques potentielles », comme l'écrit en exergue l'éditeur du journal.

Depuis 1990, les nombreux essais de greffe de ces cellules, prélevées chez des sujets décédés, n'avaient obtenu qu'un succès modeste : seuls 12 % des malades avaient pu être sevrés d'injections d'insuline pendant plus d'une semaine, et 8 % pendant plus d'un an.

SUCCÈS POUR LES HUIT SUJETS

La série présentée actuellement – qui ne compte que sept sujets (mais un huitième malade a été traité depuis l'envoi de l'article pour publication et réagit comme les précédents) – est caractérisée par un succès à 100 % avec un recul moyen de 11,9 mois.

« Ce traitement s'adresse aux sujets jeunes atteints d'un diabète instable », commente le docteur François Pattou, chirurgien au

centre hospitalier universitaire de Lille et animateur d'une équipe qui consacre aussi ses efforts à la thérapie cellulaire du diabète. *« Ils sont particulièrement handicapés, pris entre les complications rapidement progressives de leur maladie et le risque permanent d'hypoglycémie. Leur prise en charge est un cauchemar. »*

FIXÉES DANS LE FOIE

Les techniques n'ont rien d'original : les cellules pancréatiques isolées sont réinjectées dans le foie par la veine porte – le vaisseau sanguin qui irrigue le foie – et se fixent dans le foie.

C'est le nouveau mode de traitement instauré pour éviter le rejet de la greffe par le système immunitaire du malade qui a permis ce progrès. Les médecins ont utilisé un cocktail d'immunosuppresseurs de nouvelle génération et n'ont pas fait appel aux corticoïdes, une classe de molécules qui endommage les cellules à insuline. Les nouveaux médicaments, pris par voie orale et à faible dose, sont beaucoup mieux tolérés que les médicaments pré-

cédents prescrits pour les greffes de rein. « L'originalité du travail est aussi que ces greffes cellulaires n'ont pas été réalisées secondairement ou simultanément à une greffe rénale, justifiant à elle seule l'immunosuppression », ajoute François Pattou. En effet, on fait relativement souvent chez les diabétiques, ayant détruit leurs reins du fait de leur maladie, une greffe couplée du rein et du pancréas.

« On ne se permettait pas de donner un traitement immunosuppresseur juste pour remplacer l'insuline. Mais la greffe d'îlots décrite dans cet article apparaît comme un progrès considérable dont les indications pourraient rapidement croître. »

Encore faut-il disposer d'îlots de Langherans. On connaît la pénurie actuelle de donneurs d'organes. L'affaire se complique ici du fait qu'un pancréas est le plus souvent insuffisant pour prélever le nombre d'îlots nécessaires et que l'on est conduit à pratiquer plusieurs greffes successives.

Elisabeth Bursaux

FINNAIR CHOISIT NOS SOLUTIONS E-BUSINESS POUR SON FRET LONG COURRIER.

Lorsque la compagnie aérienne finlandaise Finnair décide de dynamiser son activité fret long courrier, elle se tourne vers les technologies Internet. Et donc naturellement vers Unisys. Notre réponse : faciliter la mise en œuvre des applications de commerce électronique avec nos solutions Unisys e@ction. L'application installée permet aux partenaires de Finnair et à ses clients de placer leurs commandes



via Internet et de connaître en temps réel la position exacte de leurs containers. Nous avons également assuré l'intégration de notre solution e-business aux systèmes existants afin que ce nouveau service soit rapidement opérationnel et ceci à moindre coût. Cette solution place la compagnie aérienne largement en tête devant ses concurrents. Et c'est ce que vous êtes en droit d'attendre de ceux toujours prêts à tenir la distance aux côtés de leurs clients.



C'est dans notre nature.

Le Monde DES LIVRES

LITTÉRATURE ● ESSAIS

VENDREDI 9 JUIN 2000

**LE FEUILLETON
DE PIERRE LEPAPE**

Une anthologie de textes politiques, philosophiques et littéraires sur l'Europe page II



IRÈNE NÉMIROVSKY
page III



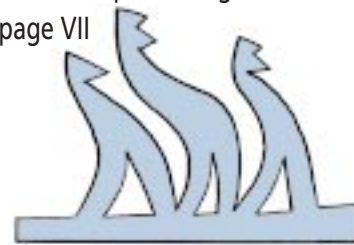
MARCELLO FOIS
page V



**PORTRAIT
Boris Schreiber**
page VI

**SCRUTER LES TEMPS
QUI VIENNENT**

La Chronique de Roger-Pol Droit
page VII



ARTS
page XI

Andreïev, le diable probablement

Je voudrais que les hommes blêmissent d'effroi en lisant mon livre, qu'il agisse sur eux comme un opium, comme un cauchemar, afin qu'il leur fasse perdre la raison, qu'on me maudisse, qu'on me hâisse, mais qu'on me lise... et qu'on se tue», écrivait, à vingt ans, Leonid Andreïev dans son Journal. Il ne devait jamais renier cette adresse au lecteur, son semblable, son frère. Les âmes timides sont invitées à diriger leurs talons en arrière avant de pénétrer plus loin dans ces pages sombres. Car il y a du Maldoror chez celui qui se proclamait l'« apôtre de l'auto-anéantissement ».

Ecrivain des nerfs et des sens, Leonid Andreïev avait le don du prophète qui révèle, derrière un monde féérique, une féerie im-

monde. Devenu célèbre en l'espace de dix ans, disputant la place suprême à Gorki auquel il devait la publication de son premier recueil de nouvelles, il resta toute sa vie fidèle à sa passion de la vérité, qui le conduisait à briser tous les interdits. Cette audace le rendait haïssable aux yeux de la presse conservatrice et faisait de lui l'écrivain russe le plus controversé à l'aube du XX^e siècle.

Né en 1871 à Orel, au sud de Moscou, Andreïev perdit très tôt son père. Pour venir en aide à sa famille, il endossa la toge de l'avocat.

Linda Lê

Il raconta dans une nouvelle de jeunesse comment son rêve d'être le chevalier de l'ordre, le défenseur des opprimés fit naufrage avec sa première plaidoirie : l'idéaliste dut traiter une affaire terre à terre, fut trompé par son client et reçut un pourboire pour avoir prouvé l'innocence de riches fraudeurs. Déçu, il se tourna vers la chronique judiciaire et c'est ainsi qu'il découvrit sa

vocation littéraire. Il avait lu Schopenhauer à dix-sept ans, Nietzsche pendant ses années d'études. Il comptait aussi parmi les livres qu'il chérissait le plus *Vingt Mille Lieues sous les mers* de Jules Verne et les œuvres d'Edgar Poe, qui, comme lui, était un « être erratique » dont Baudelaire vantait l'indéfinissable cachet de mélancolie. L'humeur noire l'avait rendu timide, ombrageux, prisonnier de l'alcool et des obsessions suicidaires. Ses premières nouvelles, parues en 1901, traduisaient cette hantise de la mort. Mais la noirceur de son univers exprimait si bien les angoisses de la fin du siècle et du nouveau millénaire que

la Russie se reconnut dans ces cantiques du néant. Le succès ne le lâcha pas jusqu'en 1909, puis ce fut le déclin et l'oubli après sa mort, en 1919, malgré l'attention que lui prêta Hollywood à travers Victor Sjöström qui adapta une de ses pièces, *Celui qui est giflé*, dans un film intitulé *Larmes de clown*. Lon Chaney y jouait le rôle d'un savant volé, bafoué, trahi, devenu saltimbanque

Couvrant les années 1906-1909, le troisième volume de nouvelles de cet « apôtre de l'auto-anéantissement » rend hommage aux anarchistes et revisite la figure de Lazare

par un ultime désir d'avilissement. Ce n'est sans doute pas un hasard si Sjöström, qui devait incarner l'homme rompu des *Fraises sauvages* d'Ingmar Bergman, s'était passionné pour l'œuvre d'Andreïev. Les nouvelles les plus célèbres du Russe, la scène du viol dans «Le Gouffre» et celle du meurtre de la prostituée dans «Dans le brouillard», annoncent les terribles séquences, sur les mêmes thèmes, de deux films de Bergman, *La Source* et *De la vie des marionnettes*.

On serait tenté de croire, d'après ces premiers éléments, qu'Andreïev n'avait de goût que pour la perversion et la déchéance. Mais, si la dégénérescence est le sujet sur lequel il module ses chants les plus beaux, c'est la quête de la pureté qui donne à son art toute sa puissance d'émotion. L'attrait de la mort s'accompagne chez lui de la passion de vivre. Pitié et tendresse se mêlent pour les parias, les mutilés, les rêveurs, les fous, les pathétiques, les solitaires, bref, les humiliés et les offensés. Sa géographie de la désespérance dessine une utopie des faibles. Et s'il est moins apaisé que son contemporain Ivan Bounine, s'il ne possède pas la fantaisie grinçante de son cadet Mikhaïl Boulgakov, c'est parce que son rire est amer et que son sentiment de déréliction ne trouve d'issue que dans l'effroi et la folie.

Après «Le Gouffre» et «Dans le brouillard», le troisième volume des nouvelles que publient les éditions José Corti nous mène aux années 1906-1909. La révolution de 1905 avait échoué. Emprisonné à Moscou pour avoir laissé un parti interdit tenir une réunion dans son appartement, Andreïev eut avec ses codétenus politiques des discussions qui enflammèrent son zèle révolutionnaire. A peine remis de l'effondrement provoqué par l'écrasement de la révolte, il fut frappé par le deuil. Sa femme, rencontrée à Moscou pendant ses années d'études, mourut en donnant le jour à leur second fils. Ce furent aussi les années de la rupture avec Gorki, événement douloureux adouci par l'amitié nouée avec le poète Alexandre Blok qui, en février 1907, disait de son double : « Chacune de ses phrases ressemble à l'horrible grincement d'une scie lorsqu'on est un être faible, et au rugissement de la bête lorsqu'on est créateur et artiste. Ces grincements et ces hurlements me transpercent tout entier et me figent ; ils prennent tant

et si bien possession de moi que je finis par ne plus sentir aucune âme vivante. (...) A ces moments-là, Andreïev et moi ne faisons plus qu'un, nous sommes tous les deux désespérés (1). »

A l'époque où il conçut les nouvelles de ce recueil, intitulé *Judas Iscariote*, Andreïev semblait être sorti du solipsisme fiévreux qui avait atteint son point culminant dans *La Pensée*, confession d'un homme qui simule la folie jusqu'à en être victime. Encore ébranlé par les souvenirs de la révolution, Andreïev rend hommage aux anarchistes dans deux nouvelles. Mais ses préoccupations religieuses l'amènent aussi à revisiter la figure de Lazare et à réécrire l'Évangile du point de vue du traître.

Lazare ressuscité et devenu obèse répand autour de lui ce que Blok appelle un « effroi rauque et mortel ». Son regard, pareil à celui de la Méduse, inspire aux hommes l'angoisse et le dégoût de vivre. dans *Judas Iscariote*, le « rouquin de Judée si laid, enfanté parmi les pierres », trahit le Christ par amour, selon le même motif paradoxal que prêta Milton à Daïla quand elle livra Samson aux philistins.

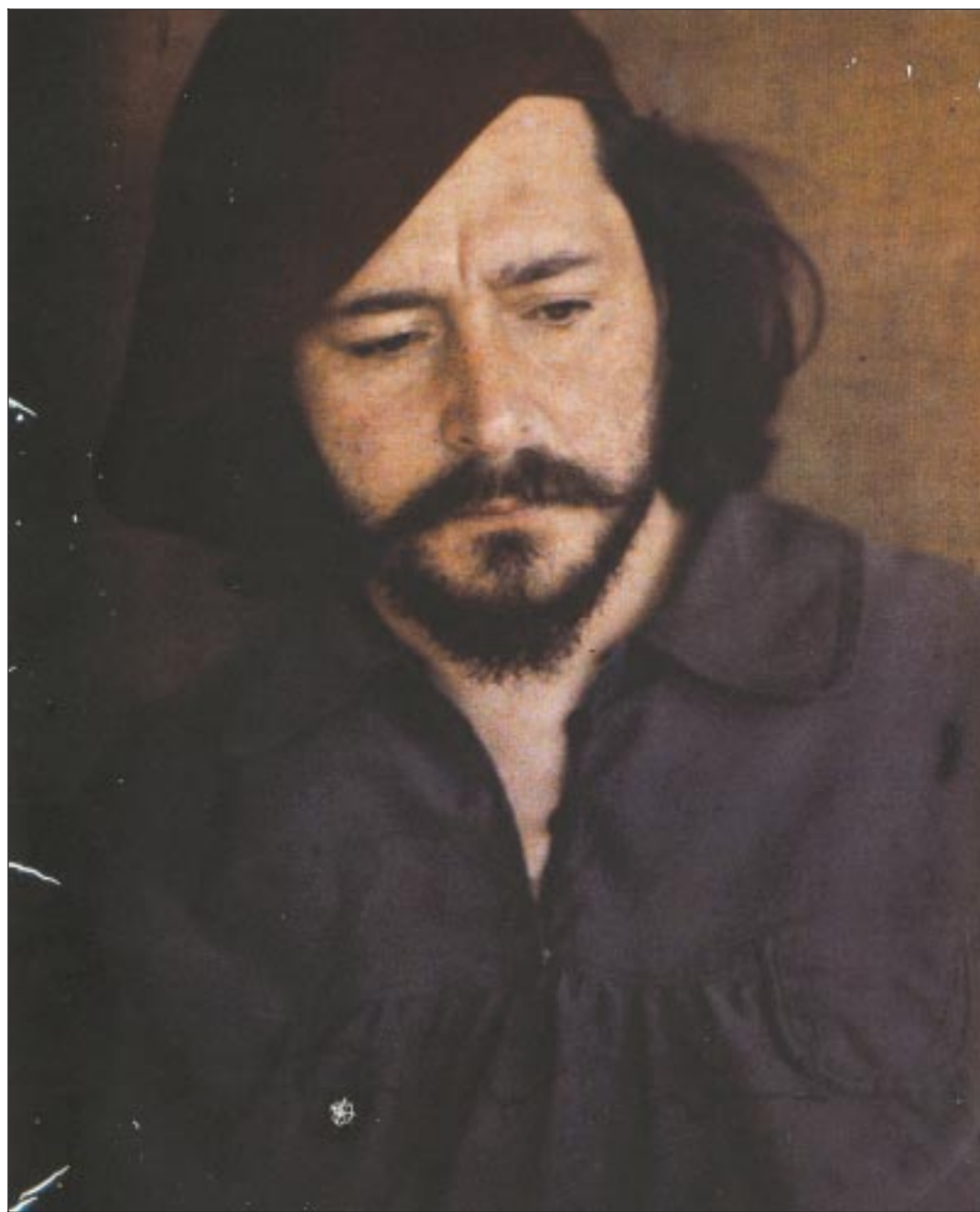
Dans ces pages arrachées du livre de Satan, la nouvelle la plus frappante est « Histoire des sept pendus ». Elle est dédiée à Tolstoï dont

un texte, écrit en 1906, *Le Divin et l'Humain*, aborde le même thème : la pendaison d'un révolutionnaire. Chez Andreïev, ce sont cinq anarchistes qu'on mène, telle une figure christique collective, à la potence avec deux criminels de droit commun, deux larrons. Nous assistons à leurs débats intérieurs et nous partageons avec eux l'angoisse face à la mort. Car la peur, ce démon mesquin, n'épargne pas les héros.

Ame révoltée, barbare mystique, génie teinté de démence, Andreïev se jetait avec ardeur dans le désespoir, mais sa voix, puissante et douloureuse, retentit comme une prophétie pour des temps de détresse. L'étrange le dispute au tragique dans l'univers de ce diable d'homme qui semble s'être toujours souvenu du mot de Zarathoustra, le héros de sa jeunesse : « Il faut encore porter du chaos en soi pour pouvoir donner naissance à une étoile dansante. »

(1) *Œuvres en prose*, l'Age d'homme, 1974.

JUDAS ISCARIOTE
de Leonid Andreïev.
Traduit du russe
par Sophie Benech.
Ed. José Corti, 434 p.,
145 F (22,11 €).



IN «LES DESTINS DE LEONID ANDREÏEV, PHOTOGRAPHIES D'UN ECRIVAIN RUSSE, 1871-1919», ED. ADAM BIRO

PHILIPPE DELERM



Sensualité et retenue d'une écriture somptueuse qui joue en mineur, sans forcer les effets..., une sonate d'été.

Michèle Gazier, *Télérama*

ÉDITIONS DU ROCHER



De la réalité au rêve

EUROPES

Textes choisis et présentés par Yves Hersant et Fabienne Durand-Bogaert. Ed. Robert Laffont, « Bouquins », 1 050 p., 189 F (28,81 €).

Les Mémoires de Sully ont été publiés après sa mort, à partir de 1634, sous le titre d'*Economies royales*. Comme ils traitaient de choses sérieuses, ils ont attendu un siècle avant d'intéresser le public. Le ministre avoue : « La première fois que j'entendis le roi me parler d'un système politique par lequel on pouvait partager et conduire toute l'Europe comme une famille, j'écoutais à peine ce prince. » L'idée ne venait pas d'Henri IV, semble-t-il, mais de sa consœur Elisabeth d'Angleterre. Mais le Bourbon l'avait faite sienne et approfondie, sans trop oser l'avouer, de peur de passer pour fol. C'était l'Europe des quinze à laquelle il convertit Sully : « L'objet du nouveau plan était de partager avec proportion toute l'Europe entre un certain nombre de puissances qui n'eussent rien à s'envier les unes aux autres du côté de l'égalité, ni rien à craindre du côté de l'équilibre. » Six monarchies héréditaires, France, Espagne, Angleterre, Danemark, Suède, Norvège et Lombardie ; cinq monarchies électives, Empire, Papaté, Pologne, Hongrie, Bohême ; quatre républiques, la Vénitienne, l'Italique, l'Helvétique et la Belgique. Avec un conseil général permanent de l'Europe pour régler les problèmes collectifs. Strasbourg pourrait en être le siège, ou Francfort, ou Bâle.

Au temps des Lumières, le « grand dessein » de Sully a fourni un clair combustible à la chaudière des utopies. Le rêve de la paix universelle s'y alimente depuis que Montesquieu a prouvé que la guerre n'était plus rentable : « Autrefois on cherchait des armées pour les mener combattre dans un pays. A présent on cherche des pays pour y mener combattre des armées. » Montesquieu est décidément notre contemporain.

Le texte de Sully figure, parmi une centaine d'autres, dans l'anthologie dirigée par Yves Hersant et Fabienne Durand-Bogaert sous le titre *Europes*. Comme on ne sait pas très bien ce qu'est l'Europe, sinon, peut-être, un désir, il y a eu déjà nombre de bons et gros ouvrages destinés à donner une forme à cette énigme (1). Il y en aura d'autres (2). Celui-ci fait partie des indispensables, pour bien des raisons. La première est qu'il s'agit d'un vrai livre d'auteurs, pensé et construit d'un bout à l'autre avec cette unité d'inspiration sans laquelle les anthologies ne sont jamais que des pots-pourris. « L'Europe, écrit Yves Hersant dans sa préface, n'est jamais qu'un projet, et la problématique le trait essentiel de sa culture. » L'Europe n'est jamais aussi fidèle à elle-même que lorsqu'elle se remet en question. Cette capacité permanente à poser des problèmes, c'est sans doute ce qui manquerait au monde si l'Europe, spirituellement, disparaissait.

L'essentiel du livre est donc fait de ces questions que les historiens, les philosophes, les romanciers et les poètes aussi tournent et retournent sur le gril de la raison, l'assaisonnant du sel du doute et de l'ironie :

D'Héraclite à Mitterrand en passant par Pessoa ou Musil, Yves Hersant et Fabienne Durand-Bogaert ont rassemblé une série de textes philosophiques, politiques et littéraires sur l'Europe. Une anthologie de sagesse et d'audace, de rigueur et de liberté

même lorsqu'elle a eu une histoire, Europe n'a jamais cessé d'être un mythe grec, une machine à raconter des histoires, à analyser le réel, à méditer sur le destin des hommes et à rêver l'avenir. Encore fallait-il organiser cette riche matière selon une architecture qui soit elle-même vivante et n'enfile pas les textes comme on visite les salles d'un musée. C'est un choix politique : on sait bien qu'à trop conjuguer l'Europe au passé et à la richesse patrimoniale, on abandonne l'avenir aux experts et aux marchands. « Ces hommes d'affaires aux regards nuls et aux sourires atrophiés, écrit Czeslaw Milosz, est-ce à cette vermine que devrait aboutir une civilisation aussi délicate et complexe ? » *Europes* est un livre de sagesse et d'audace, de rigueur et de liberté.

Les auteurs osent, par exemple, donner l'intégralité d'un livre encore inédit en français. Il s'agit d'un texte d'une centaine de pages de l'historien italien Federico Chabod, intitulé *Histoire de l'idée d'Europe*, et publié un an après sa mort, en 1961. Chabod, avec autant d'entrain que de subtilité, oppose la chronique – l'histoire des événements telle que peut la reconstituer la recherche érudite – à l'histoire proprement dite : la reconstitution des pensées et des sentiments provo-

qués par les événements à une époque donnée. Il fait à propos de la conscience européenne une démonstration éblouissante de sa méthode.

Jacques Le Goff offre un autre grand moment d'histoire lorsqu'il explique comment le concept d'Europe émerge peu à peu de celui de chrétienté ou d'Occident qui a dominé le Moyen Age, de manière si puissante et si profonde qu'il hante encore les rêves des promoteurs démocrates-chrétiens de l'Europe – Schumann, Adenauer, De Gasperi – au lendemain de la deuxième guerre mondiale. Mais on touche aussi là au caractère le plus étrange et le plus original de l'Europe : sa double vie. Le pays du soleil couchant, c'est son charme, sa grandeur et sa faiblesse, ne se donne pas à une passion sans embrasser la passion contraire. Chrétienne, elle se méfie de Rome et se dote d'Etats laïques ; rationaliste, elle se gave d'idéal ; inventrice du nationalisme, elle s'invente dans la même foulée des utopies communautaires ; cultivant ses traditions, elle les oublie à chaque promesse de changement. Son identité est de n'être jamais semblable.

Aux côtés des grands discours politiques fondateurs – Guizot, Richard de Coudenhove-Kalergi, Churchill, Adenauer, Einaudi, Monnet, Mitterrand, Havel, mais aussi Georges Podiebrad, roi de Bohême du XVI^e siècle qui préconisait la création d'une monnaie unique face à la menace turque –, on trouvera donc quelques fortes méditations philosophiques. Celle de Nietzsche, dans *Par-delà le bien et le mal*, insistant sur le rôle des juifs dans la future renaissance de l'Europe : « C'est à leurs efforts que nous devons en grande partie qu'une explication du monde plus naturelle, plus raisonnable, et en tout cas affranchie du mythe, ait pu enfin ressaisir la victoire, et que la chaîne de la civilisation, qui nous rattachait maintenant aux lumières de l'Antiquité gréco-romaine, soit restée ininterrompue. » Celle de Jaspers en 1946, si intense, celle de Valéry, au lendemain de la précédente guerre, si subtilement pessimiste. Et celle

d'Ortega y Gasset, en 1930, dans *La Révolte des masses*, ce grand livre aujourd'hui si méconnu, prophétisant contre tous les nationalismes que « plus l'Etat national demeure fidèle à son authentique substance, plus il va directement se dépurifier en un gigantesque Etat continental. » Parce que l'Europe, comme autrefois les Etats nations ne se construit pas sur un avoir commun – une race, une langue, une religion, une culture – mais sur un « programme d'avenir collectif ».

C'est un paradoxe encore, une manière de prendre l'évidence à rebrousse-poil. Dans cet exercice suprêmement européen, les écrivains ne sont pas les derniers à jouer leur partition, de Stefan Zweig à Cees Nooteboom et de Robert Musil à Fernando Pessoa ; il est vrai qu'avec les marchands, les hommes de lettres et les artistes ont quelques longueurs d'avance sur les hommes d'Etat et les hommes de guerre en matière d'Europe. « J'entrevois, écrivait Goethe, l'aurore d'une littérature européenne : aucun peuple ne pourra la revendiquer pour sienne ; ils auront tous contribué à la fonder. » Mais on sait aussi la fragilité de cette Europe des créateurs et la manière dont le pire nationalisme s'en satisfait. Il manque à l'anthologie quelques pages du *Journal* d'Ernst Jünger datées des années d'occupation dans lesquelles l'élégant officier de la Wehrmacht communique délicieusement avec les valeurs d'une civilisation à la destruction de laquelle il est en train de participer.

L'Europe se construit, à partir de 1950, au moment de sa pire faillite historique et spirituelle, quand elle n'est plus qu'une zone promise au conflit nucléaire entre ses deux puissants rejetons, les Etats-Unis et la Russie. Depuis 1989, depuis qu'elle n'est plus menacée de destruction, elle ne sait plus où elle est. Elle se cherche, elle doute, elle fait des abcès, elle entretient des complexes, elle se déteste et se dénigre, elle fond à vue d'œil, comme l'euro à la Bourse. A la fin de leur volume, Hersant et Durand-Bogaert ont réuni quelques « fusées » : des phrases courtes, des aphorismes, des maximes. On y trouvera, sinon des remèdes au mal d'Europe, quelques traits qui l'éclairent.

Entre Milan Kundera : « Européen : celui qui a la nostalgie de l'Europe. » Hegel : « L'histoire universelle va de l'Est à l'Ouest, car l'Europe est vraiment la fin de l'Histoire dont l'Asie est le commencement. » Ou encore, il y a vingt-cinq siècles, le vieil Héraclite : « Ce qui s'oppose converge, et à partir des divergents se forme la plus belle de trames ; et toutes les choses surviennent selon la discorde. »

(1) Parmi eux, les trois volumes de *L'Esprit de l'Europe* dirigés par Antoine Compagnon et Jacques Seebacher (Flammarion 1993) et *Une histoire de l'Europe*, d'Eugen Webern en deux volumes (Fayard, 1986-1987).

(2) On annonce aux éditions Hermann, *Les Européens*, sous la direction d'Hélène Ahrweiler et Maurice Aymard. Une quarantaine d'historiens se sont réunis pour y parler de « L'Europe de toujours », de la préhistoire égéenne (Christos Boulotis) à l'Europe de demain (André Fontaine).

version originale

La « vague inquiétude » de Chiya Fujino, écrivain transsexuel

Elle n'a rien de la *drag queen*. Chiya Fujino, transsexuelle, qui a obtenu le prix Akutagawa 2000, l'un des plus prestigieux prix littéraires japonais, pour son roman *Natsu no yakusoku* (*Promesse de*

portrait

« Je ne cherche pas à approfondir mais simplement à décrire. Ou, si vous voulez, je décris ce que je ne peux formuler de manière abstraite »

(l'été), porte une sage jupe grise et un pull-over discret. Sinon par sa taille et son corps charpenté, sa silhouette se perdait dans la foule des Japonaises dont elle s'est détachée pour entrer dans ce café des abords

de la gare de Yokohama. Réservée, elle parle du bout des lèvres du monde des transsexuels, qu'elle ne fréquente guère. Plus facilement de son travail d'écrivain, de son expérience de la transsexualité. Chiya Fujino a commencé à écrire il y a sept ans (elle avait alors trente et un ans) à la suite de son renvoi par la maison d'édition de bandes dessinées où elle travaillait lorsqu'elle décida de vivre et de s'habiller en femme. « J'ai compris alors que ce pouvait être un motif de licenciement. Mais je n'ai pas été trop affectée : c'est un peu comme si ça arrivait à quelqu'un d'autre », dit-elle.

Chiya Fujino fit une entrée foudroyante dans la littérature, obtenant le prix Kaïen du jeune auteur, en 1995, pour son roman *Emploi du temps de l'après-midi*, puis le prix Noma pour *Le Conte du bavard*, trois ans plus tard. Une de ses nou-

Couronnée cette année par le prestigieux prix Akutagawa, la romancière japonaise excelle à dépeindre, non sans humour, l'ambiguïté des êtres et des situations

velles, *Une ménagère dans un poste de police*, sera publiée en français dans un recueil à paraître fin avril aux éditions Autrement sous le titre *Tokyo Electrique*.

Dans *Promesse de l'été*, Fujino décrit dans un style simple avec un humour distancé la vie quotidienne d'un petit cercle d'amis dont chacun a plus ou moins des tracas avec son entourage : une femme écrivain sans succès, une employée de bureau nonchalante, un transsexuel et un couple homosexuel dont l'un des protagonistes est confronté dans son travail à une discrimination plus sournoise qu'ouverte de la part de ses collègues. Et, un été, ils décident d'aller faire du camping.

En dépit de ces personnages homosexuels ou transsexuels, Chiya Fujino se défend d'avoir écrit un roman « gay ». « Certains des personnages sont ainsi, mais j'ai moins cherché à décrire leur monde que celui de gens ordinaires, hétérosexuels ou homosexuels, qui se ne sentent pas à leur place en famille ou dans la société, mais sont avant tout des êtres qui

veulent vivre une vie ordinaire. (...) J'ai écrit un roman, c'est tout. Pourquoi le cataloguer dans la littérature gay ? »

Dans *Vacances d'amour*, publié il y a cinq ans, Chiya Fujino décrivait une étudiante à laquelle elle s'est identifiée. « Je n'ai pas le sentiment qu'il y ait une si grande différence entre ce qu'éprouve une femme ou un homme. (...) Chez l'un et l'autre, existe une même inquiétude indéfinissable. » La « vague inquiétude » qu'éprouva l'écrivain Yunosuke Akutagawa (1892-1927), peu avant son suicide ? « Oui, un peu cela sans doute. » Dans le travail de l'écriture, ce sentiment s'est précisé, poursuit Chiya Fujino, sans pour autant qu'elle puisse le cerner. « Il est là, présent en moi. »

Les questions abstraites déroutent Chiya Fujino comme si soudain tenter de renouer les fils la paniquait. « Peut-être ma pensée est-elle trop simple, plus intuitive que conceptuelle, dit-elle avec une touchante humilité. Je ne cherche pas à approfondir, mais simplement à décrire. Ou si vous voulez, je décris ce que je ne peux formuler de manière abstraite. Et d'ailleurs, lorsque je présente un roman à un éditeur, j'ai toujours beaucoup de mal à en expliquer le thème ! » C'est dans l'esquisse de l'ambiguïté des êtres et des situations que Chiya Fujino excelle.

Son monde est celui des jeunes de vingt ans. Elle emploie leur langage et semble se reconnaître dans une certaine légèreté, leur capacité à vivre en marge des conventions sociales sans pour autant les contester. « Je suis bien avec eux parce qu'ils flottent sans prendre de décision. Ils se sentent étranger à ce monde sans en souffrir ou en éprouver un sentiment de révolte. Mais, derrière le caractère léger, superficiel de leur vie, se cache une part d'ombre où je reconnais l'inquiétude que je ressens. »

Il existe certes au Japon une grande tradition de travestissement dont les acteurs de kabuki jouant des rôles de femmes sont l'expres-

sion la plus achevée. Depuis la restauration de Meiji et l'adoption par le Japon des normes victoriennes pour paraître civilisé aux yeux de l'Occident, les communautés marginales se sont faites silencieuses. Et les travestis ou les transsexuels n'ont plus eu pour espace que le monde de la nuit, des bars ou du spectacle. « C'est ainsi, et seulement ainsi, que la société nous a longtemps acceptés, mais trouver un travail ordinaire reste très difficile », dit Chiya Fujino. Depuis deux ans, les opérations de changement de sexe ont été autorisées, mais les modifications d'état civil sont toujours impossibles. Progressivement, la société accepte plus facilement la diversité : plus par indifférence que par ouverture d'esprit, estime la romancière Taeko Kono dans un article sur Chiya Fujino. De manière symptomatique de la pudibonderie officielle, la chaîne de télévision publique NHK ne voulait présenter le dernier Prix Akutagawa que comme un cas de trouble de l'identité sexuelle... et Chiya Fujino n'est pas passée à la NHK. « Tout cela est sans importance... » Fatalisme ou sérénité, Chiya Fujino va retrouver sa bande d'amis dans un restaurant du quartier jeune de Shibuya à Tokyo : « Avec eux, je ris », dit-elle, et, à la perspective de cette soirée, pour la première fois depuis le début de l'entretien, la gravité de son visage s'évanouit.

Philippe Pons

PRESSES DE SCIENCES PO

Une nouvelle collection

Références Facettes

voir la biographie autrement

Olivier Dumoulin
MARC BLOCH

312 pages, 90 F, ISBN 2-7246-0791-3

Bruno Goyet
CHARLES MAURRAS

312 pages, 90 F, ISBN 2-7246-0781-3

Stéphane Siro
MAURICE THOREZ

320 pages, 90 F, ISBN 2-7246-0796-1

Pierre Brocheux
HO CHI MINH

240 pages, 84 F, ISBN 2-7246-0795-3

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

René Rémond

de l'Académie française

REGARD SUR LE SIÈCLE



PRESSES DE SCIENCES PO

120 p. 75 F

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

Yves-Thibault de Silguy

L'ÉCONOMIE, FIL D'ARIANE DE L'EUROPE



PRESSES DE SCIENCES PO

208 p. 75 F

PRESSES DE SCIENCES PO

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

LA BIBLIOTHÈQUE DU CITOYEN

Thierry Leterre

LA GAUCHE ET LA PEUR LIBÉRALE



PRESSES DE SCIENCES PO

128 p. 75 F

La Société des Écrivains

édite chaque mois
10 nouveaux auteurs.
Découvrez-les...

Catalogue sur simple demande

tél : 01 39 08 05 38 fax : 01 39 75 60 11

147-149, rue Saint-Hippolyte 75001 PARIS

(adresse postale pour toute correspondance ou envoi de manuscrits)

Némirovsky ou l'insouciance coupable de l'être

La réédition du livre qu'Elisabeth Gille a consacré à sa mère et les nouvelles de cette dernière permettent de mieux connaître celle qui fut l'une des plus importantes romancières de l'entre-deux-guerres

LE MIRADOR
Mémoires rêvés
d'Elisabeth Gille.
Préface de René de Ceccatty,
Stock, 374 p., 130 F (19,82 €).

**DIMANCHE
ET AUTRES NOUVELLES**
d'Irène Némirovsky.
Préface de Laure Adler,
Stock, 374 p., 139 F (21,19 €).

Partie le 17 juillet 1942 avec le convoi numéro 6 vers Auschwitz, Irène Némirovsky ne faisait pas partie du groupe des dix-huit survivants revenus en 1945, note sa fille Elisabeth Gille dans la biographie qu'elle lui avait consacrée en 1992. Le livre vient d'être réédité, enrichi d'une préface et des commentaires de l'auteur publiés peu après dans un quotidien italien. Ce texte et deux autres qui ont suivi (1) annonçaient l'émergence d'un auteur important, peut-être à la mesure de sa mère, mais, quatre ans plus tard, la maladie venait à bout de la volonté de vivre d'Elisabeth Gille. Son *Mirador* n'est pas seulement le témoignage d'affection d'une fille pour sa mère ou un hommage à l'écrivain qu'elle était, mais également le constat de cette insouciance coupable par qui le malheur arrive ; plus grave, celui d'une identité refusée, mais qui s'imposera, en fin de parcours, de la manière la plus atroce possible. Irène Némirovsky la convertie, la coqueluche d'un tout-Paris opulent ou bohème - qui n'hésitait pas à signer dans le quotidien antisémite *Gringoire*, ni de recevoir l'appui sans réserve d'un Brasillach - a été envoyée à la mort en sa qualité de « juive étrangère ». A l'heure décisive, ce Paris-là lui tourna le dos. Elle ne se voulait ni juive ni Russe, à peine « israélite » née au cœur du grand espace slave inspirateur de ses premiers romans et d'un beau récit nostalgique, « Le Sortilège », publié dans ce re-



FONDS IRÈNE NÉMIROVSKY/ARCHIVES IMEC

cueil. Selon la préface du volume de nouvelles - parues d'abord séparément entre 1934 et 1942 (2) -, « Irène Némirovsky écrit autour de deux thèmes majeurs, la mère et la judéité ». N'écrit-elle pas plutôt contre sa mère, personnage odieux jusqu'à la nausée, et contre cette judéité que l'auteur du *Bal* et de *David Golder* (3), ignore, ne peut ni ne veut assumer, entraînée comme elle est dans le tourbillon des mondaines parisiennes ? En 1934, Irène Némirovsky se trouve au faite de sa gloire. Elle a quitté ses thèmes russes ; c'est le

conflit sournois ou déclaré entre la fille et la mère tantôt effacée, tantôt abusive, sinon les connivences secrètes de la jeune fille « bien née » avec une servante, ou bien la prostituée rencontrée dans un bar qui inspirent certaines de ses nouvelles que les revues s'arrachent à prix d'or (« Dimanche », « L'Ogresse », « Les Rivages heureux », « La Femme de Don Juan »). Parfois, les souvenirs de sa fuite éperdue à travers la Finlande ravagée par la guerre civile refont surface et l'on entend sur les pavés glacés de la ville les bottes des Rouges partis

pour « casser le Blanc » (« Aïno », « Les Fumées du vin »). Ailleurs, c'est la volonté de puissance qui métamorphose une jeune femme terne en vraie Pygmalion (« La Confidente »). Avec « Liens de sang » (d'argent aussi), analyse feutrée, impitoyable, d'une famille bourgeoise réunie au chevet de la mère malade - elle guérira -, Irène Némirovsky atteint, à force de justesse psychologique et d'économie de moyens, la perfection terrifiante d'un François Mauriac. L'obsession d'une judéité reniée, méprisée, mais toujours ressentie, n'est pas absente du recueil. Pendant l'invasion, Irène Némirovsky écrit des récits de guerre magnifiques, mais qui ne donnent pas, loin s'en faut, la mesure des horreurs à venir (« L'Inconnu, M. Rose »). Dès que la débâcle fut consommée, d'autres textes rédigés à la campagne, entre l'été 1940 et le début de l'année 1942, mettent en scène aussi bien les petites gens de la France profonde qu'un artiste renommé - camoufflage de l'auteur ? - dépositaire de lourds secrets ; il finira par périr dans les flammes qui allaient dévorer le manoir où il travaillait loin de la guerre et de l'agitation de la capitale occupée (« L'Honnête homme », « L'Incendie »). Enfin, une fois encore, Irène Némirovsky donne sa vision prémonitrice du créateur qui se veut non engagé tout en demeurant conscient de l'issue fatale de sa destinée (« Les Spectateurs »).

Edgar Reichmann

- (1) *Le Crabe sur la banquette arrière*, Mercure de France, 1994 ; *Un paysage de cendres*, Seuil, 1996.
- (2) Dans divers périodiques : *Revue de Paris* ; *Revue des Deux Mondes* ; *Candide*, *Gringoire*. A partir de 1941, en raison des interdictions raciales, elle signera sous des pseudonymes masculins.
- (3) Les deux chez Grasset, « Les Cahiers rouges », 1985 et 1986.

Pingaud « écrivain »

A soixante-dix ans passés, l'auteur d'« Adieu Kafka » n'ose encore revendiquer le titre d'écrivain

ÉCRIRE, JOUR ET NUIT
De Bernard Pingaud.
Gallimard, 262 p., 105 F (16,01 €).

Et pourtant, il écrit. Ce n'est pas seulement ce livre, où l'écriture se poursuit comme une absence à soi tant désirée, c'est son œuvre tout entière de - quel mot employer ? - littérateur ? - que Bernard Pingaud peut placer sous l'épigraphie choisie chez Rilke : « *Ce Brigge, cet étranger, ce jeune homme insignifiant devra s'asseoir et, à son cinquième étage, devra écrire, écrire jour et nuit. Oui il devra écrire, c'est ainsi que cela finira.* » Rilke, Kafka, Camus, Flaubert comme patron du Nouveau Roman, Sartre, moins comme inspirateur que comme interlocuteur à contester, Ponge comme incitateur à interroger la chose sous les mots, voilà les noms qui configurent le rapport mélancolique que Pingaud entretient avec l'écriture.

CRUCIFIANT CONFLIT

Dans son très beau roman *Adieu Kafka* (Gallimard, 1989, et Folio), il nous avait semblé opter finalement pour la vie dans le crucifiant conflit : « *Vivre ou écrire*... Ici, dans ces textes, ces ébauches, ces chutes de livres, ces notations en marge de l'écriture, ces interrogations sur le noyau de l'écriture elle-même, ces confidences non sur sa vie publique et moins encore sur sa vie privée, mais sur sa relation à cette activité de repli narcissique sur soi que peut être l'écriture autant que la lecture, ces pages d'un essai inachevé, ces matériaux d'écriture, au sens que donnait à ce mot Friedrich Dürrenmatt, *Stoffe* (traduit infidèlement par *La Mise en œuvres*), Bernard Pingaud livre en fait des tourments qui précèdent l'achèvement et la publication d'*Adieu Kafka*. Lui-même présente ces textes comme « Notes de travail » datant de 1964

à 1986. Elles sont suivies de « Pages », pour la plupart brèves, qui sont incontestablement de la littérature, où une voix s'interroge sous diverses formes et jusqu'au ressassement, signe d'ambivalence foncière, sur ce qu'est l'écriture, pour un narrateur qui est parfois l'un des personnages d'une fiction qui n'a pas pris corps dans un livre. Le vertige qui traverse ces pages est celui de n'être « rien », à la fois désir et crainte. « Rien » n'est pas tout à fait le « n'importe qui » auquel Sartre dit s'identifier au terme de sa quête vaine d'un illusoire salut. Ce n'est pas non plus la figure du « fini » qui hante ce livre de façon récurrente, un peu comme le « marcheur » chez Paul Nizon, figure du raté, de celui qui a lâché prise et consent au silence. Les « Notes de travail » ont accompagné la rédaction intermittente de livres dont certains ont abouti à la publication.

Bernard Pingaud est un écrivain qui écrit sous la contrainte intérieure d'une « mission » assez proche du « mandat » kafkaïen, le plaisir ne venant que dans l'après-coup du devoir accompli. Mais il est aussi un homme qui peut énoncer sans se démentir : « *J'aimais écrire. J'aimais surtout l'état de profonde distraction où me plongeait l'écriture.* » La découverte que fait Pingaud dans l'écriture est qu'il produit un « autre » au moyen de ce qu'il appelle « l'exactitude ». Quand on pense à son rôle en mai 68, où il présida une éphémère Union des écrivains, à son militantisme d'authentique social-démocrate (arcadien) pour le livre, on lit avec amitié cette unique note, désenchantée, sur « les événements » : « *Mai : il ne s'est rien passé : c'est l'impression qu'on a deux mois après. Ou plutôt, il s'est passé quelque chose qui a été aussitôt effacé, rayé de la carte. Comme un cadeau qu'on reprend, ou une nouvelle démentie.* » Parole d'écrivain, sans aucun doute.

Michel Contat

Nyssen à l'heure de la mémoire

Un éditeur qui a « aimé de passion les femmes, les livres et les villes » décide de tenir le journal de sa vie. Un roman touchant du fondateur d'Actes Sud

QUAND TU SERAS À PROUST LA GUERRE SERA FINIE
d'Hubert Nyssen.
Actes Sud/Léméac,
« Un endroit où aller »,
560 p., 139 F (21,19 €).

Ce onzième roman d'Hubert Nyssen, le fondateur d'Actes Sud, est sans doute le plus touchant et le plus réussi de ses livres, avec son titre énigmatique, *Quand tu seras à Proust la guerre sera finie*. Sans être à la première personne, sans être des Mémoires, c'est pourtant bien un livre de bilan, de réflexion, voire de retrait. Le héros de Nyssen, Paul Leleu, est éditeur, comme lui. Le décalque autobiographique peut s'arrêter là, si l'on s'en tient à l'anecdote, mais va certainement plus profond, si l'on considère les goûts de Leleu, ses lectures, ses passions littéraires, ses enthousiasmes professionnels.

laisse entraîner avec une émotion parfois teintée d'angoisse. « *Les femmes, les livres et les villes*... Ce texte est écrit pour une femme, Caroline Martin, qui fut la collaboratrice de Leleu, qui aurait pu être sa fille, qu'il aimait d'amour et qui est allée vivre aux Etats-Unis, se mariant avec l'un des auteurs américains du Jeu de patience. Ce récit s'attarde souvent sur les villes, de Paris à Budapest, en passant par New York et quelques autres. Ce roman paie sans cesse son tribut aux livres ou plutôt aux écrivains, Proust en tout premier, et pas seulement parce qu'il est nommé dans le titre. Mais cette histoire

Et pourtant, dans la mémoire de Leleu, ils sont liés : c'est parce que le nouveau traducteur de l'Américain John Belmaker, auteur phare de la maison, n'était pas très bon, que Caroline est retournée aux Etats-Unis travailler avec Belmaker et que Leleu l'a perdue. En lisant ces détails, on pourrait croire qu'on raconte ici le roman. Il n'en est rien. Ce ne sont que quelques petits cailloux sur la route où Leleu, dans son « *épître* », fait se croiser la femme et la maîtresse de Trucheman, Sue - l'agent de Belmaker -, Jeanne - une violoncelliste - et... Hemingway, Joyce ou Proust, aussi présents pour lui que ceux

La réalité, la fiction et le rêve.

« C'était un de ces beaux et rares instants où la réalité, la fiction et le rêve se recouvrent, où leurs territoires et leurs frontières coïncident, et où rien ne permet plus de les distinguer l'un de l'autre, un de ces instants où rien n'est moins évident que l'idée selon laquelle toute chose aurait nécessairement un commencement ou une fin. Ne jamais laisser le dernier mot au temps, murmura Leleu en ouvrant les yeux. Le ciel de la nuit s'éclaircit peu à peu, un soleil d'hiver se leva sur la côte d'Opale et, par la fenêtre de sa chambre, il le vit surgir. » p.558



PHILIPPE GRUNCHÉ

ÉPÎTRE
Paul Leleu a vendu sa maison d'édition, Le Jeu de patience, à des repreneurs ayant un goût modéré pour la littérature et il s'est retiré dans un village près du cap Blanc-Nez. Un soir de 31 décembre, Leleu, qui n'a jamais écrit, décide de consacrer l'année à venir à ce qu'il nomme une « *épître* », en réalité une sorte de Journal, non de son quotidien, mais de sa vie entière. C'est un homme pour qui « *le désir avait eu souvent (...)* plus de sens que la vérité ou la raison » et qui affirme avoir « *aimé de passion les femmes, les livres et les villes* ». Qu'on ne compte pas sur lui pour raconter sa vie en respectant la chronologie. En douze chapitres, de janvier à décembre - chacun étant désigné par le nom du mois et portant une citation littéraire -, on lit un déroutant récit testamentaire, dans lequel on se

est aussi inspirée par la figure de deux hommes, par leur souvenir. Albert Molinari, linguiste, fut le professeur de Cyril Trucheman (qui devint un traducteur célèbre, ami de Leleu) pendant la deuxième guerre mondiale. Sitôt son bac en poche, Trucheman s'était engagé dans la Résistance. En 1944, menacé, il avait trouvé refuge chez un médecin de Valenciennes, chez lequel Molinari était venu lui porter des livres, en tout premier lieu la *Chanson de Roland*, en lui disant : « *Quand tu seras à Proust, la guerre sera finie.* » Heureusement, elle s'était terminée bien avant.

Trucheman est mort prématurément. Caroline Martin est arrivée au Jeu de patience plus tard, ayant réellement partagé son existence. La nostalgie, la peur du temps qui passe et de celui qui reste, « *la dernière étape de sa vie. Il la souhaitait longue, il la craignait brève*... On se laisse gagner par la mélancolie de Leleu, par sa lucidité aussi. Alors on s'arrêtera sur cette phrase de Proust, qu'il prend soin de citer (au chapitre « août ») : « *Car il y a dans ce monde où tout s'use, où tout périt, une chose qui tombe en ruine, qui se détruit encore plus complètement, en laissant encore moins de vestiges que la beauté : c'est le chagrin.* »

Josyane Savigneau

★ *Le Nom de l'arbre*, d'Hubert Nyssen, sort en poche (Babel n° 435).

Tombeau de l'épouse

Jean Bastaire, par ailleurs spécialiste de Péguy, peint ce portrait d'une femme, de l'intérieur et par-delà la mort

LA GLOIRE DE SOPHIE
de Jean Bastaire.
Ed. Salvator
(103, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris),
94 p., 98 F (15 €).

Force de transparence, de nudité, un livre peut paraître étrange, décalé. Le récit de Jean Bastaire, tombeau d'une lucide piété dédié à son épouse défunte, en est la preuve. Il est écrit dans un français dont la sobriété classique sait parfaitement, sans aucune rigidité, épouser toutes les inflexions du sentiment, exprimer la détresse ou la violence tout en respectant la pudeur la plus démodée. Rien ici n'est caché pourtant, ou seulement ce

qui doit l'être, n'étant pas soumis à la volonté propre de l'auteur. Rien non plus n'est tordu, recourbé sur soi, compliqué d'interprétations habiles. L'auteur ne fait pas le malin. Né d'un deuil, *La Gloire de Sophie* est le contraire d'un livre chagriné ou larmoyant. Malgré la gravité du propos, il y a dans ces pages une sorte de clarté, de force et, oui, d'étrangeté. Spécialiste incontestable de Péguy, auquel il consacra de nombreux travaux et une bonne part de sa vie, Jean Bastaire est aussi l'auteur d'une œuvre personnelle, un peu éclipsée par cette haute figure. Chrétien, il a retenu de son maître la liberté de l'intelligence, la conscience et la responsabilité du regard, la méfiance à l'égard des fixités trop rassurantes et de toute forme de terrorisme intellectuel. Etranger au

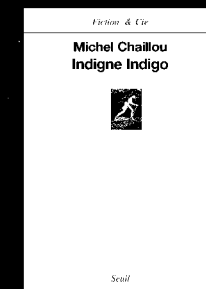
dogmatisme - mais connaisseur des dogmes -, il ne verse dans aucun relativisme ou scepticisme. Dans *L'Apprentissage de l'aube* (Cerf, 1996), Bastaire avait livré son « autobiographie spirituelle ». Faisant suite à cet ouvrage, *La Gloire de Sophie* est le portrait, de l'intérieur, d'Hélène, sa femme - Sophie étant le prénom qu'elle se serait donné si elle avait mis sa vie dans un livre. Médecin, Hélène souffrait dans son corps comme dans son âme - elle a « *passé sa vie à ne pas vouloir mourir* ». D'être ainsi racontée par-delà la mort, sans aucun pathos, sans un soupçon de moralisme, d'être comprise dans une lumière surnaturelle et amoureuse, elle prend sens sous nos yeux. Peut-être aussi nous donne-t-elle une part de ce sens.

Patrick Kéchichian



Michel Chaillou

INDIGNE INDIGO



On ne saurait trouver aujourd'hui, dans le paysage littéraire français, comparable sensualité à l'œuvre, semblable plaisir à user des mots.

Nathalie Crom, La Croix

Editions du Seuil

La loi du plus fort

Deux romans de Lao She, dont le dernier volet d'une vaste fresque contant les heurts et malheurs des Pékinois sous l'occupation japonaise

MESSIEURS MA, PÈRE ET FILS (Er Ma)

de Lao She. Traduit du chinois par Claude Payen. Philippe Picquier, 336 p., 128 F (19,51 €).

QUATRE GÉNÉRATIONS SOUS UN MÊME TOIT

tome III, de Lao She. Traduit du chinois par Chantal Chen-Andro. Mercure de France, 346 p., 160 F (24,39 €).

Les Chinois sont fourbes, cruels (leurs supplices sont célèbres), ils s'adonnent volontiers à l'opium et au trafic d'armes, mangent des rats et violent les femmes sans distinction d'âge. C'est la conviction de M^{me} Window, une veuve londonienne qui, au début du siècle, préfère perdre de l'argent plutôt que de louer à ces diables jaunes. Elle sera pourtant contrainte de le faire sans pour autant se défaire de tous ses préjugés. Est-il certain d'ailleurs que cette caricature grotesque, véhiculée par toutes sortes de films ou romans européens ait disparu sans laisser de traces ? Lao She en tout cas en a personnellement éprouvé les effets puisqu'il a vécu à Londres de 1924 à 1929, C'est au cours de ce séjour en Europe qu'il a commencé à écrire et probablement avec le but, plus ou moins clairement affirmé, de donner une autre image de la Chine

Né en 1899 dans une famille mandchoue de Pékin, Lao She a connu le génocide de son peuple par les Han, l'occupation de Pékin par les étrangers, la révolte des Boxers qui coûta la vie à son père, la guerre sino-japonaise. D'abord enseignant, il décide de s'expatrier en 1924 après sa conversion à l'anglicanisme et s'installe à Londres où il enseigne le mandarin à l'université. C'est là qu'il dé-

couvre Dickens, Thackeray et sa propre vocation de romancier. « *Au XX^e siècle, un homme valait ce que valait son pays : si son pays était fort, il méritait d'être appelé "un homme", s'il était faible, c'était un chien ! La Chine était faible, alors les Chinois étaient...* » Son deuxième roman, *Messieurs Ma, père et fils*, écrit à Londres, tente de restaurer l'image en racontant les tribulations du vieux Ma, venu à Londres avec son fils pour s'occuper d'un commerce d'antiquités que lui a légué son frère. Le vieux Ma n'est pas tout à fait insensible aux charmes de



Quatre générations sous un même toit

Composé de cent chapitres, l'épopée de *Quatre générations sous un même toit* était destinée à connaître une forme plus ample. Du dernier tome, seuls vingt chapitres étaient parus en chinois lorsque l'auteur s'installa aux Etats-Unis de 1946 à 1949. Il y travailla en collaboration étroite avec sa traductrice, qui fit paraître en 1951 la version anglaise sous le titre *The Yellow Storm*. C'est à partir de cette version que les derniers chapitres ont été traduits et publiés en chinois. On ne saura jamais s'il y eut d'autres versions ou ébauches du livre, tous les manuscrits de Lao She furent détruits pendant la révolution culturelle.

sa logeuse et le jeune à ceux de sa fille, mais les malentendus se succèdent en cascade et le vieux Ma ira même jusqu'à déclencher la fureur de ses compatriotes en acceptant un rôle dans un film antichinois.

Avec la parution du troisième tome de *Quatre générations sous un même toit*, dont la traduction avait débuté en 1996, le lecteur français dispose de l'œuvre la plus ambitieuse de Lao She. Commencé en 1942 et achevé aux Etats-Unis en 1946, ce roman-fleuve raconte la vie d'un vieux quartier de Pékin, le Petit-Bercail, pendant la seconde guerre mondiale et l'occupation japonaise. Les événements marquants du conflit y sont présents bien sûr, mais seulement à travers les nouvelles dont peuvent disposer les Pékinois, filtrées par la censure japonaise. Ce qui importe, ce

sont les bouleversements de la vie quotidienne sous la botte de l'occupant.

Ce troisième volume, sous-titré « *La Famine* » (les deux premiers s'appelaient respectivement « *L'Effroi* » et « *Survivre à tout prix* »), analyse dans le détail les effroyables difficultés matérielles que rencontrent les habitants de Pékin. En premier lieu la pénurie de céréales organisée par les Japonais qui en interdissent la culture sous prétexte qu'elle pourrait servir d'écran végétal aux maquisards et imposent des ra-

Quatre générations sous un même toit

Composé de cent chapitres, l'épopée de *Quatre générations sous un même toit* était destinée à connaître une forme plus ample. Du dernier tome, seuls vingt chapitres étaient parus en chinois lorsque l'auteur s'installa aux Etats-Unis de 1946 à 1949. Il y travailla en collaboration étroite avec sa traductrice, qui fit paraître en 1951 la version anglaise sous le titre *The Yellow Storm*. C'est à partir de cette version que les derniers chapitres ont été traduits et publiés en chinois. On ne saura jamais s'il y eut d'autres versions ou ébauches du livre, tous les manuscrits de Lao She furent détruits pendant la révolution culturelle.

tions dérisoires de « *farine républicaine* », mélange de toutes sortes de déchets qui détraquent immanquablement les estomacs les plus solides. A cela d'ailleurs les Japonais ont aussi un remède, « *la désinfection* », qui consiste à enterrer vivants les malades dans une fosse commune. Mais le pire est sans doute le système de délation mis en place, qui amène collaborateurs et résistants à s'affronter au sein d'une même ruelle, parfois d'une même famille. Lao She brosse quelques portraits inoubliables des représentants des deux camps, l'ignoble Guan Xiaohoe et sa femme la « *grosse courge rouge* », mais aussi l'admirable poète Qian Moyin dont le destin préfigure celui que connaîtra Lao She lui-même, arrêté et suicidé par les gardes rouges en 1966.

Gérard Meudal

Détournement de majeurs

Matsuura Rieko a écrit une fable exubérante et provocante sur la confusion des désirs sexuels

PÉNIS D'ORTEIL (Oyayubi-P no shugyo jidai)

de Matsuura Rieko. Traduit du japonais par Jean Campignon. Éd. Philippe Picquier, 496 p., 159 F (24,24 €).

Nos pays occidentaux eux-mêmes occultent la question, la détournent, n'en corrigent que les conséquences civiques. Nous ne sommes pas parvenus à conjurer la récurrente obsession fantasmagique de la suprématie du sexe masculin, à la fois inutile (la procréation pourrait se passer des hommes pendant des décennies), omniprésent et tabou quand l'érection n'est pas immédiatement liée à la pénétration.

Le titre français du roman de Matsuura Rieko se prête au lapsus : on glisse aisément de *Pénis d'orteil* à « *pénis d'orgueil* ». D'orgueil, il est d'abord question, de la naïve fierté d'« en avoir », la grande affaire, celle qui, hors (ou dans) les champs de bataille, hors (ou dans) la compétition, réunit les hommes de toutes les classes et de tous les partis en une confrérie universelle.

La constatation de la pérennité de la suprématie masculine est le premier aspect du roman de Matsuura Rieko. Mais *Pénis d'orteil* ne serait qu'un livre brillant sur ce qui sépare les sexes si la romancière n'avait envisagé son projet sous l'angle féminin : comment la femme non seulement entérine l'hégémonie phallique, mais entretient sa légende, annulant par là les potentialités de son être et ne développant que cela même qui apaise l'angoisse d'un partenaire qui construit sa domination (et sa dictature) sur la visibilité du pénis et la peur de le perdre.

Le postulat de départ du roman est d'une simplicité... pornographique. Après un rêve prémoni-

toire, l'héroïne se réveille, le pouce de son pied droit métamorphosé en membre viril. La trame du récit est celle du conte (invraisemblance des faits mais vérité des ressorts psychanalytiques). Une particularité impose à la narratrice de s'engager dans la connaissance initiatique de la sexualité secrète des humains. Kasumi explore d'abord les affres de la monstruosité et affronte la question première (qui pourrait annuler le roman) : est-il bon de se débarrasser d'une excroissance qui permet



Matsuura Rieko

Née en 1958, Matsuura Rieko occupe déjà, avec deux romans, quelques nouvelles et de courts essais, une place prépondérante dans la littérature japonaise. Les éditions Picquier rééditent en poche son premier roman, paru au Japon en 1993 (Grand Prix de littérature féminine) : *Natural Woman*, qui s'imposa comme une œuvre originale et subversive. Elle y racontait les aventures de Yoko, narratrice de dix-neuf ans, trois expériences érotiques et amoureuses avec des femmes.

tant de jouissances inédites ? Ce stade dépassé, le pénis miraculeux va être le révélateur des ambiguïtés des relations érotiques et, plus gravement, de ces contrats sacrifiés qui unissent hommes et femmes, fondent la famille, instaurent le rituel social.

Pénis d'orteil est d'une construction complexe. Matsuura Rieko aborde en premier les répercussions de la découverte du pénis de Kasumi dans sa relation avec son fiancé Masao. Fasciné par ce sexe supplémentaire qui s'insinue dans leur couple, il veut bien « jouer à l'homo » (sans risque puisqu'elle reste femme) mais, finalement, effrayé par l'inversion éventuelle des rôles, il suggère de trancher cet empêcheur de tourner en rond, ce rival, ce double de sa dérisoire supériorité, ce dénonciateur d'une tentation interdite.

Kasumi fait alors l'expérience des alternatives possibles de la jouissance sexuelle que favorise son sexe double - sexe mental dont la lectrice et le lecteur banalement constitué(e) refusent les virtualités. De sa relation éprouvée avec un garçon aveugle, Shunji, doué pour le toucher, avec multiples expressions du lesbianisme, la jeune don juane découvre la richesse infinie des déviances et l'abîme sans fond des frustrations de ses contemporains. En contrepoint du récit rocambo-

lesque (fort aguichant), Matsuura Rieko se livre à une étonnante autopsie de ce que l'on nomme la féminité, analyse d'autant plus aiguë que longtemps Kasumi reste « *prisonnière de [la] conscience du temps où [elle] était femme* », avant de comprendre que la contingente différenciation homme/femme devait être abolie.

Le sexe apparent ne peut néanmoins régler le paradoxe du désir qui s'enferme dans les clichés, se préserve par les conventions, se sauve peut-être d'être insatisfait. *Pénis d'orteil* est un roman sur la peur d'un plaisir qui occuperait la totalité de l'existence. La transgression elle-même se crée des limites. L'homme craindrait-il que le bonheur permanent du corps et la paix de l'âme anéantissent l'humanité ?

H. Mn

Une Chine à la dérive

Dans une veine truculente et brutale, Jia Pingwa dépeint la mainmise sur un village et ses terres par des promoteurs véreux

Auteur de *La Capitale déchu* (publié en 1993, Prix Femina étranger 1997), roman dénonçant la corruption sociale, et vite mis à l'index par les autorités à cause d'une prétendue obscénité

susceptible de nuire « *à la jeunesse sur les plans physiques et mentaux* » (1), Jia Pingwa est l'un des pionniers de la « *littérature des cicatrices* », courant littéraire de la fin des années 70 dénonçant les abus de la révolution culturelle et prô-

nant la « *recherche des racines* ». Ecrit en 1996, *Le Village englouti* est moins riche de ces scènes polissonnes qui servirent de prétexte à la censure deux ans plus tôt, mais tout aussi virulent dans la dénonciation d'une cynique politique socialiste, des mœurs des dirigeants prêts à tout pour « *avoir les commandes* » d'une décadence de la civilisation qui encourage la malhonnêteté partout, y compris chez les défavorisés.

La fresque de Jia Pingwa, brutale et truculente, symptomatique d'une littérature chinoise avide de scènes crues (les gamins transformés en rats en torches vivantes après les avoir arrosés de pétrole) dépeint la conquête des terres rurales par les promoteurs véreux, l'expulsion des villageois de leurs eldorados, la transformation des zones campagnardes en métropoles modernes et sites touristiques payants. Symboliquement, le personnage du maire opportuniste, jadis moteur d'un trafic d'objets anciens au Tibet, devenu l'un de ces « *nouveaux riches qui se déplacent en voiture de luxe, boivent du cognac et s'offrent de jeunes maîtresses* », s'oppose à un jeune ingénieur agronome, auteur de romans jamais publiés. Ce carrousel d'exactions officielles et de sortilèges subversifs débute par un massacre de chiens sur la place principale du village condamné à être rasé. Pingwa clame clairement l'urgence de l'autodérision pour sauver sa peau et la souffrance de la meute de ses concitoyens, qui ont « *tous un destin de chien* » abandonné.

Jean-Luc Douin

(1) Stock et Livre de poche.

LE VILLAGE ENGLOUTI (Tumen)

de Jia Pingwa. Traduit du chinois par Geneviève Imbot-Bichet, Stock, 318 p., 130 F (19,82 €)

Sôseki souterrain

Quand le grand romancier japonais (1867-1916) s'essaie au roman social pour retrouver ses hantises

LE MINEUR (Kôfu)

de Sôseki. Traduit du japonais par Hélène Morita, Le Serpent à plumes, 304 p., 139 F (21,20 €).

Le Mineur est probablement le roman qui pose le plus de problèmes aux admirateurs de Sôseki. En s'attaquant à un sujet et à un milieu qu'il connaissait mal, et qui, de toute évidence, n'étaient pas faits pour lui, Sôseki allait-il rester lui-même ? Après avoir entendu les confidences d'un inconnu, l'écrivain, alors âgé d'une quarantaine d'années et ayant atteint une renommée qui lui a permis de quitter son poste d'enseignant à l'université, décide d'en faire un livre.

Il s'agit de l'expérience d'un jeune citadin qui fuit la capitale pour se laisser embaucher dans une mine. Suicidaire, ayant perdu tout repère familial et professionnel, le jeune homme tente de changer d'identité. Personne ne le connaît dans la mine, il n'a pas de nom, pas d'entourage : il va découvrir la réalité de l'exploitation de l'homme par l'homme, dans un endroit particulièrement angoissant.

A vrai dire, le thème n'est pas si nouveau que cela pour l'auteur de *Botchan* et d'*Oreiller d'herbes*. Il a lui-même fait plusieurs fois l'expérience du « *déplacement* ». Qu'il soit jeune professeur en province, qu'il voyage en Ecosse ou qu'il décrive minutieusement la vie d'un intellectuel sous les yeux de son chat, Sôseki a toujours aimé déconcerter son lecteur et représenter l'humanité comme égarée. Mais son ironie et la subtilité de ses analyses prenaient plutôt pour objet des personnages très proches de lui. Ce qu'il recherchait, c'était, incontestablement, de mettre en scène un homme qui hésite sur la voie à prendre. Ce que lui offre la société est un labyrinthe parsemé de pièges.

Et il y a toujours un moment où ses héros quittent la route principale pour se hasarder sur de dangereux chemins de traverse. Sôseki excelle alors dans l'art de décrire ces petites escapades, ces journées d'école buissonnière. Ses grands romans apparaissent, au fond, comme une sorte de grande topographie de chemins des écoliers.

Si bourgeois que soient ses personnages (dans *Clair-Obscur* ou dans *Le Voyageur*), ils sont tous gagnés par l'envie de lâcher du lest et d'aller « *ailleurs* ». Ils y parviennent rarement. Ils y perdent beaucoup de plumes. Ils sont ridiculisés. Mais ils connaissent aussi des moments de grâce : c'est le cas du héros d'*Oreiller d'herbes*, qui, dans un temps suspendu, découvre le secret de la création et l'essence même de l'amour, en observant, dans une retraite campagnarde, quelques personnages qu'il croise. Ils peuvent tout à fait manquer leur coup, comme le duo casse du *Deux cent dixième jour*.

DÉNI ROMANESQUE

Avec *Le Mineur*, Sôseki fait converger deux préoccupations : celle qui lui est la plus familière et qu'on pourrait appeler l'écart hors du monde, et une autre, plus nouvelle, la description sociale du travail. Très conscient de s'aventurer dans un terrain risqué, Sôseki ne cesse de répéter, jusqu'à la dernière page de son livre, qu'il écrit tout sauf un roman. Que voulait-il dire ? Qu'il n'avait pas assez d'éléments psychologiques et anecdotiques pour entreprendre une fiction au sens strict du terme ? Plutôt, sans doute, qu'il n'avait pas procédé à une totale identification avec son personnage, trop éloigné de lui.

Bien que le livre soit rédigé à la première personne, le point de vue du protagoniste est très hésitant. Certes, le romancier prend des précautions. Il précise que le livre est écrit de nombreuses années après les événements évoqués et les lecteurs ne sont pas assez naïfs pour ne pas

comprendre que le déni de fiction rend, au contraire, la fiction plus crédible encore : car c'est le narrateur qui prétend que son livre n'est pas un roman, pour en garantir la validité, la légitimité. Sôseki veut faire de son narrateur un véritable témoin dépouillé de tout artifice littéraire. Et l'artifice du romancier consiste précisément à nier tout recours à l'artifice. « *Je n'échafaude aucune construction romanesque : aussi est-il inutile de s'interroger sur l'intérêt de cet ouvrage en tant que roman. En revanche, ces pages recèlent beaucoup plus de mystère qu'un simple roman.* »

Qu'on ne s'attende pas, toutefois, à lire un témoignage social sur le travail à la mine, au début du siècle. Ce n'est pas *Germinal* au Japon. Sôseki a toujours détesté le naturalisme et ne s'y est jamais frotté. La solitude du mineur de fond apparaît, au contraire, comme un prétexte à réfléchir sur le temps, sur la fausseté des rapports humains, sur la dépendance de l'homme par rapport à son environnement, sur l'exil parmi les hommes.

Certaines pages de ce roman pourraient figurer dans d'autres œuvres de Sôseki, notamment celles où le narrateur décrit son détachement du monde et son « *abstraction* » parmi les nuages : « *Quant à moi, j'étais follement heureux. Grâce à eux [les nuages], je parvenais à soustraire du monde ce corps que je voulais cacher. Et puis je pouvais avancer à peu près paisiblement, sans trop de pensées douloureuses. Mes jambes se mouvaient librement, sans que j'eusse la sensation contraignante que ces nuages m'emprisonnaient.* »

C'est quand « *le soleil du monde réel l'éblouissait fort* » que son personnage décida de tenter sa chance parmi les mineurs. Litote pour évoquer la pulsion suicidaire. Mais, comme toujours, Sôseki contourne l'obstacle, recourt à une vaste métaphore. Etait-ce la bonne ? Avait-il les moyens littéraires et sociologiques de la filer jusqu'au bout ?

René de Ceccatty

magazine littéraire

N° 388 - Juin 2000

DOSSIER

Cent ans de 'PATAPHYSIQUE

Histoire d'une société très secrète

Alfred Jarry, Claude Terrasse, Erik Satie, Julien Torma, Le Baron Mollet, Raymond Queneau, Boris Vian, Raymond Roussel, Georges Perec, Gilles Deleuze, Massin, Arrabal.

Chez votre marchand de journaux : 32 F

Le Magazine littéraire sur Internet : www.magazine-litteraire.com

OFFRE SPÉCIALE

6 numéros : 132 F

Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez

<input type="checkbox"/> Italo Calvino	<input type="checkbox"/> Lévi-Strauss	<input type="checkbox"/> Cioran
<input type="checkbox"/> Virginia Woolf	<input type="checkbox"/> Jean Genet	<input type="checkbox"/> Schopenhauer
<input type="checkbox"/> Albert Camus	<input type="checkbox"/> Roland Barthes	<input type="checkbox"/> Jean Giono
<input type="checkbox"/> Marguerite Duras	<input type="checkbox"/> Georges Perec	<input type="checkbox"/> Vladimir Jankélévitch
<input type="checkbox"/> Jean Starobinski	<input type="checkbox"/> Céline, le Voyage	<input type="checkbox"/> Les Exclues
<input type="checkbox"/> Marguerite Yourcenar	<input type="checkbox"/> Hermann Hesse	<input type="checkbox"/> Ionesco
<input type="checkbox"/> Sade	<input type="checkbox"/> Rabelais	<input type="checkbox"/> F. Scott Fitzgerald
<input type="checkbox"/> Witold Gombrowicz	<input type="checkbox"/> L'existentialisme	<input type="checkbox"/> Descartes
<input type="checkbox"/> George Sand	<input type="checkbox"/> Paul Verlaine	<input type="checkbox"/> Oscar Wilde
<input type="checkbox"/> Joseph Conrad	<input type="checkbox"/> Aragon	<input type="checkbox"/> La planète polar
<input type="checkbox"/> Tchekhov	<input type="checkbox"/> La Haine	<input type="checkbox"/> Le souci, éthique de
<input type="checkbox"/> André Gide	<input type="checkbox"/> Marx	<input type="checkbox"/> l'individualisme
<input type="checkbox"/> Rainer Maria Rilke	<input type="checkbox"/> Michel Foucault	<input type="checkbox"/> Thomas Mann
<input type="checkbox"/> Guy de Maupassant	<input type="checkbox"/> Ernst Jünger	<input type="checkbox"/> André Malraux

Nom :

Adresse :

Règlement joint par chèque bancaire ou postal

magazine littéraire

40, rue des Saints-Pères, 75007 Paris - Tél. : 01.45.44.14.51 - Fax : 01.45.48.86.36

Préhistoire sarde, derniers temps

Animateur du renouveau du roman noir italien, le Sarde Marcello Fois ne doit pas être lu à cette seule aune. Acteur engagé qui s'est juré d'« être sarde partout », il a entrepris une vaste fresque en six tétralogies. De la naissance de la « nation » italienne à aujourd'hui

SANG DU CIEL

(Sangue dal cielo)

de Marcello Fois.
Traduit de l'italien par Serge Quadrupani.
Tram'éditions (39, boulevard Saint-Marcel, 75013 Paris), 144 p., 98 F (14,94 €).

UN SILENCE DE FER

(Ferro recente)

de Marcello Fois.
Traduit de l'italien par Nathalie Bauer.
Seuil, 160 p., 89 F (13,57 €).

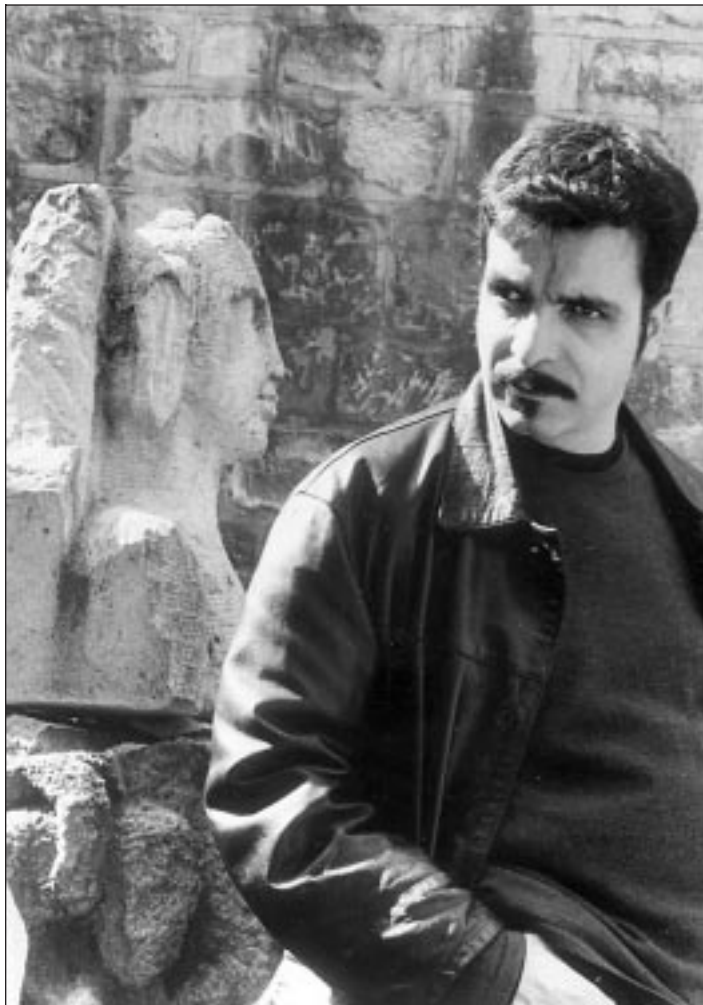
Tout se joue avec le passage à l'écriture. Avant, l'homme est là au cœur d'une authentique vie sociale, avec ses codes, ses valeurs, ses croyances, sa langue aussi. Par l'écrit débute l'ère historique, celle des annales, des chroniques, des recueils de droit, des constitutions et de l'archive souveraine.

Dès son premier roman, Marcello Fois plaçait toute sa démarche de créateur sous ces contraignants auspices. Paru chez Granata Press, à Bologne, en 1992, et repris l'an dernier chez le Turinois Einaudi, *Ferro recente* – que publie Le Seuil sous un titre moins explicite (*Un silence de fer*) – désigne en fait le dernier des cinq âges géologiques de la préhistoire de Nùoro, bourg sarde auquel est dédiée cette première fiction et qui devait rester au cœur du projet littéraire du jeune écrivain. Ce « Fer supérieur » « s'étend de 500 à 238 avant J.-C., époque de la soumission à Rome », précise même l'extrait du Touring-Club donné très pédagogiquement en exergue. Ensuite vient le temps de la conquête, de l'asservissement, au mieux de l'acculturation, qui déplace l'accent au profit du vainqueur, maître de l'écrit, de l'Histoire, donc du temps.

Natif de Nùoro, Marcello Fois a découvert le langage par le sarde ; l'italien n'est venu qu'ensuite, avec

l'école primaire – *Sempre Caro* (1998, paru chez Tram'éditions en octobre 1999) est dédié à son premier maître, Francesco Olla, comme une revanche, sinon une vengeance, sur un système qui déniait à la langue du lieu le droit à l'expression légitime. Le style comme le rythme de Fois en gardent mémoire. Son inspiration plus encore. Et si les neuf premiers titres qu'il a donnés depuis 1992 l'ont fait prendre pour un auteur de roman policier – la démarche inquisitrice qu'il emploie s'applique de fait à des énigmes, crimes ou disparitions –, le Sicilien Andrea Camilleri, préfaçant *Sempre Caro*, ne s'y est pas trompé : « Dire que ce roman de Fois est un "polar" apparaît réducteur. Un roman, simplement. Et avec tous ses papiers en règle. » La juste conscience de l'écrivain tient sans doute à ce qu'il partage le sort de cet autre lien. Moins sensibles à cette dimension capitale chez Fois, les continentaux se contentèrent de saluer le talent du cofondateur du Groupe 13, animateur du renouveau du roman noir italien. S'attachant à « coller » à la vie la plus quotidienne, s'imprégnant des micro-identités dont la confrontation révèle les ambiguïtés, les blocages, mais aussi les forces et les violences d'une Italie que Fois tient pour une « non-nation », ce groupe d'amis, réunis à Bologne, n'est lié par aucun manifeste, aucune charte littéraire, rien d'autre que des vœux communes sur la chose publique, la langue minorée – Romagne ou Emilie, Sardaigne ou Sicile –, la conscience politique et historique, sujets inépuisables des réunions-dîners qui rassemblent la trentaine d'écrivains qui l'incarnent.

Aux côtés de Carlo Lucarelli, Eraldo Baldini, Loriani Macchiavelli, Pino Cacucci ou Gianni Materazzo, Marcello Fois anime cette sorte d'atelier d'échange et de travail qui mise autant sur les présen-



MARTINE SIMON

tations publiques, la composition d'anthologies (la première, sorte d'acte de naissance qui rassemblait dès 1991 onze auteurs et deux illustrateurs, *I delitti del gruppo 13*, est désormais accessible : *Les Crimes du groupe 13* [Tram'éd., 1998]) que sur l'intervention en milieu scolaire. Cette initiative bolognaise qui prolonge en quelque sorte la voie ouverte naguère par Leonardo Sciascia (« des noirs écrits écrits sur la page noire de la réalité », an-

nonçait-il dès la préface de *Noir sur noir* en 1979) a depuis fait des émules : l'Ecole des durs à Milan, la phalange trash des Cannibales ou le Groupe néo-noir à Rome. Mais lire Fois à la seule aune du roman noir ne suffit pas.

En marge de *Sheol* (1997, paru chez Tram'éd. en 1999 et repris en Points Seuil), qui interrogeait à travers les souffrances de la guerre et le traumatisme de la Shoah, la fascination du mal, Marcello Fois a

entrepris une fresque d'une folle ambition : raconter Nùoro sur plus d'un siècle, des premiers temps de l'Italie unifiée à l'aube du XXI^e siècle. Pour ce faire, il mène de front deux tétralogies qui avancent à leur rythme propre et devraient dévoiler leur troisième volet en 2001 (*L'Autre Monde* faisant suite à *Sempre caro* et *Sang du ciel*, comme *Dura madre* prolongera l'étape contemporaine amorcée par *Ferro recente* et *Meglio morti*).

INDICES LINGUISTIQUES

Sang du ciel nous ramène à la Sardaigne de 1899. Le narrateur, Bustianu, avocat généreux, s'attache au sort de Filippo Tanchis, accusé d'un meurtre qu'il semble incapable d'avoir commis. Reprenant l'enquête, alors même que l'action judiciaire est éteinte, son client s'étant suicidé dans sa cellule à trois jours de l'audience, celui que chacun n'appelle en sarde que « s'abbocà » – le texte est émaillé de ces indices linguistiques qui font à la fois écart et poésie par rapport à l'italien de la convention littéraire – s'appuie autant sur sa connaissance de l'île, des codes humains et des « attitudes modélisées » des habitants de Nùoro que sur son propre cheminement intérieur, hanté par des visions où les mânes de ses aïeux lui tracent la voie qui mène à la vérité du lieu. Contre les jugements caricaturaux qui chargent les Sardes, « mules déraisonnables » et autres « bêtards oubliés de la communauté des êtres pensants, qui ont des pierres à la place du cerveau », il s'exaltait devant la délicatesse de gens humbles capables de lui révéler, sur un grammophone incongru dans une maisonnette perdue, un Mozart « qui s'échappait à travers les fissures et qui s'en allait à travers les vallées, s'insinuait dans les tanières des renards, allait se mêler à la pluie, pénétrer la terre, dans cette terre que j'eus soudain l'impression de n'avoir jamais tant aimée, (...)

la plus douce, la plus tout... ». Un siècle plus tard, la télévision et l'écriture ont révolutionné Nùoro, pulvérisé les différences, cassé l'insularité et sa culture propre. Inconsciemment, Bastianu prophétisait : « L'écriture est un pont gardé par des gabelous érudits qui ne peuvent écrire que ce qui a déjà été exprimé. Dans notre région, les verbes ont les ailes rognées et les écrits sont rédigés à l'encre sympathique. »

Dans *Un silence de fer*, la langue sarde, sève asséchée, n'apparaît plus. Un attentat terroriste d'août 1980, qui conduisit le jeune Enrico Pes en prison, trouve son sanglant épilogue dix ans plus tard, et révèle une communauté désarticulée, où le chœur polyphonique est en place sans qu'aucun des participants ne parvienne à tenir sa voix. Les personnages, nombreux, apparaissent si désépaissés qu'on peine à les identifier. L'assassin d'une froideur inhumaine a seul le sourire aux lèvres. Nùoro pleure, elle, son âme égarée, sous la plume scalpel de Fois. Une (pré)histoire s'achève dans le désarroi, semant l'effroi dans une communauté aphone.

Le romancier jouerait-il avec malignité les devins, s'arrogeant la place commode de celui qui seul connaîtrait le mot de passe pour l'Histoire à venir ? Non, puisqu'il place un Fois dans chaque fresque : un gardien de prison endormi dans *Sang du ciel*, un caporal-chef plus efficace dans *Un silence de fer*. Acteur engagé, Marcello Fois est un militant qui s'est juré d'« être sarde partout », c'est-à-dire d'offrir à chacun la chance qu'il a eu en partage dès l'enfance : rencontrer un autre langage que le sien pour dilater sans fin l'horizon.

Une quête âpre et belle qui dis-sout le noir.

Philippe-Jean Catinchi

Plénitude et sortilège

POÈMES D'AOÛT

de Maria Angela Alvim.
Traduit du portugais (Brésil) par Magali et Max de Carvalho.
Edition bilingue.
Arfuyen, diffusion Belles lettres, 96 p., 95 F (14,48 €).

Si l'on devait s'appuyer sur le calcul des probabilités, celle de connaître, aujourd'hui en France, l'œuvre de Maria Angela Alvim serait des plus réduites. Auteur d'un unique recueil paru au Brésil de son vivant, de quelques poèmes épars rassemblés après sa mort et d'une prose (traduite dans le n° 7 de la revue *La Treizième*), Alvim est née dans l'Etat du Minas Gerais en 1926 et s'est suicidée en octobre 1959. Cette chance si mince vient de prendre corps grâce à l'amoureux travail des traducteurs. A présent le livre existe : il suffit que les lecteurs s'en avisent.

A la mort de Maria Angela Alvim, Carlos Drummond de Andrade, l'un des plus grands poètes du Brésil moderne, publia un fervent texte de deuil et de reconnaissance. Il est traduit ici : « Tu habitais l'absence, pays de miroirs qui ne reflètent pas les visages, pas même les plus beaux, comme était le tien. Tu avais conquis l'invisibilité à l'intérieur même de l'apparence physique... » Drummond évoque le nom de Rilke. Il y a en effet dans les poèmes d'Alvim la relation voilée d'une expérience, presque d'une révélation, et en même temps la menace constamment présente d'un « sortilège nocturne », d'une fatalité tragique : « Toute mémoire/est à venir. /Moi seule, révolue, /vis devancée. » Le point culminant est dans ces sept admirables *Poèmes d'août*, les derniers qu'elle ait écrits. A l'égard de certaines œuvres brèves, on hésite devant une matière insuffisante, inachevée. C'est le contraire qui se produit ici : la certitude d'une plénitude immédiatement atteinte.

P. K.

Martin Amis, le courroux en héritage

Le romancier qui a dû endurer l'irascibilité de son père ne cesse de porter sur le monde un regard plein de rage et d'humour.

Le recueil de nouvelles qu'il vient de publier est une critique acerbe de la société anglaise

EAU LOURDE

(Heavy Water and Other Stories)

de Martin Amis.
Traduit de l'anglais par Jean-Michel Rabaté.
Gallimard « Du monde entier », 314 p., 110 F (16,77 €).

De Martin Amis, son père affirmait qu'à l'instant même de sa naissance, il avait l'air profondément courroucé. Et en matière de courroux, le très britannique sir Kingsley Amis (1922-1995) savait exactement de quoi il parlait. N'avait-il pas fait partie, ce turbulent romancier, d'un mouvement baptisé « Jeunes gens en colère », dans les années 50 ? Une fois le nourrisson devenu romancier à son tour, sir Kingsley ne se priva d'ailleurs pas d'exercer sa célèbre irascibilité aux dépens des livres de son fils et, surtout, de l'exaspérante prospérité financière qu'ils apportaient à leur auteur. Dans une autobiographie parue le 25 mai chez l'éditeur londonien Jonathan Cape – et prévue pour début 2002 chez Gallimard –, Martin Amis évoque les réactions mitigées de son père vis-à-vis de son œuvre. Et comme il arrive que les lois de la génétique s'appliquent aussi chez les écrivains, il apporte la preuve que le fameux mécontentement faisait bien partie du patrimoine familial. Car Martin Amis n'est pas du genre satisfait – qui, de toute façon, produit rarement de bons auteurs. A l'âge de cinquante ans, ce romancier de grand talent ne cesse de porter sur le monde un regard où la rage et la cruauté le disputent à l'humour.

Les neuf nouvelles qui composent ce recueil formidablement drôle et incisif – certaines inédites, d'autres parues dans des magazines tels que *Esquire* ou le *New Yorker* – représentent

une critique assez acerbe de la société en général et des Anglais en particulier. La division du monde en compartiments sociaux bien étanches, une spécialité anglaise qui a inspiré tant de romanciers britanniques, polarise plusieurs textes de manière insidieuse. Le sujet n'apparaît pas au premier plan, mais surgit au détour du récit de manière presque anodine, alors qu'il a parfois déterminé l'ensemble de l'histoire. Dans « La Coïncidence des arts », le peintre Rodney, un aristocrate anglais pur sucre émigré à New York, entretient une relation avec une femme noire qui ne prononce jamais un mot – une « bleck », comme il aime à le dire. « Quelques années plus tôt, il aurait pu dire bleuck. Mais ayant laissé tomber leurs habitudes de classe, ils les cultivaient à nouveau dans leurs accents. » Une fois leur liaison terminée, Rodney découvrira qu'elle se taisait de peur que sa manière de parler ne le détourne d'elle.

VIOLENT DÉGOÛT

Mais alors que *Train de nuit* (1), le précédent livre de Martin Amis, exprimait un violent dégoût pour le monde, *Eau lourde* contient une certaine tendresse pour des personnages vulnérables ou bafoués. Dans la remarquable nouvelle intitulée « L'Etat de l'Angleterre », Martin Amis campe un personnage pathétique et attendrissant d'ancien vider de discothèque en plein milieu d'une fête d'école, où son fils le supplie de participer à la « course des pères ». Big Mal, qui a reçu une bonne raclée la veille dans des circonstances rocambolesques, laisse remonter des souvenirs qui marqueront ce douteux passage de relais entre les générations. Sa forte carrure en ferait facilement une brute victorieuse, mais Martin Amis apprécie particulièrement les re-

tournements de situation qui vont au-delà d'une simple découverte de l'envers du décor. Dans « Nouvelle Carrière » ou dans « L'Envers du placard », il imagine même des mondes où rien ne va comme dans celui que nous connaissons.

Des univers où les poètes font fortune autant que les stars de la

pop musique et où les hétérosexuels « sortent du placard » sous le regard indigné des homosexuels. Ce faisant, l'auteur s'en va du côté d'un onirisme dominé par l'humour, où les personnages pourraient tous reprendre cette phrase du héros de l'hilarant « Combien de fois » : « Il se sentait comme un homme

suspendu entre deux états : l'un la réalité, peut-être, l'autre un rêve innommable. Et quand le jour vient enfin, on se réveille avec un soupir de soulagement ; mais la réalité a disparu et c'est le cauchemar qui l'a remplacée : en fait, il était là depuis le début. »

Raphaëlle Rérolle

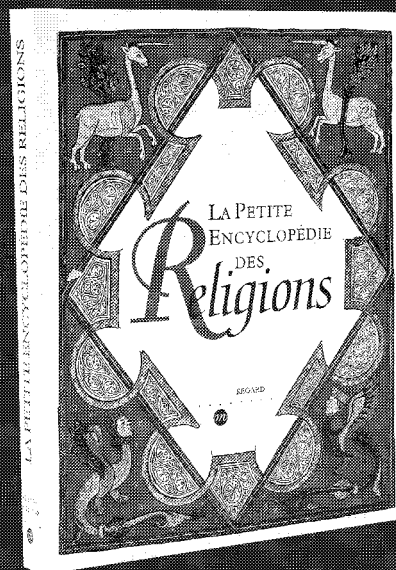
(1) Gallimard, 1999.

LA PETITE ENCYCLOPÉDIE DES RELIGIONS

L'essentiel de l'histoire et des rites des grandes religions vivantes ou disparues. Une somptueuse illustration. Ouvrage sous la direction de Charles Baladier et Jean-Pie Lapierre.

A partir de 14 ans

Réf. 401 - 245 F (37,35 euros)



Dans la même collection :

La Petite Encyclopédie de l'art (prix Sorcières, 1996)
La Petite Encyclopédie de la musique (prix des Muses, 1998)
La Petite Encyclopédie du cinéma

REGARD

Reunion des Musées Nationaux

Boris Schreiber écrivain-Narcisse

Boris Schreiber habite entre terre et ciel, un grand appartement aquarium, au dixième étage d'un immeuble moderne. Assis au bord du canapé, il offre son visage buriné au soleil d'hiver. La vue plonge sur le cimetière Montparnasse qui, à ras de planète, étend sa mer de tombes et sa masse d'oubli. Si l'on tourne le dos à la lumière, le regard est capté par un grand portrait de femme « sans grand intérêt artistique, fait d'après une photo », sa mère bien sûr, Genia, celle qui a cru au génie du fils. « Un homme écrit toujours au nom de sa mère », dira Schreiber. On suggère Proust. Il élude la référence. Aux romans, il préfère « l'histoire, la physique et la biologie dont [il apprend] par cœur de longs passages ». C'est ce qu'il appelle son « premier travail périphérique », avant la marche d'une heure sur le toit-terrasse, « comme un prisonnier », et les deux heures, pas plus, d'écriture quotidienne.

Genia, puisqu'il faudra sans cesse parler d'elle, n'a jamais douté de son Borinka – comme le père, Wladimir, a toujours cru qu'il retrouverait l'opulence de jadis. Genia gère le trio avec intelligence et une intuition diabolique. Mère et fils complotent, ne se quittent pas. Il lit ses poèmes, elle applaudit. Quand, à treize ans, il commence son *diary*, elle l'encourage : « *Mon Borinka, il faut tenir ton journal intime, tu te sentiras moins seul.* » Car l'adolescent n'a pas d'amis. Il a des désirs, multiples et inassouvis, pour ses beaux camarades de l'École alsacienne, pour les femmes inabordables, pour sa mère qui, couchée au sol, jambes par-dessus tête afin de lui prouver son inaltérable sou-

Hugo Marsan

plisse, laisse entrevoir le sexe sous la culotte. Auto-érotisme fébrile donc, qui ne pose pas problème. Il vit avec rage mais sans culpabilité. La mère le répète : quand on doit sauver sa peau, tout le reste est bagatelle. Pour Boris, tout est imagination, écriture et aspiration à la gloire.

Le portrait de Genia nous observe. A la fin de l'entretien, un sourire de satisfaction tremble sur le visage sévère. Oui, il était temps que son fils soit reconnu pour ce qu'il est, un écrivain atypique qui, inlassablement, élabore une mythologie du moi, une plongée obsessionnelle et fatidique dans les

« Tout m'a toujours semblé dû », affirme ce rebelle préoccupé de gloire

eaux foetales d'une stagnation narcissique. Ulysse-Boris se refuse émigré, se réfugie dans un éternel dialogue intérieur. Qu'a-t-il besoin des voyages et de l'aventure, cet enfant couvé par des parents lassés des départs et qui ont fui les cauchemars, d'exil en exil. Boris n'a qu'une patrie : l'écriture. Et s'il n'écrit pas, il écrit en français.

En 1996, *Un silence d'environ une demi-heure* – 1028 grandes pages aux lignes serrées – obtient le prix Renaudot (1). Boris a soixante-treize ans. C'est son treizième roman. Il était temps. « *J'ai subi toutes les humiliations.* » Cet homme, traité en paria par le milieu littéraire, n'a jamais rien tenté d'autre qu'écrire.

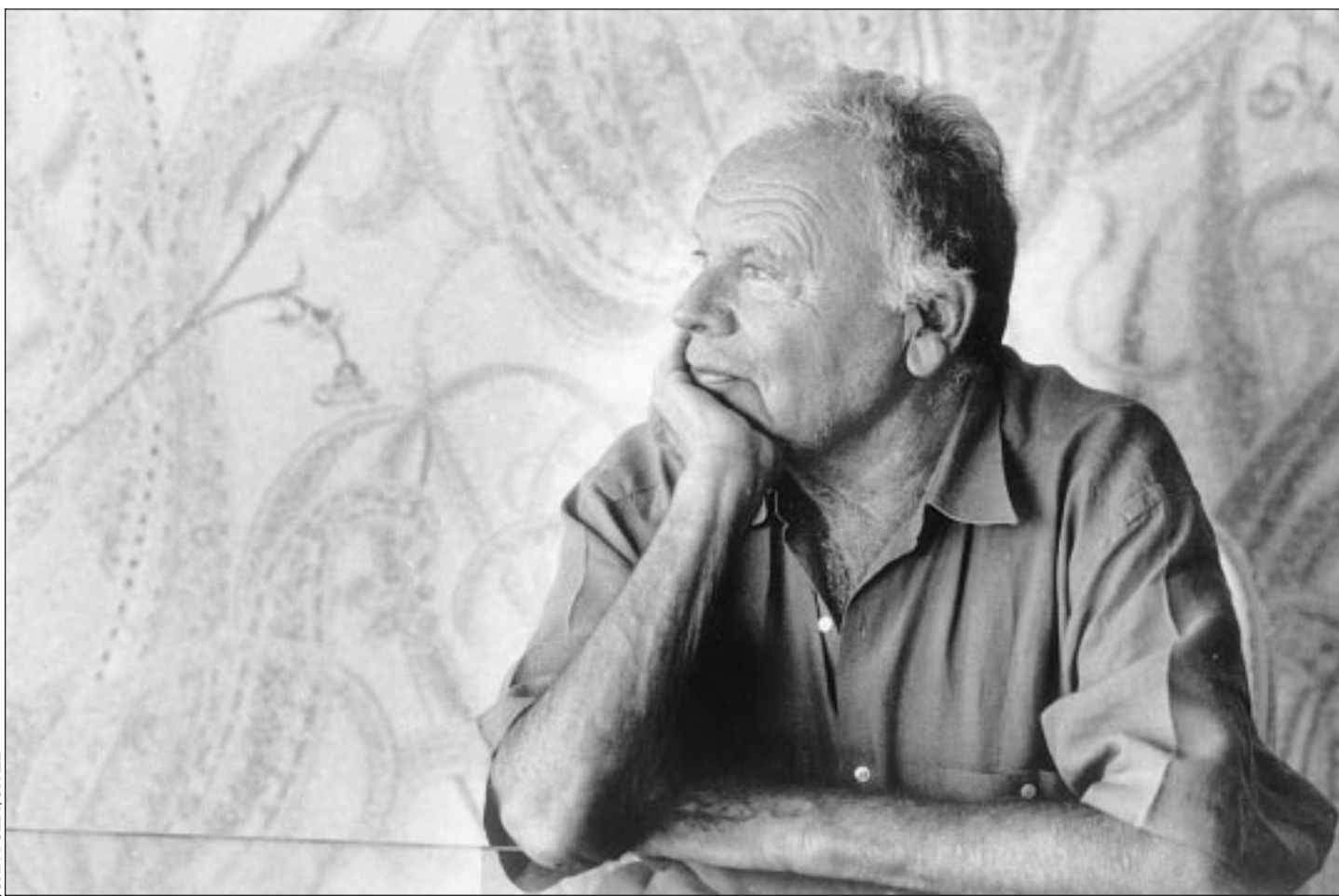
Boris Schreiber est né à Berlin en 1923 dans une famille juive, russe, riche, qui avait fui les dangers de la révolution d'octobre 1917. Sept ans plus tard, immigrés à Paris, les Schreiber survivent, tous les trois collés ensemble dans une chambre d'hôtel, puis dans un appartement misérable, rue de la Glacière. Le père nourricier est impressionné par ce fils poète. La mère du jeune dieu guette tout ce qui peut lui nuire. Boris Schreiber profite aujourd'hui de la fortune que son père, homme d'affaires acharné, a reconquise. A quinze ans, il lit ses poèmes à la famille, frappe aux portes des éditeurs récalcitrants. « *Mon toujours petit, écrira maman quand il flanchera, mon toujours bébé. Crois-moi, ton manuscrit sera publié. Mon instinct est infaillible : ce sera un grand succès. Tu sais bien que tu as du génie ; et il s'imposera. Je ne veux plus voir ces lueurs de détresse dans tes yeux bleus.* »

Les proches ont foi en son avenir. Gide ne l'avait-il pas reçu chez lui en pyjama noir ? Genou contre genou, baiser prédateur en prime, n'avait-il pas assuré au garçon de quinze ans qui lui présentait ses textes : « *Vous êtes un enfant prodige* » ? Mais les proches subissent aussi ses exigences, voire ses cruautés, comme dix ans plus tard Marcelle, maîtresse totalement soumise, de quinze ans plus âgée, encaissera les contre-coups de l'amertume. De connivence avec la mère complice, elle l'entourera de tous ses soins. Il l'épousera et, lorsqu'elle sera une femme vieilliss-

sante, la quittera. Dans *Hors les murs* (2) il avoue sans complaisance pour lui-même les tortures qu'il infligea. « *A quatorze ans, j'étais écrivain* » : Personne ne pourra ébranler sa conviction. Il parle donc d'échecs, d'incompréhension, de malentendus mais jamais ne doute de sa vocation, si difficile à gérer pourtant. La planète peut rouler dans tous les sens, l'Europe vaciller dans l'abjection, seule la célébrité de Schreiber intéresse Boris. Habitué à la langue de bois des auteurs bien-pensants, nous sommes désorientés par cet homme politiquement incorrect qui raconte sa vie avec la plus totale sincérité, sans crainte d'apparaître odieux. Dans le luxueux bureau aux murs recouverts de loupe d'orme, il met cartes sur table : « *Je ne suis pas apaisé. J'ai toujours eu un désir de revanche, de la haine, de la violence, cela ne me lâche pas, ne me lâchera jamais.* » L'homme au regard d'enfant n'aime pas le mot sagesse. Il parle d'une quête : « *L'écriture est révélation sur soi, une sorte de foi très particulière. Le contexte historique n'est que le décor où je me cherchais, de toujours épris de moi-même, uniquement préoccupé de gloire.* »

Un silence d'environ une demi-heure est l'épopée autobiographique – de 1936 à 1944 – d'un garçon orgueilleux et solitaire dans une Europe meurtrière. Boris Schreiber s'est raconté à la première personne du pluriel, bouleversant la tradition du journal intime qui veut nous persuader que l'individu est unité et cohérence. « *Boris et moi* » : il y a celui qui se souvient et celui qui écrit à soixante-six ans. Ce « double je » permet l'excès, l'humour au plus fort du drame. « *Boris et moi* » disent mieux le narcissisme, l'égoïsme, la monstruosité d'un tel repli sur soi.

Boris l'avoue sans faux-fuyants : lorsque sa mère pressentit le péril nazi, elle déclara net : « *Personne ne doit savoir que nous sommes juifs. Jamais on ne se déclarera de nous-mêmes.* » Et elle arracha des passeports polonais la page marquée « *Mosaïque* » (religieux mosaïque). Boris Schreiber se perd lui-même dans la complexité de ses origines. Dans *Le Lait de la nuit, Le Tournesol déchiré* (3) et amplement dans *Un Silence d'environ une demi-heure*, il raconte l'épopée familiale. Le père et la mère se sont rencontrés et aimés à Moscou, où Wladimir est étudiant en droit. Genia est née dans une famille juive convertie à la religion orthodoxe. Elle est élève d'un collège pour jeunes filles du meilleur monde. La famille de Wladimir a ses racines dans une ville balte. Il est juif aussi, riche, et a été éduqué « *à la prussienne* ». L'un de ses frères sera fusillé. L'autre épousera Mara, la sœur aînée de Genia, qui mourra pendant le siège de Stalingrad. Wladimir et Genia se marient et fuient à Berlin alors que la Russie est aux mains des bolcheviks. En Allemagne, Wladimir – il a



JOHN FOLEY/OPALE

vingt-six ans – occupe de hautes fonctions dans une grande compagnie commerciale germano-soviétique. Boris grandit dans le luxe. Il parle allemand, russe, et sa tante Nadia lui apprendra le français. Papa emmène sa famille avec lui à Anvers. Crise de 1929 : Wladimir n'a plus de travail. Genia et Boris partent chez les grands-parents maternels, à Riga, puis reviennent à Anvers après un crochet chez la mère et la sœur de Wladimir qui vivent à Berlin. Au début des années 30, Wladimir ruiné se replie sur Paris. Il court les petits boulots. Genia répète au fils de treize ans : « *Borinka, il faut comprendre Papouchka, il travaille si dur.* » Mais Boris, au-dessus de toutes ces effroyables « lézardes sous leur vie, les secousses sismiques qui morcellent la

planqué, Boris, inconscient, ne se préoccupe que d'amour-propre. Il se mêlera sans vergogne aux résistants qui libèrent Marseille parce qu'il trouve excitante la liesse qui s'empare de la ville.

« *Nous avons été naturalisés français en 1947. Mais je n'appartiens à rien sinon à ma famille. Aucun système politique ne peut répondre à mes désirs. Je suis un fils unique qui a voulu rester unique. Je n'ai pas voulu d'enfant en dépit du désir de mes compagnes. Je refuse les responsabilités. Je ne veux pas de concurrence chez moi.* » Et à propos des engagements militants et politiques, il déclare : « *J'aime être fasciné. La démocratie, c'est superbe mais je ne peux pas dire qu'elle me fascine. La démocratie, c'est mou. Je comprends qu'on puisse être fasciné par certaines dictatures. Comprenez-moi bien, je vous parle de ce que j'ai ressenti dans ma jeunesse. Les événements historiques pouvaient être des freins à mon ambition. Je sentais à quel point mes parents auraient pu être démolis, mais, en même temps, je savais qu'ils avaient puisé une force considérable dans l'exil, l'adversité et l'exclusion. Moi, j'étais préservé par eux, je vivais dans l'insouciance, même s'il m'arrivait d'avoir peur. Ou plutôt je fermais les yeux à tout ce qui n'était pas la satisfaction de mes désirs. Je ne crois pas avoir eu de véritable emballement politique sinon, à cause de mon oncle que j'ai- mais beaucoup (et qui a été pendant vingt-trois ans le secrétaire de Jacques Duclos !), un certain enthousiasme pour le communisme. Je suis avant tout individualiste.* »

Du nazisme, on va reparler, sous l'éclairage de l'actualité. La participation de Jörg Haider au gouvernement autrichien n'est-elle pas une résurgence de la xénophobie et de l'antisémitisme ? « *Ce besoin de bonne conscience, aujourd'hui, est suspect, dit sans détour Boris Schreiber. Je crois qu'on a tendance à faire de n'importe quel fantoche un Hitler. C'est le cas pour Le Pen, qui n'est rien. Il y a cinquante ans, contre le vrai Hitler personne n'a ouvert la bouche. Là est le problème. Aujourd'hui on exprime un remords collectif. Mais bien plus grave que Jörg Haider sont les massacres en Afrique ou en Tchétchénie.* »

Il préfère parler de son dernier livre : *L'Excavatrice* (4). Un non-roman, un défi sarcastique. Il écrit : « *Une chose est certaine : je n'ai rien à dire. Comme tant d'autres, me dira-t-on, qui n'arrêtent pas de par-*

solitude », ne s'interroge que sur son destin d'écrivain, attentif à la frénésie de ses désirs sexuels, concentré sur son ego. S'il déplore les limites que ses origines lui imposent et connaît le destin tragique d'une partie de sa famille (à Riga, les grands-parents maternels sont massacrés), il ne se revendique pas exclu ou victime. Au lycée Lakanal, il s'invente alsacien ou fils d'officier russe, ne trouve de réconfort que dans les longues conversations avec sa mère ou en compagnie du très admiré Emile Bigot, fonctionnaire communiste bien français, qu'épouse sa tante Nadia, venue vivre à Paris.

Boris a dix-huit ans. Refoulée par l'envahisseur, la famille s'installe à Marseille, se déclare de religion orthodoxe. Ironie des stratégies de Genia, Boris est engagé par les Allemands à l'organisation Todt, afin de fuir ce que sa mère ne supporterait pas, qu'il soit loin d'elle dans un camp de travail obligatoire.

Boris traverse ces péripéties, obstiné, candide et rêveur : « *J'ai même été en prison pendant dix jours lorsque, après ce qu'il croyait une insulte, un supérieur allemand a voulu me cogner et que j'ai répondu avec les poings.* » Là où tout Français sensé aurait béni le ciel d'être

planqué, Boris, inconscient, ne se préoccupe que d'amour-propre. Il se mêlera sans vergogne aux résistants qui libèrent Marseille parce qu'il trouve excitante la liesse qui s'empare de la ville.

« *Nous avons été naturalisés français en 1947. Mais je n'appartiens à rien sinon à ma famille. Aucun système politique ne peut répondre à mes désirs. Je suis un fils unique qui a voulu rester unique. Je n'ai pas voulu d'enfant en dépit du désir de mes compagnes. Je refuse les responsabilités. Je ne veux pas de concurrence chez moi.* » Et à propos des engagements militants et politiques, il déclare : « *J'aime être fasciné. La démocratie, c'est superbe mais je ne peux pas dire qu'elle me fascine. La démocratie, c'est mou. Je comprends qu'on puisse être fasciné par certaines dictatures. Comprenez-moi bien, je vous parle de ce que j'ai ressenti dans ma jeunesse. Les événements historiques pouvaient être des freins à mon ambition. Je sentais à quel point mes parents auraient pu être démolis, mais, en même temps, je savais qu'ils avaient puisé une force considérable dans l'exil, l'adversité et l'exclusion. Moi, j'étais préservé par eux, je vivais dans l'insouciance, même s'il m'arrivait d'avoir peur. Ou plutôt je fermais les yeux à tout ce qui n'était pas la satisfaction de mes désirs. Je ne crois pas avoir eu de véritable emballement politique sinon, à cause de mon oncle que j'ai- mais beaucoup (et qui a été pendant vingt-trois ans le secrétaire de Jacques Duclos !), un certain enthousiasme pour le communisme. Je suis avant tout individualiste.* »

Du nazisme, on va reparler, sous l'éclairage de l'actualité. La participation de Jörg Haider au gouvernement autrichien n'est-elle pas une résurgence de la xénophobie et de l'antisémitisme ? « *Ce besoin de bonne conscience, aujourd'hui, est suspect, dit sans détour Boris Schreiber. Je crois qu'on a tendance à faire de n'importe quel fantoche un Hitler. C'est le cas pour Le Pen, qui n'est rien. Il y a cinquante ans, contre le vrai Hitler personne n'a ouvert la bouche. Là est le problème. Aujourd'hui on exprime un remords collectif. Mais bien plus grave que Jörg Haider sont les massacres en Afrique ou en Tchétchénie.* »

Il préfère parler de son dernier livre : *L'Excavatrice* (4). Un non-roman, un défi sarcastique. Il écrit : « *Une chose est certaine : je n'ai rien à dire. Comme tant d'autres, me dira-t-on, qui n'arrêtent pas de par-*

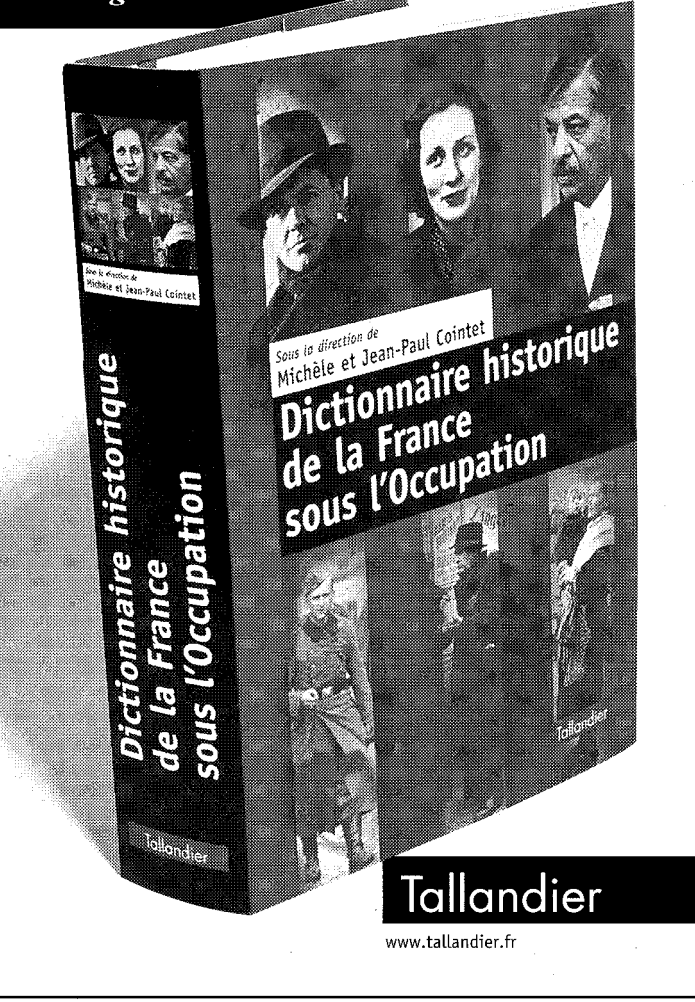
solitude », ne s'interroge que sur son destin d'écrivain, attentif à la frénésie de ses désirs sexuels, concentré sur son ego. S'il déplore les limites que ses origines lui imposent et connaît le destin tragique d'une partie de sa famille (à Riga, les grands-parents maternels sont massacrés), il ne se revendique pas exclu ou victime. Au lycée Lakanal, il s'invente alsacien ou fils d'officier russe, ne trouve de réconfort que dans les longues conversations avec sa mère ou en compagnie du très admiré Emile Bigot, fonctionnaire communiste bien français, qu'épouse sa tante Nadia, venue vivre à Paris.

« *Tout m'a toujours semblé dû.* » Mais il ajoute : « *Il y a pourtant l'apparence qui change – ou est la jeunesse du corps ?* » Le regard bleu s'embrume. Le rêve d'enfant, être écrivain, est pourtant exaucé. Boris Schreiber se redresse : « *L'écrivain, le vrai, il faut que ce soit un parasite. L'écrivain est celui qui exprime l'être humain. Or qu'est-ce que l'être humain sur la terre ? Contrairement à presque toutes les plantes qui sont autotrophes, l'homme est hétérotrophe, il se nourrit de ce qui est autour de lui, comme les parasites.* » Il s'apaise, se reprend : « *Un parasite nécessaire. Les mots, c'est la toute-puissance.* » Il cite Confucius : « *Qui connaît les mots connaît les hommes.* »

Le soleil s'obscurcit. La compagne de l'écrivain glisse dans le bureau une table roulante garnie du goûter et se retire en silence. Schreiber dit qu'avec l'âge aucune de ses facultés n'a décliné. Il sourit : « *Tout m'a toujours semblé dû.* » Mais il ajoute : « *Il y a pourtant l'apparence qui change – ou est la jeunesse du corps ?* » Le regard bleu s'embrume. Le rêve d'enfant, être écrivain, est pourtant exaucé. Boris Schreiber se redresse : « *L'écrivain, le vrai, il faut que ce soit un parasite. L'écrivain est celui qui exprime l'être humain. Or qu'est-ce que l'être humain sur la terre ? Contrairement à presque toutes les plantes qui sont autotrophes, l'homme est hétérotrophe, il se nourrit de ce qui est autour de lui, comme les parasites.* » Il s'apaise, se reprend : « *Un parasite nécessaire. Les mots, c'est la toute-puissance.* » Il cite Confucius : « *Qui connaît les mots connaît les hommes.* »

(1) Le Cherche Midi, puis « Folio », Gallimard.
(2) Le Cherche Midi, 1998, réédité en Folio Gallimard n° 3368.
(3) Ed. François Bourin, 1989 et 1991, puis « Folio ».
(4) Le Cherche Midi, 2000, 180 p., 82 F (12,50 €).

Les hommes, les lieux, les événements, les organisations...



La librairie générale et universitaire des

Puf

vous offre la meilleure sélection de vos programmes d'agrégation

49, Bd St Michel
PARIS 5^{ème}

Tél. : 01.44.41.81.20

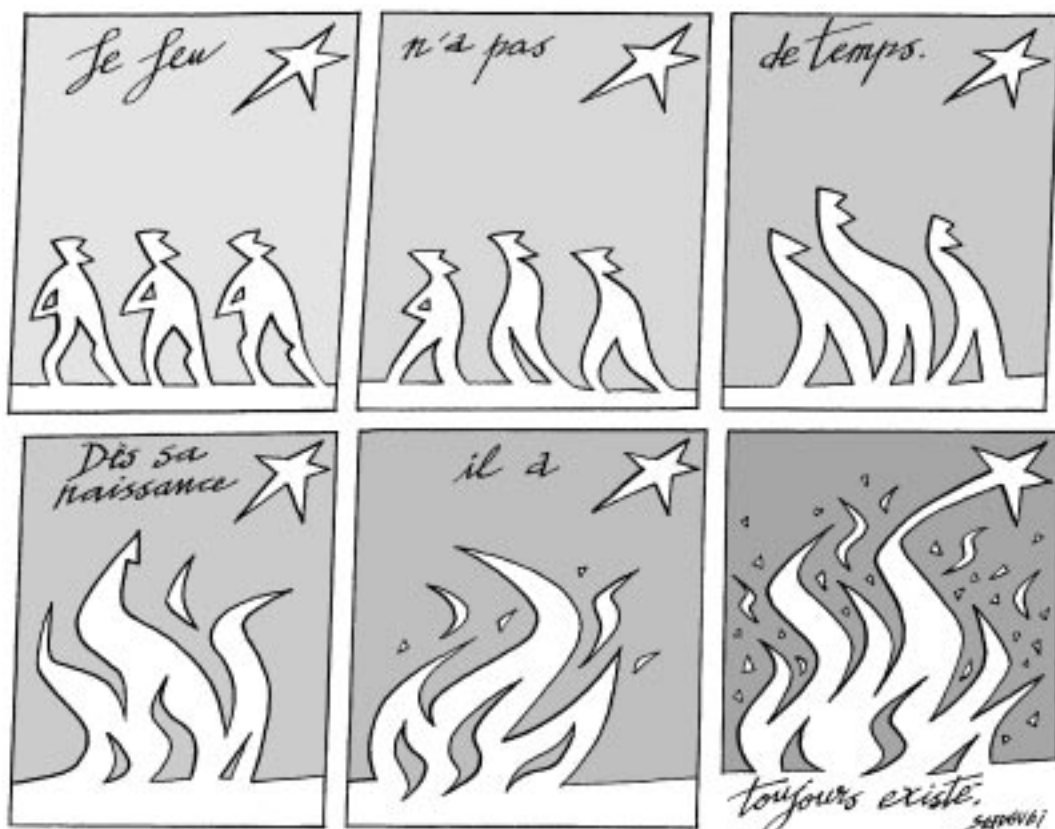
Chaque samedi avec

Le Monde
DATÉ DIM./LUNDI

retrouvez

LE MONDE
TELEVISION

Scruter les temps qui viennent



LES CLÉS DU XXI^e SIÈCLE
Ouvrage collectif sous la direction de Jérôme Bindé. Préface de Koïchiro Matsuura, Unesco-Seuil, 316 p., 165 F (25,15 €).

THÉORIE DU BLOOM
de Tiqqun.
La Fabrique, 142 p., 58 F (8,84 €).

Définir un siècle n'est jamais commode. Les frontières sont floues. Par exemple, le XIX^e a-t-il commencé en 1789, avec la Révolution française, ou en 1830, avec les nouvelles monarchies constitutionnelles ? Le XX^e siècle lui succède-t-il en 1914, en 1917, ou au contraire dès les années 1880 ? Cerner la nature d'un siècle est encore plus embarrassant. Ce qui caractérise en effet une époque – après coup, aux yeux des historiens – est souvent fort différent des préoccupations qui agitaient les esprits au jour le jour. Quant à prévoir les lignes de force d'un siècle encore à venir, rien n'est plus hasardeux. En 1900, le XX^e siècle a suscité une bonne quantité de diagnostics suffisants et de prophéties insuffisantes. Avec le prochain, la situation est moins favorable encore.

Cette fois, tout indique que des situations exceptionnelles nous attendent. Jamais, dans l'histoire humaine, n'ont coexisté une si grande expansion des savoirs et une si forte accumulation des périls. Jamais, du coup, les analyses prospectives ne furent si nécessaires ni si difficiles. Face à des situations de plus en plus complexes et interdépendantes, il ne s'agit plus de prévoir, mais de dégager des possibilités, de réfléchir à des tendances durables, de concevoir des stratégies. Ce travail indispensable, il convient de le conduire modestement. C'est-à-dire sans panique excessive comme sans dangereuse insouciance. Finie l'Apocalypse, finie aussi la confiance naïve dans le progrès.

« Seul un dieu peut nous sauver », affirmait Heidegger en 1960, convaincu que le développement

inexorable de la technique rendait le monde inhabitable humainement. Voilà qui est déjà loin. « Nous ne pouvons pas prévoir le futur, mais nous pouvons le préparer », rappelle aujourd'hui, de manière pédestre mais efficace, le chimiste Ilya Prigogine. Le mérite des *Entretiens du XXI^e siècle* organisés par l'Office d'analyses et de prévision de l'Unesco, sous la direction de Jérôme Bindé, est de mettre en lumière un grand nombre d'interrogations décisives pour les décennies futures. Domaine par domaine, dialoguant souvent de manière intense – parfois presque polémique –, des experts esquissent les perspectives qui seront bientôt les nôtres et

celles de nos enfants. Une trentaine de questions servent de fil directeur. Comment va évoluer la démographie ? Que craignent des biotechniques ? Quelles sont les prochaines maladies ? Que deviendront l'eau, la nourriture, l'énergie ? Dans le domaine culturel, comment vont évoluer les langues, la littérature, les passions ? Que peut-on espérer de l'éducation, de la démocratie, des nouvelles chances de l'Afrique ? Comment sceller un nouveau contrat social à l'heure de la mondialisation ? Entre autres.

L'ensemble est pertinent, suggestif, éclairant. Et bien sûr inégal. De manière inévitable, les limites d'un livre de ce genre sont

constituées par la disparité des contributions et par l'impossibilité de construire une image nette à partir de vues si nombreuses. Ce n'est pas un défaut. Les temps qui viennent sont aussi ceux du morcellement, de la dispersion, du patchwork, à tout le moins de l'extrême diversité. En rassemblant les analyses de plusieurs dizaines de personnalités qui ne s'encombrent pas de la langue de bois (1), l'Unesco est ici fidèle à sa mission fondamentale : être un forum intellectuel destiné à prévenir les malentendus et le mépris qui engendrent les guerres, inciter à trouver et à mettre en œuvre des solutions où se manifeste la solidarité hu-

Le siècle nouveau arrive. Que pouvons-nous en connaître ? Que devons-nous en faire ? Que pouvons-nous en espérer ? Autour de ces questions, une belle initiative de l'Unesco. Et aussi quelques analyses inattendues, par des rebelles anonymes

maine plutôt que la rivalité meurtrière. A cet égard, la principale leçon de ce volume foisonnant est sans doute de faire comprendre combien l'avenir n'est pas seulement une question de statistiques, de prévisions et de calcul des risques, mais, d'abord, une affaire d'éthique.

A cette relative confiance dans l'avenir, en dépit de ses incertitudes et de ses dangers, on oppose le désespoir provoquant de la *Théorie du Bloom* esquissée par Tiqqun, pseudonyme individuel ou collectif de rebelles d'un nouveau genre, enfants inattendus de James Joyce et de Guy Debord. Convaincu que la prolifération du livre est un signe de sa disparition, Tiqqun ne projette pas d'ajouter un nouvel ouvrage à la liste insensée des parutions du mois. Il s'agit de propager un « virus éditorial », quelques idées contaminatrices, des provocations contagieuses. Les grands esprits ont disparu, les petites idées règnent, tout s'est absenté, y compris chacun de soi-même. Tel est le Bloom : une manière de nommer cette vie qui s'est soustraite à toute affirmation, à toute violence du désir, à toute présence réelle. « Le Bloom est quelque chose jusque dans son désir de se

singulariser. » Ce n'est donc le nom de personne, mais la dénomination de l'anonymat. « Nous voici donc, orphelins de toute grandeur, livrés à un monde de glace dont nul feu ne signale l'horizon. » L'issue proposée par Tiqqun mérite qu'on s'y arrête. Mystico-politique, ce qui est curieux et intéressant : « Vivre ensemble au cœur du désert dans la même résolution à ne pas se réconcilier avec lui, telle est l'épreuve, telle est la lumière. » Rupture intérieure avec le monde et détachement au sein des choses, résistance sur place, invisible et silencieuse, telles sont les lignes principales d'action qui définissent le « Parti imaginaire » et les membres de son « Comité invisible ». « Sans qu'il y paraisse, sortez du rang. Maintenant », tels sont les derniers mots de ce petit livre, qui vaut d'être consulté.

On imagine en le lisant une scène possible du XXI^e siècle. Des gens sont dans la rue. Ils marchent, se croisent, vaquent à leur occupation, poursuivent leurs trajets. Chacun fait ce qu'il doit. Le spectacle n'offre aucune anomalie particulière. La circulation n'est pas entravée, aucun trouble de l'ordre public n'est perceptible. Pourtant, parmi les passants, une large partie pense à autre chose. Sous les gestes habituels et les trajets inchangés, ils sont entrés en rébellion. A l'intérieur de leur tête, ils ont déployé des banderoles, ils scandent des slogans. Chacun d'entre eux croit être le seul à faire ainsi. Ils ont inventé la manif invisible, permanente, impossible à réprimer. Révolution pour âge du virtuel, ou bien déréalisation ultime ?

(1) Parmi lesquelles, notamment, Stephen Jay Gould, Edgar Morin, Hervé Le Bras, Axel Kahn, Luc Montagnier, Philippe Sollers, Vassilis Vassilikos, Theodore Zeldin, Jean-Didier Vincent, Manuel Castells, Joël de Rosnay, Jean Baudrillard, Gianni Vattimo, Alain Touraine, Michael Walzer, Mi-reille Delmas-Marty, Jacques Attali, Boutros Boutros-Ghali.

L'avenir en crise

Pour lutter contre l'impuissance du politique, Pierre-André Taguieff plaide pour un « républicanisme critique ». Quitte à tomber parfois dans le conformisme de l'anti-pensée unique

L'EFFACEMENT DE L'AVENIR
de Pierre-André Taguieff.
Gallilée, 483 p., 250 F (38,11 €).

Tel un astre mort ayant cessé d'illuminer le ciel de cette fin de siècle, l'avenir appartiendrait-il désormais au passé ? La thèse peut surprendre. Célébration de la communication salvatrice, triomphe des valeurs néolibérales : s'il est à première vue une posture qui ne paraît guère en crise, c'est bien notre orientation vers le futur. Que signifie alors cette inquiétante « éclipse de l'avenir » que nous annonce Pierre-André Taguieff, tel Nietzsche « la mort de Dieu », dans cet édifice de 500 pages et de plus de 1 500 notes, véritable livre-gigogne, foisonnant d'érudition et d'inventivité – pour une idée avancée, une douzaine d'auteurs convoqués et autant d'« ismes » fabriqués –, de reprises, parfois de surcharges, comme si l'auteur avait mis là un point d'honneur à réinventer le style ornemental en philosophie ?

Cet effacement renvoie d'abord au constat que la croyance au progrès, inséparable d'une attente confiante dans l'avenir, a atteint son « stade ultime de routinisation ». En témoignent notre entrée dans l'ère mélancolique des diverses « fins de » – fin de l'histoire, des idéologies, des nations –, en même temps que, de l'écologie à la génétique, l'horizon se peuple de nouvelles menaces. N'en déplaise donc à une classe politique qui continue d'invoquer le progrès comme si de rien n'était, inutile de nier l'évidence : à l'assurance « d'être embarqué sur le confortable vaisseau d'une histoire allant vers le mieux », s'est substitué, dans l'imaginaire social, le sentiment, de plus en plus diffus depuis les années 70, que le pire pourrait bien être le plus probable. Cette érosion de l'optimisme historique et de ses

grands mythes – paix universelle, accès au bonheur et à l'abondance – ne date certes pas d'hier. L'auteur le sait bien, qui consacre un volumineux chapitre, véritable livre dans le livre, à l'histoire intellectuelle de l'idée de progrès, dont les critiques, de droite ou de gauche, de type décadentiste, pessimiste ou tragique, ici revisitées, font elles-mêmes tradition depuis le XIX^e siècle.

« ECLIPSE DU POURQUOI ? »

Doit-on en conclure que cette « crise de l'avenir », pour reprendre le diagnostic de l'historien Krysstof Pomian, souvent cité dans ces pages, se réduirait à une simple crise de confiance ? La situation serait autrement plus grave dans la mesure où cette éclipse du futur s'opère aussi sous la forme d'une formidable « éclipse du "pourquoi" ». Si seulement la religion du progrès n'avait fait que se décomposer ! Mais non : il a fallu qu'elle se dégrade en un « néo-progressisme » absurde, caractéristique, selon Taguieff, de cet « utopisme techno-informatique » porté par les prophètes irresponsables de la mondialisation heureuse. L'ethos du jour serait à l'idéologie archi-pauvre de ce qu'il appelle le « présentisme » ou le « mouvementisme », dominés par l'éloge du changement pour le changement. Oubliée, l'idée d'émancipation. Notre époque ne connaît plus qu'une norme, « la norme bougiste ». Gigantesque retournement : alors même que la modernité – l'histoire voulue – s'était comprise comme une révolte contre le poids du destin, l'avenir, tel que nous sommes désormais invités à le concevoir, a repris le visage de l'histoire subie, c'est-à-dire de la fatalité. Nous serions ainsi embarqués dans un destin planétaire fait de contraintes économique-financières à la fois inévitables, irréversibles et redoutables.

Est-ce à dire qu'il faille se résigner à la vision pessimiste d'une « impuissance du politique » ? Conviction populaire qui, relève-t-il, flirte volontiers avec la causalité diabolique du complot dans l'idée que les vraies décisions, celles qui mènent le monde, se prendraient en coulisse. Raison de plus pour s'étonner de voir Pierre-André Taguieff s'abandonner à ce travers lorsqu'il affirme que « la dilution de l'idéal démocratique dans des systèmes oligarchiques où il se réduit à un décor procédural, ainsi que la phagocytose de l'espace public par le système médiatique (sic) [seraient] indissociables de la formation d'une nouvelle classe élitiste, transnationale, composée de spécialistes de la manipulation des symboles abstraits, identifiables comme des « experts-entrepreneurs » dont on peut dire que la démocratie est le moindre de leur souci, n'étant guère à leurs yeux qu'un cadre permettant le fonctionnement optimal du marché mondial ».

Diable ! Ne manque plus à cette vision d'apocalypse que le Walkman, le jogging et le fast-food ! On se demandera surtout s'il n'y a pas quelque simplisme à fustiger ainsi l'action conjuguée des médias, des « expertocrates » et des partisans du postnational, qui tous s'entendraient sur le dos du peuple pour le déposséder de sa souveraineté...

Impossible, pourtant, de ne pas être sensible à la question – décisive – que pose cet ouvrage : comment repenser une démocratie « forte », fondée sur la participation active des citoyens, au milieu de la tempête « turbo-capitaliste », d'une part, et, de l'autre, dans un contexte marqué par le « désenchantement » du politique, soit par la neutralisation, au sein de l'espace politique, de toute interrogation relative au sens de la vie humaine et à la quête d'un bien commun ? Problème d'autant plus central que ce processus se heurte aujourd'hui à de redoutables résis-

tances sous la forme d'une « resacralisation barbare de l'agir par l'ethnique et le religieux », ainsi que l'observe l'auteur dans son remarquable chapitre sur la montée des particularismes. La solution ? Elle tient, pour le philosophe, en deux mots : « le républicanisme civique ». Soit. Mais si on le suit dans ses prises de distance à l'égard d'une conception trop procédurale ou minimaliste de la démocratie, on se dit qu'il y a quelque légèreté à balayer d'un revers de la main les correctifs proposés par les théoriciens d'un communautarisme modéré. A fortiori quand Pierre-André Taguieff lui-même nous convie, dans son analyse des nationalismes, à prendre au sérieux ces demandes de dignité et de reconnaissance.

Que dire enfin de ce renvoi dos à dos, qui clot l'ouvrage, du « négationnisme » et du « délationnisme », cette « maladie de la gauche folle » supposée faire régner un véritable terrorisme dans l'espace intellectuel ? Ou quand la passion l'emporte sur la rigueur, y compris chez Pierre-André Taguieff. Comment peut-il, par exemple, se laisser aller à disqualifier, sous le quolibet de « campagne », les centaines de pages de critique que les meilleurs historiens et philosophes allemands adressèrent dans les années 80 à leur collègue Ernst Nolte, auteur de la thèse controversée selon laquelle le nazisme n'aurait été qu'une réaction au bolchevisme ? Qu'une pensée soit provocante ne signifie pas ipso facto qu'elle soit audacieuse, ni même intelligente. L'effacement de l'avenir est incontestablement un livre important. Mais ce n'est pas dans ces ultimes chapitres qu'il l'est, qui sont ceux d'un polémiste pressé. Là, Pierre-André Taguieff ne défie plus le consensus. Il se fait plutôt le porte-parole d'un nouveau conformisme : celui de l'anti-pensée unique.

Alexandra Laignel-Lavastine

PRIX MÉDITERRANÉE ÉTRANGER 2000

Yoram Kaniuk

Il commanda l'Exodus

FAYARD

FAYARD
www.editions-fayard.fr

Calvin à la dérobee

Par le biais d'une « simulation introspective », Denis Crouzet repense la figure du réformateur

JEAN CALVIN
Vies parallèles
de Denis Crouzet.
Fayard, 480 p., 150 F (22,87 €).

Autant Luther laissa de lui-même, de son itinéraire spirituel, de ses convictions et de ses combats d'abondants témoignages, autant Calvin semble avoir tout fait pour se dérober. Il l'écrit en 1539 : « *Vrai est que je ne parle pas volontiers de moi.* » De sa vie, nous ne connaissons guère que quelques épisodes précis, comme nous n'avons de lui probablement aucun portrait tout à fait fiable. Le réformateur genevois semble ainsi avoir voulu s'effacer ou s'abîmer dans la tâche immense que la Providence divine lui confia et choisi de se donner pour un homme agi par Dieu et dont la vie personnelle n'était d'aucun intérêt. « *Dans toutes les postures qu'il est amené à prendre*, écrit Crouzet, *il ne se veut pas Calvin, un individu ayant une histoire personnelle, mais un simple outil de la gloire de Dieu, instrument de Dieu.* »

Comment, dès lors, construire un récit historique sur quelques éclats ténus – la naissance à Noyon, l'excommunication du père, les études au collège Montaigu, l'exil, l'arrivée à Genève – et des hypothèses mal assurées à propos de la date de la conversion de Calvin ou de sa contribution au célèbre discours de Nicolas Cop qui attira sur les novateurs les foudres de la répression ?

Familier des biographies atypiques (1), Denis Crouzet ne pouvait qu'être tenté par le pari risqué d'une « simulation introspective » de Jean Calvin, en marge et en complément des travaux érudits qui ont déjà été consacrés à la vie du réformateur (2). Cette belle enquête pourra dérouter les habitués des biographies bien ordonnées : pas de notes (mais une solide bibliographie), une table des matières sibylline sans date ni

repères chronologiques (mais une remarquable chronologie). Il faut passer outre et suivre l'auteur dans sa relecture systématique et stimulante des grands textes calviniens, dans lesquels il parvient à déceler ce qu'il appelle « une écriture autobiographique rétrospective ». Pour Crouzet, tout en exaltant la toute-puissance de Dieu, Calvin ne cessait en effet de mettre en scène sa propre vie, sa conversion subite, sa mission, et de construire un rôle à sa mesure sur le modèle d'un prophète biblique et d'un nouveau David. Il n'est, du coup, pas impossible de reprendre certains sermons sur le livre de Job ou des passages des *Commentaires* sur le livre des Psaumes, par exemple, pour essayer de retrouver les enjeux et les réminiscences de la propre conversion de Calvin, ou de chercher dans les traités contre les nicodémistes des éléments d'interprétation sur son exil.

On peut, certes, s'interroger sur une méthode qui sollicite des textes tardifs et fortement codifiés pour retrouver les étapes d'un cheminement spirituel original : il n'en reste pas moins que cette « introspection » historique révèle de façon séduisante un Calvin inattendu, chatoyant et passionné, tout en redonnant aux questions proprement spirituelles une importance légitime.

Olivier Christin

(1) *Les Gestes ensemble la vie du preux chevalier Bayard*, de Symphorien Champier (éd. Crouzet), Imprimerie nationale, 1992, et *La Sagesse et le Malheur*, Michel de L'Hospital, chancelier de France, Champ Vallon, 1998.

(2) Calvin, de Bernard Cottret (JCLattès, 1995).

★ Signalons la parution à la Librairie Droz d'un serment inédit de Calvin sur Esaïe, 55, *La Famine spirituelle*, édité et annoté par Max Engammare et traduit en anglais par François Higman (80 p., 90 F [13,72 €]).

LA GUERRE CIVILE EUROPÉENNE 1917-1945
National-socialisme et bolchevisme

(Der europäische Bürgerkrieg 1917-1945 Nationalsozialismus und Bolchewismus) d'Ernst Nolte. Traduit de l'allemand par Jean-Marie Argelès, éd. des Syrtes, 666 p., 218 F (33,23 €).

Ernst Nolte s'était fait connaître en France à quarante-sept ans avec la parution, en 1970 chez Julliard, de son ouvrage *Le Fascisme dans son époque*. Depuis lors, aucun de ses livres n'avait été traduit en français. Ce long silence prend fin avec *La Guerre civile européenne*, treize ans après sa publication en Allemagne. Faut-il voir dans ce délai la marque d'une exception française qui frapperait d'interdit toute étude sur la nature du régime bolchevique ? Une cécité teintée d'amnésie empêcherait-elle de porter le regard vers les iconoclastes qui questionnent l'histoire soviétique et s'interrogent sur ses liens avec l'Allemagne nazie ? Excitant de l'autorité de François Furet, Stéphane Courtois, dans sa préface, répond à ces questions par l'affirmative. Quelle est donc schématiquement la thèse de Nolte ? La prise du pouvoir en Russie par des bolcheviks ultraminoritaires en 1917 aurait libéré une parole prêchant l'extension de pratiques exterminatrices. Nolte cite les propos de Zinoviev, en septembre 1918 : « *Des quelque cent millions d'hommes que compte la population de la Russie soviétique, il nous faut en gagner quatre-vingt-dix à notre cause. Nous n'avons pas à parler avec les autres, nous devons les exterminer.* » Ce langage et cette politique d'exclusion visaient la bourgeoisie mais aussi tous ceux qui n'avaient pas l'échine suffisamment souple, à commencer par les

koulaks, bientôt rejoints par leurs parents et amis, enfin par tous ceux qui n'inspiraient pas confiance au pouvoir bolchevique. Cet ostracisme belliqueux ne se bornant pas au territoire soviétique, la guerre civile dont il était porteur menaçait le monde, singulièrement l'Allemagne. L'émergence du parti nazi dut beaucoup à la peur née du programme de conquête mondiale des bolcheviks. Sa doctrine leur aurait emprunté nombre de ses traits, le nazisme agissant comme une riposte au bolchevisme. Menant une comparaison terme à terme des deux régimes, Nolte estime que l'Allemagne de 1938, à l'aune du phénomène concentrationnaire, « *faisait presque figure d'Etat ouest-européen normal* » en regard de l'URSS. Les deux régimes, malgré les ressemblances que Nolte leur prête, ne seraient devenus pleinement comparables qu'avec la guerre.

« LA QUERELLE DES HISTORIENS »

Voilà pour les grandes lignes d'une lecture qui provoqua en Allemagne une rude controverse, cette « querelle des historiens » à propos de la singularité de l'extermination des juifs par les nazis, sur laquelle Nolte revient dans un texte qui clôt l'ouvrage. Preuve, si besoin était, que l'exception prétendument française sévit aussi outre-Rhin... Cette « querelle des historiens » a correspondu à un débat de fond (1). En effet, tout à son souci de démontrer que le nazisme est né du bolchevisme, véritable matrice des horreurs du siècle, Nolte minimise dangereusement la malignité du III^e Reich. Ainsi, analysant les relations entre Américains, Britanniques et Allemagne nazie, il parle du mensonge et de la diffamation pratiqués par Roosevelt, des « *infectives brutales* » de Churchill à l'endroit de Hitler, mais qualifie de « *passionné* » le discours incendiaire de ce dernier, le 11 décembre 1941, contre les Etats-Unis et leur président. De même, il af-

firme que l'anglophilie de Hitler a sauvé la Grande-Bretagne, ce qui est une hasardeuse réécriture de l'histoire. Autre affirmation non moins stupéfiante, celle de la relative autonomie laissée à la justice dans l'Allemagne devenue nazie : Nolte prend l'exemple du pasteur Niemöller, condamné en 1938 à une légère peine de forteresse, couverte par sa détention préventive. Et d'ajouter : « *Bien entendu, il ne fut pas libéré mais expédié au camp de concentration de Sachsenhausen, en qualité de prisonnier personnel du Führer.* » Bien entendu...

Mais il y a pire encore avec le traitement que Nolte réserve à l'antisémitisme nazi. S'il rappelle les principales mesures de la persécution antisémite initiée dès avril 1933, s'il expose la politique d'extermination nazie, Nolte juge, dans une note fournie, qu'on ne saurait lutter contre les thèses des négationnistes en se contentant de « *coller à ces gens l'étiquette d'extrême droite* ». C'est méconnaître que les négationnistes ne se disqualifient pas en raison de leurs appartenances politiques, au demeurant mêlées, mais bien parce qu'ils nient, en « *assassins de la mémoire* », une réalité amplement établie. On ressent un même malaise quand, à deux reprises, Nolte choisit de faire un sort à la déclaration du président de la Jewish Agency for Palestine, Chaïm Weizmann, publiée le 5 septembre 1939 par le *Times*, selon laquelle les juifs se battaient aux côtés de la Grande-Bretagne et des démocraties. Nolte y voit une « *déclaration de guerre juive totalement justifiée* » mais dont il estime qu'elle pesa sur la suite des événements : n'est-ce pas, avec tous les prolongements que cela implique, assimiler Chaïm Weizmann à un chef d'Etat reconnu par la communauté internationale ? Plus profondément, Nolte dilate et dilue la notion d'extermination, dont il impute la paternité aux bolcheviks et l'usage aux Anglais et aux Américains à travers leurs raids de bombardements

massifs sur l'Allemagne. Cette banalisation par touches successives permet à Nolte d'établir un « *nœud causal* » entre le Goulag et Auschwitz, inscrivant par là même l'unicité nazie dans une chaîne (chronologique). La Shoah n'aurait, en somme, été qu'une des stations du chemin de croix d'un siècle marqué par la brutalisation.

Au moment où des synthèses récentes établissent, pièces d'archives à l'appui, l'ampleur et la sinistre réalité de la saignée opérée par les bolcheviks, il faut prendre bien garde à la signification que revêt la démarche de Nolte. Elle illustre, au motif que la comparaison entre nazisme et bolchevisme est loisible, le risque de glisser de la comparaison à l'identification, pour conclure à la nature diabolique et première du bolchevisme dont le nazisme n'aurait été, au fond, qu'une pâle copie, une réplique malhabile. Comment comprendre alors qu'un livre à la ligne si tranchée et déjà obsolète puisse passer pour décisif ? D'abord à cause de la focalisation de la mémoire sur le phénomène bolchevique. L'amnésie si souvent évoquée est un mythe dont la traduction de cet ouvrage porte témoignage. Ensuite, à cause de l'adoubement donné par François Furet à Ernst Nolte : en lui consacrant une longue note – ni plus ni moins –, dans *Le Passé d'une illusion*, en dialoguant avec lui ensuite, Furet a sorti son collègue berlinois de l'isolement (2). Il entrait dans cette forme de reconnaissance la préoccupation de ne pas le diaboliser mais surtout de ne pas esquiver le débat sur les méfaits du communisme, voire de le provoquer.

A bien lire Furet, ce refus d'exclusion ne valait pas approbation. A bien lire Nolte, c'est heureux.

Laurent Douzou

(1) Les textes de cette controverse ont été publiés dès 1988 (*Devant l'Histoire*, Cerf, « Passages »).

(2) *Fascisme et communisme* (Plon, 1998 ; Hachette « Pluriel », 1999).

La liturgie au cœur social du Moyen Age

Spécialiste de l'histoire des livres liturgiques, le médiéviste Eric Palazzo interroge, outre les rites eux-mêmes, les conditions matérielles et les réalisations architecturales qui définissent alors la vie collective

Toutes les sciences humaines s'interrogent aujourd'hui sur la place et la fonction des rituels dans les sociétés contemporaines, parmi les fastes du pouvoir comme au sein des entreprises. Or la li-

turgie chrétienne donne bien souvent des clefs d'analyse pour cette ritualité. *Liturgie et société au Moyen Age* offrira quantité de réflexions et d'informations pour enrichir ces discussions, même si ce n'est pas là son objectif premier. Il

s'attaque en effet à un enjeu fort important pour la compréhension du Moyen Age : « *Déterminer dans quelle mesure la liturgie contribue à constituer et définir la société médiévale.* »

Eric Palazzo entend faire une histoire de la liturgie en tirant profit des renouvellements de l'histoire du Moyen Age en liaison avec l'anthropologie historique. Il convient en effet d'échapper à deux écueils : celui d'une étude purement interne de la liturgie et celui d'une histoire instrumentale où l'appréciation de la liturgie d'hier doit servir celle d'aujourd'hui, comme ce fut le cas au moment du concile Vatican II. « *Jusqu'à très récemment*, précise Palazzo, *l'histoire de la liturgie demeurait la chasse gardée des historiens de l'Eglise, voire des ecclésiastiques, garants de l'histoire "vraie" de la liturgie.* »

Appuyé sur les travaux les plus récents, avec une ample bibliographie en langue étrangère, l'auteur propose non pas un manuel synthétique mais des analyses et des réflexions thématiques qui rassemblent, pour une part, ses études antérieures. Ce choix rend parfois l'exposé un peu éclaté et privilégie des points précis au détriment des vues d'ensemble. Par exemple, dans un chapitre sur « la liturgie et l'espace », Eric Palazzo consacre un développement important à l'autel portatif mais ne s'étend pas sur l'économie générale de l'espace liturgique dans l'église.

Ces remarques ne mettent nullement en cause l'apport et la richesse du contenu. Le lecteur intéressé trouvera

d'ailleurs de bons compléments sur la question de l'espace – pour les monastères – dans l'ouvrage qu'Eric Palazzo cosigne avec Dom Anselme Davril, moine de Saint-Benoît-sur-Loire. Outre la présentation des différentes fonctions occupées dans une

Là aussi, on trouvera intérêt à une lecture parallèle du volume d'Hachette, qui, sous la plume d'Anselme Davril présente en détail la liturgie des monastères, « *point de référence obligé de tous les détails de la vie* » dans leurs coutumiers.

images : les liens avec le culte ne sont ni évidents ni automatiques. A l'intérieur de la magnifique basilique Saint-Sernin de Toulouse, tout un programme iconographique du transept, en lien avec la liturgie pascale, s'offre aux officiants lorsqu'ils reviennent du rituel du matin de Pâques. Les images peuvent témoigner, plus ou moins fidèlement, des pratiques, comme le célèbre ivoire carolingien du Musée d'Amiens qui représente la vie de saint Rémi et le baptême de Clovis, non sans visées politiques autour du rôle de Reims dans l'Empire. Liturgie et politique ont en effet « des liens étroits ». Eric Palazzo retrace les choix des carolingiens et des ottoniens en matière de livres liturgiques et montre, à travers le sacre, « *la liturgie comme expression de l'idéologie royale* ».

Au terme du parcours entre liturgie et société, le lecteur sera sans peine convaincu que les postulats de départ de l'auteur ont fait preuve de leur fécondité.

Nicolas Offenstadt

LITURGIE ET SOCIÉTÉ AU MOYEN AGE
d'Eric Palazzo.
Aubier,
« Collection historique »,
276 p.,
129 F (19,66 €).

LA VIE DES MOINES AU TEMPS DES GRANDES ABBAYES (X^e-XIII^e siècles)
de Dom Anselme Davril et Eric Palazzo.
Hachette, « La vie quotidienne », 344 p.,
118 F (17,98 €).

Frédéric Gaussen

LES ENFANTS PERDUS DU XX^e SIÈCLE

Paru dans *Le Monde*
+ 2 portraits inédits

puf

Les pratiques de toxicomanie passées au crible

La lutte contre les drogues est désormais plus pragmatique, et sans illusion.
Plusieurs livres récents en témoignent

DES TOXICOMANES ET DES MÉDECINS
Ouvrage collectif présenté par Jean Carpentier.
L'Harmattan, 272 p., 140 F (21,34 €)

LES MONDES DE LA DROGUE
de Dominique Duprez et Michel Kokoreff.
Odile Jacob, 400 p., 149 F (22,71 €)

DROGUES : SAVOIR PLUS, RISQUER MOINS
Ouvrage publié par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie et le Comité français d'éducation pour la santé.
MILDT/CFES, 146 p., 10 F (1,52 €)

DROGUES : LE DOSSIER VÉRITÉ
de Miriam Stoppard
Hors Collection, 128 p., 99 F (15,09 €)

LES PRATIQUES ADDICTIVES
de Michel Reynaud, Philippe-Jean Parquet et Gilbert Lagrue.
Odile Jacob, 278 p., 160 F (24,39 €)

L'approche par les pouvoirs publics des phénomènes de toxicomanie a évolué. Après le tout répressif, les autorités ont progressivement tiré les leçons du travail pionnier des intervenants en toxicomanie. Le cadre légal, défini par la loi de 1970, demeure inchangé, mais le critère est le phénomène de dépendance ou d'addiction que le produit est susceptible d'engendrer, et non plus son caractère licite ou non. Cette nouvelle approche est développée dans Le livre de Michel Reynaud, Philippe-Jean Parquet et Gil-



STÉPHANE DE BOUTRAY/AGENCE VU

Accueil des toxicomanes dans un camion de Médecins du monde

bert Lagrue, *Les Pratiques addictives*. Les trois spécialistes prêchent la distinction entre usage, usage nocif et dépendance aux substances psychoactives, car ils appellent des réponses différenciées.

A une époque où les « toxicos » étaient jugés indésirables dans beaucoup de structures hospitalières et par la plupart des médecins libéraux, il fallait avoir un moral de missionnaire pour se tourner vers eux. C'est le cas de soignants regroupés dans le Réseau des professionnels pour les soins aux usagers de drogues (Repsud), fondé en 1992. Le livre collectif *Des toxicomanes et des médecins* présente des « histoires de cas » discutées en 1997, 1998 et 1999 avec les équipes

spécialisées dans l'intervention auprès des malades usagers de drogues, qui ont vu le jour dans les hôpitaux parisiens (Ecimud).

Présentés par le docteur Jean Carpentier, chargé de mission auprès du directeur général de la santé, ces quarante-sept témoignages de soignants sont livrés à l'état brut. Autant de témoignages, de tranches de vies, parfois terrifiantes comme l'histoire de Vanessa, une héroïne ghanéenne qui se prostitue à Marseille pour payer sa « gave ». Ce livre document en dit long sur les vies de toxicomanes, mais peut-être encore plus sur la pratique médicale et la relation entre le médecin et le malade.

Dominique Duprez et Michel Kokoreff, tous deux sociologues,

décortiquent les pratiques de la drogue dans les cités et, en particulier, le passage à l'héroïne. Ils n'évitent pas toujours certains écueils — les polémiques avec leurs confrères, hermétiques pour le profane, ont une vision chronologique des archétypes surprenante (le mouvement punk daté de la fin des années 1970 et contemporain du modèle du loubard de banlieue...). La grande qualité de leur livre est de s'appuyer sur un solide travail de terrain dans le quartier populaire de Lille Sud. Ils soulignent le phénomène de « prolétarisation » des drogues et le développement durable d'une économie de la drogue, avec de véritables « carrières » de dealers. Leur travail met aussi en évidence les retards de la France à passer d'une politique publique centralisée du « tout ou rien » à une approche plus pragmatique, faisant son deuil d'« un monde sans drogue ».

C'est également à cette vision réaliste que convie le petit livre coédité par la Mission interministérielle de lutte contre la drogue et la toxicomanie, qui a joué un rôle moteur dans l'évolution de l'approche des pouvoirs publics, et le Comité français d'éducation pour la santé. Cet ouvrage remarquable, par sa qualité comme par son prix, fournit l'essentiel des données scientifiques et pratiques. Chaque produit est détaillé, y compris ceux utilisés dans le cadre de pratiques dopantes. C'est vraiment l'ouvrage à recommander pour une information de base aux adultes comme aux plus jeunes. Le succès est d'ailleurs au rendez-vous puisque ce petit livre, disponible en kiosque depuis le 26 avril, a déjà été vendu à quatre cent mille exemplaires. Dans un genre plus branché (tutoiement du lecteur et graphisme chahuté), le guide de Miriam Stoppard se veut pratique et inclut notamment pour chaque produit une rubrique « Si ça tourne mal ».

Paul Benkimoun

Trafic mondial

Deux ouvrages font le point sur l'évolution de la consommation des drogues

DROGUES, UN MARCHÉ DE DUPES
d'Alain Labrousse.
Ed. Alternatives, 142 p., 150 F (22,87 €)

DROGUE : L'AUTRE MONDIALISATION
de Jean-Claude Grimal.
Gallimard, « Folio actuel »
Le Monde, 260 p., 40 F (6,10 €)

Le prochain siècle sera toxicomane ou ne sera pas... Partout sur la planète, les drogues ont le vent en poupe et on ne court guère de risque à paraphraser la prophétie apocryphe de Malraux. L'Organisation des nations unies (ONU) a certes annoncé, en 1998, la quasi disparition des cultures illicites de drogues pour 2008. Mais les tendances sont lourdes, comme le montrent ces deux ouvrages publiés en avril. Même le boom actuel des produits synthétiques — ecstasy, amphétamines — n'est pas venu tarir l'offre et la demande des substances traditionnelles.

Dans un ouvrage collectif de l'Observatoire géopolitique des drogues, Alain Labrousse analyse comment les Etats ont utilisé les trafics au service de leurs intérêts stratégiques. Longtemps, la coca, l'opium et le cannabis furent pourtant des « plantes de la joie », dans des sociétés d'origine où les usages médicaux et rituels étaient relativement maîtrisés. Puis les puissances coloniales, Grande-Bretagne et France en tête, s'en servirent pour « affaiblir et contrôler les pays producteurs », rappelle Alain Labrousse. Au cynisme succédèrent les effets pervers. Via les médicaments, à une époque où la société Bayer déposait un brevet d'invention pour l'héroïne, l'Occident développa toute une pharmacopée issue de ces produits, amorçant un état de dépendance chez les consommateurs. Puis la forte demande de

drogues dans les pays riches, apparue il y a une cinquantaine d'années, leur conféra une valeur monétaire jusqu' alors limitée. Et les pays en développement furent à leur tour, du Pakistan à la Chine, touchés par une toxicomanie de masse.

Appréhendant le phénomène sous l'angle des marchés, Jean-Claude Grimal considère que « la drogue, aujourd'hui, est une économie qui se développe avec toutes les phases de la mondialisation ». La division « Nord-Sud » a joué pleinement, note-t-il. Sur le plan de la réglementation, d'abord : « La distinction drogue licite-drogue illicite stigmatise et pénalise les pays pauvres du tiers-monde, alors que les multinationales du tabac, de l'alcool ou des médicaments peuvent inonder le monde de leurs produits. » Sur le plan économique, aussi : « Alors que la mondialisation et ses conséquences — baisse des cours des matières premières, désengagement du secteur public — frappent de plein fouet les pays en développement, pronostique Grimal, on voit mal comment la fuite en avant dans les cultures illicites et le trafic pourrait ne pas s'accroître. »

D'une chronique retraçant les diverses « guerres de l'or vert », Alain Labrousse montre à quel point les intérêts géopolitiques sont encore venus contrarier les plans internationaux antistupéfiants, qui se sont multipliés depuis l'adoption de la convention de l'ONU sur les drogues en 1961. Conflit après conflit, son livre stigmatise le jeu particulier des Etats-Unis (au Vietnam ou en Afghanistan), de gouvernements autoritaires (Pakistan ou Laos) ou de guérillas régionales (Colombie). Eclairant la complexité du sujet des drogues et des toxicomanes, les deux ouvrages ont enfin le mérite d'apporter des arguments convaincants au débat sur la légalisation ou la dépénalisation, sans jamais les présenter comme des panacées.

Erich Irciyan

L'espace et les hommes

Hervé Le Bras utilise les modèles géométriques pour analyser les processus de peuplement

ESSAI DE GÉOMÉTRIE SOCIALE
d'Hervé Le Bras.
Ed. Odile Jacob, 300 p., 150 F (22,87 €).

Propice au déploiement des formes, l'espace impose des contraintes mais non un parcours. Hervé Le Bras, polytechnicien et démographe, s'intéresse à l'évolution des formes au cours du temps, ou morphogénèse. Comment les hommes se disposent-ils dans l'espace, se regroupent-ils et se dispersent-ils ?

La répartition des hommes dans l'espace n'est pas erratique. Elle suit certaines régularités, en vertu de cette inclination à entrer en société, doublée d'une répulsion générale à le faire que Kant nommait « l'insociable sociabilité de l'homme ». Déjà, se plaît à rappeler Hervé Le Bras, les nouveaux arrivants dans un wagon de métro ne s'installent pas au hasard, mais choisissent une place leur permettant d'être le plus loin ou le plus près possible des voyageurs déjà installés. Cette même tension entre le désir de vivre en groupe et l'aspiration à l'isolement préside à la régulation des populations entre ville et campagne, et elle commande également la longue avancée par laquelle agriculteurs et pasteurs ont rempli toute l'Eurasie à partir du Proche-Orient. L'explication précise de ces formes spontanées de peuplement repose sur des outils mathématiques qui en éclairent la structure. Leur recensement constitue l'essentiel de cette belle étude.

L'enracinement local caractérise les sociétés humaines. En France, les enfants mariés habitent à moins de dix kilomètres, en moyenne, du couple parental le plus proche. En représentant l'espace occupé par un damier, le peuplement répondrait à la règle d'un jeu, un jeune couple ne pouvant occuper qu'une case contiguë à une case de parents. Cette idée simple a été à l'origine d'un modèle,

celui de Cavalli-Sforza et Ammermann, destiné à décrire le peuplement de l'Eurasie. Leur dispositif, celui d'une diffusion par couronnes concentriques à partir d'un foyer originel, doit être amendé. Le modèle de la vague d'avancée ne tient plus lorsque la croissance de la population s'effectue au même taux au centre et à la périphérie. Il faut donc trouver un modèle « où la population du centre trouve un exutoire à sa croissance ».

La solution, montre Hervé Le Bras, passe par la reconnaissance de l'hétérogénéité géographique. Des zones disponibles, mais plus difficiles à cultiver, subsistaient à proximité des centres anciens de peuplement. Elles vont à leur tour être colonisées, selon un mouvement du centre vers la périphérie qui reprend à une plus petite échelle celui décrit par le modèle de la vague d'avancée. Certains objets géométriques, les « fractals », obtenus en répétant indéfiniment une segmentation, se prêtent à la modélisation d'une telle solution. Le premier intérêt, d'ordre épistémologique, de ce livre, est donc de souligner la fécondité du recours à la récente géométrie multifractale dans l'étude des processus de peuplement. Le second est d'ordre politique. La lenteur de la vague d'avancée n'apporte aucune caution scientifique à la distinction des « Français de souche » et des immigrés. Le mythe d'une population française qui plongerait ses racines dans un passé primordial et d'une arrivée tardive et massive de populations venues d'autres continents ne résiste pas à l'examen. Un calcul fondé sur un modèle simple montre qu'une émigration annuelle très faible conduit à un brassage complet de la population bien antérieur au XIX^e siècle. La notion de « Français de souche », chère à l'extrême droite, ne résiste « ni à l'analyse logique ni aux données de l'histoire ». Les mathématiques ont parfois du bon.

Jean-Paul Thomas

Livraisons

● **LE MYSTÈRE DU SURNATUREL**, du cardinal Henri de Lubac
Ce troisième volume (vol. 12) paru des œuvres complètes du cardinal de Lubac (1896-1991) publiées par le Cerf, fait suite à *Paradoxes* (vol. 31, 398 p., 196 F [29,88 €]) et à l'œuvre la plus connue du théologien jésuite, *Le Drame de l'humanisme athée*, parue en 1944 (vol. 2, 442 p. 185 F [28,20 €]). Viennent également de paraître, les actes du colloque qui s'est tenu à l'Institut de France en octobre 1996 : « Henri de Lubac et le mystère de l'Eglise » (244 p., 185 F [28,20 €]). Cette édition monumentale, placée sous la responsabilité des Pères Georges Chantaine et Michel Sales, comprendra 48 volumes et sera publiée au rythme de 4 à 8 par an, selon un programme que le Père de Lubac avait lui-même fixé en 1978. Avant octobre 2000 paraîtront ainsi : *Méditation sur l'Eglise* et *La Rencontre du bouddhisme et de l'Occident*. Cette édition représente une entreprise inestimable, car certains des livres du théologien sont devenus introuvables. La province jésuite de France a confié à l'Association internationale Cardinal-Henri-de-Lubac le soin d'assurer cette publication de long terme (Cerf, 368 p. 195 F [29,73 €]).

● **SAINT JEAN DE LA CROIX ET LE PROBLÈME DE L'EXPIÉRIENCE MYSTIQUE**, de Jean Baruzi
Futur successeur d'Alfred Loisy au Collège de France, élève de Bergson et spécialiste de Leibniz, Jean Baruzi (1881-1953) soutint et publia cette thèse en 1924. Une deuxième édition date de 1931. L'ouvrage suscita une vive polémique, qui tenait surtout à la liberté universitaire avec laquelle Baruzi, qui n'appartenait pas au « parti » catholique, abordait et analysait un si grand docteur spirituel et un mystique que l'Eglise avait canonisé. Cependant, la « synthèse doctrinale » à laquelle se livre l'auteur à partir de l'expé-

rience singulière de saint Jean de la Croix n'a rien d'irrespectueux, au contraire. Mais, comme le souligne Emile Poulat dans son introduction, la question controversée est plus large : qui est habilité à parler de ces sujets ? Qui, de Bergson ou de Maritain, est désigné par l'intelligence de la mystique ? (Ed. Salvator, 103, rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris, 822 p., 298 F [45,43 €].) Chez le même éditeur, dans *L'Université devant la mystique*, Emile Poulat, auteur de nombreux essais sur l'affrontement entre le catholicisme et le monde moderne, prolonge la réflexion ouverte par la réédition du *Saint Jean de la Croix* de Baruzi. Il analyse le regard qui a été porté en France depuis cette époque sur la mystique et les phénomènes qui l'accompagnent (éd. Salvator, 292 p., 110 F [16,77 €]).

● **LE PROPRE DE L'HOMME. PARLER, LIRE, ÉCRIRE**, d'Alain Bentolila
Comme en un roman, l'auteur, éternel combattant de la lutte contre l'illettrisme, suit Cativa, petite fille devenue adulte, dans le long processus de sa découverte, puis de son apprentissage, des mots et de la langue. Un livre dédié aux « pauvres du langage », opprimés exclus du pouvoir linguistique (Plon, 218 p., 110 F [16,77 €]).

● **ENTRETIENS SUR LA BIOGRAPHIE**, textes réunis et présentés par Francis Marmande et Eric Marty
Son succès ne se dément pas : la biographie a trouvé son public, et pléthore d'auteurs. Culte de la personnalité ou œuvre basse, chronique exhaustive ou récit pudique, récit ou essai littéraire : difficile de faire le partage. Sans prétention d'exhaustivité ni de conclusion, ce volume réunit diverses contributions de biographes, écrivains et critiques — Laure Adler, Aliette Armel, Michel Surya, Roger Dadoun notamment — sur la fabrique du texte biographique ou sur sa réception (éd. Séguier, 172 p., 129 F [19,67 €]).

JEAN-NOËL PANCRAZI RAYMOND DEPARDON

CORSE

SEUIL

Jean-Noël Pancrazi Raymond Depardon

Corse est un livre où se mêlent émotion du récit et évasion de l'image. Comme si la douleur des hommes s'évanouissait dans la beauté des paysages.

Marie-Laure Delorme, Le Journal du Dimanche

Editions du Seuil

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

Le bienfaisant juif de Marseille

SHYLOCK REVU ET CORRIGÉ

Les juifs, les chrétiens et le prêt d'argent dans la société médiévale

de Joseph Shatzmuller.

Traduit de l'anglais par Sylvain Piron.

Les Belles Lettres, 327 p., 140 F (21,34 €).

En 1317, à Marseille, pas moins de vingt-quatre chrétiens témoignèrent en faveur du juif Bondavin au cours d'un procès qui opposait ce dernier à l'un de ses débiteurs. Huit d'entre eux portaient des titres de noblesse et appartenaient ostensiblement aux échelons supérieurs de la société locale. Chacun déclara sous serment tout le bien qu'il pensait de la bienveillance, de la bienfaisance, de la loyauté et de la droiture du prêteur d'argent. Quel contraste avec le célèbre Shylock ! Dans *Le Marchand de Venise*, qui date de 1596 (et non de 1605 comme il est indiqué ici), Shakespeare gravera pour des siècles et jusqu'à aujourd'hui l'image du juif comme usurier détestable et cruel. Si quelques traits de Shylock rachètent ses défauts, il est difficile de trouver dans la pièce la moindre sympathie à l'égard de la profession de prêteur. Or Bondavin (Bon David ?), le juif bien réel de Marseille, c'est exactement l'anti-Shylock : ni le personnage ni son métier ne font l'objet d'opprobre. C'est ce qui a intéressé Joseph Shatzmuller, professeur d'histoire médiévale à Duke University (Caroline du Nord) et auteur de nombreux ouvrages sur les communautés juives de Provence au Moyen Age. Suivant la voie ouverte par un autre historien américain, le regretté Richard W. Emery, voilà plus de vingt ans, qui incitait déjà à réviser considérablement l'image du prêteur au Moyen Age, Shatzmuller nous livre ici une réflexion passionnante, cruciale pour la compréhension de cette époque.

Il ne s'agit certes pas pour lui de nier qu'un archétype du genre Shylock hantait l'imaginaire médiéval. Mais, en nous invitant à relire les pièces du procès de 1317, ce qui est déjà un privilège rare, Shatzmuller nous conduit à « abandonner l'idée que le Moyen Age n'aurait été qu'une histoire ininterrompue de haine et de malentendus entre juifs et chrétiens, pour reconnaître à l'inverse des liens d'amitié, de respect, de générosité et de reconnaissance mutuelle dans les rapports entre les deux communautés ». La démonstration qu'il en fait peut être reconstituée de la manière suivante.

D'abord, ce fait sinon ignoré, du moins méconnu : la société moyenâgeuse est une société de très fort endettement. On se souvient peut-être que certains critiques de l'économie contemporaine croyaient voir dans le fondement de la « société de consommation » une exacerbation du crédit bancaire. Or, partant des dizaines de milliers de transactions financières préservées dans les archives, qui ne représentent qu'une part minuscule de l'ensemble des opérations effectuées, Shatzmuller déduit que l'endettement au Moyen Age était réellement universel, qu'aucune catégorie sociale ne pouvait s'en passer. Même les ecclésiastiques y recouraient, car selon un observateur juif de l'époque, « les prélats avaient besoin d'argent pour corrompre leurs supérieurs, faire leurs célébrations religieuses et s'acquitter de l'obligation de faire l'aumône aux pauvres ». Même le pape... Les prêts se faisaient le plus souvent au mois le mois et à des taux qui nous paraîtraient aujourd'hui exorbitants.

Comment concilier ce besoin ressenti par tout un chacun avec l'interdit de l'usure, considérée comme un péché ? En recourant aux prêteurs juifs. Trois arguments militaient en faveur de cette solution.

D'abord, certains penseurs et hommes d'Etat chrétiens affirmaient que la loi religieuse interdisait aux chrétiens, mais non aux juifs, de prêter de l'argent. En laissant les juifs pratiquer l'usure, aucune loi religieuse n'était enfreinte. Il fallait même éviter de les expulser, car le vide ainsi créé eût été une invitation aux chrétiens à se mêler à ces pratiques. Ainsi aurait-on suggéré à saint Louis (selon Guillaume de Chartres) qu'il était « meilleur et plus tolérable que les juifs, qui sont déjà condamnés [selon la théologie chrétienne], exercent cet office damnable, plutôt que les chrétiens ».

Ensuite, les juifs, ne pouvant posséder de terres, étant exclus des guildes, n'avaient d'autre possibilité économique que de s'adonner à l'usure.

Enfin, expliquait-on, les usuriers chrétiens prenaient un taux plus élevé que leurs homologues juifs (contrairement à ce que Shakespeare fait dire à Shylock à la scène 3 du 1^{er} acte) et se montraient plus durs avec leurs clients. « Cette croyance, observe Shatzmuller, devint un lieu commun, tant chez les chrétiens que les juifs, presque une maxime qui faisait inévitablement surface dans chaque polémique contre le crédit juif. » Les usuriers chrétiens « oppriment le peuple, j'ai peine à le dire, de manière pire encore que les juifs », s'exclamait saint Bernard en 1145, prêchant pour la deuxième croisade. Un économiste expliquerait facilement ce phénomène : l'usure chrétienne étant plus illégale, si l'on peut dire, que la juive, elle était aussi plus risquée et donc exigeait des taux plus élevés.

Dans ces conditions, demandera-t-on, pourquoi tant de persécutions contre les juifs, allant périodiquement jusqu'à leur expulsion ? Dans une vision à court terme, les Etats ne résistaient pas à la tentation de flatter la populace en confiscant de temps à autre les richesses accumulées par les prêteurs juifs. Ou de remettre les dettes des chrétiens tout en veillant à ce qu'une part de cet argent fût dirigée vers le fisc. Ou de surimposer les juifs en leur promettant de les laisser en paix pendant un certain laps de temps. L'expulsion ne survenait que lorsqu'on les avait suffisamment appauvris pour qu'il n'y ait plus rien à en tirer, même cette expulsion était pour le prince encore une occasion de réclamer au peuple un impôt supplémentaire pour compenser le manque à gagner résultant de la disparition des juifs. Mais dès le lendemain de leur expulsion, on avait nostalgie de ces juifs « débonnaires », comme le dit un poème de l'époque. On les faisait revenir, et le cycle pouvait reprendre.

Comme le dit très finement l'auteur, il y avait une sorte de « duplicité » entre le bourreau et sa victime, correspondant à une profonde ambivalence envers les prêteurs : de pair avec la réprobation morale et l'hostilité religieuse, la reconnaissance que la contribution de ces usuriers à l'économie était indispensable.

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

LA RÉVOLUTION AFGHANE
Des communistes aux taléban
de Gilles Dorronsoro.
Karthala, 350 p., 160 F (24,39 €)

L'Afghanistan est en guerre depuis vingt ans. Les mises en garde adressées récemment à propos de la Tchétchénie et du Tadjikistan par Moscou aux talibans (nous conservons l'orthographe en usage dans *Le Monde* plutôt que la transcription adoptée dans le livre) montrent assez que le conflit déclenché dès 1978 par le coup d'Etat contre le président Daoud ne peut être séparé du contexte régional et international. Mais ce n'est qu'un des aspects d'un affrontement commencé avec l'arrivée des communistes au pouvoir, l'invasion soviétique à Noël 1979, la lutte des « commandants » contre l'occupant et son régime, la prise de Kaboul par les « étudiants en religion » en 1996... Cette guerre a fait plus de 5 millions de réfugiés pour 12 millions d'habitants, « la plus forte population réfugiée du monde ».

Professeur de sciences politiques à Rennes, chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) de Paris, Gilles Dorronsoro propose une histoire de l'Afghanistan contemporain qui intègre les affrontements politiques, claniques, ethniques, religieux, sans chercher une explication univoque. Les grilles de lecture géopolitique ou culturaliste induisent en erreur. La référence au tribalisme oublie le rôle secondaire joué par les tribus dans la révolte populaire contre l'intervention soviétique. L'accent mis sur les différences ethniques occulte le fait que ce sont « des organisations politiques avec des objectifs idéologiques et des pratiques institutionnelles spécifiques » qui se font la guerre. La composante sociale ne saurait être passée sous silence

POLITIQUE

● par Thomas Ferenczi

POUR COMBATTRE
LES PENSÉES UNIQUES
de Thierry de Montbrial.
Flammarion, 224 p., 104 F (15,85 €).

Pour Thierry de Montbrial, professeur d'économie à l'Ecole polytechnique et au Conservatoire national des arts et métiers, les pourfendeurs de la « pensée unique » se trompent de cible : la « vraie pensée unique », affirme-t-il, n'est pas le libéralisme ou l'ultralibéralisme, mais ce « singulier mélange de colbertisme, de marxisme et de keynésianisme vulgaires » qui a marqué d'un sceau indélébile la culture politique française. Ou plutôt, concède-t-il, il existe deux « modèles » de pensée unique, « l'idéologie néolibérale, mais aussi l'idéologie dirigiste, néomarxiste et néokeynésienne ». Si nous dénonçons l'une « avec tant de virulence », ajoute l'auteur, c'est parce que nous sentons bien que la mondialisation a rendu l'autre « surannée ».

Entre ces deux conceptions Thierry de Montbrial refuse de choisir : il récuse le laisser-faire car, la concurrence réelle étant imparfaite, elle « suppose une organisation, fondée sur un contrat social » ; mais, à l'inverse, il pense que réguler n'est pas bloquer. Trop souvent en France, explique-t-il, « régulation » rime avec « pétrification » et « rente de situation ». Il faut « réguler », mais « pas n'importe comment ».

Comment réguler ? Telle est la question. La réponse, Thierry de Montbrial l'emprunte à Tony Blair et à sa « troisième voie », théorisée par le sociologue Anthony Giddens : « L'Etat "facilitateur" doit se substituer à l'Etat paternaliste. » L'Etat n'est pas appelé à disparaître, il est invité à changer son mode de fonctionne-

SOCIÉTÉ

● par Philippe-Jean Catinchi

COURIR, ÉCRIRE
de Daniel de Roulet.
Postface de Roger Francillon.
Ed. Zoé, « Minizoé », 48 p., 20 F (3,04 €).
En librairie le 20 juin.

MONTAGNE VAGABONDE
de Pierre Gilloire.
Ed. du Rocher, 144 p., 85 F (12,96 €).

ÉLOGE DE LA MARCHÉ
de David Le Breton.
Ed. Métailié, « Suites sciences humaines », 180 p., 60 F (9,15 €).

Suivre la ligne, c'est a priori tout sauf l'aventure. Et le marathonien qui tend sa trajectoire sur la ligne bleue, matérialisation au sol du parcours idéal, n'a guère de choix tactique. Evoquant l'épreuve olympique de 1936, en septembre 1997, dans une brève lettre ouverte à l'écrivain Gilles Perault, reprise en un court volume publié par les genevoises éditions Zoé, Daniel de Roulet rappelle que dans le Berlin du Führer « la course elle-même s'est courue sur une autoroute absolument rectiligne. "Une idée de nazi", comme vous dites, Gilles. » Pourtant l'écrivain qui signa un formidable éloge de l'épreuve, intime ou publique, de la course de fond (*La Ligne bleue*, Seuil, 1995) n'est guère suspect d'accommodement avec les dictatures, et le cinglant *Marathon de New York*, paru quasi simultanément dans *Le Temps* et le *Tages Anzeiger*, épingle le

Les clivages afghans

alors que les oulémas dirigent la plupart des partis politiques et que les « éduqués » forment les cadres de la résistance. « *La guerre est ici le vecteur d'une modernisation des formes d'organisation* », écrit Gilles Dorronsoro, et non la rébellion d'une société archaïque contre une « modernité » supposée représentée, dans les années 80, par l'URSS. Il suffit d'avoir vu au début de 1980 le mépris affiché par les Kabouli pour les soldats tadjiks, turkmènes, etc., qui composaient les forces d'intervention pour comprendre que la volonté de Moscou d'intégrer l'Afghanistan dans l'Asie centrale soviétique était vouée à l'échec.

L'auteur montre comment les « commandants » qui avaient pris la tête de la résistance à l'invasisseur soviétique n'étaient pas, ou pas seulement, des chefs de guerre tribaux, mais représentaient des partis politiques dont la base géographique avait tendance à s'élargir et qui se différenciaient selon des critères politico-religieux. Il distingue trois types de partis : islamiste (par exemple le mouvement de Massoud), clérical (on dirait aussi fondamentaliste) et patrimonial (lié aux notables de l'ancien régime). Chaque parti a une organisation, une idéologie, une base sociale, une référence religieuse différente. Pendant toute la présence soviétique, ces partis combattent et se combattent pour la même cause : le djihad contre l'occupant. Après 1989, l'embryon d'Etat s'effondre, l'administration disparaît, la société est en crise, le désordre et l'insécurité se généralisent, préparant le terrain aux talibans.

Gilles Dorronsoro décrit leur arrivée depuis le Pakistan, d'abord comme des sortes d'auxiliaires du puissant voisin chargés de garantir une liaison terrestre vers le Turkménistan pour ouvrir l'Asie centrale à l'influence politique et économique pakistanaise. En quelques mois, les talibans prennent le contrôle de

tout le pays sauf d'une petite poche au nord-est, tenue par Massoud avec l'aide des Russes. Ils installent leur ordre moral, sans rencontrer de véritable opposition. Les élites urbaines, attachées à la modernité et aux libertés individuelles, sont très critiquées, mais elles sont minoritaires et marginalisées, alors que la masse des ruraux a le sentiment de prendre une revanche. Là encore il serait simpliste de raisonner en termes strictement ethniques ou tribaux. Les clivages se superposent, explique Gilles Dorronsoro : « *Le conflit oppose un Etat fondamentaliste, pashtoun et clérical, à une opposition tadjik, éduquée et islamiste. (...) La marginalisation actuelle de Massoud, poursuit-il, est celle d'un groupe social, celui des éduqués, pour qui l'islam politique était une façon d'acclimater la modernité.* »

Cette remarque montre combien ce livre, qui a parfois l'aridité des thèses universitaires, soulève des questions cruciales dépassant les frontières de l'Afghanistan lui-même. L'auteur conclut d'ailleurs par une brève tentative de comparaison entre la révolution afghane et la révolution iranienne. Toutes les deux ont rencontré un écho chez les mouvements fondamentalistes du monde musulman, mais c'est bien là leur seul point commun. L'Etat taliban est totalement clérical, alors que des élections pluralistes existent en Iran ; en Afghanistan, les oulémas sont en opposition avec les islamistes ; la révolution iranienne s'est appuyée sur des couches récemment urbanisées quand les talibans comptent sur une masse rurale au chômage à cause de la guerre... « *L'expérience des talibans ne semble pas annoncer d'autres révolutions du même type*, écrit Gilles Dorronsoro. *Hormis peut-être dans l'imaginaire des pays musulmans et occidentaux, ce qui n'est pas sans importance.* » Et ce qui constitue une raison supplémentaire de s'y intéresser.

Un libéralisme bien tempéré

ment, en particulier en France, car « le modèle français d'intervention n'est plus adéquat ».

La problématique n'est pas neuve et le débat sur le rôle de l'Etat dans les sociétés postmodernes est déjà à l'origine d'une abondante littérature. L'apport de Thierry de Montbrial est double : d'une part, sa réflexion prend appui sur une connaissance concrète de l'économie, qui lui permet de faire œuvre de pédagogie ; d'autre part, elle se nourrit des travaux de géostratégie qu'a suscités l'Institut français des relations internationales, dont il est le directeur-fondateur.

Malgré l'affirmation d'un droit universel, la recherche d'une sécurité collective ou le développement d'organisations régionales comme l'Union européenne, « les Etats demeurent au cœur du système international issu de l'effondrement de l'Union soviétique et de la mondialisation », souligne l'auteur. Toutefois ces Etats doivent accepter non seulement de se soumettre à une « imbrication fonctionnelle croissante » (au travers des Nations unies, par exemple), voire à des regroupements (en Asie ou en Amérique latine aussi bien qu'en Europe), mais aussi tenir compte des nouveaux acteurs de la « société civile » qui jouent leur rôle sur la scène mondiale : entreprises, associations humanitaires, think tanks, etc.

« L'Etat n'a plus le monopole de l'intérêt général », note Thierry de Montbrial. A l'échelle internationale, l'évolution est à peine amorcée : le dogme de la souveraineté est certes « ébréché » mais « les considérations d'ordre humanitaire n'entrent en compte que très sélectivement et par intermittence dans les calculs des Etats ». Ceux-là sont encore largement les maîtres du jeu, même si on peut penser, selon l'auteur, que leur marge de manœuvre « ira en dimi-

nant tandis qu'à l'inverse la société internationale évoluera progressivement vers une communauté internationale ».

A l'échelle nationale, le « désengagement » de l'Etat est plus avancé, en dépit de résistances tenaces. Pour Thierry de Montbrial, « outre ses fonctions primordiales de protection des gens et des biens », il est deux domaines-clés où l'Etat doit assumer son rôle : l'éducation et l'innovation. Le « service public » doit en effet aider les citoyens à « s'adapter à leur environnement » en assurant une bonne gestion du système éducatif, ce qui suppose, en particulier, de mettre fin à son excessive centralisation. A l'égard des entreprises, il doit, par divers moyens, « accroître l'incitation à innover, et non pas chercher à innover lui-même à tout prix ».

Il appartient également à l'Etat de veiller à « la bonne marche du système économique et social », en particulier au « fonctionnement correct de la loi de l'offre et de la demande », c'est-à-dire au respect de la concurrence. Mais il lui faut renoncer à son « interventionnisme systématique ». Cette réforme est une tâche prioritaire pour la France, elle est aussi un enjeu majeur pour l'Europe. « L'un des plus grands défis de la construction européenne, estime Thierry de Montbrial, est de parvenir, dans l'ensemble des pays membres, à restructurer le secteur public au sens large du terme pour mettre chaque activité à sa juste place. »

En définitive, Thierry de Montbrial défend un libéralisme bien tempéré. Il le fait d'une manière claire et argumentée. Il tombe parfois dans le travers qui consiste à se prétendre à l'écart des débats idéologiques. A ces débats, dont il est, à l'évidence, l'un des acteurs, son livre contribue utilement.

Le chant des pistes

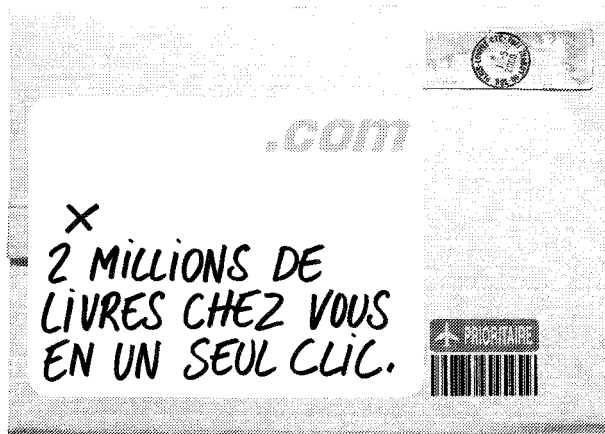
dossier 5777 de l'édition 1999, attribué à Jörg Haider, chef de l'extrême droite autrichienne, assez magistralement pour qu'on puisse séparer l'aventure sportive de l'haïssable embrigadement. Reste donc à transformer le défi et l'élan, comparables à celui de l'écriture, en cheminement intérieur, en quête personnelle, comme le suggère de Roulet, qui s'invente cinq stations pour un chemin de croix inédit, au fil du tracé berlinois de 1997 : Stendhal, Jenny Marx, Robert Walser, Milena Jesenska et, plus contemporain mais plus oublié aussi, le leader de gauche Rudi Dutschke, abattu sur l'avenue du Ku'damm en avril 1968.

Ce poids de l'Histoire, même subtilement formulé comme un choix personnel, le marcheur s'y dérobe. La course, en montagne, c'est la randonnée, le vagabondage ébloui dont les mots peinent à rendre la magie propre. Dans un texte charmant, au sens fort du mot tant il est des évocations capiteuses dans cette grosse centaine de pages, Pierre Gilloire offre en partage l'univers à la fois accessible, fascinant et redoutable qui est celui des hautes vallées alpines. Mémoire revisitée du travail des ancêtres avec les terrasses empierreées, fraîcheur des découvertes minuscules de trésors dérisoires, du galet poli à la pomme de pin, goût immodéré pour la « désolation naturelle de la montagne », tout concourt à définir un autre espace où l'on se plaît à croire que « les probabilités de rencontrer des imbéciles tendent à diminuer en altitude ».

Moins sélectif quant à l'altitude des voies parcourues, David Le Breton convoque, lui, quelques fameux compagnons de route pour pro-

noncer l'*Eloge de la marche*. Stevenson ou Nicolas Bouvier, Bashō et Bruce Chatwin, Kenneth White, René Caillié, Jacques Lacarrière ou Pierre Sansot, ils sont nombreux les frères de rencontre de fortune, pèlerins, nomades, errants, dont Le Breton mobilise les confidences pour donner une leçon de bonheur qui raille la toute-puissante « modernité » en vogue, ce monde urbain sans urbanité. Le temps s'est ralenti à la mesure du corps et du désir, tandis que le bagage dévoile le tempérament du marcheur. Les étapes scandées par la course du soleil, écourtées par les blessures, dopées par l'ivresse du chant ou la griserie du silence, animées par les rencontres imprévues, humaines ou animales, élaborent un discours fortuit, celui de la clandestinité sociale ; alors, le citadin flâneur des rues retrouve la discipline intérieure et la déprise d'un monde inquiétant et confus à force de vacarme, qui caractérisait le voyageur domptant son souffle pour progresser encore. Une réconciliation sensorielle qui ne craint pas la dimension spirituelle du cheminement.

Au seuil de *L'Œuvre au noir*, le héros yourcenarien Zénon prend la route, « le grand chemin », ouvrant une vie errante qui est déjà sans qu'il parvienne à se l'avouer une vie immobile et recluse. Soucieux enfin d'« épeler un texte qui bouge », ses « pieds rôdent sur le monde comme des insectes dans l'épaisseur d'un psautier ». On pourra trouver excessive sa détermination. Reste que les chemins de traverse, la fatigue du parcours et l'abandon des haltes donnent la vraie mesure des sens, donc du corps, et avec elle la vibrante sensation d'exister.



Edouard Manet s'est échappé

Michael Fried achève une histoire de la théâtralité en peinture, qui serait décisive pour comprendre Manet et ses contemporains. La démonstration ne convainc pas

LE MODERNISME DE MANET
Esthétique et origines de la peinture moderne III de Michael Fried.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Claire Brunet, Gallimard, « NRF Essais », 416 p., 50 ill. noir et blanc, 245 F (37,35 €).

En 1990 a paru *La Place du spectateur* (Gallimard), traduction d'un essai où Michael Fried analysait l'esthétique de Diderot afin de démontrer qu'elle s'organise autour de la notion d'antithéâtralité. En 1993, dans *Le Réalisme de Courbet* (Gallimard), il s'efforçait de faire servir le même concept à l'étude de Courbet et cherchait à établir que celui-ci a travaillé à « l'invention proprement imaginative d'une réalité qui puisse absorber non seulement le spectateur, mais le peintre lui-même, jusqu'à l'y faire disparaître totalement, physiquement ». Avec *Le Modernisme de Manet*, l'entreprise prend fin, quand, selon Michael Fried, Manet peint des « tableaux susceptibles de liquider la tradition diderotienne précisément parce qu'ils cessent de vouloir défaire la théâtralité à n'importe quel prix ».

SYSTÈME INTERPRÉTATIF

Ces livres sont présentés comme les trois tomes d'une série fièrement dénommée *Esthétique et origines de la peinture moderne*. Les références et les citations des volumes précédents dans le dernier sont si abondantes, la cohérence de l'ensemble si souvent affirmée par l'auteur qu'on ne peut douter qu'il ait voulu construire un système interprétatif qui vaudrait de Chardin à Manet.

On ne peut que saluer l'ampleur de l'ambition. Mais on ne peut aussi qu'avouer les réserves que suscitent méthode et conclusions. Michael Fried se saisit d'un



« Portrait d'Edouard Manet », par Henri Fantin-Latour, 1867

concept qu'il a construit en lisant Diderot – construction discutable, mais là n'est pas le principal. Puis il suppose que la question de la théâtralité et de sa dénonciation en peinture continue à se poser telle quelle cinquante ou cent ans plus tard et qu'elle serait décisive au point de fonder une « esthétique de la peinture moderne ». Cette assertion ne peut s'énoncer qu'à condition de supposer qu'aucun autre facteur n'interviendrait dans l'évolution artistique au même niveau d'intensité, que ce facteur soit

d'ordre politique, économique, technique ou intellectuel. Ce qui reste à prouver, autrement que par le silence. Il est à cet égard curieux que Michael Fried se réfère au spectateur sans s'intéresser ni aux conditions de l'exposition, ni à la sociologie du public, ni à l'apparition de la critique d'art dans la presse – qu'il cite sans s'interroger sur ses sous-entendus idéologiques.

La question de la théâtralité se pose-t-elle à l'identique dans un grand tableau conçu pour le Salon

et dans un petit destiné au marché privé? Est-il acceptable de glisser sans autre précaution d'une toile de Fantin-Latour destinée à frapper ses contemporains à ses auto-portraits intimes? Autant de difficultés qui viennent à l'esprit dès les premières pages. L'auteur est emporté par le système qu'il a inventé et dont il lui faut, à toute force, vérifier la solidité. Parmi les peintres de la génération de 1863 – l'année de l'*Olympia* –, il traque l'antithéâtralité, non sans peine, donnant de l'*Ex-Voto* de Legros, de l'*Hommage à Delacroix* de Fantin-Latour ou de Whistler des interprétations trop courtes. Troublante est aussi la propension à tirer parti des textes des critiques contemporains pour y repérer la récurrence de certains mots : les conclusions qui s'obtiennent ainsi s'appliquent assurément à la critique elle-même, à son vocabulaire, à ses lieux communs. Elles n'affectent pas pour autant les œuvres, elles n'ont en rien valeur de preuves – tout au plus celle d'indices à interpréter plus prudemment que Michael Fried ne le fait.

Les toiles ne sont pas plus dociles et refusent d'être enfermées dans les cases d'une grille. Quand la résistance est trop forte, Michael Fried s'en sort d'une étrange façon. Les paysans qui, dans *L'Exécution de Maximilien* de Manet, assistent à la scène, gênent l'analyse. Aussi écrit-il : « Je dirais très franchement que j'en déplore l'existence (...) ». Ils seraient « déplacés ». Pourquoi? Parce que le tableau serait tout d'indifférence et qu'ils expriment, à l'inverse, leur deuil et leur colère. « J'aurais aimé, seulement, que Manet trouvât une solution plus indifférente au problème en jeu », conclut-il. Reste au lecteur à choisir entre une œuvre qui donne tort à une théorie et une théorie qui changerait volontiers les œuvres pour les rendre conformes à sa logique.

Philippe Dagen

L'art de la banalité

Où en est l'art actuel? A cette question, le système d'Arthur Danto ne permet pas de répondre

L'ART CONTEMPORAIN ET LA CLÔTURE DE L'HISTOIRE
d'Arthur Danto.

Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Claude Hary-Schaeffer, Seuil, 344 pages, 170 F (25,92 €).

De temps en temps, il est réconfortant de se voir rappeler avec vigueur de simples évidences. Le lecteur se sent conforté dans ses convictions immédiates et flatté qu'un auteur ait jugé nécessaire de les démontrer une fois de plus. Quand l'auteur est un professeur émérite de philosophie à Columbia University, auteur de plusieurs ouvrages d'esthétique, la satisfaction n'en est que plus grande. D'un chapitre à l'autre – textes de conférences pour la plupart – Arthur Danto rappelle ainsi que « la véritable découverte philosophique est qu'il n'existe pas d'art qui soit plus vrai qu'un autre et qu'il n'y a pas de manière d'être particulière à laquelle l'art devrait se conformer »; que « la perception artistique est de part en part historique »; et que « nous devons trouver des moyens qui soient des moyens pour notre temps ».

On ne saurait contester ces observations qu'avec la plus grande difficulté. Du reste, elles ont été formulées, souvent dans des styles plus légers, par des auteurs point trop mineurs ni méconnus, de Baudelaire à Benjamin. Aussi le lecteur éprouve-t-il quelque peine à partager l'émerveillement de l'auteur, qui paraît convaincu d'énoncer des principes jusqu'ici inaperçus.

Mais peut-être l'étaient-ils en effet dans un contexte particulier, celui de la critique d'art aux Etats-Unis, longtemps placée sous l'autorité absolue de Clement Greenberg et de son progressisme formaliste, au nom duquel il n'était qu'une voie légitime, celle

de l'abstraction jusqu'à ses ultimes développements « *postpainterly* ». Arthur Danto consacre la moitié de son ouvrage à se libérer de ce système glacé, ce qui peut sembler bien long vu d'Europe, où le « greenbergisme » n'eut jamais force de loi.

Car c'est là ce qui intrigue le plus : une perspective exclusive, une connaissance de l'art contemporain qui ignore tout de l'Europe après 1945, comme s'il ne s'y était rien passé. Le pop, pour Danto? Warhol, presque seul. Les Allemands, les Britanniques, les Français? Inconnus. Les années 60 et 70? Rien sur l'arte povera et d'indécises mentions de Beuys. Pour aujourd'hui, ce n'est pas mieux. On croirait qu'il n'est d'ateliers qu'à New York et que la peinture y règne seule, celle de ces « merveilleux peintres que sont Sean Scully, Dorothea Rockburne, Robert Mangold », maniéristes de l'abstraction autant que David Reed, dont Danto fait le héros de sa préface.

Fondée sur une connaissance lacunaire des artistes et des réflexions, l'analyse se borne à constater – après combien d'autres? – que la doctrine moderniste est fatiguée, qu'éclectisme et contradictions caractérisent l'époque. « Tout est possible – tranche Danto – au sens où il n'existe pas de contraintes a priori relatives à l'aspect des œuvres d'art visuel, en sorte que tout ce qui relève du visible peut devenir une œuvre d'art visuelle. » Voilà une conclusion qui ne prête pas à conséquences. On aurait pu préférer que les questions morales, politiques ou économiques ne soient pas évincées d'une réflexion enfermée dans l'esthétique philosophique la plus convenue. Mais, comme l'écrit encore Danto – c'est la dernière phrase du livre et elle en résume la portée : « On ne peut pas tout avoir ! »

Ph. D.

Etre une œuvre d'art

Roger Pouivet présente les différentes options philosophiques pour appréhender une œuvre

L'ONTOLOGIE DE L'ŒUVRE D'ART, UNE INTRODUCTION
de Roger Pouivet.
Ed. Jacqueline Chambon, 185 F (28,20 €).

Ne pas demander : « Qu'est-ce que l'art ? » quand nos contemporains ont de moins en moins la capacité de distinguer ce qui en est, mais retourner la question en direction de l'œuvre : tel est le pari gagné par Roger Pouivet, qui vient de publier un livre aussi important sur le sujet que ceux de Gérard Genette, parus en 1994 et 1997 (1). En dépit de son tour doctrinal, *L'Ontologie de l'œuvre d'art* se lit aisément. Cette « introduction » limpide est forte comme un verre d'aquavit. L'auteur a brûlé tous les additifs du plaisir esthétique. Il a distillé dans l'alambic de sobres distinctions, tout le lot des réactions naturelles que nous avons en face des choses artistiques.

« Pourquoi ne pas définir l'art ? » Parce que son projet concerne les attributions qui sont les nôtres en face des propriétés que nous supposons être celles de l'objet. Représentée, lue, jouée, restaurée, montrée, reproduite, étudiée, l'œuvre n'exhibe pas de certificat d'origine. Sa constitution est « relationnelle », elle dépend du type de catégories que nous utilisons pour l'identifier. Au lieu de se demander quel sens elle peut avoir, quel contenu expressif, stylistique ou normatif revient à une œuvre, Roger Pouivet s'arrête sur les conditions qui distinguent ses propriétés essentielles des intentions qui nous aident à la reconnaître. L'œuvre seule est dotée d'une identité que le type abstrait (par exemple, la forme sonate) ne peut fournir. En termes aristotéliens, elle est bien alors une substance d'un certain genre, un individu d'une certaine espèce, un concret d'une certaine sorte.

Jean-Maurice Monnoyer

(1) *L'Œuvre de l'art* (tomes I et II, Seuil).

Le sens des pleurs à l'âge baroque

Mort à trente-sept ans, le haute-contre Jean-Loup Charvet avait laissé inachevée cette belle méditation sur les larmes

L'ELOQUENCE DES LARMES
de Jean-Loup Charvet.
Desclée de Brouwer, 100 p., accompagné d'un CD, 120 F (18,29 €).

Difficile, aujourd'hui, de voir dans les larmes autre chose que l'expression d'une faiblesse. On peut pleurer en secret, dans l'intimité, mais on sera toujours coupable de ne pas refouler l'aveu public d'un tel manque de force. C'est dire combien ce bref essai, qui donne des pleurs une tout autre vision, est intempêtif. En soi déjà, l'objet d'étude est singulier. Mais lorsque l'on sait que l'auteur, historien d'art et haute-

contre, responsable de l'ensemble musical *Les Passions de l'âme*, est mort d'un cancer foudroyant en mai 1998 à l'âge de trente-sept ans, laissant son livre inachevé, cette singularité se lève elle-même d'un poids d'émotion (1). Tel qu'il est, cet ouvrage semble avoir obéi à l'urgence. Ce qui le rend précieux : « *Maîtriser un art, c'est savoir s'en déposséder* », écrit l'auteur.

SPIRITUALITÉ

Spécialiste de la musique baroque, Jean-Loup Charvet ne pouvait que rencontrer plus largement cet âge de la civilisation dans lequel les larmes signifiaient autre chose que la faiblesse. Dans son *Mémorial*, Pascal, comme s'il balbutiait, n'évoque-t-il pas des « pleurs de joie », répétant trois

fois ce mot : « joie »? Pour concevoir ce paradoxe apparent, il est impossible de ne pas se référer à la spiritualité et à la mystique chrétiennes. Et d'abord à celle du Grand Siècle. « *La mélancolie*, écrit Charvet, *marque la fin de la Renaissance alors que la larme célèbre la gloire du baroque.* »

L'homme baroque ne se lamente pas sur lui-même. Au-delà du constat de sa propre imperfection, il est pressé d'abandonner son âme à Dieu : comme la Madeleine décrite par Bérulle, « elle est, elle vit, elle meurt, suspendue entre le ciel et la terre, séparée de la terre par son amour, séparée du ciel par son impuissance ». Mais à cette dilatation de l'émotion ne correspond nulle abdication de l'esprit. Charvet cite cette définition d'Eugenio d'Ors à propos de Poussin :

« Une sensibilité qui est presque pensée et une pensée qui est presque sentiment... » Tout l'art baroque est dans ce « presque ».

L'urgence n'a pas empêché Jean-Loup Charvet d'embrasser un champ très vaste, comprenant la musique, mais aussi la peinture, la littérature et la spiritualité. Il cite abondamment, sans jamais alourdir son propos, comme pressé de faire partager sa passion à son lecteur. Une de ces passions qui, selon Pascal « grandissent l'âme et la font se répandre au-dehors ».

P. K.

(1) Le CD qui accompagne cette publication présente notamment des extraits d'un autre magnifique enregistrement sur les « Larmes baroques » : *Flow my Tears* (réf. E 8 634, Auvidis/Naïve).



Frédéric Vitoux

FRÉDÉRIC VITOUX

L'Ami de mon père

ROMAN

EDITIONS DU SEUIL

Une confession si grave donnée sur un ton léger, c'est l'art de Vitoux, c'est aussi son élégance.

Jérôme Garcin, *Le Nouvel Observateur*

Son livre le plus touchant, le plus nostalgique, le plus réussi. C'est superbe.

Éric Neuhoff, *Madame Figaro*

BOUILLON DE CULTURE LE 9 JUIN

Editions du Seuil

De J'ai lu au Diable Vauvert

Marion Mazauric quitte la collection de poche pour créer sa maison d'édition

Pour expliquer ce que sera sa maison d'édition, Marion Mazauric prend une feuille de papier et dessine neuf points dans un carré. Il faut relier ces neuf points d'un seul trait. Il n'y a qu'un seul moyen : sortir du carré. Elle passe à l'acte et quitte J'ai lu pour aller au Diable Vauvert. C'est le nom de la nouvelle maison qu'elle crée, dans cette petite ville, aux confins de la Camargue, là où elle habite. Elle détient 80 % des parts du Diable, au côté d'un avocat toulousain, Jacques Lavergne. Anne Guérand, directrice de la communication de J'ai Lu, et le peintre Mandy - qui était lecteur de la collection « Nouvelle génération » - participent à l'aventure.

CONCURRENCE ACHARNÉE

Marion Mazauric s'est imposée dans le monde de l'édition de poche, qui a pris une importance grandissante. Entre les maisons, la concurrence est acharnée : course à la nouveauté, inflation des droits d'acquisition. Dans ce phénomène, la directrice littéraire de J'ai lu a joué un rôle important. En essayant pas mal de critiques et en allant les chercher parfois. On l'accuse d'avoir surpayé des droits, de

trop parler de publicité et de marketing, mots qu'on préfère souvent utiliser avec des pin-cettes. Elle les assume, tout en se défendant d'en abuser.

Elle est fière de la collection « Nouvelle génération » et réfute le coup marketing dont elle a été accusée : « Cette génération n'est pas arrivée par hasard. Ce sont les enfants du divorce qui sont arrivés à la maturité politique au moment de la chute du mur de Berlin, qui sont devenus adultes au moment du sida. De nouveaux auteurs sont apparus, qui ont grandi en écoutant du rock, en regardant la télé, en lisant des BD et des livres de poche. Beaucoup d'éditeurs n'en revenaient pas quand on leur a demandé les droits d'un livre qu'ils ont vendu à à peine plus de 1 000 exemplaires et qui ont été des succès en poche. »

Cette histoire de génération est peut-être un coup éditorial, mais c'est la sienne. Elle est au centre de sa démarche d'aujourd'hui. « Au Diable Vauvert est dans la continuité, pour aller au bout d'une conviction. » L'année 2000 est celle de ses quarante ans. Un bon moment pour créer une maison d'édition et pour cesser les allers-retours entre Paris et le Midi,

qu'elle ne s'est jamais résolue à quitter.

C'est pour elle aussi le moyen de chercher d'autres recettes dans un monde de l'édition qui l'énerve parfois. Elle reprend la métaphore du carré. « Il faut sortir du carré. Le milieu de l'édition ronronne depuis vingt ans. » La bataille du prêt payant est pour elle un symbole. Elle s'est engagée contre la position du Syndicat national de l'édition et s'est jointe à une délégation d'opposants, au ministère de la culture : « L'édition se bat pour défendre son pré carré, au lieu de chercher les horizons nouveaux qui apparaissent devant elle. Il faut des critères de gestion nouveaux pour l'édition et remettre les auteurs au centre. »

Elle annonce des contrats d'un nouveau type - mais ne donne pas de détail pour l'instant -, en précisant qu'elle n'appliquera pas de droit de préférence. Elle entend appliquer une gestion serrée, ne publiera qu'une quinzaine de livres les deux premières années, avant de passer à vingt-cinq, la troisième année, si tout va bien. Elle ne veut pas faire une maison dont on salue le travail et les découvertes et qui est obligée de se vendre. Elle n'exclut pas d'ailleurs

de faire entrer un groupe dans son capital. Elle a confié sa distribution à Flammarion et sa diffusion à Actes Sud, éditeur voisin, récemment entré dans le giron de Flammarion.

Tous les livres paraîtront dans un format semi-poche, très courant dans les pays anglo-saxons, et seront vendus entre 65 et 95 francs (9,90 et 14,48 euros). Le nom de l'éditeur ne sera pas en bas de page sur la couverture, mais un petit diable s'y promènera, en fonction des sujets du livre.

La maison débutera en octobre avec deux romans. *Mémoire courte*, le deuxième ouvrage de Bruno Rey, et le premier livre de Régis de Sa-Moreira, qui symbolise la volonté du Diable Vauvert. Il est publié en coédition avec l'éditeur électronique 00h00, et la maison compte bien développer ses activités sur les nouveaux supports, avec son site, audible.com (« Le papier est l'une des déclinaisons du livre », explique Marion Mazauric). Son titre sonne enfin comme un manifeste : *Pas de temps à perdre*.

Alain Salles

★ Au Diable Vauvert, 32, rue du Jardin, 30600 Vauvert.

Polémique autour de Consuelo

Denis de Rougemont aurait participé aux

« Mémoires de la Rose »

C'était le miracle de la Rose. José Martinez, le légataire de Consuelo de Saint-Exupéry, femme de l'écrivain célèbre, confie le contenu d'une malle de souvenirs à Alain Vircondelet, auteur d'une biographie de l'aviateur, qui y découvre un texte de *Mémoires*. Le livre connaît un succès en librairie depuis sa parution chez Plon. Mais le texte de la Rose, qui suscite les réserves de spécialistes (« Le Monde des livres » du 12 mai), tombe sur une nouvelle épine.

Un journaliste suisse, Christian Campiche, auteur d'un livre sur Denis de Rougemont, consulte les *Mémoires de la Rose*. Les deux documents en annexe attirent son attention : la première page manuscrite et une lettre de la femme de l'écrivain. Non seulement le style de la lettre témoigne d'un français mal maîtrisé, mais surtout les deux écritures lui semblent différentes. Mieux, celle de la première page lui rappelle celle de Denis de Rougemont. Il décide de faire expertiser les deux écritures. Il publie dans *La Liberté* du 2 juin l'avis de Williams David Mazzella, de l'Institut de police scientifique et de criminologie de Lausanne, qui estime que « les résultats des examens soutiennent très fortement l'hypothèse que M. Denis de Rougemont a rédigé la première page des *Mémoires* ».

Dans sa préface, Alain Vircondelet explique les circonstances de la découverte du manuscrit : « Consuelo, de son écriture, large et couchée, racontait sur des pages entières, raturées et souvent illisibles, sa vie avec l'écrivain-pilote. Puis, soigneusement, elle les a retapées à la machine à écrire, sur papier peureux, maladroitement, elle a fait relier les pages dans un carton fort et

noir. » « Le manuscrit était rédigé dans une langue incorrecte, précise aujourd'hui Alain Vircondelet, avec de nombreux hispanismes, des répétitions. J'ai donc corrigé le texte tout en gardant sa fraîcheur, qui n'a rien à voir avec la lourdeur académique de Denis de Rougemont. »

Plon et M. et M^{me} Ramirez avaient pris la précaution de faire expertiser le texte de Consuelo. Dans son avis publié par *Le Figaro* du 7 juin, Christian Galantaris conclut : « En confrontant les corrections et les ajouts manuscrits contenus dans ce manuscrit dactylographique à des spécimens authentiques de l'écriture de Consuelo de Saint-Exupéry, que j'ai à ma disposition, je constate l'identité des deux graphies et je suis en mesure de certifier que le manuscrit provient bien de Consuelo de Saint-Exupéry. »

Denis de Rougemont a eu une liaison avec Consuelo après la mort de Saint-Ex. On dit que l'auteur de *L'Amour et l'Occident* a beaucoup contribué au roman de Consuelo, *Oppède*. Il n'est pas impossible qu'il ait aussi aidé sa maîtresse, lors de la rédaction de ces *Mémoires*. Jusqu'où ? L'expertise suisse s'arrête à la première page. « En aucun cas, on ne peut parler de nègre », explique Olivier Orban, PDG de Plon.

Alain Vircondelet, qui annonce la publication de deux autres volumes de Consuelo à partir des découvertes de la malle, s'estime victime de « pressions » et a déposé une plainte contre X... (si on peut rajouter ça ?) après avoir reçu des lettres anonymes. Il réplique : « Est-ce que personne ne peut parler de Saint-Exupéry librement, sans se faire accuser de salir sa mémoire ? »

A. S.

« Présence du futur » chez « Folio »

Cette collection de science-fiction, telle qu'elle existait sous sa forme autonome chez Denoël, s'arrête. Créée en 1954, cette collection de semi-poche, riche d'un fond de 600 titres, n'était plus rentable. Olivier Rubinstein - PDG de Denoël - a donc conclu une coédition avec sa maison mère, Gallimard, via sa collection de poche « Folio » - que dirige Yvon Girard. Dès octobre, une réédition des titres du fonds de Denoël - qui reste propriétaire des titres et des contrats - est prévue. Par ailleurs, « Folio science-fiction » achètera des titres à d'autres éditeurs, tels que L'Atalante ou Calmann-Lévy. Cette nouvelle collection sera dirigée par Olivier Rubinstein et Yvon Girard. Les ouvrages (60 titres par an) bénéficieront d'un tirage de 15 000 exemplaires pour un prix moyen de 33 francs (5,03 euros) - contre un tirage de 5 000 exemplaires pour un prix moyen de 48 francs (7,31 euros) comme c'était le cas chez Denoël. « Je préfère la faire vivre d'une autre manière que de l'arrêter complètement », a expliqué Olivier Rubinstein.

E. G.

Le réel impact d'un prix irlandais

Impac has a real impact. » Ce n'est pas un jeu de mot. Il suffit d'entendre Christopher MacLehose, le patron de la distinguée Harvill Press, à Londres, pour entrevoir la portée de ce tout jeune prix littéraire créé à Dublin en 1996. « La première année, le prix a récompensé l'Australien David Malouf pour *Je me souviens de Babylone*, raconte l'éditeur. La deuxième année, il est allé à l'Espagnol Javier Marias pour *Un cœur si blanc. Du coup, Marias, bénéficiant du même enthousiasme soulevé par Malouf, a immédiatement trouvé un public en Australie. Un public plus large que nulle part ailleurs en Europe ! »*

Cette année, c'est l'Anglaise Nicola Barker, pour son roman *Wide Open* - traduit à l'automne, chez Gallimard, sous le titre *Les Ecorchés vifs* -, qui remporte l'International Impac Dublin Literary Award 2000. Proclamé à Dublin mardi 9 mai, le prix y sera officiellement remis samedi 17 juin. La jeune Nicola Barker, trente-quatre ans, obtient ainsi l'une des récompenses les mieux dotées du monde pour une œuvre de fiction (100 000 livres irlandaises, environ 126 900 euros).

Mais la plus grande originalité de cette distinction, c'est son mode d'attribution. Créé conjointement par une société de conseil installée en Floride, Improved Management Productivity And Control (Impac), et par la ville de Dublin, dans le souci de faire vivre son prestigieux héritage littéraire, le prix repose sur une sélection d'ouvrages - en langue originale anglaise ou traduits (1) - établie par plus de cent bibliothèques publiques à travers trente-quatre pays.

C'est à partir de ce choix qu'un jury international - présidé cette année par l'historien américain Allen Weinstein, et composé d'écrivains, de journalistes et d'universitaires, parmi lesquels Alicia Borinsky, de l'université de Boston, David Dabrydeen, professeur de l'université de Warwick, Suzi Feay, journaliste et

critique à *The Independent on Sunday*, Josyane Savigneau, rédactrice en chef culture du *Monde*, et le romancier irlandais Colm Toibin - a dû se prononcer pour départager les sept finalistes. Restaient en lice pour ce cru 2000 : Philip Roth (*I Married a Communist*), Toni Morrison (*Paradise*), Alice McDermott (*Charming Billy*), Colum McCann (*This Side of Brightness*), Jakie Kay (*Trumpet*), Michael Cunningham (*The Hours*) et Nicola Barker (*Wide Open*).

Considérant comme un peu dérisoire d'encourager par un prix supplémentaire des écrivains déjà nobélisés ou nobélisables comme Toni Morrison ou Philip Roth, le jury a préféré distinguer une romancière de moindre stature, mais qui représente l'une des voix les plus prometteuses de la littérature britannique. En France, dans la belle traduction de Mimi et Isabelle Perrin, le roman de Nicola Barker a été l'une des plus surprenantes découvertes de la rentrée (« Le Monde des livres » du 3 septembre 1999). On y est confronté à un monde étrange et glacé où les personnages, tous des « écorchés vifs » meurtris par la misère ou la déveine, semblent échoués comme des épaves, vaguement étrangers à eux-mêmes.

Après deux recueils de nouvelles suivis de deux romans, Nicola Barker, qui vit et travaille à Londres, n'en est plus à son coup d'essai. Très tôt, elle a commencé à collectionner les prix littéraires outre-Manche. Elle n'en restait pas moins, jusqu'à cet automne, inconnue des lecteurs français. Le prix Impac, qui encouragera peut-être d'autres traductions, est une invitation à entrer dans cet univers noir, très noir souvent, mais presque toujours drôle et irrévérencieux, où les êtres voient leur existence comme une « farce », un « coup de dés », une « moisissure ».

Florence Noiville

(1) Informations : www.impacdublinaward.ie

AGENDA

● **JUSQU'AU 2 JUILLET. MANDÉLSTAM.** A Paris, la maison de la poésie propose, dans un montage et une traduction de Michel Coumot, « Ossip Mandelstam de Pétersbourg à Voronej 1891-1938 », avec Michel Ouimet, Martine Pascal et la voix de Nicolas Struve (157, rue Saint-Martin, 75003 Paris, tél. : 01-44-54-53-00).

GIANNI CLERICI

LES GESTES BLANCS

« Le récit d'une enfance tour à tour enchantée et poignante, alors que les poisons du fascisme gangrènent les esprits. »

F. Vitoux, *Le Nouvel Observateur*

EDITIONS
Viviane Hamy

● DU 14 AU 18 JUIN. POÉSIE.

A Paris, le Marché de la poésie accueillera 450 éditeurs français et étrangers, et proposera de nombreuses animations (place Saint-Sulpice, 75006 Paris, rens. : 01-44-32-18-68).

● LES 17 ET 18 JUIN. DEMAIN.

A Paris, un colloque est organisé sur le thème : « Liberté, égalité, fraternité. Des mots pour demain » (BPI, petite salle, rue Saint-Martin, 75004 Paris, tél. : 01-44-78-44-49).

● DU 17 JUIN AU 18 SEPTEMBRE. SATIE.

A Caen et Honfleur, à l'occasion du dépôt à l'Institut Mémoires de l'édition contemporaine des archives de la Fondation Erik-Satie et de l'acquisition par la ville de Honfleur et le Musée Eugène-Boudin d'œuvres picturales concernant Erik Satie, expositions et concerts seront organisés (rens. : Imec, 9, rue Bleue, 75009 Paris, tél. : 01-53-34-23-23).

VOUS AVEZ DES LIVRES À VENDRE ?

01 42 88 58 06

VOUS CHERCHEZ UN LIVRE ÉPUISE ?

01 42 88 73 59

LE TOUR DU MONDE
filiale spécialisée de la Fnac

millénaires
LE MEILLEUR DE L'IMAGINAIRE

Robert Silverberg présente
HORIZONS LOINTAINS

648 pages
129 FF.
Inédit

LES PLUS GRANDS UNIVERS DE LA SCIENCE-FICTION AMERICAINE

GRAND FORMAT

J'ai lu

E L L E

CATHERINE CUSSET



LE PROBLÈME AVEC JANE

roman

« Catherine Cusset pianote, malicieuse, et son roman diffère de bien des autres par son côté clair, effronté, léger... On déguste un bonbon sans savoir s'il est sucré, salé, collant ou savoureux. Cela s'appelle le charme, le talent. Vous devriez essayer ce joli livre. »

Jacques-Pierre Amette, *Le Point*

« Rapide, malin, et comme à double face. »

Côté recto, un thriller psychologique, côté verso, un kaléidoscope de l'Amérique contemporaine... »

Isabelle Lortholary, *Elle*

« Sous couvert de jeu littéraire, voilà un thriller psychologique prenant. A recommander aux fans de David Lodge. »

François Vey, *VSD*

« Une histoire contemporaine qui tient à la fois de Hitchcock et de Beauvoir. *Le problème avec Jane* est un récit très cru. D'une impudeur froide, il découpe au scalpel un petit monde délétère et les émotions de Jane, ses ambitions, impulsions et plaisirs. »

Dominique Bona, *Le Figaro*